LE DEVOIR

fais ce que dois



Il faut lire...
Le Féminisme au masculin
de Benoîte Groult
"Livre violent, carré, un tournant peut-être dans l'histoire des Femmes" Le Nouvel Observateur

LACOMBE/DENOËL

Vol. LXIX - No 250 | Ensoleillé. Max. 16 | Montréal, lundi 31 octobre 1977 | Férie | 25 CENTS

La visite de Lévesque en France

Accord Paris-Québec sur l'uranium?

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — La coopération économique franco-québécoise qui depuis 15 ans a connu plus de misères que de grandeurs, se verra donner une nouvelle impulsion par la signature d'accords portant sur le développement des ressources naturelles du Québec lors des entretiens qu'auront cette semaine à Paris le premier ministre, M. René Lévesque et son homologue français M. Raymond Barre.

Même si le voyage officiel de trois jours qu'entreprendra mercredi M. René Lévesque a d'abord une portée politique comme l'ont souhaitée les autorités québécoises, les deux gouvernements ne pouvaient éviter de discuter, ne serait-ce que pour faire le point, de la coopération entre deux pays. Si comme il se doit en ces occasion quelques mesures nouvelles doivent être annoncées conjointement par les deux gouvernements, il appert cependant que la pièce de résistance portera sur les échanges de nature économique.

Un premier accord portant sur le cuivre, comme l'annonçait LE DEVOIR la semaine dernière, a déjà été conclu et sera rendu public par MM. Barre et Lévesque, et on n'écarte pas la possibilité qu'un deuxième accord soit conclu portant sur l'uranium.

Déjà depuis quelques années, des discussions sont en cours entre Québec et Paris sur la question de l'uranium. Rappelons qu'en 1974, le premier ministre Robert Bourassa avait signé deux accords sur l'exploration et le traitement de l'uranium à la baie James. Ces accords faisaient notamment état de la construction éventuelle à la baie James d'une usine pour la production d'uranium à faible enrichissement.

Depuis il en fut très peu question publiquement, ce qui n'a pas empêché la société SERU nucléaire (Canada) Ltée, une filiale du Commissariat à l'énergie atomique de France, la société de la couronne canadienne Eldorado nucléaire, et la Société de développement de la baie James de prospecter plus avant le territoire de la baie James et d'entreprendre enfin cette année des sondages à très grande profondeur.

Les discussions entre Québec et Paris se seraient accélérées ces derniers mois, notamment avec le Commissariat à l'énergie atomique de France et aussi avec les membres du gouvernement français qui ont été reçus à Québec au cours de l'automne.

Dans les milieux gouvernementaux québécois, on fait montre d'une grande discrétion à l'égard des discussions récentes qui ont eu lieu. Selon certains, il serait possible qu'elles soient assez avancées pour donner lieu à la signature d'une nouvelle entente, alors que pour d'autres le passage de M. Lévesque à Paris sera l'occasion d'intensifier les négocations qui alors pourraient être conclues plus tard en novembre lors de la visite qu'effectuera à Paris le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé.

Il ne faut pas oublier non plus que le gouvernement canadien est partie déjà aux accords signés en 1974 et qu'encore cette fois-ci, Ottawa aura son mot à dire. Dépendant du succès de l'exploration en cours, on peut raisonnablement présumer que les gouvernements français et québécois sont désireux de pousser plus loin les premiers accords de 1974.

La coopération économique qui fut toujours le parent pauvre des relations France-Québec pourrait, grâce à ces accords sur le cuivre et sur l'uranium, parvenir enfin à connaître un minimum de succès, cela au moment où la coopération culturelle a atteint un seuil où il ne lui est plus tellement possible de progresser.

Constatant les échecs des diverses tentatives pour intéresser la grande industrie française à s'établir au Québec, le gouver-

Voir page 6: Accord

au sommaire

■ Les Ontariens découvrent que l'INCO est une multinationale — page 2

■ De nombreux maires et conseillers sont réélus par acclamation — page 3

■ Transmettre la foi aujourd'hui: un éditorial de Claude Ryan

■ L' "eurocommunisme" tout en nuances: un commentaire de Georges Vigny — page 4

■ Deniau doute du succès d'un commonwealth francophone — page 7

■ Patrimoine: la loi sur les biens culturels sera plus sévère — page 11



Quelques instants avant d'être libérée, après 14 heures de captivité, une jeune femme embrasse l'homme armé qui l'avait tenue en otage, en même temps qu'une vingtaine d'autres personnes, dans une succursale de la National Trust Company à Toronto. L'homme armé s'était réfugié au National Trust après un vol à main armée dans une pharmacie samedi après-midi. (Téléphoto CP)

La fin du cinquième synode

Respectez les droits de l'homme (Paul VI)

CITÉ DU VATICAN (d'après Reuter et AFP) — Le pape Paul VI a lancé un appel solennel à tous les gouvernements pour qu'ils respectent les droits de l'homme, dans une intervention destinée à marquer, samedi, la clôture du cinquième synode des évêques.

"Une fois encore, nous demandons à tous les chefs de gouvernement, pour le bien de leurs nations, de respecter les droits de l'homme et les droits des communautés religieuses", a déclaré le souverain pontife.

Une part importante du document final du synode des évêques est consacrée au problème des libertés humaines et religieuses qui, dit-il, sont "réprimées de manière intolérable" ou interdites dans certains pays.

"Aucun pouvoir au monde n'a le droit d'interdire aux hommes de rechercher la vérité, de l'accueillir librement, de la connaître dans toute sa plénitude et de la professer librement et ouvertement, ajoute le document, qui a été approuvé à la quasi unanimité par les 204 évêques réunis depuis un mois au Vatican.

Au cours du synode, un certain nombre d'appels ont été lancés pour le respect des droits humains et religieux, notamment de la part d'évêques de Pologne, de Tchécoslovaquie, du Mozambique et du Vietnam. L'évêque polonais, Mgr Karol Wojtyla, a averti l'Église qu'elle était menacée "d'une campagne programmée pour imposer l'athéisme".

Un rapport sur l'évolution de la situation de l'Église depuis le précédent synode (1974) souligne que les droits de l'homme et les libertés religieuses sont parfois aussi menacés sous les dictatures militaires.

Le document final du synode rappelle que l'Église catholique insiste sur le fait qu'elle se considère comme "porteuse du message de salut destiné à toute l'humanité". Les chrétiens, ajoute le texte, doivent se montrer courageux "face aux tendances matérialistes, séculaires ou athéiste actuelles ainsi que face à un certain humanisme totalitaire qui étouffe la vraie dimension humaine de la personne".

Contrairement au précédent synode, à la fin duquel les évêques trop profondément divisés n'avaient pu se mettre d'accord sur une déclaration finale, le synode qui vient de s'achever s'est déroulé en l'absence de graves controverses. Convoqués en synode, les 204 évêques délibèrent en tant qu'assemblée purement consultative. Cette institution découle des réformes adoptées lors du Concile du Vatican.

Deux pères synodaux bien différents, un vétéran, le cardinal Stephanos 1er Sidarouss, patriarche catholique copte d'Alexandrie, et un "nouveau", Mgr Bernard Hubert, du Canada, ont porté un jugement très favorable sur le synode. Mais l'Église, ont-ils ajouté, doit mettre davantage l'accent sur la jeunesse.

Le cardinal a déclaré que le synode avait permis de mesurer les préoccupations des évêques devant une jeunesse de plus en plus indifférente aux problèmes religieux. "J'en parlera avec mes évêques les 7 et 8 novembre, a-t-il précisé. En Égypte du moins, cette indifférence est beaucoup plus dangereuse que le marxisme".

Le cardinal Sidarouss est le chef spirituel d'environ 150,000 coptes catholiques (contre huit millions d'orthodoxes et environ 27 millions de musulmans). Ils ont droit pour la catéchèse à un quart d'heure de radio par jour et le dimanche, une demi-heure avec une brève émission télévisée. Les rapports avec les coptes orthodoxes sont bons, "en dépit du fait regrettable qu'ils ne reconnaissent pas le baptême catholique", a précisé le cardinal.

D'autre part, il a estimé que l'usage du latin n'avait pas constitué un obstacle aux

Voir page 6: Paul VI

À l'Université de Sherbrooke

Front commun contre le projet de charte

par Rodolphe Morissette

C'est ce soir que le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke prendra une décision quant à l'avenir immédiat du projet de loi privée no 246 touchant la nouvelle charte éventuelle de l'institution. Dans l'intervalle s'est constitué un front commun d'associations qui contestent le projet de charte dans sa forme actuelle.

L'objet de la réunion spéciale du conseil d'administration de l'Université est de décider si en procédera, ou non, au dépôt à l'Assemblée nationale du projet de loi, pour étude en première lecture à la commission permanente de l'éducation, des affaires culturelles et des communications.

Depuis que quelques membres du conseil d'administration ont protesté, le 26 septembre, contre la précipitation avec laquelle la direction de l'Université voulait procéder au dépôt du projet de loi privée et ont obtenu de celle-ci qu'elle informe la communauté universitaire de ses desseins en l'occurrence et depuis que LE DEVOIR a rendu publics et le cheminement premier, plutôt discret, du projet de charte au cours de l'été et le contenu de ce dernier, divers groupements de la communauté universitaire de Sherbrooke ont décidé de former un front de résistance à la charte telle que rédigée actuellement.

Le front commun, qui s'est constitué en fin de semaine dernière, comprend trois organismes: le Syndicat des professeurs de U de S (le SPUS), le Syndicat des employés de soutien de l'institution (le SESUS) et l'Association fédérative des étudiants de Ude S. (AFEUS).

Vendredi dernier, le front commun enregistrait ses premières protestations officielles et notait entre autres qu'"il appert déjà que le comité exécutif (de l'Université) se montrera intraitable quant à des modifications au projet de loi no 246". Certes, les trois organismes dénoncent la manière dont la direction a procédé pour cacher le projet de loi à l'ensemble de la communauté universitaire; mais il s'en prend également à certains aspects de son contenu et surtout au style de gestion qu'il peut engendrer.

Parfaitement d'accord avec le recteur de l'institution, M. Yves Martin, sur le fait que la charte existante, désuète et même dangereuse au point de vue juridique, doit être remplacée, les trois organismes restent cependant peu convaincus de l'"urgence" d'y procéder. Cela a pu attendre quelques années, dit-on, et quelques mois de plus ne feront de tort à personne.

Quant au contenu discutable du projet de charte, le front commun s'en remet à la critique qu'en a faite le SPUS la veille, soit jeudi soir.

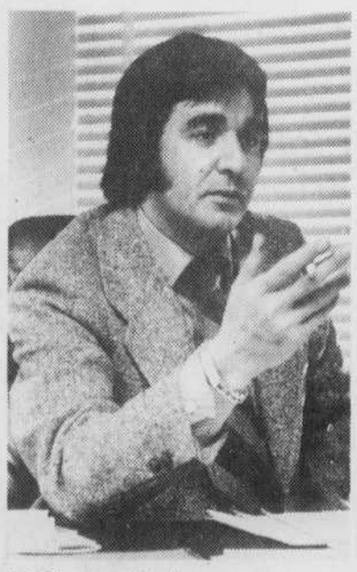
On se souvient qu'au lendemain de la publication du dossier par LE DEVOIR, les 11 et 12 octobre, le SPUS avait chargé un comité d'étudier le texte proposé par la direction pour la nouvelle charte. Ce comité, formé de trois professeurs — MM. Michel Poirier et Paul-Emile Bilodeau, du droit, et Gérard Pelletier, professeur de chimie, a remis son rapport mercredi soir au conseil syndical, lequel l'a approuvé le lendemain sans en modifier un iota.

Entre-temps, l'AFEUS et le SESUS,

Voir page 6: Front commun

Les Inuit en transition

par Paule des Rivières



M. Charles Watt. (Photo Jacques Grenier)

La Convention de la baie James et du Nord Québécois doit être sanctionnée d'ici le 11 novembre. Cette entente signée, en 1975 a pour but la définition d'un nouvel équilibre entre les peuples autochtones du nord et la population du "sud".

Selon M. Charlie Watt, président de la Northern Quebec Inuit Association (NQIA), cette entente permettra aux 4,700 Inuit du Nouveau-Québec — territoire qui représente un tiers de la superficie du Québec — de s'impliquer davantage dans les activités de cette région et d'avoir un statut clairement défini à l'intérieur de la province et du pays.

Au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, M. Watt s'est dit satisfait de la majeure partie des clauses qu'il a négociées au nom des Inuit avec les gouvernements provincial et fédéral au cours des quatre dernières années.

M. Watt s'est dit confiant que les nouvelles relations avec le gouvernement du Québec sauront constituer une base acceptable pour l'évolution des Inuit. Il a reconnu qu'une "minorité" refusait toujours de céder ses droits autochtones mais a souligné que ce "renoncement" était, en vertu de la constitution canadienne, préalable à une entente avec les autorités gouvernementales.

Rappelons que l'entente, dont certaines dispositions sont à l'heure actuelle partiellement en vigueur, fut signée entre le gouvernement du Québec, la Société d'énergie de la baie James, la Société de développement de la baie James, la Commission hydroélectrique de Québec, le Grand conseil des Cris de Québec, la NQIA et le gouvernement fédéral.

En vertu de l'entente, les Inuit s'engagent à céder à toutes leurs revendications, droits, titres et intérêts autochtones..." en échange desquels ils sont assurés de pouvoirs administratifs dans la région, de compensations de l'ordre de $90 milions et de certains droits relatifs à la protection de leur mode de vie traditionnel. Deux points n'ont pas encore fait l'objet d'un accord total, soit la division du territoire et la loi 101.

Pilier de la NQIA depuis sa mise sur pied en 1972, M. Mett possède manifestement une connaissance approfondie des "deux mondes". Outre l'inouittitut, il parle couramment l'anglais et joue un rôle actif au sein de la communauté esquimaude depuis 1966. Il a travaillé comme commis à Ottawa et a exercé divers métiers avant de se consacer entièrement à l'amélioration des relations entre Blancs et Inuit. Aujourd'hui, dit-il, son poste de président de la NQIA lui vole tout son temps, et son salaire au sein de cet organisme, plus de $30,000 par année, lui suffit amplement.

C'est surtout à lui qu'on doit les efforts entrepris dans le Nouveau-Québec en vue d'informer les Inuit du contenu de la convention. Les Inuit ont d'ailleurs voté, il y a un an et demi, en faveur de l'entente par une majorité de 1,253 contre 45. Dix bulletins de vote furent annulés et 660 Inuit ne se sont pas prévalus de leur droit de vote. Parmi ces derniers, la grande majorité a, par son refus d'aller voter, signifié son opposition à l'entente.

Ces dissidents, qui proviennent des villages de Povungnituk, Sugluk et Ivunujivik; revendiquent toujours une prise en charge complète de leurs affaires et soutiennent que la NQIA n'a pas su sauvegarder leurs droits. Dans une lettre adressée cet été au ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin, le groupe s'est à nouveau dissocié de la position de la NQIA vis-à-vis de la loi 101.

Pour sa part, M. Watt, qui doit rencontrer cette semaine tous les chefs de localités du Nouveau-Québec ainsi que les "dissidents" en vue d'obtenir un consensus au sein du peuple Inuit et de discuter des modalités d'application de la convention,

Voir page 6: Inuit

Gauthier rejette le rôle de pion

QUÉBEC (PC) — Coïncés entre les souverainistes et les fédéralistes, les francophones hors-Québec refusent d'être les pions"d'un petit chantage qui pourrait facilement et qui devient dans une certaine mesure facilement odieux".

C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine aux délégués au congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, M. Hubert Gauthier, qui prenait la parole après le député péquiste de Vanier, M. Jean-François Bertrand, et le ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde.

"Que les Québécois décident de leur avenir, a déclaré M. Gauthier. Nous, les francophones hors Québec, nous avons aussi à tailler notre avenir".

Cet avenir du Québec, M. Bertrand en avait parlé avec chaleur, en précisant

Voir page 6: Gauthier

PERFECTA 6/36

GROS LOT

$345,000.00

approximatif, vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

7	8	10	16	19	36

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	241,610.10
5 SUR 6	92	1,224.70
4 SUR 6	4505	69.40
5 SUR 6+	2	37,557.80

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +

31

VENTES TOTALES : 1,304,092.00

Mini-loto

TIRAGE: 731
VENDREDI: 28/10/77
39 Séries émises- 90,000 chacune

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1er	33	23887	$50,000
2e	27	31802	$50,000
3e	30	26909	$50,000
4e	17	27567	$50,000

GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE		PRIX
152	23887		$1,000
	31802		
	26909		
	27567		
13884	887	802	$25
	909	567	

le pouls de Toronto

Les Ontariens découvrent que l'INCO est une multinationale

par Michel Nadeau

TORONTO — Lorsque la population de Sudbury s'éveillera le 14 février prochain, les choses ne seront plus comme avant dans cette petite ville du nord de l'Ontario. Ce matin-là près du quart des ouvriers n'iront pas travailler autour des cheminées de l'INCO. D'un seul coup, le nombre des chômeurs en Ontario grimpera de 1%.

La décision de l'INCO de mettre à pied 3,450 employés n'a fait que confirmer chez plusieurs Ontariens l'impression que la guigne s'acharne sur cette province où tout a si bien fonctionné jusqu'à maintenant.

Payant à un prix fort élevé en pollution son premier rang au chapitre des salaires industriels au Canada, Sudbury était, croyait-on, à l'abri de la grippe économique qui court en Occident. Mais le 14 février, il ne restera que la moitié de l'effectif de 18,000 travailleurs que comptait jusqu'à tout récemment la capitale mondiale du nickel.

Au cours des six mois terminés le 30 septembre, 85 entreprises manufacturières ont fermé leurs portes ou réduit leur personnel de façon importante. Au cours de cette période, 8,894 travailleurs ont perdu leur emploi dans cette province qui comptait le mois dernier 60,000 chômeurs de plus qu'en septembre 1976.

Cette semaine à l'Assemblée législative, le premier ministre, M. William Davis s'est adressé à la population: "Nous avons des moments difficiles. Néanmoins il faut avoir confiance dans notre capacité de faire face à la situation".

"Les milieux financiers nous observent. Il ne faut pas perdre notre réputation et leur confiance" a dit M. Davis lors du débat sur les mesures à prendre à la suite de la décision de l'INCO.

Aux partis d'opposition, le chef conservateur a demandé: "Perdons moins de temps à nous blâmer les uns les autres pour les seuls caprices du jeu politique".

C'est en effet un "jeu politique" qui se déroule à Queen's Park où le même parti occupe le pouvoir depuis maintenant 43 ans. Chacun s'est enfermé dans un rôle qui devient facilement prévisible.

Si pour M. Davis — un politicien très près des milieux d'affaires — les mises à pied dans la région de Subdury ne sont, au fond, qu'un "cas classique" d'une crise d'envergure internationale, les partis d'opposition réclament une action énergique.

Devant le refus du gouvernement de prendre toute action qui pourrait nuire à son image dans les cercles financiers, l'opposition libérale de M. Stuart Smith réclame, comme à l'habitude, des demi-mesures un peu bizarres alors que les néo-démocrates avancent des propositions de réformes jugées beaucoup trop radicales.

Pour les libéraux, il faut, dans le présent cas, modifier la Loi des mines afin de permettre à l'INCO d'exporter du minerai non transformé et ainsi mieux concurrencer les autres producteurs étrangers. Selon M. Smith, le gouvernement devrait forcer l'INCO à suspendre toutes ses activités à ses nouvelles usines en Indonésie et au Guatémala. La production doit démarrer au printemps prochain à ces deux endroits.

Du côté du NPD, la solution à court terme résiderait dans l'accumulation, par le gouvernement fédéral, de stocks importants de métal. Evidemment Ottawa ne veut pas s'engager dans l'entreposage minier. A plus long terme, l'INCO doit être nationalisé, soutient M. Stephen Lewis. (Au cours moyen de $30, les 75 millions d'actions de la compagnie coûteraient au gouvernement plus de $2 milliards).

Pour M. Davis, "les partisans d'une intervention massive de la part du gouvernement n'aident en rien à la bonne réputation et au comportement futur de l'Ontario et du Canada dans le domaine des investissements".

Résigné, le premier ministre cherche maintenant à reclasser une partie des travailleurs impliqués.

M. Davis ne s'est permis qu'une seule remarque aigre-douce à l'égard de la compagnie: l'INCO aurait dû avoir l'élégance de prévenir le gouvernement avant l'annonce officielle des mises à pied. La compagnie a informé le gouvernement que quelques heures avant la publication du communiqué.

De son côté, l'INCO semble bien au-dessus de ces débats. Pour le premier producteur mondial de nickel, l'Ontario n'est qu'un centre d'extraction. Grâce à des gains nets de $200 millions par an, l'INCO a investi plus d'un milliard de dollars à l'étranger au cours des dernières années pour l'exploitation de gisements en Indonésie et au Guatémala.

Non seulement la compagnie s'est-elle diversifiée géographiquement mais elle a aussi choisi la voie de la diversification sectorielle par des investissements manufacturiers aux Etats-Unis (les batteries Ray-O-Vac), en Angleterre, en Afrique du Sud...

L'INCO est devenue une multinationale c'est-à-dire une firme qui n'a pas de patrie. Elle se déplace vers les taux de rendement les plus élevés sans aucune attache nationaliste. Aux populations locales d'offrir les meilleurs conditions d'accueil!

Son siège social est situé quelque part entre Toronto, New York et Londres.

On a allégué "la faiblesse du marché du nickel et la baisse des prix" lors de l'annonce de la mise à pied des travailleurs de Sudbury et Thompson, au Manitoba. Mais curieusement on ne parle pas de réembaucher lors de la reprise éventuelle. La raison est fort simple l'INCO, née en Ontario a trouvé ailleurs qu'au Canada des conditions supérieures de rentabilité.

Sudbury devra se forger une autre vocation pour retrouver la prospérité de la première moitié du siècle alors que cette ville produisait 80% du nickel à l'échelle mondiale. La bourgeoisie habitait alors Copper Cliff laissant la "ville-industrie" à la masse de travailleurs. Les réalisations de la compagnie sur le plan communautaire occupaient deux pleines pages dans le rapport annuel.

Il aura suffi d'une simple feuille de papier envoyée la semaine dernière à près de 3,000 travailleurs pour détruire toute cette image et semer l'amertume chez les travailleurs.

Fort civilement, l'INCO acceptera de "discuter" pour expliquer surtout ses actions passées lors de la Commission parlementaire qui doit se tenir à Toronto au cours des prochains jours. C'est au "marché international" qu'on imputera le blâme pour les mises à pied.

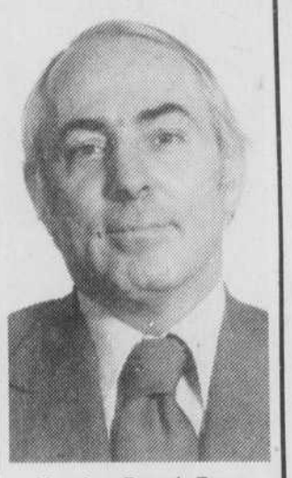
Mais, comme le montrent les déclarations des autorités locales et même de la Chambre de commerce, on comprend de plus en plus à Sudbury la stratégie de l'INCO qui, en freinant la production, permet aux prix de maintenir leur courbe ascendante. La mise en marche des usines indonésiennes et guatémaltèques risquait de faire grimper les inventaires.

On a alors décidé de couper la production à Sudbury. C'est ce jour-là que les Ontariens ont découvert que l'INCO était devenue une compagnie multinationale.

DÉJEUNER-CAUSERIE

Institut Canadien des Affaires Internationales

Section de Québec



Monsieur Francis Terry McNamara

Consul général des États-Unis à Québec

sera conférencier à un déjeuner-causerie qui aura lieu le mardi 1er novembre 1977 à midi, au restaurant Le Villeray de l'hôtel Hilton, 3 Place Québec, à Québec.

Titre de la conférence:

"Initiatives américaines relatives au problème rhodésien".

Prix du repas: **$6.75**

Veuillez réserver au numéro: **(418) 656-4010**

des quatre coins du PAYS

Les barrières tarifaires

Le Canada ne doit pas se retrancher derrière des barrières tarifaires artificielles au moment où le reste du monde cherche à se défaire de ces barrières, a déclaré en fin de semaine le trésorier de l'Ontario, M. Darcy McKeough, invité à prendre la parole devant les délégués à un congrès régional du parti conservateur. Le Canada n'a plus que quelques années pour se préparer à un commerce mondial plus libre, dit-il, et l'Ontario, dont la position concurrentielle se détériore, devra sortir du marasme pour pouvoir faire son chemin.

Péchés véniels

La plupart des crimes commis par les femmes sont sans gravité, par exemple le vol à l'étalage, et les sentences portées contre elles prennent le plus souvent forme d'amendes puisque les accusations ne nécessitent pas des peines de prison. C'est ce qu'a soutenu en fin de semaine le porte-parole d'une société vouée à la défense des femmes accusées d'actes criminels, en réponse à une déclaration du ministre ontarien des services correctionnels, qui avait laissé entendre la semaine dernière que les tribunaux devraient se montrer plus sévères à l'égard des femmes et les condamner plus souvent à la prison, de façon à mettre fin à une vague de criminalité féminine.

Le mal du pays

Le Globe and Mail de Toronto révèle, dans son édition de samedi, qu'un felquiste de la première heure, Pierre Charette, exilé à Cuba depuis sept ans, a demandé à revenir au pays, où il serait prêt à faire face aux accusations qui pèsent contre lui. Charette est recherché par la police qui veut l'interroger sur sa présumée participation à des actes de terrorisme commis dans les années 60. Il aurait écrit au ministère des Affaires extérieures pour annoncer son intention de rentrer au Canada.

Encore la GRC

Le Toronto Star, dans son édition dominicale, qui en est à son troisième numéro, laissait entendre hier que la GRC aurait participé au Québec à une autre opération policière illégale, en plus de celles qui ont été portées à la connaissance du public dernièrement. Le Sunday Star soutient que le ministère québécois de la Justice est au courant de cette opération, qui impliquerait d'autres forces policières de la province.

Inco explique

La compagnie Inco Ltd. aurait choisi de réduire sa production au Canada et de mettre 2,800 ouvriers à pied à Sudbury et 650 autres à Thompson, au Manitoba, pour ne pas devoir réduire ses opérations au Guatémala et en Indonésie, pays où la réaction du gouvernement à une telle décision aurait pu se traduire par des représailles économiques et même par la nationalisation des installations. C'est ce que vient d'expliquer un vice-président d'Inco, M. Walter Curlook, qui souligne qu'au Canada une compagnie peut procéder à des congédiements sans crainte d'interférence du gouvernement. "Il ne fait pas de doute que les pays du tiers monde comme le Guatémala et l'Indonésie auraient réagi promptement contre l'Inco si nous avions décrété des mesures qui auraient affecté leurs programmes de développement économique et social", a déclaré M. Curlook.

en librairie

Pierre Vadeboncoeur
La ligne du risque
Préface de François Ricard

éditions hurtubise hmh — 380 ouest st-antoine montréal

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

CULTURE ET CONTRE-CULTURE

- Chaque mercredi, une conférence-échange
- Un sujet brûlant - un expert invité

QUAND: Le mercredi soir, du 21 septembre au 21 décembre
OÙ: Université de Montréal, Pavillon des sciences sociales, local 4220
HEURE: De 19h à 22h (précises). (Gratuit pour les étudiants et le personnel de l'Université.

• CETTE SEMAINE:

Thème: Les modèles sociaux d'ici.
Invité: Jacques Grand'Maison, L.Soc., D.Th., professeur à la faculté de Théologie de l'Université de Montréal
Animateur: Jean-Louis Lévesque

• À VENIR:

La politisation, qu'est-ce à dire? Robert Boily: Petite histoire de l'économique à l'usage des gens d'ici. Alfred Dubuc: Aux origines de la pensée d'ici. Jean-Paul Audet: aux sources de quelques formes privilégiées de l'art d'ici. Guy Boulizon: Théâtre et culture. Martial Dassylva: Une civilisation marquée par le christianisme. Benoit Lacroix: Une politique de la culture. Guy Rocher.

• Une réalisation de la FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE de l'Université de Montréal

• RENSEIGNEMENTS: 343-6090

Achetez votre maison en toute quiétude.

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous – nous sommes là pour assurer votre quiétude.



IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Ayez l'oeil sur nous!

visage

mercredi 2 novembre
19h30



Daniel Johnson
1915-1968

La télévision de Radio Québec

Montréal 17

De nombreux maires et conseillers réélus par acclamation

Au moins quatre aspirants-maires dans la région de Québec et au moins huit dans la région de Montréal ont été élus sans opposition, hier, au terme de la période de mise en candidature en vue des élections qui doivent se tenir le 6 novembre dans quelque 125 municipalités du Québec.

Dans la région de Montréal, le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, a été réélu hier. Ont aussi réélu leur maire les municipalités de Marieville, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu (le village seulement), Verchères, Mercier, Candiac et Saint-Jérôme.

Dans la région de Québec, quatre maires ont été élus par acclamation, dont ceux de Lévis, M. Vincent Chagnon, de Matane, M. Roger Dion, et de Montmagny, M. Cajetan Gauthier.

Chez les conseillers, on comptait au moins 35 élus sans adversaire dans la région immédiate de Montréal et 14 dans la région de Québec. A Marieville et à Saint-Basile-le-Grand, cinq des six conseillers et les deux maires sont déjà élus.

Voici la situation, à une semaine du 6 novembre, dans les municipalités les plus importantes. Le signe (x) identifie un maire ou un conseiller sortant.

Région de Montréal

Ville de Laval

Marie: Lucien Paiement (x) Carl Therrien (ADL: Action démocratique Laval) Gilbert Déry.

Quartier Chomedey: siège no 1: Raymond Clément (x), André Vaillancourt (ADL), siège no. 2 Richard Lagrois (x), Ezio Brignoli (ADL); siège no. 3 Irwin Hyman Bigman (x), Jean-Pierre Forget (ADL).

Quartier Duvernay: siège no. 1 Jean-Louis Lambert (x), Roland Desrochers (ADL), siège no. 2 Achille Corbo (x), Maurice Clermont (ADL), siège no. 3 Georges Audet (x), Jean-Guy Lalande (ADL).

Quartier Laval: siège no. 1 Yves Gauthier (x), Marcel Lemay (ADL), siège no. 2 Bruno Faucher (x; ADL), Emilien Robichaud, siège no. 3 Jacqueline Morin (x), Raynald Bernard (ADL), siège no. 4 Gilles Vaillancourt (x), Simon Yelle (ADL).

Quartier Laval-sur-le-Lac: Yvon Lambert (x), Marc Jolicoeur (ADL).

Quartier Saint-François: Ronald Bussey (x), Guy Laurrain (ADL).

Quartier Saint-Martin: siège no. 1 Jacques Renaud (x) François Couillard (ADL), siège no. 2 Raymond Fortin (x), Arthur Lessard (ADL), siège no. 3 Raymond Goyer (x), Jean-Jacques Pépin (ADL).

Quartier Sainte-Rose: siège no. 1 James C. O'Brien (x), Yvon Bibeault (ADL), siège no. 2 Jean-Marc Quévillon (x), Gilles Ménard (ADL), siège no. 3 Dr Roch Hébert (x), Robert Roy (ADL).

Quartier Vimont-Auteuil: siège no. 1 Jean-Louis Mathieu (x), Claude Binette (ADL), siège no. 2 Pierre Aubry (x), Gérard Paul (ADL), siège no. 3 Marcel A. Bousquet (x) Richard Starr (ADL)

Verdun

Mairie: M. Lucien Caron, M. J.-Albert Gariépy (x), M. Gilles Proulx (PV: Parti Verdunois), M. Eddy Vigneau

Quartier no 1, siège no 1 — M. Eugène Bonin (x), M. Edouard Giroux, M. Réjean Lacoste (PV), siège no 2 — M. Bruno Fortin (x), M. Jules Provost (PV)

Quartier no 2, siège no 1 — M. Gaétan Besner, M. Claude Caron, M. Yvon Fortin (PV), M. Jean-Paul Paquette, siège no 2 — M. Gilles Groulx (x) Mme Huguette Lamarre (PV)

Quartier no 3, siège no 1 — M. Jean-Paul Bélisle (x), M. Georges Bossé, M. Maurice Couturier, M. Raymond Marchesseault (PV), siège no 2 — M. Arsène Brodeur, M. Noël Emont (PV), M. Roger Séguin (x)

Quartier no 4, siège no 1 — M. Raymond Savard (x), M. Roméo Laxton (PV), siège no 2 — M. Luc Maurice (PV), M. George O'Reilly (x)

Cité de Lachine

Mairie: Guy Descary (x), Jean-Guy Chartier, Leonard E. Baxter.

Quartier MacDonald, siège no 1, William W. Allison, Joseph C. Brownrigg, Raymond Golden, siège no 2, Michael L. Coleman (x), Thomas Miles.

Quartier Provost, siège no 1, Stanley Megas, Paul Paradis, Guy Saint-Martin, Victor Timbro, siège no 2, Léo Bourque (x), Raymond E. Pagé.

Quartier Rémy, siège no 1, Guy Dicaire (x), André Galarneau, Jean-Paul Saint-Onge, siège no 2, Jean-Marie Bergeron (x), Gilles Béliveau, Rolland Farineau, Pierre Noël, Réjeanne Saint-Michel-Piper, Philippe Raymond.

Pierrefonds

Mairie: Cyril McDonald (x), John Labelle.

Quartier Est, siège no 1, Gilles Groleau (élu) (x), siège no 2, Jean Legault (élu) (x).

Quartier Centre, siège no 1, Augustinus Klyn, Kenneth Mann (x), siège no 2, Georges Bouthilier (x), Robert Deslauriers.

Quartier Ouest, siège no 1, Georges-André Legault (x), Gordon Rogers, siège no 2, Mario Grilli, Dorothea Barker.

Montréal-Ouest

Mairie: Roy D. Locke, Normand Reid; Siège no 1: Ross Firth, Norman Brownlee; Siège no 2: Stanley Reinblatt (élu) (x); Siège no 3: Alex B. Monro (élu); Siège no 4: William Moncur (élu) (x).

Ville d'Anjou

Mairie: Jean Corbeil (x) (AM: Alliance municipale d'Anjou). Ernest Crépeault; (PC: Parti des citoyens d'Anjou).

Quartier no 1: Jean-Paul Miron (x) (AM), Yvon Brault (PC).

Quartier no 2: Maurice Lévesque (x), René Royer (AM), Yves Rioux.

Quartier no 3: Claude Deschêsne (x) (AM); André Legault (PC).

Quartier no 4: Luigi Diodati (x) (AM); Guy Rioux (PC).

Quartier no 5: Paul Vaillancourt (x) (AM), Jean-Louis MacKinnon (PC).

Quartier no 6: Raymond Bédard (x) (AM), Mireille Gagné (PC), Jacques Desmarais.

Ile Perrot

Mairie: Marcel Rainville (x), Claude DeGuire, René Émard, Jean Gauthier.

Quartier no 1: Claude Girouard (élu) (x).

Quartier no 2: Aurélien Séguin, Gisèle Trottier.

Quartier no 3: Henri Gauthier (x), Raymond Blair, Edouard Pelletier.

Quartier no 4: André Lacombe (x), Gilles Portelance.

Quartier no 5: André Allard (x), Rita Legault-Laviolette.

Quartier no 6: André Legault (élu) (x).

Repentigny

Mairie: Dr Robert Lussier (PC: Parti des citoyens de Repentigny), M. Louis-Philippe Picard (x).

Quartier no 1: M. Philippe Deschamps (x), M. H.-Denis Tremblay (PC).

Quartier no 2: M. Louis Bouchard (PC), M. Richard Maillette.

Quartier no 3: M. Normand Ladouceur (x), M. Michel Vleminckx (PC).

Quartier no 4: M. Jean-Guy Carrière, M. Miville Lapointe (PC), M. George Nivischiuk.

Quartier no 5: M. Guy Parent (PC), M. Maurice Rivest (x).

Quartier no 6: M. Fernand Beaudoin, M. Georges Coiteux (PC), M. Gilles Duchaîne, M. Gérald Ravary.

Saint-Sulpice

Mairie: Ange-Albert Fortin (x), Noël Desjardins, siège no 3, Augustin Chartrand (x), Pierre Binette, siège no 4, Roméo Guastaferri, Jules-André Vachon.

Vaudreuil

Mairie: Georges Lefebvre (x), Germain Bédard, siège no 1, Claude Meloche (x), Claude Cardinal, siège no 2, James Horan (élu), siège no 3, Conrad Bédard, Denise Trépanier-Larocque, siège no 4, Jacques Nadeau (élu), siège no 5, André Grenier, Pierre Labelle, Fernand Montpellier, siège no 6, Robert Delorme (x), Louis-E. Dupéré, Jean-Jacques Perron.

Rive nord de Montréal

Blainville

Mairie: Roger Boisvert (EB: Equipe Boisvert), Paul Mercier (RD: Ralliement démocratique), siège no 1, Alphonse Leguerrier, Claude Saint-Gelais (RD), André Venne (EB), siège no 2, Jean-Guy Barbe (EB), Yvon Gamache (RD), siège no 3, André Labelle, Claude Vallée (RD), siège no 4, Maurice Gravel, Jeannine Laliberté (EB), Jean Leblond (RD), siège no 5, Yvon R. Breton (EB), André Fisette (RD), siège no 6, Gaétan Goyer (x), Marcel Comeau.

Saint-Jérôme

Mairie: Bernard Parent (élu) (x), siège no 1, Paul-André Boucher, François Simard, siège no 2, Serge Boucher, Ronald Piché, Réal Delorme, Royal Maher, siège no 3, Arthur Helms (élu) (x), siège no 4, Jean-Louis Foisy, Paul Corbeil, Claude Wilson (x), siège no 5, Guy Campeau (x), Marcel Cloutier, siège no 6, Michel Charbonneau (x), Luc Lepage.

Sainte-Adèle

Mairie: Jean-Guy Caron (x) (EC: Equipe Caron), Marcel D'Anjou (RM: Renouveau municipal), quartier no 1, Fernand Lamont (EC), Pierre Jarry (RM), Conrad Archambault, quartier no 2, Louis Ouimet (EC), Maurice Lafantaisie (x), Maurice Légaré (RM), quartier no 3, Robert McDuff (EC), Eugène Chedel (RM), quartier no 4, André Guay (EC), Gilles Jobidon (RM), quartier no 5, Guy Théoret (EC) (x), Flore Millette (RM), quartier no 6, Vincenzo Nicolas Fibbiani (EC), Gilles Bidal (RM), Doris Morency.

Rive sud de Montréal

Candiac

Mairie: Claude Hébert (élu) (x), quartier no 1, Réjean Girard, Claude Roy, Gilles Savaria, quartier no 2, Victor Bédard (élu) (x), quartier no 3, Normand Langlois (x), Pierre Patry, Wayne Goldthort, quartier no 4, Jean Vocinc (élu) (x).

Saint-Constant

Mairie: M. Claude Hébert (x), M. Yves-J. Demers; Siège no 1: M. Wilfrid Lamarche (x), M. Yvon Marcil; Siège no 2: M. Jacques Colpron (x), M. Jean-Paul Ste-Marie; Siège no 3: Mme Lise Charest, M. Jean Thibault; Siège no 4: M. Robert Dumouchel (x), M. Jacques Lafrenaye; Siège no 5: M. Alain Boulé (x), M. Pierre Arcouette; Siège no 6: M. Denis Maillé, M. Yves Longtin.

Ville Lemoyne

Mairie: M. Michel Sicotte, M. Gaston Fournier (maire suppléant), M. Jean-Paul Beaulieu.

Quartier no 1: M. Paul Archambault, M. Wilfrid Meunier, M. Claude Thibault.

Quartier no 2: M. Jean-Paul Grenier (x) M. Richard Kirby, M. Jacques Vachon.

Quartier no 3: M. Guy Laroque, M. René Longpré, M. Eddy McCaughey.

Quartier no 4: M. Roger Martin (élu) (x).

Quartier no 5: M. Ernest Graveline, M. Lionel Paquette (x).

Quartier no 6: M. André Bergeron, M. Paul Fisette (x).

Mercier

Mairie: Dr J.-Roger Tougas (élu) (x).

Quartier no 1: M. Robert Dubuc (élu).

Quartier no 2: M. Fernand Galarneau, M. Maurice Martel.

Quartier no 3: M. Bernard Provost (élu).

Quartier no 4: M. Léopold Daigneault (x), M. Maurice Gendron.

Quartier no 5: M. André Primeau, M. Germain Vallée.

Quartier no 6: M. Michel Lussier (élu).

Delson

Mairie: M. Georges Gagné (x), M. Jacques Guillemette.

Quartier Nord: siège no 1: M. Yves Gagnon, M. Michel Lussier; Siège no 2: M. Lionel Dulude (x), M. René Tremblay; Siège no 3: M. Conrad Renaud (x), Mme Jeanine-B. Plante.

Quartier Sud: siège no 1: M. Jean Dubuc, M. Jean-Maurice Usereau; Siège no 2: M. Gilles Courchesne (x), M. Maurice Beauregard; Siège no 3: M. Gaétan Boardman, M. Julien Chainey, M. Gilles Lapalme (x).

Otterburn Park

Mairie: Michel Breton, Raymond Sangollo. Siège no. 1 Jean-Pierre Gainery (x), Marc Tremblay. Siège no. 2 Michel Bolduc (élu). Siège no. 3 Barbara Green (élue). Siège no. 4 Gordon Blackie (élu) (x). Siège no. 5 Rolland Pichette, Thomas Reddy. Siège no. 6 Fernand Lafleur (élu) (x).

Saint-Basile-le-Grand

Mairie: Rolland Leblanc (élu) (x). Siège no. 1 Gérard Martineau (élu) (x). Siège no. 2 Claude Bégin, Joseph Cernak. Siège no. 3 Jean Carrière (élu). Siège no. 4 Denis Gagnon (élu) (x). Siège no. 5 Théodule Boulanger (élu). Siège no. 6 Guy Dumoulin (élu).

Paroisse Saint-Charles-sur-Richelieu

Mairie: Bertrand Poulin, Pierre Mongeau. Siège no. 3 André Hébert (x) Gaston Raymond. Siège no. 4 Pierre Roussel, Marcel Levasseur, Joseph Bousquet. Siège no. 6 Gilles Tétreault, Claude Parent, Claude Claude Lefebvre.

Village de Saint-Charles-sur-Richelieu

Mairie: Paul Bousquet (élu) (x). Siège no. 1 Toussaint Bousquet (élu) (x). Siège no. 3 Noël Rémy (élu) (x). Siège no. 3 Omer Boucher (élu).

Village de Saint-Denis

Mairie: Marien Deslauriers, Jean-Baptiste Loiseau. Siège no. 4 Gérard Geoffrion, Suzanne Cloutier-Tellier. Siège no. 5 Jean-Claude Lebeuf, Rosaire St-Germain. Siège no. 6 Sylvio Lachambre (x), Rose-Hélène Poirier

Verchères

Mairie: Jean-Marie Moreau (élu) (x). Siège no. 1 Robert Pelchat (élu) (x). Siège no. 4 Raoul Trudeau (élu) (x).

Richelieu

Mairie: Pierre Lareau (x), J.-André Gaudreau. Siège no. 1 Omer Goujon (x), Antonin Lalonde. Siège no. 2 Bertrand Martel (x), Philippe Leblanc. Siège no. 3 Charles Phillips (élu) (x). Siège no. 4 Georges Lareau (x), André Cayer. Siège no. 5 Jean-Paul Thériault (x), Paul Bélanger. Siège no. 6 Gilles Auclair (x), Jean Normandin

Marieville

Mairie: Paul-Yvon Hamel (élu) (x).

Quartier no 1; siège no 1: Jacques Véronneau (élu); siège no 2: Marcel Patenaude (élu).

Quartier no 2; siège no 1: Armand Gladu (élu) (x); siège no 2: Marcel Racicot (élu) (x).

Quartier no 3; siège no 1: Gérard Beaulé (élu) (x); siège no 2: Pierre Lapointe, Normand Martel.

Granby

Mairie: Paul-O. Trépanier (élu) (x).

Quartier no 1: Louis Cabana (x), Jean Young.

Quartier no 2: Philippe Kennes, Jean Leclerc, Bernard Trudel (x).

Quartier no 3: Yolande Comeau (x), Jean-Pierre Pariseau.

Quartier no 4: Bernard Beaudry (élu) (x).

Quartier no 5: Gilles Durand, Alain Guay (x).

Quartier no 6: Claude Duhamel, Claude Robidoux (x).

Quartier no 7: Charles-A. Bédard, Jean-Roch Ginse, Richard Goulet.

Quartier no 8: Claude Boisvert, Gilles Cadorette (x).

RÉGION DE QUÉBEC

Lévis

Mairie: Vincent Chagnon (x)

Quartier Déziel, siège no 1: André Bélanger, Jean-Marc Pelletier; siège no 2: Maurice Ampleman (x), Antonio Lambert, Raoul Aubut.

Quartier Notre-Dame, siège no 1: Denis Lemieux (x), Hugues Labrecque; siège no 2: Louis-Philippe Lainé (x).

Quartier Desjardins, siège no 1: Marcel Lacroix (x); siège no 2: Florent Gauthier, Clément L'Hébreux.

Loretteville

Mairie: Jean-Marie Beaulieu, Jean-Roger Durand (x)

Quartier no 1: Guy Berry, Albert Lahaye, Jean-Jacques Rousseau.

Quartier no 2: Jacques Dion, Louis Tardivel, Gaston Vézina.

Quartier no 3: Raymond Renaud (x).

Quartier no 4: Robert Pelletier, Lucie Pleau, Michel Martel.

Quartier no 5: Charles-Eugène Cliche (x), Paul Lafrance.

Quartier no 6: Fernand Paquette, Yvan Poliquin (x).

Ste-Anne-de-Beaupré

Mairie: Jean Boisvert (x), Raymond Delisle.

Quartier no 1: Gilbert Blouin, Clément St-Hilaire (x).

Quartier no 2: Victor Bouchard, Maurice Paré.

Quartier no 3: Gilles Goulet (x), Pierre Racine.

Quartier no 4: Mathieu Morin, José Simard (x)

Quartier no 5: Bertrand Fournier (x), Joseph Morel.

Quartier no 6: Émilien Nicol (x), Jean-Robert Rioux.

St-Etienne-de-Lauzon

Mairie: Georges-Emile Huot (x), Fernand Laberge.

Sièges: no 1: Denis Dumont, no 2: Benoit Bouthier, no 5: Jean-Guy Béland;

St-Ferréol-les-Neiges

Mairie: Roger Fortin Jr, Antoine Lagacé (x) (conseiller sortant), Robert Paquet;

Sièges: no 1: Jean-Guy Huot, Georges-Aimé Michel; no 5: René Côté, Lionel Labrecque;

St-David

Mairie: André Carrier.

Quartiers: no 1: siège no 1: Gilles Douville (x); no 2: Alphonse Ouellet (x), Louis-Philippe Montambault; no 2: siège no 1: Marcel Hallé (x); no 2: Doris Gaumont (x); no 3: siège no 1: Alexandre Faber (x), Julien Dion; no 5: siège no 2: Denis Perreault; Martin Landry;

St-Léonard-de-Portneuf

Mairie: André Girard (s).

Sièges: no 1:Jean-Guy Denis (x); no 2: Bruno-A. Cantin (x); no 3: Marcel Jobin (x);

Montmagny

Mairie: Cajetan Gauthier (s).

Quartiers: no 1: Claude Beaudet; no 2: Lucien Bossé (x), François Gosselin; no 3: Jean Laberge (x); no 4: Roland Simoneau (x), Gabrielle-R. Deneault; no 5: Jeanne-L. Boulanger (x), Rodrigue Goubout; no 6: Paul Simoneau, Marcellin Guillemette (x), Adrien Dionne;

GASPESIE

Matane:

Mairie: Roger Dion

Quartiers: no 1: Noël Blouin, Réal Pelletier (x); no 2: Gérard-G. Belleville, Camille Nazaire, Henri Souci; no 3: Yvon Bernard, Raymond Meunier, Noël Plourde (x); no 4: Victor Bernier (x), Maurice Boulanger; no 5: Régis Dionne; no 6: Gaby Desjardins (Mme), Donald Lévesque (x).

Paspébiac:

Mairie: Cyrille Aspirot, André Huard (X).

Sièges: no 1: Maurice Duguay (x), Pat Grenier; no 2: Lévis Loiselle (x); no 3: Camille Grenier (x).

Ste-Anne-des-Monts:

Mairie: Henri-J. Roy (x), Charles-Eugène Marin.

Siège: no 1: Georges-Aimé Fournier, Gilles Lepage; no 2: Louis-Philippe Chénard (x), André Lepage; no 3: Hubert Lepage (x), Raymonde Levesque; no 4: Raymond Barriault (x), Mario-Paul-L. Turcotte, Olivette-L. Vallée; no 5: Alcide Chrétien (x), Michel St-Laurent, Egide-A. Trépanier; no 6: Charles-Auguste Pelletier (x), Denis Lafontaine, Jean-Marie Trépanier.

COTE NORD

Sept-Iles

Mairie: Roch Banville, Jean-Marc Dion (x).

Quartiers: no 1: Jean-Guy Blouin, André Laurin, Jean-Paul Légaré (x), Ghislain Miousse; no 2: Douglas Violette, Aylmer Whittom (x); no 3: Bernard Doiron, Marcel Lalonde, Gilles Pelletier, Claude St-Pierre (x); no 4: Charles-Henri Desrosiers, Ghislain Fournier (x), Raymond Ringuet, Georges Whittom; no 5: Arthur Levesque (x), Roger Porlier, Jean-Claude Roy; no 6: Alban Blanchard (x), Larry Dorion, Gérald Robichaud, Armand Roy, Claudette Villeneuve.

BEAUCE

Beauceville:

Mairie: Florent Quirion, Jean-Guy Bolduc, Léo Gosselin.

Quartiers: no 1: Georges-Henri Roy (x) no 2: Jean-Marc Poulin, no 3: Berthold Mathieu, Rita Poulin-Martel, no 4: Mrcel Veilleur (a), no 5: Jean-Baptiste Fortin, Michel Roy, no 6: Normand Poulin.

Pour soutenir leurs revendications salariales

Cinq omnipraticiens de Cap-aux-Meules menacent de démissionner dès demain

par Marie Laurier

Cinq médecins omnipraticiens du Centre de santé l'Archipel, aux Iles-de-la-Madeleine, menacent de démissionner demain, le 1er novembre, s'ils n'obtiennent pas de meilleures conditions financières de travail.

Dans une lettre datée du 14 octobre au président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr Gérard Hamel, et dont copie a été envoyée au DEVOIR, les cinq signataires du texte se plaignent d'un important manque à gagner. Ils expriment des reproches envers la fédération, "seul agent négociateur" et sa lenteur à apporter les amendements qui s'imposent au bénéfice des médecins qui travaillent dans une région aussi éloignée et coûteuse que celle des Iles-de-la-Madeleine. Ces généralistes touchaient jusqu'au 1er novembre 1976, date de la signature de la convention collective FMOQ-MAS, le tarif versé à leurs confrères exerçant en cabinet privé.

Les omnipraticiens pratiquant dans les établissements gouvernementaux sont assujettis à une tarification fixe, moindre que celle des médecins des cliniques privées qui doivent défrayer les coûts de location et les dépenses encourues par ce système.

Le Centre de santé de l'Archipel, situé à Cap-aux-Meules, est un établissement multi-vocationnel du réseau public puisqu'il regroupe un centre hospitalier, un centre d'accueil et un CLSC.

"Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de pratiquer ici, soutient le Dr Pierre Saillant, président du Conseil de médecins du Centre de santé. La vie aux Îles est extrêmement coûteuse et depuis le 1er novembre 1976, nous avons un écart de 33% dans notre tarification avec les médecins ayant des cabinets privés. Cet écart s'accroîtra à près de 65% d'ici le 1er novembre 1979 si nos revendications continuent d'être ignorées. De plus, cette situation n'encouragera guère les médecins à venir s'installer dans les régions éloignées".

Les signataires de la lettre précisent qu'ils n'ont réclamé aucune prime de déménagement ni de frais spéciaux pour s'installer aux Iles, comptant sur le différentiel consenti préalablement au 1er novembre 1976 toujours, pour vivre convenablement. Devant le retrait de ces honoraires qu'ils jugeaient suffisants, eu égard au coût de la vie qui est là-bas, 30% plus élevé qu'ailleurs au Québec, les médecins disent: "Nous ne sommes pas aux Iles pour faire du bénévolat!"

Les correspondants ne s'en prennent ni au gouvernement ni à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qu'ils disent en accord avec leurs revendications, mais à la FMOQ dont "nous ne pouvons nous désaffilier et qui est devenue notre seul agent négociateur". Ils rappellent au Dr Hamel: "Pour des questions de principes, vous acceptez de sacrifier un de vos devoirs: une juste répartition des médecins dans les régions éloignées".

C'est donc avec "regret" que les omnipraticiens du Centre de santé de l'Archipel vont remettre leur démission "effective le 1er novembre". À moins que d'ici ce temps, ils aient l'assurance d'obtenir ce qu'ils demandent, car ils font remarquer dans leur lettre qu'ils ont accepté de venir travailler dans les Îles de leur plein gré, qu'ils s'y plaisent et qu'ils ont déjà "intégré les autres désavantages dans leur vie".

Pour le Dr Gérard Hamel, cette contestation est "une tempête dans un verre d'eau". Joint au téléphone vendredi après-midi au moment où il s'apprêtait à répondre à la lettre qu'il avait reçue la veille, le président de la FMOQ a tenu tout de suite à rassurer la population des Iles-de-la-Madeleine en ces termes: "Il y aura sûrement des médecins aux Îles mardi prochain" (demain). Il n'a toutefois pas voulu préciser davantage sur cette promesse.

Le Dr Hamel juge toutefois "prématurée et excessive" la démarche des médecins des îles, et allègue qu'elle est une "surprise" pour lui et ses collègues de l'exécutif. Il fait remarquer que les négociations sur certains amendements touchant la convention collective ne sont pas rompues, bien au contraire, qu'elles se poursuivent activement.

"Notre objectif, dit-il, est de négocier les meilleures conditions de travail pour tous les médecins, conditions appropriées à leur situation, notamment celle qui concerne les médecins travaillant dans les régions éloignées". Ce dossier touche également les omnipraticiens pratiquant à Fort-Chimo, Fort-George et Blanc-Sablon.

Pour le Dr Hamel, ce dossier n'est pas le seul qui doit être amené à la table de négociation et qu'il y a eu une rencontre récente de la FMOQ-MAS le 13 octobre dernier. Si ces négociations n'ont pas été aussi rapides que les parties l'auraient souhaité, ajoute-t-il, cela est dû au changement de gouvernement et par conséquent des négociateurs.

Enfin, le président de la FMOQ réfute énergiquement les allégations de ses correspondants, selon qui il voudrait encourager la création des cliniques privées, au détriment de l'engagement des généralistes dans les établissements du réseau public. "Cela est complètement faux", commente-t-il.

Le mouvement Desjardins s'engage dans cinq secteurs de l'économie

par Marie-Agnès Thellier

Les coopérateurs des caisses populaires de la région de Montréal s'attendent à voir le mouvement Desjardins s'impliquer plus profondément dans le développement coopératif du Québec.

Tirant pour la presse les conclusions de l'un des trois congrès de l'Union régionale de Montréal, le président, M. Guy Bernier, a annoncé une politique moins conservatrice des caisses locales et des implications réfléchies de l'Union régionale, vis-à-vis des coopératives. Pendant tout le week-end à l'hôtel Méridien plus de 500 délégués des villes de Montréal et de Laval ont étudié sérieusement en ateliers les formes d'aides que pourrait apporter le mouvement Desjardins à cinq secteurs économiques québécois: la consommation alimentaire, l'habitation, la transformation industrielle, l'agriculture et les forêts.

Chacune des caisses populaires affiliées avait délégué quatre personnes membres du conseil d'administration pour ce congrès préparatoire au congrès provincial de mai 1978. Les préoccupations des régions varient et si les caisses populaires de Gaspésie s'intéressent à la pêche, les caisses montréalaises se préoccupent surtout d'habitation et de consommation.

Ce sont justement dans ces secteurs que l'Union régionale interviendra dans les mois prochains, soit seule, soit en intercoopération avec des caisses locales. Le quatrième Cooprix, celui de la Rive sud, recevra une aide financière qui pourrait aller jusqu'à $3 millions. L'Union régionale cherche à inventer de nouvelles formes de financement afin d'être le plus efficace possible. Elle se refuse à participer au capital-actions de la coopérative. Dans le cas du Cooprix Rive sud, une corporation sans but lucratif deviendra propriétaire des terrains et des bâtisses qu'elle louera aux membres du Cooprix et leur transférera à la fin du paiement. Expérimentée sur la Rive sud, cette formule pourra, selon M. Bernier, être utilisée pour créer d'autres coopératives.

Voir page 6: Mouvement

aujourd'hui

À l'hôtel Méridien, symposium sur les maladies transmises par voie sexuelle.

●

À 12 h, à l'hôtel Windsor, le Cercle canadien accueille M. Walter Gordon, qui prononcera une conférence sur l'avenir du Canada et du Québec.

●

À 19 h 30, au Pavillon Lallemand, 5625, ave. Decelles, première conférence de la série "Réflexions" par le r.p. Placide Gaboury, intitulée "La vie de l'esprit".

●

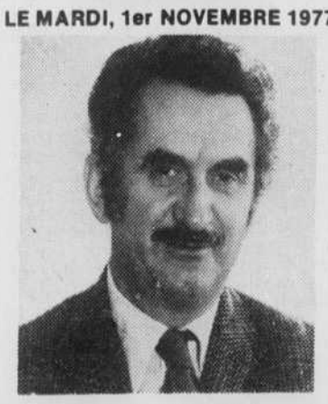
À 20 h, au Centre canadien d'oecuménisme, 2065 ouest, rue Sherbrooke, conférence de soeur Gertrude McLaughlin sur la Bible, intitulée "Pourquoi tant de lettres?".

●

À 20 h, au Jardin botanique, M. Jules Brunel, collaborateur du r.f. Marie-Victorin, parlera de ses souvenirs et de ses relations avec le fondateur du Jardin.

●

Clinique de la Croix-Rouge: à **Montréal,** au Cégep Bois-de-Boulogne, pavillon Ignace-Bourget, de 10 h à 16 h; à **Rivières-des-Prairies,** au 8290 est, boul. Gouin, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h.

La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
LE MARDI, 1er NOVEMBRE 1977

M. JEAN-LUC PÉPIN
Co-président du Groupe de travail sur l'unité canadienne
Titre: **Réflexions sur le Canada**
Une période de questions suivra la conférence
Hôtel Sheraton Mont-Royal 12h30
Le public est admis
Billets à l'entrée **$8**
Renseignements: **866-2861**

CUISINE DES FÊTES
PAR
henri bernard
chef cuisinier
5 leçons
AMUSE-GUEULES
FRUITS DE MER
REPAS DE NOËL
RÉVEILLON
BUFFET
en démonstration avec livrets de recettes et repas.
Chaque leçon peut se prendre séparément, une par semaine, les lundi, mardi, mercredi ou jeudi
débutant le 14 novembre.
PROSPECTUS
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
permis d'enseignement de culture personnelle
2015 de la montagne # 610 montreal

Le Relais CHEVROLET LTÉE
DIVISION LOCATION
Claude Desjardins
276-2541
roulez à bon compte dans une voiture de location du Relais Chevrolet
MONTE CARLO $165.00
IMPALA $160.00
MALIBU $152.00
CAMARO $155.00
NOVA $145.00
(Taux basés sur 36 mois - Location nette)

éditorial

Transmettre la foi aujourd'hui

Le Synode des évêques qui vient de se réunir à Rome pour la quatrième fois depuis sa création par Paul VI en 1967 s'est penché cette année sur l'un des thèmes à la fois les plus actuels et les plus redoutables qui soient: comment transmettre la foi dans le monde d'aujourd'hui?

Il fut un temps où la réponse à cette question ne soulevait aucune difficulté spéciale dans les pays travaillés par le christianisme. La foi se transmettait d'abord au sein de la famille où, à défaut de doctrine élaborée, on s'efforçait de vivre au rythme de l'Église et en accord avec la morale qui découle logiquement de la foi. En prolongement de la famille, il y avait en outre la paroisse, l'école, les institutions sociales et charitables, les associations diverses, généralement imprégnées de l'esprit chrétien. Le tout était couronné par une forte organisation hiérarchique qui assurait l'unité et la cohésion de l'entreprise de diffusion de la foi à la grandeur de la planète connue. Le filet était pour ainsi dire serré. Quelques-uns y échappaient; la plupart s'y retrouvaient cependant. Ainsi a-t-on pu parler non seulement d'individus chrétiens mais aussi de peuples chrétiens. Les peuples étaient chrétiens parce qu'ils comptaient des membres individuels qui adhéraient à la foi; en retour, l'adhésion des personnes à la foi était facilitée par leur appartenance à un peuple qui était déjà chrétien.

Or, depuis le dernier conflit mondial, un mouvement d'éclatement des valeurs traditionnelles qui se manifestait déjà avant la guerre a tendu à se généraliser. A la faveur de mutations politiques, sociales et culturelles d'une intensité inusitée, nombre d'institutions traditionnelles qu'on croyait immuables ont éclaté un peu partout. Au nombre de celles-ci, les institutions qui servaient à la transmission de la foi ont été parmi les plus durement touchées. D'où la grande insécurité dans laquelle se trouvent aujourd'hui les personnes chargées par héritage, conviction ou mandat de la communication de la foi à leurs contemporains.

•

Dans une lettre qu'elle adressait récemment à ce journal, une mère de famille s'étonnait de ce qu'ayant procuré à ses enfants une éducation religieuse qu'elle juge irréprochable, elle doive aujourd'hui se résigner à ce qu'aucun d'entre eux ne se montre intéressé à suivre les traces spirituelles de leurs parents.

Cette personne n'est pas seule. Des milliers d'autres ont dû se poser la même question ces dernières années. Sans connaître les circonstances précises dans lesquelles a surgi le problème qu'elle évoque, on doit néanmoins signaler qu'il était inévitable que surviennent en grand nombre des situations comme celle qu'elle décrit. Dès le siècle dernier, le grand spirituel anglais John Henry Newman formulait à ce sujet des observations qui, à la lumière de notre expérience récente, revêtent un caractère prophétique.

L'époque et le pays où vécut Newman étaient marqués tout aussi fortement qu'un certain Québec encore récent par l'intense imprégnation religieuse dont il était question plus haut. Or, déjà, au milieu du siècle dernier, Newman discernait dans ce paysage fortement religieux des signes nombreux d'indifférence intérieure, voire d'hypocrisie pure et simple. Et il ajoutait qu'il préférerait sans hésiter vivre dans une société où l'on serait moins unanime extérieurement mais plus vrai.

Depuis quelques années, nous sommes plongés dans une mutation comme celle qu'envisageait Newman. Mais le passage d'un âge à l'autre se révèle plus long et plus pénible que Newman lui-même ne le prévoyait sans doute. Entre les périodes d'unanimité et les périodes plus propices à l'affirmation des valeurs personnelles de chacun, il semble en effet qu'il faille traverser une période d'épais brouillard où, pendant un temps plus ou moins long, tout devient en quelque sorte indistinct et indéfini. Chez ceux qui avaient la foi, il arrive que les meilleurs défaillent. Chez ceux qui n'étaient pas censés l'avoir, il survient des conversions étonnantes. Innombrables sont en retour ceux qui refusent ou se sentent incapables de se définir spirituellement et à côté de qui on peut vivre des années sans parvenir à savoir qui ils sont.

Ce qu'il importe peut-être de discerner avant tout, c'est que les apparences ne disent en ces matières qu'une partie de l'histoire. Celui qui pense avoir la foi ne doit pas se soucier d'abord de savoir s'il a réussi à la transmettre aux siens mais se demander surtout s'il la possède vraiment et s'il en témoigne fidèlement, laissant à un autre le soin de féconder ce que Pierre ou Paul a pu arroser. Ne serait-ce pas là la première conclusion que l'on peut dégager de toute discussion sur la communication de la foi? Que ceux qui veulent collaborer à cette entreprise surhumaine s'emploient d'abord à le faire suivant les normes les plus élevées, à tout point de vue. Que, devant les résultats, ils fassent surtout confiance à une force autre que la leur et pratiquent le détachement et l'humilité.

•

Pour communiquer la foi aujourd'hui, il serait toutefois vain de s'en remettre entièrement à une puissance invisible qui disposerait des efforts humains suivant son plaisir capricieux et ferait volontiers pousser des choux là où l'on aurait planté des carottes. Toute l'histoire du christianisme témoigne au contraire que la transmission de la foi, loin de se faire dans le vide, se fait à travers l'engagement des chrétiens dans des tâches où rien ne les distingue a priori des autres hommes et par le truchement de valeurs culturelles que les croyants partagent en commun avec leurs concitoyens, à chaque époque et dans chaque pays. Il faut certes distinguer la religion de la politique: toute confusion entre les deux plans est ruineuse pour l'un et l'autre. Mais la croissance spirituelle de l'humanité ne saurait être divorcée pour autant de sa croissance au plan de la justice, de la culture, du développement économique et social, des valeurs de liberté.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que le Synode romain ait attaché une importance spéciale à des thèmes qui revêtent aujourd'hui une importance capitale, soit l'insertion du témoignage chrétien dans les valeurs de culture contemporaines, la défense des droits humains, et même la difficile mais inévitable rencontre du christianisme avec le marxisme. À cet égard, l'une des interventions les plus percutantes au Synode aura été celle d'un évêque canadien, Mgr Bernard Hubert, évêque coadjuteur de Saint-Jean de Québec.

Avant d'accéder à l'épiscopat, Mgr Hubert fut professeur de Chimie. Cela se voit dans sa façon d'aborder la réalité du monde moderne. Au lieu d'y voir d'abord quelque chose d'effrayant, il cherche spontanément à l'analyser et à le comprendre. Or, son analyse l'amène à mettre en question encore plus la manière dont les chrétiens perçoivent le monde actuel que la façon dont celui-ci réagit au témoignage chrétien. "Oeuvre d'Eglise, explique Mgr Hubert, la catéchèse participe à la vocation missionnaire de l'Épouse du Christ. C'est l'Église, non le monde, qui est envoyée en mission. Aussi il ne faut pas compter que le monde se portera de lui-même vers une Église qui n'aurait qu'à l'attendre et vers une catéchèse qui n'aurait pas à bouger. L'Église se doit d'autant plus de se tourner vers le monde que l'homme change profondément sous nos yeux..."

Dans la perspective de cette attitude positive envers le monde actuel, Mgr Hubert voit tout naturellement se dégager les traits du croyant de demain. Celui-ci, "que nous voyons déjà naître sous nos yeux", se caractérisera d'abord par son adhésion libre à Jésus, par la jonction dont il témoignera dans son expérience personnelle entre les valeurs d'autonomie et l'accueil de la grâce, par son insertion dans des communautés spirituelles à taille humaine et enfin son engagement dans "la construction d'un ordre social plus soucieux de justice et de liberté".

Ces notes de l'évêque coadjuteur de Saint-Jean font surtout appel à la dimension pédagogique de la formation et de la transmission de la foi. Ne conviendrait-il pas d'ajouter que la foi ne saurait s'improviser ni croître au hasard de vagues entreprises de butinage intellectuel, mais qu'il faut au contraire viser à lui donner un contenu intellectuel au moins aussi exigeant que le stade de développement vers lequel chacun tend dans les autres domaines du savoir?

•

Les croyants ont besoin aujourd'hui d'approfondir leur foi avec plus de précision et de rigueur que n'en exigeait naguère la foi simple du charbonnier. Il faut à cet égard dépasser un vitalisme facile qui a parfois trop imprégné les efforts récents de la catéchèse auprès des jeunes et faire une place plus grande à une nourriture intellectuelle authentique.

Aussi importante est cependant la qualité pédagogique de la démarche qui doit porter les croyants vers le monde actuel. Il ne leur servirait à rien de crier à celui-ci leur foi dans le langage d'hier. Ils doivent d'abord redécouvrir cette foi pour eux-mêmes à travers le langage et les valeurs de leur temps et de leur milieu. Ils trouveront ensuite les mots et les attitudes voulus pour en témoigner d'une manière qui rejoigne les attentes spirituelles toujours vives de leurs contemporains.

Claude RYAN

bloc-notes

L'"eurocommunisme" tout en nuances

La Trilatérale a récupéré Henry Kissinger qui, sur la dernière liste des membres, voit son nom marqué de l'astérisque réservé au Comité exécutif. Mais est-ce Kissinger qui est allé à la Trilatérale ou est-ce la Trilatérale qui est allée à Kissinger?

A sa sortie de l'Élysée, mercredi dernier, et en réponse à une question, l'ancien secrétaire d'État a dit, selon l'Associated Press: "Le président Carter n'a pas été élu pour appliquer ma politique". Pourtant, le président Carter, trilatéraliste, avec l'aide de M. Brzezinski, ancien directeur de la Commission trilatérale, poursuit une politique conforme à la stratégie trilatéraliste. M. Kissinger, membre du Comité exécutif de la Trilatérale, continue-t-il de s'en différencier? Ou, dans sa réponse, faisait-il plutôt référence à cette politique précise du pas-à-pas spécifiquement proche-orientale dont Washington s'est nettement écarté? Auquel cas, la seconde partie de sa phrase est pour le moins ambiguë: ce président Carter qui n'est pas élu pour appliquer la politique kissingérienne "recherche la paix dans l'intérêt de tous". Bel hommage de M. Kissinger, mais doit-on en inférer que sa politique propre, que le président Carter n'applique pas, n'était pas, elle, dans l'intérêt de tous puisque s'en écarter va dans le sens de l'intérêt général?

S'accommoder des "nuances" de cette vedette est le problème de la Trilatérale. Mais certaines de ces nuances ont ceci d'intéressant qu'elles mettent en évidence le changement intervenu à Washington et permettent, dans le cas précis de l'"eurocommunisme", de distinguer la mauvaise approche, toute manichéenne, de la bonne. Les jours précédents ont en fait été fertiles en "matière de base": Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale (poste qui impose la discrétion à son titulaire), a lui-même fait des déclarations très explicites à cet égard, trop précieuses pour qu'on se permette de les passer sous silence. D'abord dans une interview accordée à l'"International Herald Tribune", puis le 18 octobre, lors de sa rencontre avec les membres de l'"Overseas Writers Club", M. Brzezinski a fait directement ou en réponse à des questions, le tour du globe en quatre-vingts nuances.

A titre indicatif, on retiendra que M. Kissinger, lui, vient de déclarer: "Les événements en France ont prouvé qu'il n'y a pas d'eurocommunisme". De même, à l'autre extrême, on relèvera que Teng Hsiao-ping, dans une entrevue accordée à Claude Roussel, président directeur général de l'AFP, n'a eu que mépris pour l'"eurocommunisme" et, parlant des partis communistes français, italien et espagnol, il a déclaré: "Nous ne considérons pas ces partis comme des partis marxistes-léninistes".

Ces deux valises posées, on découvre que l'éventail des perceptions du phénomène "eurocommuniste" va de la non-existence ("il n'y a pas d'eurocommunisme") au non-communisme. Ce qui signifie que pour l'un on n'est pas "eurocommuniste" mais communiste tout court, et pour l'autre, qu'on n'est pas communiste du tout.

Avec l'arrivée au pouvoir des trilatéralistes aux Etats-Unis et avec la rupture de l'Union de la gauche en France, à quelques mois des élections législatives, où se situe M. Brzezinski?

Ce qu'il importe, c'est de faire preuve de discernement face à ce phénomène, dit Brzezinski, pour qui l'"eurocommunisme" est "hautement différencié" !

Ainsi, Cunhal et le PC portugais sont encore hautement "staliniens", dit le conseiller du président Carter; Berlinguer et le PC italien sont "relativement déstalinisés mais encore hautement léninistes" ; Santiago Carrillo et le PC espagnol sont déstalinisés et "peut-être déléninisés" . Pour le cas de Georges Marchais et du PC français, l'appréciation est antérieure à ce que Kissinger appelle pudiquement "les événements en France", c'est-à-dire le point de non-retour apparemment franchi par les partenaires de la gauche unitaire. Brzezinski estime néanmoins que les Français n'ont fait que commencer leur déstalinisation; devrait-on aujourd'hui nuancer davantage et ajouter que même cette amorce de déstalinisation n'était apparemment pas irréversible!

De toute cette "différenciation" , on peut inférer donc que les Etats-Unis ne peuvent pas avoir une approche globalisante et qu'à chaque manière d'être "eurocommuniste" correspond une réaction spécifique, la gamme allant du refus à l'ouverture.

Nous n'en sommes plus, Dieu merci, aux avertissements et aux menaces dictés par le sens exacerbé des risques qu'encourrait l'Alliance atlantique en cas de participation des communistes au pouvoir en Europe occidentale. A cet égard, l'Espagne n'est pas encore membre de l'OTAN mais, de toute façon, elle est déstalinisée et "peut-être déléninisée" ; l'Italie, elle, même si son parti communiste est encore "hautement léniniste", tient la gageure de rester en équilibre grâce aux communistes mais sans eux, donc sans risque pour l'OTAN et même à son avantage puisque la ligne "léniniste" n'empêche pas le parti de M.Berlinguer d'être atlantiste à sa manière; le Portugal, lui, est hors d'atteinte apparemment et il a pu réintégrer sa place à l'OTAN; quant à la France, pays que visitera bientôt le président Carter, elle n'a aucune chance de "basculer" pour peu que le Parti communiste, le Parti socialiste et les Radicaux de gauche dépensent les grosses sommes prévues pour leurs campagnes d'information respectives dont, nécessairement, la dynamique unitaire fera les frais...

M. Brzezinski peut ainsi estimer que les relations entre les États-Unis et l'Europe de l'Ouest sont "réellement bonnes"!

Mais une fois le problème "dédramatisé", on doit se garder de conclure à une attitude moins vigilante. C'est Jimmy Carter lui-même, à la suite de la visite du chef du gouvernement français, Raymond Barre, qui déclarait: "Nous espérons que les forces démocratiques auront le dessus en Europe, nous avons foi dans la capacité des Européens de prendre leurs propres décisions et nous estimons que la force des gouvernements actuellement démocratiques constitue le meilleur facteur pour empêcher le communisme de jouer un rôle plus important".

Ce que M. Brzezinski précise de manière plus directe: "Nous ne souhaitons pas que les partis communistes viennent au pouvoir en Europe occidentale; nous avons confiance que les électeurs utiliseront le meilleur de leur jugement pour préserver leurs systèmes démocratiques; nous devons prendre le monde tel qu'il est; l'existence de partis eurocommunistes encourage un changement dans la nature du communisme"(...) Ce qui impose à Washington le souci de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de ces pays "d'une façon telle que les partis eurocommunistes apparaîtraient comme les symboles d'indépendance nationale"!

Toute la problématique change: on ne peut plus faire campagne victorieuse en dénonçant, l'accent étant mis sur la "compétitivité". La preuve à faire n'est même plus celle de l'incompétence du système démocratique en place mais bien celle de la compétence du détracteur. Le fardeau de cette preuve incombe, dans cette perspective, aux divers "eurocommunismes"!

Georges VIGNY

Les frontières de la répression

Nul ne se fait d'illusions sur la portée du débat demandé aux Nations unies par une quarantaine de pays sur la sécurité aérienne. Au mieux, une recommandation sans autre conséquence condamnera la piraterie. Même le projet de convention inscrit depuis plus d'un an à l'ordre du jour de l'Assemblée générale sur le même sujet ne saurait aboutir à aucune mesure contraignante. Après la tuerie de Munich, en 1972, les Nations unies ont créé un comité sur le terrorisme dont personne n'a plus entendu parler. Il n'y a pas et il n'y aura pas de police et de justice mondiales, parce qu'il est impossible que les cent quarante-neuf "nations unies" apprécient de la même façon ce qui est condamnable et ce qui ne l'est pas, ce qui mérite ou non les circonstances atténuantes et l'indulgence.

La communauté internationale est placée devant une contradiction. D'une part, la répression du terrorisme dépasse le cadre des nations. La rapidité des moyens de transport et de communication, le raffinement des techniques modernes, la multiplication des échanges à travers les frontières, créent un don d'ubiquité mondial.

D'autre part, ces moyens sophistiqués n'effacent pas la distinction nécessaire entre le banditisme ou le terrorisme aveugle et la lutte, inévitablement violente en dernier recours, contre des régimes tyranniques. La répression ne saurait supprimer le droit

Voir page 6: Les frontières

Le mot du silencieux

Dictionnaire du marginal *(suite)*

par ALBERT BRIE

ZÉRO — Cercle ambitieux qui fait les chiffres ronds et les imbéciles absolument plats.

•

SAGE-FEMME — Femme chargée de la délivrance d'une autre qui ne l'a pas été.

•

ÉTRANGER — Indésirable quand il s'applique à un gêneur que l'on veut extrader, et excellent quand il concerne un produit que l'on veut importer.

•

IMMIGRANT — 1) Ingénu, en provenance de l'étranger, qui s'imagine que la liberté que lui refuse son pays d'origine, lui sera offerte sur un plateau d'argent par son pays d'adoption. 2) Envahisseur pacifique, à qui le pays occupé délivre un certificat de citoyenneté, en échange d'une reddition sans condition. 3) En nos temps modernes et québécois, descendant de Viking qui, selon l'expression populaire, "vient voler nos jobs", en particulier les corvées dont personne ici ne voudrait pour un empire.

•

CIMETIÈRE — 1) Retraite fermée à perpétuité. 2) Le seul coin du monde où il n'est pas utopique de réaliser un retour à la terre.

•

NOVEMBRE — Mois où il est recommandé aux chrétiens de perdre un visage d'enterrement pour la plus grande réjouissance des morts.

•

BON — Dévot de la secte des Pnilanthropocentristes. L'adhérent se prévaut, en toute tranquilité de conscience, du privilège d'appeler "bien" le mal qu'il fait.

•

MÉCHANT — Fiction monstrueuse qui hante la cervelle délirante du bon . Elle justifie celui-ci de donner libre cours, sous le couvert du droit et de la justice, à la cruauté de son ressentiment, en infligeant au méchant un châtiment exemplaire, spectacle que le public bon et raffiné goûte avec une pieuse volupté.

•

SOCIABILITÉ — Inclination qui pousse une personne à aimer son prochain pour elle-même.

•

SILENCIEUX — Dispositif de prévention pour arrêter le bruit et le mettre en tôle.

•

MOZART — Épithète servant à stigmatiser un enfant dangereusement intelligent et d'une précocité excessive. L'expression "c'est un petit Mozart" a pris peu à peu une extension de sens. On l'applique aussi bien au jeune prodige des barres parallèles qu'au violoniste virtuose en culottes courtes. Cependant, il semble que l'humanité n'ait plus à craindre la résurgence du Mozart original. A ce propos, la psychologie moderne a mis au point une technique d'apprentissage puéricole, permettant à l'éducateur de détecter le phénomène dès son âge le plus tendre et de le ramener, avec Douceur et Fermeté — ces deux petites soeurs de la prévoyance — dans le droit chemin de la saine normalité.

•

RÉVOLUTIONNAIRE — Rêveur agité qui nourrit l'illusion d'empêcher la faim du monde.

ADJOINT — 1) Prolongement bicéphale et ambigu de la personne d'un directeur. Ses fonctions organiques consistent soit à lui souffler les réponses, soit à lui souffler sa place. 2) Pion d'antichambre à l'usage d'un président, et dont l'efficacité repose sur la largeur de son dos. Cette conformation en fait un merveilleux paravent, derrière lequel le président peut s'adonner à ses occupations majeures: faire la sieste, "réceptionner" d'autres présidents ou aller à la chasse. 3) Quand il est au service d'un grand homme, l'adjoint se nomme l'assistant. Il est alors la galerie du chef, le bouclier du chef, le toutou du chef, le tapis du chef, en un mot la salade du chef.

•

QUATUOR À CORDES — Morceau d'accompagnement pour l'exécution de quatre pendus.

•

CURE D'AMAIGRISSEMENT — Hommage aux chaires disparues.

lettres au DEVOIR

La manipulation des sondages

Un sondage peut ne pas avoir été fait selon les règles de l'art (ex.: Southam Press); cela, beaucoup de spécialistes se sont chargés d'en parler ces derniers temps.

Mais il y a aussi la manipulation des résultats sur laquelle on devrait se pencher. Le commanditaire d'un sondage a toujours des intérêts. Et trop souvent, la presse se fait complice de ces intérêts et de cette manipulation. Par exemple, en ne transmettant que les conclusions que le commanditaire a bien voulu retenir. Ou en ne situant pas un sondage dans son contexte. Ou en n'analysant pas assez profondément sa méthodologie. Ou en ne fournissant pas toutes les données. De bien d'autres façons aussi, mais retenons ces dernières puisqu'elles s'appliquent au récent sondage C.R.O.P. sur les syndicats. Sondage, rappelons-le, commandité par le Conseil du Patronat.

La lecture des deux seuls quotidiens francophones (dont LE DEVOIR) l'ayant publié confirme un manque évident de sens critique.

Nous sommes dans une société qui évolue drôlement vite d'une part, mais aussi qui passe par toutes sortes de crises. Révéler ce qu'une minorité a pensé à l'occasion d'un sondage peut être aussi significatif que ce que la majorité a exprimé. On n'a qu'à se rappeler ce que certain "particule" d'il y a encore cinq ans est devenu. Enfin, il est certain que l'opinion d'une bonne partie de la masse est influencée beaucoup plus par des événements récents, et une interprétation publique souvent fausse ou exagérée de ces événements, que par une conscience politique cohérente, qu'elle soit de gauche ou de droite. Ainsi, la question "à qui profitent les grèves" aurait obtenu une tout autre répartition dans les réponses, juste après la grève de la United Aircraft. Donc, pour qu'un sondage soit significatif, toutes les données doivent être fournies.

Pour la première et probablement dernière fois de ma vie, j'ai été rejoint par un sondage. Celui dont nous parlons. Je considère que les grèves sont souvent le seul recours des travailleurs. Mais, la plupart du temps, elles ont été prévues et planifiées par les employeurs. On a rarement vu un employeur endetté au lendemain d'une grève, et bien souvent il en a profité pour écouler ses surplus. Lorsque l'enjeu est la santé ou d'autres conditions de travail, l'employeur y gagne plus que ce que le travailleur peut arracher de miettes (ex. l'amiantose). Minoritaire peut-être, mais je n'ai pas retrouvé mon vote dans la publication du sondage.

LE DEVOIR a préféré faire écho à une plainte du Conseil du Patronat sur les briseurs de grève; alors qu'aucune question n'a été posée sur le sujet.

Pierre CARRIER

St-Jude, 19 octobre 1977

Nous devrons continuer de vivre ensemble

Nous devrons bientôt tous prendre une décision pour le moins importante sur notre avenir. Tout le monde cherche la même chose au fond: le régime politique qui favorisera l'épanouissement individuel et collectif des Québécois. Les propositions diffèrent sur ce point, bien qu'elles se rejoignent sur un aspect: il nous faudra vivre ensemble, peu importe le choix. Peu de gens semblent s'en soucier et il est malheureux que notre communauté devienne aussi polarisée: les récents événements du congrès de l'union des municipalités en sont un exemple frappant. Je soutiens que Québec a commis une faute ici, peu importe le bien-fondé de sa cause.

Il devient chaque jour plus ardu de discuter calmement de ses idées sans que d'autres se sentent agressés comme si on leur voulait du mal. Cela m'inquiète beaucoup. On doit aussi se poser des questions quand on voit quelqu'un militer activement dans un parti politique sans avoir jamais lu un article complet dans un journal. Il est aussi troublant d'observer quantité de gens ne s'arrêter qu'aux informations qui les confirment dans les opinions qu'ils ont déjà "arrêtées". Et que dire de cette tendance répandue à défendre à tout prix toutes les positions d'un parti sans exception, simplement parce que celui-ci les propose? Tout cela devient vite horripilant pour celui qui possède une réelle formation scientifique élémentaire.

A cet égard, les médias d'information disposent d'un pouvoir immense que l'on commence à peine à soupçonner. Il semble que le devoir d'information rigoureusement professionnelle est trop souvent mis en veilleuse par des consciences plutôt élastiques. On n'a qu'à comparer les titres des journaux, l'importance accordée à telle ou telle nouvelle à la télévision et à la radio et surtout certaines campagnes d'opinions et certains sondages soi-disant scientifiques pour constater à quel point la vérité, quand elle existe, est malmenée dans ce qui devient souvent une orgie de défoulement émotif sous un couvert d'information impartiale. Mais l'honnêteté intellectuelle reçoit ses plus durs coups de la part des politiciens eux-mêmes, ceux-là qui devraient donner l'exemple. Comment peut-on élever le niveau de la discussion quand le ministre fédéral des finances, celui qui administre l'argent qu'on doit encore verser à Ottawa, nous sert quotidiennement des énormités absolument impardonnables et, qui plus est, va les répandre à l'étranger. L'attitude de Jean Chrétien est d'ailleurs assez typique de celle des ministres fédéraux depuis un an. On persiste, à Ottawa, à parler de "séparatisme", de "repli sur soi", "d'isolement", etc., alors que même des citoyens moins bien informés savent fort bien que tel n'est pas la solution proposée par le gouvernement du Québec et le parti québécois: il s'agit bel et bien d'un nouveau contrat avec le Canada qu'on nous propose. Ceux qui tendent à faire croire le contraire sont carrément malhonnêtes. Non content de cela, M. Chrétien s'est permis une comparaison de fort mauvais goût entre le Québec et le Nouveau-Brunswick, réussissant du coup à se faire autant "d'amis". Se surpassant toujours, il nous prédit des malheurs d'apocalypse et nous menace des pires calamités avec une joie à peine dissimulée si on devait bientôt décider ce qui est bon ou non pour nous. Touchant finalement le fond du fond et, se trouvant à court d'arguments sérieux, il y est allé d'une attaque personnelle envers notre propre ministre des finances, M. Jacques Parizeau, ce qui est absolument méprisable et enfantin. Ce genre d'hommes-là sont ceux qui tentent de défendre leurs positions à coup d'arguments fallacieux, de sophismes et de raisonnements creux, voire de mensonges au premier degré.

Mais cela ne signifie pas qu'on ne doive pas protester quand on fait constamment appel à nos instincts animaux, comme la peur par exemple, au lieu de s'adresser à notre intelligence. Les résultats du 15 novembre dernier devraient pourtant faire réfléchir ceux dont la cible est la confiance en soi des Québécois. Il est malheureux que M. Trudeau, dont le cabinet s'est drôlement érodé en quelques années, doive racler les fonds de tiroir pour trouver des hommes à l'esprit aussi négatif afin de défendre ses conceptions du fédéralisme, qui n'ont pas que du mauvais. C'est pourtant ce qu'on observe: l'atmosphère est à la panique et à la violence verbale. Et comme la violence attire toujours les hommes moralement inférieurs, on retrouve actuellement à Ottawa des tapageurs qui nuisent énormément à une réflexion sereine, causant ainsi un tort immense à ceux dont ils prétendent vouloir le bien. Peut-on dialoguer calmement avec ces hommes tendus, aux visages crispés, à l'oeil méchant et au geste menaçant?

On doit coûte que coûte conserver la tête froide et l'esprit calme et indépendant face au déchaînement des instincts. René Lévesque me paraît absolument admirable sous cet aspect; indépendamment du fait qu'on acquiesce ou non à la solution souveraineté-association, ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ne peuvent qu'applaudir à la sincérité, à la dignité et au sens aigu d'honnêteté intellectuelle de notre premier ministre. Le débat y gagne d'autant en qualité du fait de cette attitude pour le moins rafraîchissante. Pour ma part, je trouve là un motif d'espoir dans l'avenir, car M. Lévesque n'est pas seul à veiller au grain, il s'en trouve de tous les côtés, y compris dans l'opposition et à Ottawa. On ne doit pas perdre de vue que nous devrons vivre tous ensemble, peu importe notre opinion sur l'avenir politique du Québec: j'ose espérer que de plus en plus d'hommes publics en sont conscients.

Jean BOUCHART d'ORVAL

St-Léonard, le 3 octobre 1977.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon

Trésorier: Bernard Laracque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $55 par année, six mois $30. A l'étranger: $60 par année, six mois $33, trois mois $21. Editions du samedi: $15 par année. Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 lignes groupées.

des idées **des événements** **des hommes**

L'absence des anglophones dans l'État québécois

Des choses que l'on peut comprendre mais qui restent anormales et déplorables

par DAVID ALLNUTT
collaboration spéciale

■ Ancien journaliste au Montreal Star et attaché de 1974 à 1976 au cabinet de trois ministres québécois, dont le premier ministre Robert Bourassa, David Allnutt, aujourd'hui directeur de l'information à Concordia University, a suivi avec un vif intérêt les deux articles que Mlle Beverley Smith a consacrés dans la Gazette à son stage de quelques mois à titre d'agent de liaison avec la communauté anglophone au sein du bureau du premier ministre René Lévesque. A la lumière de sa propre expérience, David Allnutt, dans cet article rédigé spécialement pour LE DEVOIR, relie l'échec de Mlle Smith à un phénomène plus profond, l'absence des anglophones au sein de l'appareil étatique québécois.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les commentaires de Marie Laurier dans LE DEVOIR de mercredi dernier concernant le départ de Mlle Beverly Smith du personnel politique du Premier ministre René Lévesque. Premièrement parce que les deux articles de Mlle Smith, parus dans la Gazette du week-end précédent, qui avaient provoqué les observations de Mlle Laurier, méritaient en quelque sorte l'attention du milieu francophone et deuxièmement, parce que cette question m'a rappelé les trois années que j'ai passées dans la fonction publique à Québec.

Il est inutile de rappeler que le Premier ministre s'est adressé à un certain nombre de Québécois anglophones avant de décider finalement que Mlle Smith était la personne appropriée à la tâche. La tâche n'était pas mince non plus: représenter le gouvernement du Parti québécois et ses politiques auprès de la communauté anglophone du Québec, communauté qui avait voté massivement pour le Parti libéral lors du scrutin du 15 novembre.

Certaines des personnes à qui on avait offert le poste n'étaient pas intéressées à représenter le gouvernement au pouvoir. Pour d'autres, le mandat n'était pas clair; d'autres encore n'étaient pas attirées par les traitements relativement bas que la fonction publique avait à offrir.

Une personne plutôt "marginale"

Malheureusement, Mlle Smith était du type d'anglophones qui ont choisi de faire partie du personnel politique des ministres à Québec. La plupart d'entre eux, et ils sont moins d'une demi-douzaine, ne sont pas des Québécois d'origine et sont ainsi accusés de ne pas être représentatifs de la communauté qu'ils sont supposés représenter parce que leurs racines ne sont pas dans notre province.

À cet égard, le québécois fait face à un problème unique. Pour la première fois, de mémoire récente, il n'y aucun anglophone dans le cabinet et les anglophones ne sont pas davantage représentés dans le caucus du Parti québécois.

Alors en expliquant la politique du gouvernement à la communauté anglophone, le Premier ministre ne peut pas prétendre — comme l'a fait son prédécesseur, Robert Bourassa — que le cabinet et le caucus connaissent les opinions des anglophones.

L'apport anglophone ne peut pas provenir non plus de la Fonction publique parce que la minorité anglophone du Québec est remarquable par son absence dans ce secteur-clé de notre société. Bien qu'à un moment dans l'histoire de la province, les anglophones aient été sur-représentés dans la Fonction publique par rapport à leur nombre dans la population, cela n'a pas été le cas depuis plus de dix ans maintenant.

Cette situation a eu pour effet d'accroître l'aliénation de la communauté anglophone vis-à-vis ce qui est supposé être son propre gouvernement à Québec. Cette aliénation au niveau administratif s'allie maintenant à un autre type d'aliénation au niveau politique, à la suite de l'élection du Parti québécois.

Une étude révélatrice

L'étude exhaustive sur la gestion des cadres effectuée il y a deux ans par la Commission de la Fonction publique établit le faible pourcentage des anglophones dans les niveaux supérieurs de la Fonction publique.

Un pour cent seulement des 1,800 hauts fonctionnaires (du niveau des adjoints aux cadres jusqu'au niveau des sous-ministres) en poste à l'époque disaient avoir comme l'anglais, langue maternelle. Cela veut dire qu'il y avait seulement 18 hauts fonctionnaires dont la langue maternelle était l'anglais et deux du groupe le plus élevé ont quitté leur poste depuis les élections du 15 novembre. (S.F. White, sous-ministre associé de l'Éducation et John Dinsmore, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce).

Une étude effectuée antérieurement, à la demande de la Commission Gendron sur la situation de la langue française, avait livré des résultats semblables non seulement pour les niveaux supérieurs, mais pour la plupart des niveaux de la Fonction publique et des organismes gouvernementaux.

Cette recherche démontre que la proportion de tous les groupes non francophones au sein de la Fonction publique ne dépassait guère 5 p. cent. Seul le ministère des Affaires culturelles, comptant 8 p. cent, dépassait cette proportion.

En d'autres mots, parmi les 30,000 fonctionnaires travaillant dans les 25 ministères et organismes gouvernementaux qui firent l'objet de l'étude, seulement 318 étaient des anglophones et presque 200 d'entre eux travaillaient à la Sûreté du Québec seulement. Un peu plus de 900 autres fonctionnaires représentaient d'autres groupes ethniques, presque 350 d'entre eux travaillaient dans les ministères des Affaires sociales et du Revenu.

Seulement trois des 19 ministères gouvernementaux qui répondirent au questionnaire affirmèrent compter des fonctionnaires anglophones dans leurs rangs. Les anglophones ont semblé être mieux représentés dans les organismes gouvernementaux; quatre des huit organismes ayant fait l'objet de l'étude ont en effet affirmé compter une présence anglophone.

Le chercheur avance un certain nombre d'hypothèses afin d'expliquer la raison pour laquelle les anglophones sont si mal représentés parmi les employés du gouvernement. Ces hypothèses expliquent dans une certaine mesure, je pense, le type d'aliénation que Mlle Smith a ressenti pendant ces six mois à Québec.

Il est vrai que rien n'empêche le gouvernement d'embaucher des anglophones, qu'ils soient des Québécois ou qu'ils proviennent d'une autre province. Toutefois, il n'est pas possible d'échapper à l'exigence du français comme langue de travail.

Non seulement est-il logique que le fonctionnaire soit capable de converser, de lire et d'écrire dans la langue de la majorité de ses compagnons de travail, mais une clause que l'on retrouve dans toutes les conventions de travail conclues entre le gouvernement et ses travailleurs veut que le français soit la langue de travail et qu'aucun employé ne voie ses chances d'avancement diminuées du seul fait qu'il lui est impossible de s'exprimer dans une autre langue que le français.

Bien entendu, le favoritisme est largement répandu parmi les responsables de l'embauche. A vrai dire, il est aussi présent dans la Fonction publique que dans l'industrie privée. Si vous avez étudié à McGill, vous serez enclin à embaucher quelqu'un de McGill; mais si vous êtes allé à l'École des Hautes Études Commerciales, vous serez porté à être sympathique à un candidat de cette école. Cette attitude explique pourquoi les anglophones dans le monde des affaires ont eu tendance à embaucher des anglophones, (ce qui a motivé les lois 22 et 101,) et pourquoi les Québécois francophones ont tendance à favoriser les leurs.

Le phénomène du recrutement par l'intérieur

Il y a un autre phénomène inhérent au recrutement des fonctionnaires, qui milite contre l'embauche d'anglophones. Car l'étude sur la gestion des cadres démontre que 47.5 p. cent des postes mis en concours en 1974 avaient fait l'objet d'une affectation préalable. Par conséquent, si un fonctionnaire occupe déjà un poste pour lequel un concours public est fait, il y a seulement une chance sur deux qu'une personne de l'extérieur soit choisie. La chance encore plus mince pour l'anglophone venant de l'extérieur de la Fonction publique.

L'étude démontre de plus que les fonctionnaires sont venus remplir 81.4 p. cent des postes comblés en 1974 à la suite d'un concours, même si le nombre moyen des candidats admis au concours de recrutement était constitué à parts égales de candidats de l'extérieur et de fonctionnaires.

L'étude conclut en conséquence que les résultats des concours de recrutement de 1974 démontrent que plus le processus de sélection avance, plus le rapport est favorable aux fonctionnaires. Or si pour commencer, la grande majorité des fonctionnaires en place sont de langue française, il va sans dire que les anglophones ont peu de chances d'entrer dans la fonction publique.

Je ne veux pas donner l'impression que les présentes méthodes de recrutement exercent de la discrimination envers les anglophones seulement. Etant donné que ces méthodes favorisent davantage surtout le fonctionnaire en place, cela veut dire que le francophone venant de l'extérieur est lui aussi défavorisé.

Le fait que la grande majorité des fonctionnaires se trouvent à Québec tend également à décourager l'anglophone québécois d'entrer dans la Fonction publique. La communauté anglophone de la ville de Québec a diminué au cours des années. Elle n'est plus maintenant qu'une infime fraction de ce qu'elle était, de sorte qu'aujourd'hui il n'est plus possible de vivre à Québec sans maîtriser la langue française, non seulement pour le fonctionnaire, mais aussi pour sa famille. Le choc culturel que connaît le Montréalais anglophone qui déménage à Québec avec sa famille peut être aussi traumatisant qu'enrichissant.

La politique salariale du gouvernement québécois est un autre facteur qui explique cette situation. Bien que les salaires dans le secteur public du Québec se soient grandement améliorés au cours des dernières années, ils ne se comparent toujours pas avec ceux qu'offrent Ottawa ou les Fonctions publiques de certaines provinces plus riches.

L'anglophone peut aussi trouver le secteur privé plus attirant, étant donné que là aussi les traitements sont supérieurs à ceux qu'offre la Fonction publique du Québec. Le traitement moyen du cadre du gouvernement québécois en 1975 était de $3,400 plus bas que le traitement moyen du cadre équivalent sur le marché québécois.

Le pôle principal de l'anglophone: Ottawa

Finalement, j'en viens à ce qui est peut-être l'explication la plus importante du manque d'intérêt des anglophones dans le fonctionnarisme québécois.

On a l'impression que l'anglophone québécois moyen a traditionnellement considéré Ottawa comme son gouvernement et eu tendance à négliger l'importance que le gouvernement provincial a dans sa vie quotidienne. Le gouvernement fédéral est plus ou moins anglais, du moins c'est l'impression qu'on en a. Il représente le Canada auquel nous appartenons tous; il signifie notre avenir et notre destinée.

Par ailleurs, le gouvernement québécois appartient à une autre race, celle des Canadiens français, et il représente leur avenir et leur destinée. Ainsi en est-il.

Je pense que les mesures linguistiques présentées dans les lois 22 et 101 ont amené l'anglophone québécois à prendre conscience qu'il doit transiger avec un gouvernement provincial qui est aussi le sien. L'avenir politique de notre province n'a rien à voir avec cette question. Que le Québec continue à faire partie du Canada ou non, sous une forme ou une autre, il faut que l'anglophone québécois ait le sentiment qu'il est et par conséquent qu'il doit être réellement représenté aux niveaux administratif et politique du gouvernement.

Il est peut-être utile de rappeler ici que le Centre des dirigeants des entreprises a soumis en 1973 un mémoire sur "une politique linguistique" au gouvernement Bourassa, qui préconisait entre autres l'embauchage d'anglophones au sein de la Fonction publique.

Le CDE recommandait que "le gouvernement modifie ses politiques d'embauchage de façon à faire place, à tous les niveaux de la fonction publique, à un nombre plus élevé d'anglophones aptes à apporter une contribution efficace à l'administration des affaires de la province.

"Le CDE considère comme un facteur significatif la diminution rapide de la proportion des anglophones au sein du fonctionnarisme. Ce mouvement devrait être enrayé et même renversé, afin de permettre à la population de langue anglaise de participer de plus en plus à l'évolution du Québec".

Je ne peux qu'être d'accord avec les désirs exprimés par le CDE. Depuis le temps où ce mémoire a été présenté, toutefois, rien n'a été fait pour améliorer la situation. Je ne laisse pas entendre que les anglophones font l'objet de discrimination, parce que Dieu le sait, nous, en tant que collectivité, avons exercé de la discrimination envers les Canadiens français pendant des décennies.

Ce que disait René Lévesque en 1974

René Lévesque lui-même, en 1974, alors qu'il était simple président d'un parti d'opposition, a dit à un journaliste de La Presse qu'il ne voyait guère pourquoi les anglophones bilingues n'auraient pas le droit de faire partie de la Fonction publique. Mais, ajoutait-il, "sauf pour une question de climat".

J'aimerais bien citer M. Lévesque plus longuement parce que je crois que ce qu'il disait alors est tout à fait pertinent à ma thèse.

"Depuis une douzaine d'années, poursuit-il, on vit au Québec l'affirmation croissante d'une identité non seulement culturelle mais nationale, que partagent massivement les nouvelles générations de fonctionnaires, à défaut trop souvent des politiciens.

"Étant d'ordinaire très 'Canadian First', nos concitoyens anglophones ont sans doute de la peine à se faire à une telle atmosphère. Il faut ajouter qu'on ne se fait peut-être pas mourrir pour les attirer. Ce qui n'est pas tellement injuste, si l'on pense que les vastes effectifs de la Fonction publique et des sociétés d'État fédérales leur sont probablement plus accueillants qu'à nous... et de plus presque tous les secteurs clés de notre économie constituent encore pour les anglophones une sorte d'affaire de famille.

"Tant qu'une telle situation coloniale n'aura pas été corrigée, n'est-il pas normal et déplorable en même temps que "l'indigène" occupe lui-même le seul grand secteur d'emploi qu'il garde sous son contrôle"?

Oui, M. Lévesque, c'est normal, mais comme vous le dites, c'est aussi déplorable. De toute façon, au fur et à mesure que les dispositions de la Loi 101 feront progressivement sentir leurs effets dans les divers secteurs de notre société, en particulier dans le monde des affaires, la situation dont parle celui qui est aujourd'hui Premier ministre deviendra de plus en plus anormale.

Mes expériences à l'intérieur et à l'extérieur de la Fonction publique m'ont convaincu d'une chose. La manière la plus difficile de gagner les coeurs des anglophones québécois à la cause du Québec, si nous pouvons l'appeler ainsi, c'est de s'assurer qu'ils sont présents dans la hiérarchie administrative du gouvernement. Ceux qui ne sont pas aliénés par leur expérience, comme semble l'avoir été Mlle Smith, deviendront des messagers pour et auprès de leurs concitoyens de langue anglaise.

Beaucoup d'anglophones québécois nourrissent le sentiment profond que le gouvernement actuel veut les envoyer au diable et ils sont prêts à penser cela tant que quelqu'un ne leur prouvera pas le contraire. Cela s'applique également aux groupes que nous avons l'habitude d'appeler les néo-Québécois.

Je ne laisse pas entendre que le groupe anglophone devrait jouir d'un traitement spécial ou même que sa présence dans la Fonction publique devrait être proportionnelle à son nombre dans la population en général. Je ne suis donc pas en faveur des contingentements. Je ne prétends pas non plus que l'anglophone est incapable de remédier à cette situation par lui-même, mais il me semble qu'il y a des obstacles subtils qui doivent être supprimés.

En terminant, puis-je me permettre de rappeler ce qui s'est passé il y a deux ans, quand Raymond Garneau, qui venait d'être nommé ministre de l'Éducation en remplacement du démissionnaire Jérôme Choquette, m'a nommé chef de son cabinet. Tout le monde savait que sa présence à la tête de ce ministère n'était que temporaire, mais on entendait dans les coulisses de l'immense Complexe "G" à Québec, "C'est drôle, eh, un anglophone comme chef de cabinet!"

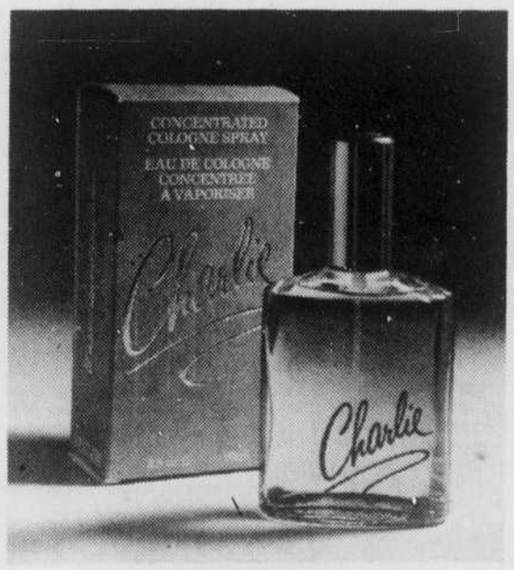
On peut facilement expliquer et comprendre une telle attitude, mais elle n'est pas normale.

OGILVY

BELLE À RAVIR AVEC REVLON !



Du 31 octobre au 12 novembre prochain, Revlon vous fera profiter de toute une gamme de produits qui prépareront votre peau à affronter les rigueurs de notre hiver en beauté. Le Démaquillant hydratant 'Moon Drops' ($5) conservera les émolients naturels de votre peau, le Tonique hydratant 'Moon Drops' ($5) raffermira les tissus de votre peau et le Baume hydratant 'Moon Drops' ($4.50) lui rendra souplesse et douceur.



De plus, avec tout achat de produits Revlon valant $6 et plus, Ogilvy vous offrira gratuitement un atomiseur-cologne concentré 'Charlie' (99.ml), régulièrement vendu $10.50. À vous l'honneur !

Écrivez ou composez Ogilvy 842-7711
—Frais additionnels de .50 pour toute marchandise payée sur livraison—
Produits de Beauté, Rez-de-Chaussée, Centre-ville seulement.

OGILVY

Aller travailler à pied, c'est se servir de sa tête.

PARTICIPACTION ©

Marchez. Dès aujourd'hui.



Une solution logique aux problèmes de tailles...

Le souci constant de mieux correspondre aux besoins immédiats et futurs de votre clientèle vous incite à toujours présenter le meilleur de vous-même.

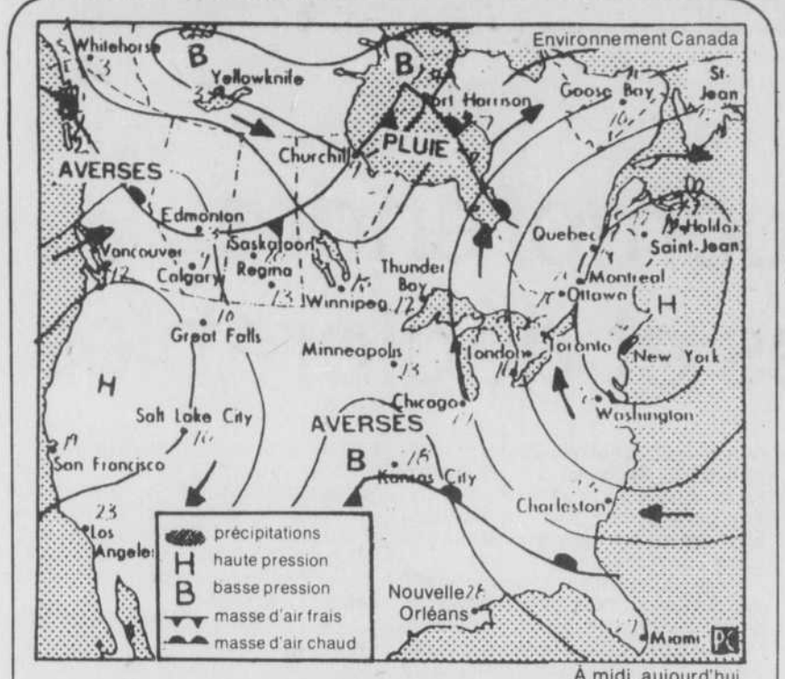
Vous êtes un homme de décision et d'action! Chez nous, vos besoins vestimentaires nous les comprenons et savons les anticiper à votre avantage, car nous puisons à même notre vaste expérience de 75 ans dans l'art de vous offrir des vêtements de qualité.

Alors quel que soit la taille de votre problème... vestimentaire, nous pourrons vous offrir un service à votre image, impeccable!



Toutes les tailles:
2001 Université • 4475 est, Boul. Métropolitain • 2567 est, Ontario
Tailles régulières et jeunes hommes.
— Galeries d'Anjou
— Centre Rockland
— Carrefour Laval

la météo



À midi, aujourd'hui

Pontiac-Témiscamingue, Abitibi, Chibougamau, Nord de la Haute-Mauricie, Nord des Laurentides: brouillard matinal, ensoleillé par la suite, vents modérés, maximum, de 12 à 14. Mardi: beau et chaud.

●

Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières, Sud de la Haute-Mauricie, Sud des Laurentides: brouillard se dissipant lentement, maximum, près de 13. Mardi: beau et chaud.

●

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: ciel clair, maximum, près de 16. Mardi: beau et chaud.

●

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspésie: ciel clair, maximum, près de 10. Mardi, beau.

suites de la première page

ACCORD

nement actuel, de concert avec le gouvernement français, auraient changé de voie, adoptant celle du développement des ressources naturelles qui pourraient donner lieu à la création à moyen terme d'entreprises commerciales conjointes [illegible] exploitation et la transformation de matières premières telles le cuivre. On peut penser à d'autres secteurs d'intervention au niveau du développement minier et de la forêt qui sont pour le Québec deux domaines prioritaires.

Si le premier ministre Lévesque lors de ses entretiens cette semaine avec les membres du gouvernement français discutera et approfondira cette approche, on n'écartera pas pour autant le dossier de la coopération technique et culturelle.

Soulignons à cet égard que les deux gouvernement annonceront une augmentation de 35% des crédits accordés chaque année à l'Office franco-québécois. Dans le domaine culturel on discutera du problème du livre, où il semble possible qu'on en arrive à une solution.

FRONT COMMUN

qui avaient hésité sur le parti à prendre quant à la manière de s'opposer à la nouvelle charte, se décidaient à entériner les positions du SPUS, non sans exercer, parallèlement, des pressions auprès du député péquiste de Saint-François, M. Réal Rancourt, le parrain officiel du projet de loi à l'Assemblée nationale, pour qu'il se retienne de l'y acheminer tant qu'il ne sera pas modifié. De plus, l'exécutif du SESUS poursuivait, au cours du week-end, ses rencontres auprès d'un certain nombre de membres de conseil d'administration afin de les sensibiliser à leurs demandes.

Le SPUS, pour sa part, condamne sans équivoque la manière dont on a voulu priver la communauté universitaire "de son droit le plus élémentaire à l'information" en procédant, comme il dit, "en catimini". Il demande en outre aux autorités gouvernementales, au ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, et au leader du gouvernement, M. Robert Burns, en particulier, de faire en sorte que le projet de charte ne soit pas adopté par l'Assemblée nationale tant que la communauté universitaire de Sherbrooke n'aura pas seulement été informée, mais également consultée à ce sujet.

Quant au contenu du projet de loi no 246, le SPUS estime qu'il faudrait le modifier de manière qu'il n'y soit plus permis que le conseil d'administration puisse déléguer la totalité de ses pouvoirs, "ce qui équivaudrait à l'abdication de ses responsabilités sociales". Pour ce qui est de la sous-délégation de pouvoirs que la charte nouvelle, dans sa rédaction actuelle, autorise sans restrictions explicites, le SPUS pense qu'elle ne devrait s'effectuer qu'à condition que soient portés d'abord à la connaissance du conseil d'administration "l'existence d'une telle sous-délégation, son objet et son bénéficiaire".

Le SPUS relève enfin la possibilité, d'après le texte de la charte nouvelle, que quelques individus prennent le contrôle total de l'Université. En effet, le conseil peut déléguer tous ses pouvoirs à un groupe ou une personne prévus qui peut ou peuvent les déléguer à leur tour à une autre. Or les pouvoirs de réglementation, qui sont exercés normalement par le conseil, peuvent, en vertu du même article du projet de loi, être délégués, puis sous-délégués. Enfin, le dernier alinéa de cet article (2D-"f") permet l'entrée en vigueur immédiate de la réglementation ainsi adoptée, laquelle subsiste jusqu'à l'assemblée générale des membres de l'Université dont l'accord est nécessaire pour que le règlement reste en vigueur.

Enfin, le SPUS se propose de faire les représentations nécessaires pour se faire entendre en commission parlementaire, lors de l'étude du projet de loi en première lecture, si ce dernier n'est pas modifié à l'Assemblée nationale.

On saura ce soir l'attitude que décidera de prendre le conseil d'administration à ce sujet. Cette réunion spéciale met normalement fin à la période d'information de la communauté universitaire au sujet du projet de loi cité.

INUIT

reste opposé à la loi 101 mais précise que "les discussions avec le gouvernement ont déjà amené les résultats positifs".

Malgré l'assurance donnée par le gouvernement que les Inuit seront, à toutes fins pratiques, exemptés de la loi 101, M. Watt demande que les Inuit qui arriveraient au Nouveau-Québec en provenance du Labrador et des Territoires du Nord-Ouest bénéficient de la même exception et il veut aussi l'assurance que les compagnies du Nouveau-Québec qui travaillent en anglais ne devront pas se "franciser" dans les délais requis par la loi 101.

M. Watt, on s'en souvient, s'était énergiquement élevé contre les dispositions de la loi 101 qui allaient à l'encontre de la convention.

Cette dernière stipule que "les langues d'enseignement sont l'inuttitut et, quant aux autres langues, selon la pratique ayant cours dans le territoire".

Or, d'expliquer M. Watt, les Inuit ont traditionnellement préféré l'anglais au français et il ne saurait être question de bousculer ces habitudes. Le président de la NQIA ajoute que les Inuit sont disposés à introduire le français dans cette région mais sans exercer de pressions sur ceux qui choisissent encore la langue anglaise pour leurs enfants.

De plus, M. Watt a qualifié l'attitude du gouvernement en matière de politique linguistique de "manque de respect flagrant à l'esprit de la convention qui insiste sur l'obligation des autorités gouvernementales de nous consulter".

"C'est ce genre d'attitude que nous craignons le plus et je dois dire que le gouvernement n'a pas fait preuve de diplomatie cet été", a déclaré M. Watt.

M. Watt a longuement insisté sur la nécessité de développer un véritable climat de confiance et de compréhension et il a ajouté qu'il ne servait à rien de conclure des ententes si ce climat n'était pas acquis.

"Nous sommes dans une période de transition et les choses doivent être faites doucement et paisiblement", de dire M. Watt, en rappelant que les Inuit ont été passablement secoués durant les décennies précédentes.

M. Watt insiste beaucoup sur la clarification du statut des Inuit qu'il attend de l'application de la convention. Il mentionne la confusion qui règne dans le système scolaire, confusion due partiellement à la présence de deux réseaux d'enseignement, un provincial, un fédéral. D'ici la fin de la présente année scolaire, la commission scolaire Kativik doit avoir pleine responsibilité du système d'éducation du Nord Québécois et plusieurs autres services publics seront sous l'autorité des Inuit, par l'entremise d'un gouvernement régional qui pourrait être de composition mixte.

La confusion des Inuit à la suite de l'existence de deux niveaux de gouvernement n'est pas récente. Il faut rappeler que le territoire habité par les Inuit depuis 4,000 ans n'a été ajouté au Québec qu'en 1912, lors de l'adoption des lois fédérale et provinciale connues sous le nom de lois de l'extension des frontières du Québec. Ce n'est pourtant que vers 1960 que le gouvernement provincial commança à s'intéresser vraiment à ce territoire alors que le gouvernement central était déjà implanté dans la région.

La venue de fonctionnaires québécois dans le Nouveau-Québec a quelque peu contribué à diviser les Inuit qui se sont trouvés dans l'obligation de "prendre parti" pour l'une ou l'autre des autorités. Encore aujourd'hui les chèques du bien-être viennent de Québec tandis que les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage et les pensions de vieillesse viennent d'Ottawa. La convention stipule de façon non-équivoque que la juridiction de ce territoire appartient au gouvernement québécois.

La philosophie de cette convention a d'ailleurs été clarifiée en 1975 par M. John Ciaccia, alors député de Mont-Royal et représentant spécial du premier ministre Robert Bourassa. "Le Québec a besoin d'utiliser les ressources de son territoire à l'avantage de toute sa population... et nous devons reconnaître les besoins des autochtones, dont la culture et le mode de vie différent de la culture et du mode de vie des autres Québécois", avait dit M. Ciaccia.

L'avenir des Inuit sera-t-il différent? Sans aucun doute, répond M. Watt et il est temps "que les Inuit s'intègrent à la collectivité québécoise et en retirent les avantages auxquels ils ont droit". M. Watt ne croit pas que l'avenir de la culture inuit soit menacé et il endosse pleinement le principe d'une administration régionale mixte qui aura pour nom l'administration régionale Kativik.

Quant au rôle de la NQIA, M. Watt avoue ne pas trop savoir dans quel domaine il se situera après l'entrée en vigueur de la convention. C'est à la Corporation Makavik que reviendra la tâche d'appliquer la convention et de pourvoir à la distribution des sommes, qui s'échelonne sur 20 ans.

"Nous travaillerons peut-être avec la corporation mais il se peut tout aussi bien que notre rôle soit plus effacé," a expliqué le président de la NQIA, organisme qui reçoit plus de $200,000 annuellement du gouvernement fédéral.

Une chose, en tout cas, est certaine: M. Watt entend suivre de près l'évolution du débat constitutionnel pour s'assurer que les Inuit auront leur mot à dire.

PAUL VI

travaux du synode, grâce aux traductions simultanées.

En revanche, Mgr Hubert, évêque coadjuteur du diocèse de Saint-Jean, au Québec, estime que le latin est une entrave. Mais il pense, comme le cardinal, que la catéchèse de l'Église doit s'adresser davantage aux jeunes et recevoir plus d'eux.

Il a été très satisfait du synode mais regrette que celui-ci ait été trop discret sur la justice sociale et le rôle de la famille. "Ces silences, a-t-il poursuivi, pourront être comblés par le pape Paul VI dans son prochain document."

Mgr Hubert aurait également aimé une procédure plus souple et plus démocratique des débats. "Le synode, a-t-il ajouté, a rassuré en se limitant à la catéchèse sans s'aventurer dans le domaine mouvant de la théologie actuelle. Cela a ete pour moi, personnellement, une expérience fantastique", a-t-il conclu.

La séance de clôture s'est tenue samedi matin dans la grande salle d'audience du Vatican, sous la présidence du souverain pontife et en présence des experts, secrétaires des pères synodaux et de nombreux journalistes du monde entier.

Le pape a fait son entrée alors que le choeur de la chapelle sixtine entonnait "Tu es Petrus". Après avoir récité la prière de l'office du jour, le cardinal Ribeiro, l'un des trois présidents du synode, a lu un message d'hommage et de gratitude au Saint Père au nom de tous les participants. Il a remercié le pape pour sa présence assidue aux travaux des pères synodaux, pour son expérience et pour sa sollicitude.

La séance s'est terminée par le chant du Magnificat. Les pères synodaux ont ensuite salué, un à un, le pape qui leur a remis en souvenir une édition spéciale des lettres de saint Paul et une médaille. Le texte définitif du "message au peuple de Dieu", adopté vendredi soir par acclamation, a été rendu public après la séance de clôture dans les cinq langues officielles du synode. Le texte des propositions remises au pape n'a pas été rendu public.

"Nous en prendrons attentivement connaissance ainsi que de toutes les autres interventions qui nous ont été présentées, a déclaré le pape. Par la suite, en accord avec votre désir, nous adresserons volontiers à l' Église universelle ce qui nous semblera le plus indiqué."

GAUTHIER

qu'il était important de bannir du vocabulaire les deux mots "séparatisme" et "indépendance", mots que les adversaires du gouvernement utilisent, a-t-il dit, pour semer la confusion dans l'esprit des Québécois et leur faire croire que le gouvernement Lévesque entend couper le Québec du reste du Canada.

"Notre premier objectif est la souveraineté-association, a insisté M. Bertrand, ce qui s'inscrit dans la logique historique et découle de l'attitude des gouvernements qui se sont succédé à Québec".

M. Bertrand a annoncé la publication dans quelques mois de deux documents, l'un exposant les détails de l'accession proposée à la souveraineté politique, l'autre les tenants et les aboutissants des négociations qui devraient éventuellement s'engager entre Québec et Ottawa sur l'Association.

"Ceux, a-t-il dit, qui s'attendent, comme question claire et précise à ce que nous demandions aux Québécois s'ils veulent oui ou non la séparation du Québec du reste du Canada seront déçus. Ils seront déçus puisque nous ne demanderons pas si les Québécois veulent l'indépendance absolue." La question selon lui, portera plutôt sur la souveraineté-association.

Pour sa part, M. Lalonde n'a pas été long à dénoncer ce projet de souveraineté-association, qui "n'est qu'une fumisterie, un écran de fumée pour masquer l'indépendance tout court".

"L'union économique sans union politique, a poursuivi M. Lalonde dans un pays où l'interdépendance est déjà étroite, éclaterait à la première occasion."

Le ministre chargé des relations fédérales-provinciales est d'avis que le gouvernement péquiste, convaincu que l'électorat repoussera l'indépendance du Québec, favorise une formule par laquelle on arriverait à la séparation par une voie détournée.

M. Lalonde a fait remarquer qu'il semble se développer dans l'entourage du Parti québécois une tentative d'intimidation vis-à-vis des opposants à ses thèses. "On qualifie de terrorisme intellectuel la moindre remarque qui met en garde contre le séparatisme. On parle de complots, d'hommes d'affaires inféodés, opposés au projet de loi 101, des Inuits de Fort Chimo à la solde du Fédéral et de quoi encore?"

Il a cependant reconnu que certaines régions du Canada, notamment le Canada français, avaient été victimes de certaines injustices.

Le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Gauthier, avait justement noté ces injustices dont sont victimes les francophones vivant dans des provinces d'expression anglaise, notamment ceux du Nouveau-Brunswick.

Ceux qui veulent vivre en français hors du Québec sont tenus pour des hors-la-loi, en 1977, a-t-il affirmé. "La véritable mobilisation de nos énergies, a lieu à propos d'une situation cent fois, deux cents fois plus favorable aux anglophones du Québec qu'en la majorité des coins du pays où nous vivons dans un état de scandale depuis des générations, dans un contexte de génocide culturel."

Pour M. Gauthier, l'élection du gouvernement de M. Lévesque il y a un an a contribué pour une bonne part à éveiller l'intérêt des Canadiens à l'endroit des conditions de vie des francophones hors du Québec.

"Nous sommes désormais sur la carte, a-t-il déclaré. Pour la première fois depuis des décenmies, nous accédons à l'existance ouverte comme groupe cohérent, important par le nombre et surtout bien décidé à ne plus céder aux pressions de toutes sortes qui nous firent reculer naguère, tant on mettait de séduction pour acheter notre silence."

"On s'est étonné, offusqué, a-t-il poursuivi, de ne pas nous voir condamner les faits et gestes, l'intention politique ultime du gouvernement de M. Lévesque. Qu'on ne nous demande pas d'être contre Québec. Nous avons bien assez d'être nous-mêmes et contre les forces d'inertie qui bloquent systématiquement notre développement."

MOUVEMENT

Suite de la page 3

L'Union régionale pourrait aussi prochainement s'engager plus activement dans le secteur de la rénovation des habitations comme le font les caisses locales du secteur Hochelaga-Maisonneuve. L'Union régionale est aussi décidée à innover pour aider les coopératives. Récemment, la mise sur pied d'un système de "Fonds Communicant" commun aux caisses locales a dégagé environ $50 millions qui sont investis par ordre de priorité dans les nouvelles caisses populaires, dans les coopératives, dans le crédit agricole, enfin dans les traditionnels placements municipaux et scolaires. L'Union étudie aussi des formules de financement souple mieux adaptées aux coopératives que la société d'investissements Desjardins ou le crédit commercial Desjardins. L'on pense à des ristournes communautaires, des débentures subordonnées, des obligations en circuit fermé, des hypothèques ou des billets du trésor. Certaines caisses participent déjà pour 4 à 5% de leurs liquidités à un "fonds de développement coopératif". Dimanche soir, M. Bernier annonçait que l'Union régionale pourrait utiliser auprès de la Banque Provinciale ou même ailleurs, la marge de crédit dont elle dispose légalement et dont elle ne se servait pas par prudence. Ces $25 millions pourraient aussi être investis, en particulier dans les coopératives.

À part leur apport financier, les caisses populaires locales et l'Union régionale semblent prêtes à conseiller les futurs coopérateurs sur le financement, la gestion et la structure de la coopérative. À vrai dire, en ateliers, les administrateurs de Caisses rappelaient les prudentes conditions mises en avant par l'Union pour favoriser le développement d'une coopérative et d'abord ces fameux "besoins essentiels" que doit combler toute coopérative portée par un milieu. Pour certains, il s'agit d'une véritable éducation financière que pourraient organiser les caisses locales, aidées par l'union régionale.

En bonne santé parce que les Montréalais épargnent beaucoup en cette période économiquement incertaine, l'Union régionale a jusqu'ici prêté ou placé seulement $31.5 millions dans les coopératives, dont $21.5 millions dans les coopératives agricoles. Aussi la séance plénière finale prit encore une fois l'allure d'une cérémonie religieuse où Michel Chartrand accusait l'assemblée d'un manque de sens coopératif tandis que certains administrateurs se frappaient la poitrine, reconnaissans leurs torts... Et, comme toute messe, l'assemblée plénière s'est terminée par un "Ite Missa Est": le congrès n'est pas fini puisque le coopératisme se vit tous les jours et que les caisses populaires de toute la province se réuniront au printemps prochain, pour la première fois depuis quatre ans. L'assemblée générale de l'Union a, elle, lieu le 26 novembre prochain.

LES FRONTIÈRES

Suite de la page 4

d'asile.

Une coopération policière et judiciaire ne peut donc se concevoir qu'entre des pays ayant des conceptions identiques ou du moins voisines de la démocratie et de la liberté. Aussi les États du Conseil de l'Europe ont-ils signé, le 7 janvier de cette année, une convention contre le terrorisme, mais, avant même que l'encre ne soit sèche, elle apparut trop ambitieuse à ses signataires. Définissant comme des actes non politiques — et qui par conséquent ne sauraient soustraire leurs auteurs à l'extradition — la piraterie aérienne, les prises d'otages, l'utilisation d'armes à feu et d'explosifs, les attaques à main armée contre les diplomates, elle n'a été jusqu'à présent ratifiée que par l'Autriche!

Tout en apposant sa signature, la France avait réservé son approbation définitive. M. Giseard d'Estaing avait fait remarquer que l'Europe occidentale n'était pas à l'abri de menaces dictatoriales. Qui oserait affirmer que les dix-neuf pays du Conseil de l'Europe (bientôt vingt avec l'Espagne) ignorent la contrainte politique? Les Neuf de la Communauté européenne ont estimé qu'ils devaient d'abord établir entre eux des règles communes. Depuis juillet 1976, une commission de juristes travaille sur un projet français qui prévoit l'extradition "quasi automatique" pour les auteurs d'actes terroristes "graves" passibles d'une peine de plus de cinq ans de prison. L'Europe des Neuf s'oriente donc vers une réglementation à la fois plus sévère et plus contraignante que celle du Conseil de l'Europe. Mais elle ne s'appliquerait — c'est toute la question, et l'on peut d'ailleurs se demander si elle est résolue — qu'à une partie de l'Europe.

L'affaire est moins juridique que politique. Le drame de Mogadiscio l'avait d'ailleurs une fois de plus démontré: c'est parce que le Yémen du Sud et la Somalie ont coopéré chacun à leur manière avec la R.F.A. que les otages ont pu être libérés. Demain comme hier, ce ne sont pas de nouveaux textes qui rendront plus efficace la répression du terrorisme international, mais l'usage que l'on en fera.

(Le Monde)

DÉCÈS

HUOT. — À Outremont, le 29 octobre 1977 est décédé, M. J.E. Huot, publiciste, époux de feu Juliette Bellefeuille, père de Jean-Pierre décédé, Hélène et Claire, il laisse aussi un frère J. Alfred Huot. Les funérailles auront lieu mardi le 1er novembre. Le convoi funèbre partira du salon Alfred D'Allaire Inc. et J.S. Vallée Ltée no 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 2 h 00, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à une oeuvre de votre choix.

LEFEBVRE. — À Montréal, le 30 octobre 1977 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gérard Lefebvre, ingénieur. Il laisse dans le deuil son épouse Lucille Bousquet, ses fils, Guy époux de Michèle D'Amours, Jean époux de Sylvie Danino, Bernard, Michel ainsi que ses 2 petits-enfants Martin et Julie, sa soeur Thérèse épouse de Paul Colette, ses belles soeurs Louise (épouse de feu Marcel Lefebvre, Thérèse Bousquet et Liliane Aubut et son beau-frère le Dr. Jean-Paul Bousquet. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 novembre. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée. No 1111 ouest rue Laurier, Outremont à 1 heures 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont Royal, Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la fondation du coeur seraient appréciés. Salon ouvert de 2 hres à 10 hres. Exposé mardi à 2 hres.

LALONDE, Mariette. — À St-Sauveur des Monts (Ile Millet), le 29 octobre 1977, à l'âge de 84 ans, est décédée, Mariette Pépin Lalonde épouse de J. Antonio Lalonde, ingénieur. Elle laisse dans le deuil outre son époux ses filles Marguerite (épouse du juge Gérard Trudel), Pierrette, (épouse de Roger Lessard, ingénieur), Madeleine Dubeau, Mimi, Andrée (épouse de Paul Tourigny, ingénieur) et Francine, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 1er novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Ltée. No 5650 rue Côte-des-Neiges à 9 heures 45 a. m., pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

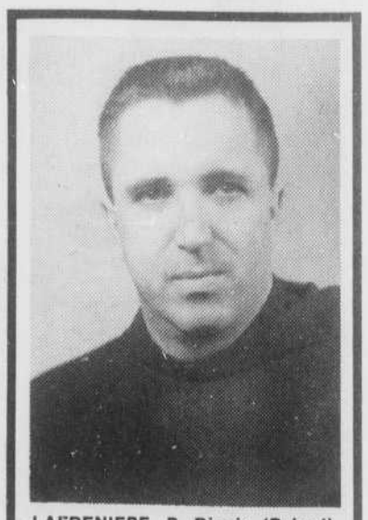
MCINTOSH, Yvette. — A Montréal, le 30 octobre 1977 à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Yvette McIntosh, Elle laisse dans le deuil sa soeur Lucienne (épouse de feu Roger A. Dionne), son beau frère Louis Philippe Caisse, sa belle soeur Mme J.L. McIntosh ainsi que plusieurs neveux et nièces.
Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira du Urgel Bourgie Ltée No 400 rue Henri Bourassa, est., pour se rendre à l'église Ste Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACHIELE, Regina. — A Montréal, le 28 octobre 1977 à l'âge de 71 ans, est décédée, Mme Louis Rachiele, née Régina Lacoste. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants Bruno (époux de Michelle Renaud), Irène, Gérald ainsi que 3 petits enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Ltée No 790 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

MIGNAULT, Gustave. — À Montréal, le 29 octobre 1977 est décédé Gustave Mignault, époux de feu Germaine Chagnon. Il est né le 8 décembre 1889 à St-Augustin, Mirabel, Comté des Deux-Montagnes. Dernier survivant d'une famille de 17 enfants, Gustave est le fils de feu Dr. Pierre Zoël Mignault et de feu Marie-Louise Lachaîne. Il fit ses études classiques au Petit séminaire Ste-Thérèse, et poursuivit ses études de droit à l'université McGill où il fut reçu avocat en 1914. Par goût personnel et cause de la guerre, il préféra la carrière d'enseignant à celle d'avocat. Durant trente-cinq ans soit du 1 août 1921 au mois de septembre 1956, il fut professeur dans plusieurs écoles de la CECM. Il fut un admirateur passionné d'Henri Bourassa et un prometteur ardent du journal le Devoir. Comme jeune professeur, il passait ses mois de vacances à trouver des souscripteurs.
Père de Adrienne épouse de Richard Chaurette, Dr. Gérard Mignault, époux de Marie Contant, Maurice Mignault, c.s.c., Gilberte épouse de Bernard Lacombe, Roger époux de Denise Gauthier, Thérèse, épouse de Jacques Groulx, Lucien, époux de Eliette Guay, Françoise, épouse de Richard Gauthier, Yvette, épouse de Robert Dufresne, Germain, époux de Suzanne Boivin, Yvon époux de Pauline Beauregard, Jean, époux de Nicole Hénault, Denise, épouse de Gilles Brousseau.
Il laisse aussi dans le deuil des belles-soeurs, Mme Louis Mignault, Mme Alfred Mignault, Noëlla Chagnon, épouse de Jean-Paul Plouffe, Marie-Paule Chagnon, épouse de René Labbé, Madeleine Chagnon, épouse de feu Jean Allard et de très nombreux petits et arrières petits-enfants, ainsi que cousins et cousines.
Les funérailles auront lieu, mercredi, le 2 novembre, 1977. Le convoi funèbre partira des Salons J.A. GUILBAULT INC. 5939 BOUL. St-MICHEL à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean Vianney où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Augustin, P.Q. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sansautre invitation. Au lieu de fleurs, comme il avait une dévotion toute particulière à la petite sainte de Lisieux, Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, des offrandes de messe au Carmel de Montréal seraient fort appréciées.

NÉCROLOGIE



LAFRENIERE, P. Dionis (Robert), O.F.M. — A Trois-Rivières, est décédé le 29 octobre 1977, le P. Dionis (Robert) Lafrenière, franciscain, curé de la paroisse Notre-Dame-des-VII-Allégresses. Né à Saint-Paulin de Maskinongé (Québec) le 24 novembre 1919, le P. Lafrenière fit ses études classiques au Collège Séraphique et au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières. Entré chez les Franciscains le 2 août 1942, il y poursuivit ses études théologiques et fut ordonné prêtre le 13 juin 1947. Après une année de pastorale, il s'adonna durant trois ans à la prédication du Tiers-Ordre dans le diocèse de Valleyfield, aux retraites fermées à la Maison du Christ-Roi de Châteauguay, et aux misssions paroissiales. Il a consacré la majeure partie de sa vie sacerdotale au ministère paroissial. Il fut vicaire suppléant à la paroisse du Christ-Roi de Châteauguay, vicaire à la paroisse Notre-Dane-des-VII-Allégresses de Trois-Rivières (1951-1957), puis curé à la paroisse du Sacré-Coeur de Welland, Ontario (1957-1963), à la paroisse Saint-Jean-Vianney de Longueuil (1963-1970) et à la paroisse Notre-Dame-des-VII-Allégresses de Trois-Rivières (1970-1977). Il fut également conseiller provincial des Franciscains durant 6 ans.
Le P. Lafrenière était un homme pratique et efficace, un travailleur actif qui aimait la vie, un homme au contact facile et cordial. Il fut un pasteur dévoué et disponible, très proche de son peuple.
Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Emile et Rodolphe Lafrenière, Solange Lemieux, Agathe Lafond, Béatrice Montplaisir et Sr Claire Lafrenière, A.S.V., ainsi que de nombreux neveux et nièces.
Sa dépouille mortelle est exposée à la Crypte du Bon Père Frédéric, 890, rue Saint-Maurice, Trois-Rivières. Ses funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame-des-VII-Allégresses, à Trois-Rivières. mardi le 1er novembre 1977, à 14 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté à Châteauguay.

au fil des mots

Le Petit Robert

par Louis-Paul Béguin

Le Petit Robert s'est enrichi de 15000 mots nouveaux dont 200 canadianismes. J'ai pu avoir avec M. Alain Rey, linguiste français et rédacteur en chef du Robert, un conversation fort intéressante sur les motifs, les objectifs, qui ont poussé le Robert a inclure tant de nos régionalismes. Il est important de connaître le point de vue de M. Rey, homme sympathique et sincère. Qu'on soit d'accord avec lui est une autre affaire. Mais laissons-le au moins présenter ses raisons et ses — **LPB** — Pourquoi tant de canadianismes dans le Petit Robert, en 1978, et quels furent les critères d'admission?

— *AR* Entre 1966, date de la rédaction du dictionnaire, et 1977, nous n'avons fait que des rééditions avec des corrections mineures. Mais la décision avais été prise, il y a trois ans, d'augmenter le Petit Robert de 200 pages et d'y inclure un grand nombre de nouveautés aussi bien du domaine technique et scientifique que du domaine de la langue familière, que du domaine de la francophonie. Pour les critères d'admission, il y eut plusieurs opérations. D'abord une documentation formée par des textes québécois, en général des textes littéraires, plus un certain nombre de textes administratifs concernant des réalités spécifiques sur la politique et la vie publique au Canada, comme nous l'avons fait pour la Belgique, par exemple. Il a fallu ensuite faire un choix dans cette documentation. Un groupe de personne s'y est mis, dont la principale a été Mlle Gilberte Gagnon, rédactrice à temps plein au Robert, enseignante à l'Université de Montréal, née au Québec et possédant un doctorat de linguistique de l'Université de Paris. Lorsqu'elle eut rédigé un certain nombre de canadianismes, nous avons opéré des choix, soumettant ces canadianismes à un certain nombre de critiques, en général des Québécois, en particulier les membres de la Délégation du Québec à Paris, qui se trouve d'ailleurs dans la même rue que nous. Nous avons aussi utilisé les canadianismes de bon aloi de l'Office de la langue française qui ont constitué un noyau autour duquel nous avons opéré ces choix. Ensuite, et en dernier ressort, nous avons tenu compte des observations qui nous ont été adressées par des gens du Québec. Lorsqu'il y avait des divergences, Mlle Gagnon et moi-même avons tranché.

— **LPB** Ce qui m'a étonné, c'est que si certains canadianismes de valeur contestable d'ailleurs, ont été retenus, d'autres tout aussi importants et fréquents, n'y sont pas. Par exemple *s'adonner*, dans son sens québécois de s'entendre, *boucane*...

— **AR** Nous avons *boucanier*...

— **LPB** ...*tanner, achaler, coffret de banque*, qu'on dit ici au lien de *coffre de banque*. Vous n'avez pas le sens général *d'embarquer* pour *monter, entrer;* ni (surtout) *place* dans le sens de *centre*. Pourquoi?

— **AR** Il nous a paru très dangereux d'inclure *place*, nous avons hésité.

— **LPB** Vous m'en voyez heureux. Je vous ai apporté un exemple "en situation". Voici un reçu de taxes de la Ville de Montréal. Vous y voyez le mot *estampe*, au lieu de *tampon ou timbre*. Vous ne l'avez pas ce mot *estampe* pourtant fréquent. Pourquoi?

— **AR** Cela tient aux oppositions et aux hésitations des informateurs québécois. La liste initiale des canadianismes était beaucoup plus importante, et nous l'avons réduite. Dans les cas dont vous parlez, comme *s'adonner*, où ce ne sont pas des anglicismes, mais des archaïsmes, nous envisageons tout à fait dans une prochaine édition d'ajouter tel ou tel mot pour rendre la description plus cohérente. Somme toute, l'important pour nous est qu'il s'agit de savoir s'il faut faire une inclusion avec une mise en garde ou supprimer. C'est là la grande difficulté. Si on admet qu'il vaut mieux inclure avec une mise en garde plutôt que de supprimer, nous en inclurons plus.

(à suivre)

Deniau doute du succès d'un commonwealth francophone

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le gouvernement français ne voit pas comment le gouvernement canadien pourrait réussir à mettre sur pied un Commonwealth des pays entièrement ou partiellement francophone sans le Québec et la France.

C'est l'opinion qu'exprimait ces jours derniers le député français du Loiret, M. Xavier Deniau, homme politique qui, s'il a défrayé la chronique politique canadienne à titre de supposé "espion français" au Québec n'en exerce pas moins une influence certaine comme défenseur de la cause québécoise auprès des divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis 15 ans.

Interrogé lors d'une entrevue qu'il accordait au DEVOIR, M. Deniau devait exprimer à propos de ce projet de Commonwealth francophone que caresse Ottawa, un avis qui réjouira certes le gouvernement québécois qui s'inquiétait de l'attitude que pourrait adopter la France.

Selon le député français, ce projet de commonwealth dont on parle depuis deux ans déjà, n'aurait que peu de chances de se concrétiser. La France a déjà fait connaître qu'elle serait intéressée certes à participer à des rencontres ministérielles ou de chefs d'État des pays francophones mais à l'intérieur du cadre même de l'Agence de coopération culturelle et technique, organisme qui regroupe depuis 1970 quelque 25 pays francophones.

Le Québec est membre à titre de gouvernement participant de cet organisme, ce qui à l'époque, rappelons-le, avait donné lieu à une guerre de drapeaux entre Québec et Ottawa. Ce n'est pas sans crainte que dans la Vieille capitale on observait le gouvernement canadien qui se propose de prendre le leadership d'un commonwealth dont le Québec serait écarté sans égard aucun.

Le Canada est membre également de l'Agence de coopération culturelle et technique. Jugeant que celle-ci a perdu de son dynamisme initial, le gouvernement fédéral voudrait par le biais d'un commonwealth redonner à la coopération entre pays francophones ou partiellement francophones un nouvel essor.

La France jusqu'à maintenant a toujours exercé le leadership parmi les pays francophones, particulièrement en Afrique où les pays francophones d'aujourd'hui étaient hier des colonies françaises. Le projet canadien à n'en pas douter pourrait donner lieu à une guerre d'influence auprès de ces pays entre la France et le Canada. Le Québec a pour sa part l'intention de demander à Paris de préciser ses intentions face au projet d'Ottawa, profitant pour cela de la visite du premier ministre René Lévesque dans la capitale française.

Pour autant, il ne faut pas croire que Paris pourrait partir en guerre ouverte contre Ottawa. M. Deniau précisera d'ailleurs que le gouvernement français entretient toujours de bonnes relations avec le gouvernement canadien, et qu'il n'a l'intention de modifier ses relations ni avec le Québec ni avec le Canada. Les relations avec ces deux gouvernements se situent à des niveaux de compétences différentes, et M. Deniau explique qu'il faut toujours examiner ces relations à la lumière du principe de "ni différence, ni ingérance" maintes fois exprimé par la France.

M. Deniau qui est aussi président d'honneur de l'Association France-Québec, était de passage à Québec la semaine dernière avec une délégation de cinq parlementaires français. Au cours de l'entrevue qu'il a accordé au DEVOIR, il devait, outre cette question de commonwealth, faire le bilan de la coopération franco-québécoise.

Rappelant qu'il y a 15 ans lorsque les relations franco-québécoises se sont renouées, il y avait déjà 200 ans que les deux communautés étaient coupées l'une de l'autre. Les Québécois et les Français se connaissaient par les guerres, et souvent les relations franco-québécoises se résumaient à des rencontres dans les cimetières, dit-il. À son avis, une des choses les plus importantes qui ont été réalisées en 15 ans, ce sont les mouvements et les contacts entre les deux communautés qui ont permis à chacun de se connaître.

Ce bilan moral a été facilité par les accords techniques entre les deux gouvernements, l'échange de jeunes maîtres par exemple, la mise sur pied de l'Office franco-québécois, la signature d'ententes telle celle sur la coopération judiciaire, toutes choses qui selon le député ont une influence sur la vie quotidienne des Québécois comme des Français.

Dans les secteurs techniques et culturels de la coopération, il s'agira maintenant de diversifier cette coopération dira M. Deniau qui reconnaît qu'il est difficile de faire beaucoup plus. Parmi les projets à venir, parmi plusieurs possibilités qui sont explorées, il signale la diffusion par câble au Québec d'émissions de télévision produites par la France et transmises depuis Saint-Pierre-et-Miquelon. Il croit par ailleurs que le dossier du livre qui est l'objet de litige entre Québec et Paris depuis quelques années pourrait bientôt déboucher ce qui ne serait pas le cas du problème du doublage de films par des acteurs québécois. Selon lui, il s'agit là d'un problème complexe notamment en raison des conventions favorables aux acteurs français.

La coopération économique, pour M. Deniau, est cependant le talon d'Achille des relations franco-québécoise. À son avis, on s'est trompé lorsqu'on a cru que la grande industrie française pourrait investir au Québec. Celle-ci réclame toujours la protection de l'État, notamment des subventions et autres incitations économiques, ce que le Québec ne peut offrir n'en ayant pas les moyens institutionnels. Il cite en exemple le cas de la compagnie Michelin qui s'est établie en Nouvelle-Écosse parce que le Québec ne pouvait concurrencer Ottawa au plan des subventions offertes à cette entreprise. Il croit que les efforts entrepris récemment par les deux gouvernements au sujet de la petite et moyenne entreprise constituent tout probablement la solution d'avenir de la coopération économique. Le gouvernement français a dû constater que la grande industrie n'avait pas la volonté de participer à cette coopération économique qui était souhaitée, dit-il, croyant qu'il en sera tout autrement avec la PME.

À travers tout ce bilan, qu'il juge au bout du compte positif, il est une chose cependant que déplore M. Deniau, soit la perception qu'ont autant les Français, les Québécois et les Canadiens des relations franco-québécoises.

Selon lui, ces relations sont là pour demeurer. Établies d'un commun accord, elles n'ont pas changé avec les gouvernements qui se sont succédé au Québec depuis le début des années 60, pas plus qu'elles ne changeront substantiellement s'il devait y avoir lors des prochaines élections législatives françaises un changement de gouvernement. Ainsi donc, il n'est pas question pour la France de modifier son attitude parce que le Québec a aujourd'hui un gouvernement souverainiste.

Ce qu'il déplore au fond, c'est que la presse anglophone du Canada ne comprenne pas cette conception des relations franco-québécoises, et aille s'imaginer que la France va réserver un accueil au premier ministre Lévesque qui tienne compte de ses options souverainistes. M. Lévesque est le premier ministre du Québec et sera reçu comme tel, et la France ne lui accordera pas plus d'égards pour cela tout comme elle n'a pas l'intention de "lui faire la gueule" pour autant. Mètre en main, plusieurs journalistes seront à Paris pour mesurer la largeur des tapis rouges, croit-il.

Sa déception est d'autant plus grande qu'il dit constater que la presse française est influencée par la presse canadienne, laquelle est dominée par la presse anglophone. N'ayant pas de spécialistes des relations franco-québécoises, la presse française reprend alors les opinions exprimées par la presse anglophone du Canada qui a souvent des correspondants à Paris, luxe que ne se paie pas la presse québécoise. Et pour boucler ce cercle vicieux, M. Deniau croit que la presse française à son tour influence la presse québécoise. Au bout du compte, il se dégage depuis quelques semaines sinon quelques mois une fausse perception tant en France qu'au Québec et au Canada, des relations entre Paris et Québec.

Une sociologie de la liberté

Michel Crozier
Erhard Friedberg
L'acteur et le système

"Une réflexion qui suscite l'admiration par son éclatante et salutaire justesse". Stanley Hoffmann

"Enfin une sociologie qui traite sérieusement de la réalité du pouvoir. Une leçon de courage intellectuel". Michel Rocard

"Un livre extrêmement important qui nous délivre des ronrons idéologiques et nous place au cœur de la réalité." Georges Vedel

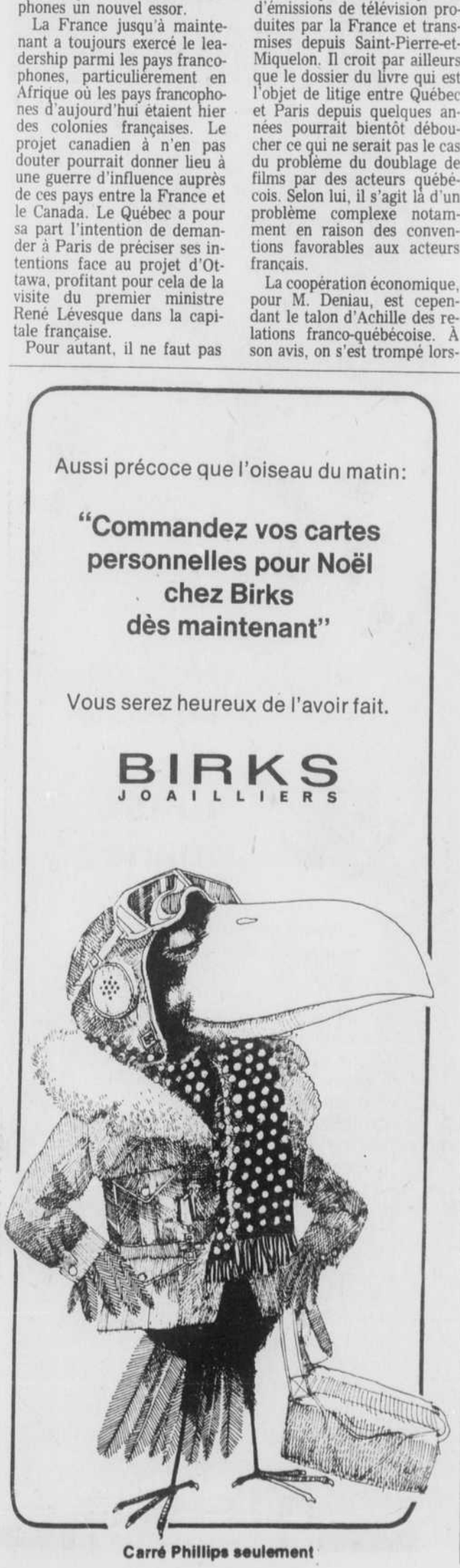
Un volume 448 pages

SEUIL

NORMETCO
enlèvement de déchets sauf ménagers, débris de construction et démolition par containers roll-off.
Tél. 931-2422

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
9½%
Garanti pour 5 ans.
Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum $500).
Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Echéances de 30 jours à 10 ans.
Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309
• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria
MEMBRE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA
FONDÉ EN 1880

Aussi précoce que l'oiseau du matin:
"Commandez vos cartes personnelles pour Noël chez Birks dès maintenant"
Vous serez heureux de l'avoir fait.
BIRKS
JOAILLIERS



Carré Phillips seulement

EN 1977, LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA NOUS OFFRENT
encore PLUS
DE CHOIX, DE FLEXIBILITÉ.

DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS

Cette année, les Obligations d'Epargne du Canada vous sont offertes selon deux formules originales: la nouvelle obligation à intérêt régulier et la nouvelle obligation à intérêt composé.

ET TOUJOURS LES MÊMES AVANTAGES

Ces deux nouvelles obligations bénéficient des mêmes avantages qui ont fait des Obligations d'Epargne du Canada l'investissement favori de millions de Canadiens. Elles sont encaissables en tout temps et toujours aussi sûres; elles rapportent bien année après année.

Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada sont datées du 1er novembre 1977 et viendront à échéance dans 9 ans. Elles rapportent 7% d'intérêt la première année et 8.25% chacune des 8 années suivantes pour un rendement annuel moyen à l'échéance de 8.06%.

L'OBLIGATION À INTÉRÊT COMPOSÉ

Si vous désirez faire fructifier vos intérêts, vous préférerez la nouvelle obligation à intérêt composé qui permet de capitaliser l'intérêt. Votre intérêt sera alors automatiquement ré-investi chaque année à un taux annuel garanti de 8.06% et vous sera payé à l'encaissement de votre obligation ou à l'échéance.

Voici comment une obligation à intérêt composé de $100 croîtra:

1er nov.	Valeur	1er nov.	Valeur
1978	$107.00	1983	$158.78
1979	$115.81	1984	$171.77
1980	$125.34	1985	$185.81
1981	$135.63	1986	$200.97
1982	$146.76		

Vous pouvez vous procurer vos obligations à intérêt composé au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle. Elles sont offertes en coupures de $100, $300, $500, $1 000 et $5 000.

L'OBLIGATION À INTÉRÊT RÉGULIER

Si vous désirez recevoir vos intérêts annuellement, vous apprécierez la nouvelle obligation à intérêt régulier. Elle paie intérêt chaque année, le 1er novembre, par chèque ou par dépôt direct à votre compte de chèques ou d'épargne. Pour profiter des avantages du dépôt direct faites-en la demande à l'achat de vos obligations.

Les obligations à intérêt régulier sont offertes au comptant en coupures de $300, $500, $1 000 et $5 000.

ENCORE PLUS

Comme vous pouvez le voir, les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada ont été conçues pour mieux répondre aux désirs des épargnants et vous offrent cette année ENCORE PLUS de choix et de flexibilité. Elles sont maintenant en vente dans les banques, caisses populaires, institutions financières ou chez les courtiers agréés comme vendeurs jusqu'à une limite totale de $15 000.

8.06% Rendement annuel moyen à l'échéance

Profitez-en... Encore plus!

Le rapport Marsan et l'avenir du mât olympique

La seule solution valable: respecter le plan Taillibert

— par
Guy PINARD
collaboration spéciale

■ Journaliste à La Presse, l'auteur de cette libre opinion a suivi de très près pour le compte de La Presse le déroulement des travaux reliés aux installations olympiques; il s'interroge dans ce texte sur la validité douteuse à ses yeux d'une solution qui consisterait à ne pas compléter la construction du stade selon les dispositions du plan conçu par l'architecte français Roger Taillibert.

L'impossibilité pour le comité Marsan d'en venir à une recommandation ferme et unanime sur le parachèvement du Stade olympique témoigne encore une fois de la complexité du projet Taillibert, si décriée par les habitués du dossier.

En effet, depuis le tout début de l'aventure olympique, ces derniers n'ont cessé de répéter que l'architecte Roger Taillibert avait conçu son projet en veillant à ce qu'il ne puisse souffrir la moindre modification d'importance, et en éliminant tout étapisme possible et qui aurait été appuyé sur la capacité financière des contribuables montréalais.

M. Taillibert pouvait d'autant plus donner libre cours à sa créativité furibonde et fort onéreuse qu'il était assuré a priori de la complicité, voire de l'appui indéfectible du client de l'époque — la Ville de Montréal —, représentée par le maire Jean Drapeau.

Hélas, depuis la commission parlementaire de janvier 1975, rien ne pouvait plus arrêter les deux hommes, ni les coûts astronomiques, ni les échéanciers par trop serrés, et encore moins l'opinion publique. Le maire Drapeau tenait tout autant au stade Taillibert et aux fontaines du parc olympique qu'il avait tenu à la tour Paris-Montréal (d'ailleurs réincarnée, ô heureux hasard, dans le mât du stade) dix ans plus tôt. Et les deux hommes se le répétaient, en personne ou par téléphone, du bureau de l'Hôtel de ville à la suite de l'architecte au Reine Elizabeth, évidemment défrayée par les contribuables montréalais, quand ce n'était pas par le biais de la "ligne rouge" qui reliait Paris à Montréal.

On pourrait bien sûr épiloguer pendant plusieurs chapitres sur les dizaines d'équipements sportifs que l'on aurait pu construire aux quatre coins du Québec avec $950 millions, c'est-à-dire le déficit laissé par l'aventure olympique.

Il est maintenant trop tard; c'est en janvier 1975, sinon deux ans plus tôt (à l'occasion de la présentation de l'incroyable budget équilibré), qu'il aurait fallu mettre un frein aux idées de grandeur que l'architecte parisien couchait sur plans.

Dès cette époque, il était évident pour qui voulait le moindrement se pencher consciencieusement sur les chiffres et les échéanciers que le projet Taillibert ne pouvait résister à l'analyse la moindrement sérieuse.

D'ailleurs, la construction du vélodrome, avec ses retards sur les échéanciers et ses coûts démesurés pour ne pas dire scandaleux, aurait dû sonner la clochette d'alarme et convaincre nos édiles provinciaux de retirer la responsabilité du dossier à la Ville de Montréal, et de concevoir une solution de rechange plus économique. D'autant plus que les championnats du monde du cyclisme, en août 1974, ont connu un succès foudroyant sur un vélodrome temporaire de $1 million à l'Université de Montréal, prouvant sans l'ombre d'un doute que les équipements somptuaires ne représentaient pas un prérequis indispensable pour le succès des Jeux.

La disproportion entre l'équipement utilisé pour les championnats du monde (vélodrome temporaire de $1 million) et celui des Jeux (vélodrome somptuaire de $86,5 millions) est d'autant plus scandaleuse que les championnats du monde impliquaient les professionnels comme les amateurs, les hommes comme les femmes, alors que seuls les hommes, et amateurs encore, ont participé aux Jeux!

De toute façon, personne n'a bougé, et on connaît les résultats catastrophiques: les travaux du parc olympique (sans parler des quelque $250 millions investis dans la construction et dans l'aménagement d'équipements sportifs ailleurs, par la Ville de Montréal ou le COJO) ont déjà coûté la somme de $886 millions selon le comité Marsan, soit cinq fois les prévisions initiales de $178 millions pour le quadrilatère.

Et pour obtenir quoi? Des aires de stationnement déraisonnables, des fontaines pour flatter l'ego d'un homme... et trois éléphants blancs qui ne seront jamais rentables, et qui coûteront annuellement de $6 à $15 millions aux contribuables québécois, au seul chapitre des frais d'exploitation, service de la dette non compris!

Même le vélodrome ne sera jamais rentable, surtout si le gouvernement du Québec donne suite à la recommandation du rapport Marsan de lui conserver une vocation exclusivement sportive.

Le cheminement du dossier olympique ne pouvait déboucher sur une autre solution, il faut bien le dire hélas, que le parachèvement du stade selon les plans Taillibert.

Il est vrai que les membres du comité Marsan n'ont pu faire l'uanimité sur le sujet. Il est même ironique de constater que le seul membre du comité — l'architecte Jean-Claude Marsan — à s'ojbecter au parachèvement des travaux est justement celui des trois qui aurait dû prôner l'intégrité architecturale. Pourtant, les chiffres mentionnés par le rapport du comité, les arguments soulevés après près d'un an d'évaluations de dossiers, suffisent à mon humble avis pour convaincre les plus irréductibles — dont j'étais — du fait que sur les plans économique, technique, politique et social, la seule solution valable, aussi douloureuse soit-elle à prendre, passe par le parachèvement du projet Taillibert.

Commençons par le plan **économique** en rappelant les chiffres cités dans le rapport Marsan:

- $25 millions pour effectuer certains travaux essentiels, peu importe la solution retenue;
- $15 millions de plus pour la solution Marsan, c'est-à-dire l'installation d'un toit fixe ou rétractile, sans parachever le mât;
- $16 millions pour l'installation de la toiture préconisée par l'architecte Taillibert, mais en la fixant à un mât évidé;
- $41 millions pour parachever le stade en respectant l'intégrité architecturale du projet Taillibert.

En somme, si on ajoute aux sommes déjà dépensées dans le parc, $886 millions, les $25 millions requis de toute manière pour les travaux essentiels, les prévisions de $41 millions pour le parachèvement du stade ne représenteraient que 4,3% du nouveau coût de $952 millions du complexe sportif.

Et n'oublions pas un fait très important: toute solution autre que le parachèvement intégral du projet Taillibert entraînera un gaspillage d'au moins $20 millions, soit le coût — déjà payé! — de la toile, du système de levage de la toiture, du système de funiculaires et des panneaux préfabriqués en béton pour le mât. Et nous disons au moins $20 millions, car cette somme ne comprend pas les millions engloutis dans le béton de la base du mât, et les $12500 dépensés mensuellement ($150000 par année) pour l'entreposage de la toile, à Port-Saint-Louis, près de Marseille.

En somme, il faudrait injecter $66 millions pour parachever le stade. D'accord, on pourrait construire une trentaine d'arenas ou de gymnases dans autant de ville du Québec avec cette somme. D'accord, c'est beaucoup pour six millions de Québécois qui ont dû s'endetter de $900 millions, qu'ils paieront jusqu'à la fin du 20e siècle. D'accord aussi, un tel montant a suffi aux villes de Seattle et de Pontiac, Michigan, pour se doter d'un stade couvert et climatise de 60000 places.

Mais serait-il logique de se contenter des $25 millions absolument requis, tout en sachant qu'on jetterait $20 millions au moins à l'eau? La réponse paraît évidente, surtout au point où nous en sommes. C'est le prix qu'on doit payer pour avoir laissé autant de pouvoirs entre les mains de deux hommes. Le mieux que l'on puisse souhaiter, c'est qu'un stade couvert, avec son mât, son funiculaire et son restaurant pour richards, en viennent un jour à coûter de moins en moins cher en terme de déficit d'exploitation, surtout si le mât devient l'attrait touristique prévu.

Sur le plan **technique** (duquel on ne peut incidemment dissocier l'aspect esthétique du projet), la seule solution logique passe par le parachèvement des travaux, à la condition bien sûr que les essais réalisés par le Conseil national de la recherche s'avèrent concluants.

En respectant le projet Taillibert, la Régie des installations olympiques travaillerait sur du concret, et plus d'un professionel, architecte ou ingénieur, vous dira qu'il s'avère toujours très coûteux de modifier un projet en cours de route. Opter pour un autre type de toiture pour économiser $26 millions (et jeter $20 millions à l'eau), comme le propose M. Marsan, c'est s'aventurer sur un terrain glissant et sans la moindre garantie, en fin du compte, que la note ne sera finalement pas plus élevée.

Il faudrait savoir aussi si la toiture mobile ne risquerait pas d'imposer des efforts démesurés à la toiture fixe. Le comité Marsan a sans doute évalué les risques, et il n'a certainement pas proposé une telle solution de rechange les yeux fermés. Il n'en reste pas moins qu'elle est bâtarde, qu'elle brise l'harmonie du complexe, et quelle est disgracieuse, pour ne pas dire peu pratique compte tenu de notre climat.

Et comme le prix global du complexe ne baisserait que de 2,7% (de $952 à $926 millions), le stade ferait penser à un chômeur qui, dans un moment de folie, s'achèterait une Rolls-Royce et la doterait de pneus à flancs noirs pour économiser!

Sur le plan **politique**, le Parti québécois ne courrait aucun risque stratégique en donnant le feu vert au parachèvement du projet Taillibert, d'autant plus que 70% des personnes consultées souhaitent ce parachèvement.

Il y a aussi l'image, que le Parti québécois ne peut ignorer. Peut-on s'imaginer un instant l'impression que laisserait le stade avec son mât tronqué? C'est là un point très important pour un gouvernement qui tente de projeter sur la scène internationale, l'image d'un peuple en quête d'une identité propre, d'un peuple aux grandes réalisations.

Reste enfin le plan **social**. Les projets qu'entretient le comité Marsan pour l'utilisation des équipements parachevés sont aussi nombreux qu'intéressants. L'idée de loger dans le mât les fédérations sportives et Radio-Québec, celle de réserver le vélodrome ou le hall de natation aux sports amateurs, et l'idée plus générale de mettre les équipements à la disposition des contribuables, voilà autant de suggestions qui font honneur à ses membres. Elles n'ont rien pour contribuer à alléger le fardeau financier du déficit d'exploitation, mais elles ont au moins l'avantage d'assurer l'accessibilité des équipements à ceux qui, sur leur chèque de paie, leur compte de taxes municipales, ou à l'achat de cigarettes, doivent défrayer le coût de ces équipements somptuaires.

Tous ces facteurs justifient le parachèvement des travaux. Évidemment, le conseil des ministres n'aura pas la tâche facile le moment venu de prendre sa décision.

Quoi qu'elle soit, les Québécois s'endetteront encore un peu plus, d'au moins $25 millions de toute manière. Accepteront-ils d'ajouter $41 millions de plus pour parachever un projet de $1 milliard ou presque? S'ils disent oui, ils répondront aux critères fixés par le ministre responsable, M. Claude Charron, lors de la création du comité, à savoir la recherche d'une solution "économiquement raisonnable et socialement justifiable", même si, comme tant d'autres, il aurait sans doute souhaité que ce projet démesuré, somptuaire et injustifiable, n'ait jamais vu le jour.

DÉMÉNAGEZ-VOUS À TORONTO ?

Si oui, habitez dans la banlieue prestigieuse de "Erin Mills" à quelques minutes seulement de Toronto. Le Château de Erin Mills vous offre une hospitalité incomparable. Les maisons ont deux étages, 3 chambres à coucher, salle de séjour, 2 salles de bains, garage attenant et entrée en asphalte. Ces maisons forment un complexe unique et paysagé avec goût. Erin Mills est une banlieue bien organisée avec facilités récératives, écoles et magasins pour vous rendre la vie agréable durant plusieurs années à venir. Votre maison château coûte seulement $54,990.00. Hypothèque disponible à 10%.

Inutile de chercher ailleurs, nous avons ce que vous désirez. Pour des informations complètes, appelez-nous à frais virés au numéro (416) 275-8688. Venez visiter nos maisons modèles.

CHÂTEAU
Westbury Developments

Le stationnement olympique: une discipline de tout repos

Maintenant ouvert au grand public, le Parc Olympique vous offre une discipline de tout repos: le stationnement. Rejoignez le centre-ville par métro, sans encombrement, sans fatigue et sans payer le coût élevé d'un stationnement que vous auriez cru mieux situé.

Ouvert 24 heures par jour, vous n'aurez plus à vous soucier de l'heure, ni de l'endroit où votre voiture pourrait passer la nuit.

Pour $25 par mois, vous bénéficiez d'un stationnement
- couvert
- ouvert 24 heures par jour
- sous surveillance continuelle
- à deux pas du métro
- à quelques minutes du centre-ville.

Vous avez accès à votre stationnement en tout temps, y compris pour tous les événements.
Le Parc olympique met 4000 places à votre disposition; profitez-en pendant qu'il en reste encore !

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au
252-4665

Régie des Installations Olympiques

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

cours de 2e cycle en
administration
offerts en cours du soir
dans le cadre du programme de

diplôme en sciences administratives

à l'intention:
- des diplômés d'un 1er cycle universitaire
- de ceux qui détiennent un dossier jugé équivalent

objectifs:
- connaissance des principes scientifiques de la gestion des affaires
- acquisition d'aptitudes à solutionner des problèmes administratifs

le programme (30 crédits):
- 15 crédits obligatoires
- 15 crédits optionnels

la durée:
- de deux à trois ans en moyenne
- six ans au maximum

Demander la brochure
Centre de Formation et de Perfectionnement en Administration

École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal
Tél.: 343-4440

Inscription au trimestre d'hiver du 1er au 30 novembre 1977

Le prix du vin blanc pourrait grimper de 20% au printemps

par Renée Rowan

En raison des gelées du printemps dernier et de la pluie qui a détrempé les sols de France cet été, ruinant ainsi plus du tiers de la récolte des raisins les plus délicats, les amateurs de vins blancs en provenance de la région de Bordeaux, surtout, auront à faire face, au cours des prochains mois, à des hausses de prix importantes.

Cette nouvelle, annoncée par l'Associated Press a été confirmée par le vice-président aux communications à la Société des alcools du Québec, M. Jean-Claude Faucher, qui prévoit ici, le printemps prochain, une augmentation d'au moins 20% pour l'ensemble des vins blancs français, en particulier pour les Sancerre, les Muscadet et les Pouilly.

Ce désastre au niveau des récoltes se complique encore du fait qu'en Amérique du Nord, il s'est développé ces dernières années un engouement marqué pour le vin blanc, ce qui vient ajouter à une situation déjà grave: "En raison de cette demande accrue, les producteurs de vins blancs n'ont pas été en mesure de bâtir des stocks régularisateurs qui permettraient de tempérer les choses au moment d'une mauvaise récolte," souligne M. Faucher.

"Tant de personnes sont devenues amateurs de vins blancs français, aux États-Unis, que la demande dépasse largement les approvisionnements," souligne de son côté l'éditeur du guide Finigan sur les vins, M. Robert Finigan, dans une entrevue accordée à l'Agence France presse. "Certains des meilleurs vins de 1976 sont déjà tous vendus," a-t-il ajouté.

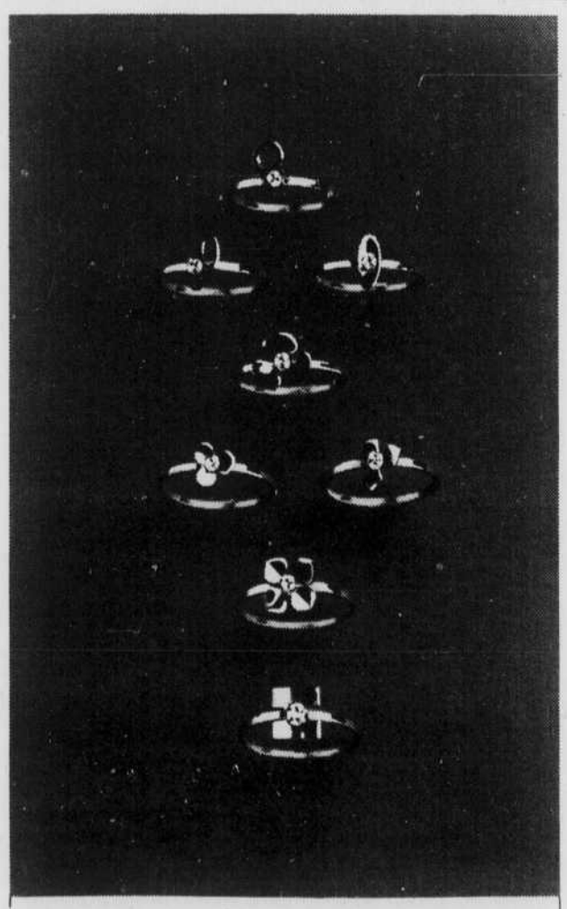
M. Finigan, actuellement en France pour se rendre compte de l'état des récoltes, a déclaré que les dégâts considérables enregistrés dans la région du Muscadet en particulier — on affirme même que dans certains vignobles 80 à 90% de la récolte aurait été ruinée — feront doubler le prix de certains vins. Ainsi, la bouteille qui se vendait pour l'exportation $3.50 pourra bientôt coûter $7.00.

Les approvisionnements de rouges, rosés, pétillants et de blancs venant des autres régions semblent suffisants, mais il ne s'agit certainement pas d'une année record, toujours selon cette même dépêche. Il y a eu des pertes considérables dans certaines régions de la Loire et de la Bourgogne, mais plusieurs vignobles ont été épargnés. La région de l'Alsace, grande productrice de vin blanc, sort également indemne de cettte situation.

D'autre part, plusieurs producteurs sont conscients du fait que s'ils augmentent trop le prix de leurs vins, ils pourraient se retrouver avec des caves pleines de bouteilles qui n'auront pas trouvé acheteurs.

"Cela présente une réelle difficulté, a déclaré M. Finigan. On craint en effet que les Américains, qui sont devenus récemment des adeptes du vin blanc, ne retournent à leur bière ou à ce qu'ils buvaient auparavant."

Nous apprenons, d'autre part, que la qualité du Beaujolais nouveau est sérieusement mise en doute cette année, à la Société des alcools du Québec.



Fines bagues en or serties d'un vrai diamant

Elles ont un petit air de jeunesse et de fraîcheur. Nous en avons 8 modèles différents, 8 petites merveilles en or jaune 14 ct. où brille un modeste, mais un vrai diamant Birks.

Seulement $49.50 chacune !

BIRKS
JOAILLIERS

le français, je le parle par ♥



Une invitation à la
future mariée

Venez inscrire votre liste de mariage au **Bureau de la mariée.**

À n'importe quel magasin Birks, venez indiquer votre préférence pour le sterling, le plaqué Regency, la porcelaine, le cristal ou toute autre catégorie d'articles que vous aimeriez recevoir en cadeau de mariage. Nous serons ainsi en mesure d'aider vos parents ou amis à choisir les cadeaux qui seront le plus en accord avec vos préférences. C'est aussi un bon moyen d'éviter de recevoir deux fois le même cadeau.



Birks se fait le confident de la fiancée. C'est pourquoi ce service vous est offert à titre gracieux et avec nos meilleurs voeux.

BIRKS
JOAILLIERS

Le Centre d'aide aux victimes de viol poursuit sa lutte

Tous les hôpitaux devraient faire leur part

Si le Centre d'aide aux victimes du viol appuie l'effort récent en vue d'une plus grande coopération entre la police et quatre hôpitaux de la métropole dans les cas de viol, il n'en continue pas moins à exercer des pressions pour que tous les hôpitaux ouvrent leurs portes aux femmes violées.

Le Centre estime en outre que tout le personnel policier et hospitalier devrait être entraîné au protocole et informé de l'aide et du traitement à apporter aux victimes de viol.

Dans une déclaration publique, le centre réaffirme également son intention de continuer à travailler pour que change l'attitude de la population envers le viol afin que cet acte ne soit pas considéré comme de la "frustration sexuelle", mais bien comme un acte de violence.

"Nous croyons, souligne le porte-parole du centre, que toute personne devrait être reçue dans son hôpital local et ne devrait pas être soumise à la preuve dégradante "qu'il y a eu pénétration", ni subir de pressions pour décider immédiatement si oui ou non elle porte plainte."

Toutes les personnes qui rencontreraient des difficultés tant de la part de la police que de l'hôpital, sont invitées à en faire part au Centre d'aide aux victimes du viol, 866-6666.

●

C'est parti — La politique d'ensemble sur la condition féminine commandée par le gouvernement du Québec au Conseil du statut de la femme est en voie d'élaboration. Les membres des sept groupes de travail, mis sur pied à cette fin par le CSF, se sont déjà rencontrés au moins une fois et se réuniront de nouveau à une dizaine de reprises, d'ici la mi-janvier, alors que devrait être complétée la première ébauche de la politique d'ensemble attendue depuis longtemps par les Québécoises.

Chacun des groupes de travail étudie un aspect de la condition féminine. Les thèmes retenus sont: les femmes et leur formation, les femmes et la culture, les femmes sur le marché du travail, les femmes au foyer, les femmes et leur corps, les femmes, le couple et la famille et enfin, les femmes et l'agression. A partir d'une étude de la situation, le rôle des groupes de travail est d'identifier les changements à opérer et d'analyser les instruments disponibles ou à acquérir pour réaliser les changements souhaités.

La composition d'un groupe de travail est la suivante: la présidente du CSF, Laurette Champigny Robillard, un ou deux autres membres du Conseil, les délégués des ministères concernés par le thème étudié, deux employées du CSF agissant comme secrétaire et rapporteur du groupe de travail et, au besoin, une ou des personnes ressources appelées à titre de consultant sur une question précise, soit au total entre huit et 15 participants.

L'approche privilégiée par le CSC — qui implique, dans la préparation de la politique d'ensemble, les ministères concernés — devrait permettre d'éviter que chacun de ces ministères ne traite des problèmes reliés à la condition féminine à l'intérieur d'un cadre administratif précis et ne propose des solutions partielles.

●

Pluri-elles — C'est le nom d'un nouveau bulletin qui sera lancé, ce soir, à la Librairie des femmes d'ici, 375 est, rue Rachel, près du métro Mont-Royal.

"Au cours des dernières années, souligne le porte-parole du collectif de Pluri-elles, des groupes autonomes de femmes ont émergé un peu partout, tant à Montréal qu'en province. Cela témoigne de la prise de conscience grandissante d'un nombre croissant de femmes de leur propre oppression. Cependant, les succès que nous avons connus dans nos luttes sont encore bien minces en regard de nos aspirations. Et nos actions se déroulent encore trop souvent dans un cadre isolé."

C'est du besoin de rompre cet isolement des divers groupes de femmes qu'est né le projet de Pluri-elles, bulletin de liaison des groupes autonomes: "Nous pensons qu'à l'heure actuelle, note un porte-parole, le renforcement du mouvement des femmes passe fondamentalement par la coordination et la centralisation de ses activités. C'est à ce processus que veut contribuer Pluri-elles. Il est bien évident qu'il ne s'agit pas de s'autoproclamer centre du mouvement, mais plutôt, nous nous fixons comme tâche de centraliser et diffuser l'information sur l'activité des divers groupes de femmes. Ainsi, Pluri-elles ne pourra vivre réellement que si nous disposons d'un lien permanent avec les différentes composantes du mouvement des femmes."

Le thème du premier numéro de ce bulletin porte sur l'avortement: "Ce n'est pas fortuit, explique le collectif de Plur-elles. Le droit à l'avortement est au centre de la question du contrôle de nos propres corps, pré-condition à toute prise en charge réelle de nos vies. C'est en tenant compte de cette importance que nous avons choisi ce thème pour notre premier dossier."

Le collectif profite de la "fête des sorcières", aujourd'hui, pour vous inviter au lancement de ce premier numéro de Plurielles qui aura lieu à 19 h.

Un autre événement prendra également place cette semaine à la Librairie des femmes d'ici. C'est en effet mercredi, à 17 h, que sera lancé le premier livre de la nouvelle collection "Délire" que dirigent, aux éditions Parti Pris, Nicole Brossard et Andrée Yanacopoulo. Il s'agit d'un roman de Marcelle Brisson intitulé "Maman".

●

Une première — Créé il y a dix ans, le mérite annuel des diplômés de l'Université de Montréal est attribué cette année et pour la première fois à une femme, Mme Denise Leclerc, directeur du Bureau d'appreciation des médicaments au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

La remise du "Mérite", une médaille conçue spécialement par l'artiste Bernard Chaudron, aura lieu ce soir au cours d'une réception à l'université.

Cette remise veut souligner le rayonnement national et international de l'action de Mme Leclerc qui, après avoir reçu un diplôme en pharmacie d'hôpital à l'université de Montréal, y a obtenu un Ph. D. en 1966, puis un certificat en gestion d'hôpital de l'Institut d'administration hospitalière, en 1969, avant de réussir dans une carrière vouée aux sciences de la santé.

Soulignons, en outre, que la présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme au Canada, Mme Yvette Boucher-Rousseau, vient de se voir décerner par le recteur de l'Université de Moncton, M. Jean Cadieux, un doctorat honorifique en reconnaissance de son action au sein de la communauté.

féminin pluriel

par RENÉE ROWAN



La CAT modifie ses dispositions d'indemnisation

par Louis-Gilles Francoeur

Les travailleurs accidentés continueront de toucher leurs prestations de la Commission des accidents du travail lorsque leur employeur décidera d'en appeler du montant versé en son nom par cet organisme gouvernemental.

Cette décision de la CAT a été annoncée la semaine dernière par le président de la commission, M. Robert Sauvé, lors d'une causerie devant le Kiwanis de ville Saint-Laurent.

Auparavant, la CAT suspendait ses prestations lorsqu'un employeur en appelait de sa décision devant la Commission des Affaires sociales.

Si l'appel devait donner gain de cause à l'employeur, précise cependant la nouvelle réglementation, l'argent versé en trop par la CAT à un travailleur devrait alors être remboursé par ce dernier.

Le nouveau régime d'appel s'applique de la même façon au profit des dépendants d'un travailleur, qu'il s'agisse d'une compensation, d'une indemnité ou d'une rente.

Selon M. Sauvé, le maintien des prestations, jusqu'au verdict final de la commission d'appel, a pour but d'éviter de "sérieux préjudices" aux travailleurs ou à leur famille en les mettant à l'abri de difficultés financières subites.

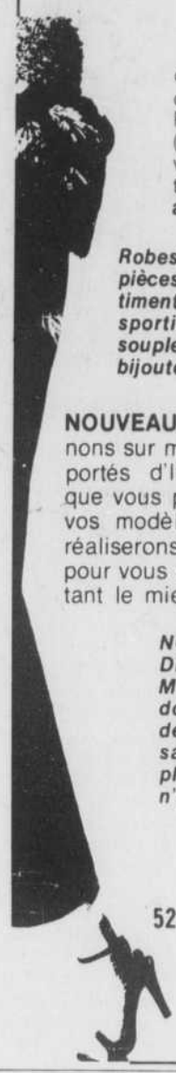
D'autre part, le président de la CAT a dit qu'il espérait une diminution prochaine des délais mis par les employeurs à produire leurs rapports d'accidents. Les entreprises québécoises mettent actuellement 17.2 jours en moyenne pour rapporter leurs accidents de travail même si la loi prévoit un maximum de deux jours.

M. Sauvé fonde son optimisme sur les nouvelles dispositions de la loi 5, sanctionnée le 1er septembre, qui obligent désormais les employeurs à verser eux-mêmes les prestations des cinq premiers jours d'inactivité d'un de leurs employés.

"Nous attendons de cette mesure les effets positifs suivants, a dit le président de la CAT. D'abord, une accélération de l'avis de l'employeur en vue de hâter le règlement du cas et de récupérer l'indemnité versée pour ces cinq premiers jours. Ensuite, une accélération du processus d'indemnisation susceptible d'empêcher que l'accident n'entraîne en cascade des répercussions d'ordre socio-économique sur la famille."

Après avoir signalé d'autre part que le saliare maximum assurable était passé récemment de $13,500 à $15,500, M. Sauvé a indiqué que la CAT n'en demeurait pas moins en bonne santé financière. "C'est ainsi, a-t-il dit, qu'en dépit des augmentations des prestations, le taux moyen de cotisation payé par les employeurs est de $1.93 en 1977 alors qu'il se situe pour la même période à $2.00 en Ontario. Sur une masse salariale de $20 milliards, ajoute-t-il, la différence des deux taux représente $15 millions en faveur des entreprises québécoises."

L'automne et l'hiver; c'est magnifique ! Encore mieux ! C'est excitant avec nos styles !



Nous avons reçu les tissus et les collections exclusives comprenant les créations BOZART (Paris, Milan et Rome), TO-DAY, DUE PI et BIBAN (Florence, Milan et Rome). Venez faire votre choix puisque nous avons maintenant les grandeurs 6 à 16 ans. **altérations gratuites** dans notre atelier.

Robes, costumes, tailleurs 3 pièces, deux pièces coordonnées, jupes, vaste assortiment de "pull", vestes, vestons, vestons sportifs, chemisiers, sacoches en cuir souple et en cuir de sellier, vaste gamme de bijouterie, foulards, gants et accessoires.

NOUVEAU chez CARLA! Nous confectionnons sur mesure avec nos tissus exclusifs importés d'Italie. Nous exécuterons le style que vous préférez, sur demande. Portez-nous vos modèles et vos suggestions, nous les réaliserons impeccablement, exclusivement pour vous dans le tissu de votre choix s'adaptant le mieux à votre personnalité.

NOUS ACHETONS ET VENDONS DIRECTEMENT SANS INTERMEDIAIRES. CARLA vous offre donc un choix de vêtements et des tissus à meilleurs prix sans sacrifier qualité et exclusivité. De plus, la devaluation du dollar n'affecte en rien nos bas prix !

Prêt-à-porter et confection sur mesure

h.c. CARLA inc.

521 est, rue Belanger, (près Chateaubriand) sortie sud Metro J.-Talon

dé 10 à 6 p.m. lun. mardi. merc.
dé 10 à 9 p.m. jeudi et vendredi
dé 10 à 5 p.m. samedi

Tél.: 270-1182

Quand économiser l'électricité?

1

On peut économiser l'électricité en tout temps. Il suffit d'un peu de réflexion pour réussir à éliminer bien des formes de gaspillage. Cependant, il est des saisons et des circonstances où l'on se doit d'être plus vigilant.

2

D'abord, rappelons un fait: les jours de consommation illimitée de l'électricité sont révolus. Il est donc très important d'identifier certaines périodes de haute consommation et de prendre, dans la mesure du possible, les moyens qui s'imposent, pour réduire le gaspillage d'électricité, où et quand il se produit.

3

L'automne et l'hiver, à la fin de la matinée et, surtout, à l'heure du souper, l'électricité est en très grande demande: chauffage, cuisson et éclairage contribuent à créer des heures de pointe où la consommation atteint son plus fort niveau. Ce n'est pas le bon moment pour prendre un bain ou mettre en marche la machine à laver, le sèche-linge ou le lave-vaisselle, toutes choses qui peuvent aussi bien se faire à d'autres heures de la journée.

4

Si votre maison est bien isolée, vous y trouverez un plus grand confort cet hiver... et vous économiserez de l'électricité et des dollars. Et si vous vous absentez pour un certain temps, en vacances par exemple, abaissez le thermostat de quelques degrés et fermez le chauffe-eau.

5

Bien que votre voiture fonctionne à l'essence, elle peut aussi gaspiller de l'électricité... si, par exemple, le chauffe-moteur reste constamment branché, de votre arrivée à la maison jusqu'à votre départ le lendemain matin. Quelques heures seulement devraient pourtant suffire à tout réchauffer.

6

Lorsqu'on fait construire une maison, on doit exiger une isolation thermique satisfaisante et s'assurer que le système de chauffage correspondra aux besoins réels. Autrement, il en résultera un gaspillage d'énergie et d'argent. À surveiller de près: la «qualité isolante» des portes et fenêtres et, s'il y a lieu, l'étanchéité des registres de la cheminée.

7

Quand le chauffe-eau a besoin d'être remplacé, voilà l'occasion idéale pour arrêter votre choix sur un appareil parfaitement isolé et pour le faire installer dans un local chauffé et le plus près possible des points de consommation.

8

Quand tous les membres de la famille décident de prendre leur bain aux mêmes heures de la journée, le chauffe-eau doit alors fonctionner au maximum pour remplacer toute l'eau chaude qu'on en soutire. En étalant les bains (ou en optant pour la douche qui nécessite ordinairement moins d'eau chaude), là encore, vous économiserez l'électricité.

9

Le lave-vaisselle fonctionne plus économiquement lorsqu'il est bien rempli. Le fait d'accumuler vaisselle et ustensiles de plusieurs repas et de les laver en même temps, tard en soirée, réduit le gaspillage de l'électricité.

À la maison comme au travail, l'Hydro-Québec vous invite à utiliser judicieusement l'électricité, en tout temps, mais surtout aux heures de pointe.

Dans la mesure du possible, économisons l'électricité.

Dépôts garantis

9 1/2 %

5 ans, intérêt annuel

Dépôt initial minimum: $1,000.00

Renseignez-vous
auprès de votre Caisse populaire
ou directement à la Fiducie du Québec
aux numéros suivants:
Montréal: 281-8840
Québec: 653-9270
Sherbrooke: 565-8181
Appels interurbains: composez sans frais
1-800-361-6840, poste 8840

Fiducie du Québec

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Rive sud-ouest

• *Des élections généralement tranquilles*

par Rodolphe Morissette

Sur la rive sud-ouest de Montréal, une demi-douzaine de municipalités renouvellent leur conseil municipal le 6 novembre. Or, c'est assurément à Delson et à Saint-Constant, où deux équipes complètes s'affrontent, que la lutte se fera la plus vive.

Les citoyens de la rive sud-ouest iront aux urnes à Delson, Saint-Constant, Candiac, Mercier et Sainte-Martine, à quoi il faut ajouter l'Ile Perrot.

À Delson, petite ville de 5,000 habitants (10% d'anglophones) à quelques milles à l'ouest de Candiac, deux équipes s'affrontent: celle du maire sortant, M. Georges Gagné, qui a nom "Le Renouveau municipal de Delson", et celle de M. Jacques Guillemette, conseiller sortant.

L'équipe du "Renouveau" du maire Gagné, un homme d'affaires de la région, comprend deux des trois conseillers sortants du quartier nord, MM. Lionel Dulude et Conrad Renaud, plus un nouveau venu, M. Yves Gagnon, qui se propose de remplacer le conseiller Denis Marsan, lequel ne se représente pas.

Dans le quartier sud, les trois candidats du maire Gagné sont MM. Gilles H. Lapalme et Gilles Courchesne, conseillers sortants, et un nouveau venu, M. Jean Dubuc, qui se présente au siège de conseiller laissé vacant par l'aspirant-maire Jacques Guillemette.

M. Guillemette a fait connaître les membres de son équipe plus tôt cette semaine. Il s'agit de MM. Jean-Maurice Usereau, Gaétan Boardman, Maurice Beauregard, René Tremblay, Michel Lussier et de Mme Jeannine Plante.

Si le maire Gagné voit dans l'opposition qui se dresse contre lui "une bande de péquistes barbus" — un certain nombre de ces candidats sont en effet des organisateurs du Parti québécois — d'autres y lisent plutôt un phénomène de vengeance de type familial. En 1973, en effet, Georges Gagné a défait Wilfrid Boardman, qui était maire de Delson depuis 20 ans. Or, ce serait par esprit de vengeance que le gendre de M. Boardman, M. Jacques Guillemette, et le fils de l'ex-maire, M. Gaétan Boardman, auraient constitué l'équipe qui fait face, aujourd'hui, au maire Gagné.

Mais, trêve de potins, l'équipe Guillemette se propose d'améliorer l'apparence de la ville, notamment de sa rue principale, d'organiser les loisirs, "la bête noire de Delson", dit-on, et d'augmenter la fréquence des autobus entre Delson et la métropole. On veut enfin réaménager le dépotoir de l'endroit et repenser la manière de l'administrer.

Les projets de l'équipe Gagné sont de nature différente. D'abord, il est question d'aménager un immense centre commercial: la compagnie Steinberg a déjà acheté un terrain d'un million de pieds carrés dans la ville, ce qui représentera, selon le maire, des investissements de $4,500,000. On veut ensuite ouvrir un parc industriel sur un terrain de 100 arpents acheté à la compagnie Domtar. Enfin, on se propose d'entamer avec les muncipalités voisines, notamment avec Candiac, des négociations en vue de la mise en place d'un réseau d'acqueduc et d'égouts.

Saint-Constant — Deux équipes complètes se font aussi la lutte à Saint-Constant, une municipalité de 8,500 habitants située entre Delson et Châteauguay. S'opposent, d'un côté, l'équipe du maire sortant, M. Claude Hébert, qui avait été élue sans opposition en 1973 et dont deux membres qui ne se représentent pas seront remplacés, et, de l'autre, le Renouveau municipal de Saint-Constant, fondé cette année et dirigé par l'aspirant-maire, M. Yves Demers.

Il ne semble pas que l'élection se fasse sur un thème particulier: le maire Hébert tient à "continuer le travail amorcé", tandis que ses adversaires veulent sortir l'administration de son "habitude du pouvoir" et démocratiser la gestion des affaires municipales.

L'équipe du Renouveau se propose, notamment, de rationaliser l'administration de la ville en utilisant au maximum les ressources dont elle dispose, de planifier l'aménagement des parcs, dont un parc industriel, de voir à mettre un terme aux inondations annuelles qui sévissent dans la région et de créer le poste de coordonnateur des loisirs et des affaires culturelles.

Les candidats du Renouveau, outre Me Demers, sont les suivants: Lise Charest, Pierre Arcouette, Jacques Lafrenaye, Yves Longtin, Yvan Marcil et Jean-Paul Sainte-Marie. Toutes les couleurs politiques se retrouvent dans l'équipe du Renouveau, tandis que les libéraux dominent le groupe adverse.

De son côté, l'équipe sortante a remplacé les échevins Henri Lemeilleur et Marcel Robidoux, qui ne sont plus sur les rangs, par Jean Thibault et Denis Maillé. Les quatre autres aspirants-conseillers, tous élus sans opposition en 1973, sont MM. Jacques Colpron, Alain Boulé, Robert Dumouchel et Wilfrid Lamarche.

Candiac — À Candiac, il n'y aura d'élection le 6 novembre que dans deux quartiers. Le maire sortant, M. Claude Hébert, et trois des quatre conseillers étaient de nouveau sur les rangs cette année. Or, outre le maire, deux de ces conseillers, MM. Victor Bédard (quartier 2) et Jean Vocino (quartier 4), ont été réélus sans opposition. Un seul d'entre eux, M. Normand Langlois du quartier 3, est contesté. Ses adversaires sont MM. Pierre Patry et Wayne Goldthort.

Au siège no 1, M. Hercule Vachon ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Trois candidats sont sur les rangs pour le remplacer, soit MM. Claude Roy, Réjean Girard, et Gilles Savaria.

L'équipe sortante n'a pas vraiment fait connaître son programme. De toute manière, il n'y a pas de véritable campagne électorale dans cette ville-dortoir d'un peu plus de 8,000 âmes qui est caractérisée entre autres par de forts mouvements migratoires.

Mercier — À Mercier, au sud de Châteauguay (4,000 habitants), cinq des conseillers ont annoncé qu'ils ne se représentaient pas. Seuls le maire, le Dr Roger Tougas, et le conseiller Léopold Daigneault sollicitaient un nouveau mandat. Le premier a été élu par acclamation hier, tandis que le second est contesté, au siège du quartier 4, par M. Maurice Gendron.

Quant aux nouveaux venus, MM. Robert Dubuc, Bernard Provost et Michel Lussier, ils ont été élus sans adversaires aux sièges 1, 3 et 6. MM. Fernand Galarneau et Maurice Martel se disputent le siège no 2, tandis que MM. André Primeau et Germain Vallee s'affrontent dans le quartier 4.

L'Ile Perrot — Dans la ville de l'Ile Perrot, en banlieue de Montréal, le maire et trois des six conseillers sortants demandent à la population de les réélire à la tête de la ville, tandis que deux de ces derniers ont été élus sans opposition hier. Seul Mme Lorraine Séguin-Tremblay, du siège 2, ne se représente pas.

Le maire sortant, M. Marcel Rainville, un homme d'affaires de l'Ile, est d'ores et déjà contesté par trois candidats: MM. Claude DeGuire, Jean Gauthier, candidat défait à la mairie en 1973, et René Emard, ancien député libéral fédéral. Ce dernier s'est retiré de la politique il y a quelques années, après avoir été député pendant 12 ans, engagé qu'il est maintenant dans l'industrie de maisons préfabriquées.

Aucune équipe à l'Ile Perrot, chacun se présentant comme indépendant. Les conseillers sortants Claude Girouard et André Legault, respectivement aux sièges 1 et 6, n'ont pas eu plus d'opposition cette année qu'en 1973.

Aux quatre autres sièges, cependant, la liste des candidats est complète depuis hier. Au siège 2, le départ de Mme Séguin-Tremblay a suscité les candidatures de M. Aurélien Séguin et de Mme Gisèle Trottier. Le premier, qui avait été conseiller autrefois, était l'un des candidats à la mairie qu'a défaits M. Marcel Rainville en 1973.

Le conseiller sortant du siège 3, M. Henri Gauthier, devra affronter MM. Edouard Pelletier et Raymond Blair; M. Gilles Portelance tentera d'enlever à M. André Lacombe le siège 4 et Mme Rita Legault-Laviolette, défaite en 1973, tentera de nouveau sa chance contre le conseiller sortant du siège 5, M. André Allard.

Le moins qu'on puisse dire, à ce jour, c'est que l'élection du 6 novembre ne suscite guère d'enthousiasme au sein de cette population de 6,000 âmes. Deux questions retiennent surtout l'attention, selon le maire Rainville. D'abord, celle de l'usine de filtration de la ville, qui dessert les municipalités environnantes de Terrasse-Vaudreuil, Pincourt et Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot. Certains citoyens, avec ceux des villes desservies par l'usine, font des représentations pour que les coûts de l'eau traitée soient partagés également entre les quatre municipalités. Mais, le maire Rainville refuse cette manière de voir et rappelle que sa ville, qui a eu le bonheur d'acquérir l'usine de filtration à un moment où les prix étaient beaucoup moins élevés, n'a pas à supporter aujourd'hui une partie des coûts que doivent envisager les municipalités voisines.

Autre problème, mineur, qui divise pourtant les esprits: l'administration du budget consacré aux loisirs. Le candidat-maire Emard préconise l'idée que la ville verse à l'Association des loisirs de l'Ile Perrot, une fois par année, le montant total du budget municipal qui doit être consacré aux loisirs et qu'elle laisse à l'Association la responsabilité de le gérer à sa guise. Mais l'équipe sortante est loin d'accepter l'idée de se soustraire à ses responsabilités, comme le souligne M. Rainville.

Sainte-Foy

• *Un réveil tardif...*

par Paul Bennett

Amorcée discrètement au milieu de l'indifférence générale, la campagne en vue des élections municipales, à Sainte-Foy, s'est soudainement animée à la fin de la semaine dernière, lorsque l'un des trois candidats à la mairie, M. Georges Caron, a accusé le maire actuel, M. Ben Morin, ainsi que les autres membres du conseil de ville de "dilapider" les biens publics au profit d'une firme d'entrepreneurs de la ville.

M. Caron, un vieux routier de la politique municipale qui a siégé comme conseiller de 1966 à 1973, croit avoir mis le doigt sur un exemple de ce qu'il appelle "la main mise des promoteurs sur Sainte-Foy".

Il se fonde sur un avis de motion présenté au conseil municipal lors de sa dernière réunion, le 21 octobre dernier, par lequel la ville s'engageait à vendre à M. André Bilodeau un terrain d'une superficie de 323,641 pieds carrés à $3.50 le pied carré.

Or, toujours selon M. Caron, ce terrain serait évalué par la Communauté urbaine de Québec à $6 le pi. carré, ce qui, advenant la conclusion de cette transaction, priverait la municipalité de quelque $700,000.

Quant à M. Morin, qui a siégé durant 10 ans comme conseiller avant d'être élu maire en 1973, il a aussitôt repoussé les allégations de son adversaire en soutenant que la ville avait fait là une excellente affaire, se réservant toutefois de ne répliquer à M. Caron qu'au début de cette semaine.

M. Morin, dont le prénom est Bernardin mais qu'on appelle familièrement "Ben", à Sainte-Foy, n'est pas peu fier du bilan de ses réalisations au cours des quatre dernières années. C'est d'ailleurs à la nomenclature de ses réalisations qu'est consacrée la plus grande partie de la brochure où est exposé son programme.

M. Morin se vante en particulier d'avoir réussi à solutionner presque entièrement le problème d'approvisionnement d'eau de la ville en investissant quelque $24 millions pour construire un nouveau réservoir et agrandir l'usine de traitement des eaux. Il compte régler définitivement ce problème "pour les 25 prochaines années", grâce à la construction d'une prise d'eau au fleuve.

Par ailleurs, sans promettre de maintenir les taxes à leur niveau actuel, M. Morin aime toutefois rappeler qu'en 1977, huit des treize municipalités de la Communauté urbaine de Québec taxent plus lourdement les propriétaires de maisons unifamiliales que Sainte-Foy.

D'autre part, M. Morin se défend bien d'avoir négligé de consulter ses concitoyens sur les projets importants, comme l'en accuse M. Caron. M. Morin rappelle que le conseil a mis sur pied, au début de 1976, un comité consultatif chargé de reviser le plan directeur de près de $400 millions pour le développement du centre-ville.

Il ajoute qu'il existe d'autres comités consultatifs à Sainte-Foy, dont un sur l'aménagement des aires de verdure et un autre sur le zonage. "On a toujours consulté la population, soutient-il. Avant, on consultait dans le silence, aujourd'hui on dirait qu'il faut consulter dans le tapage."

Ses projets, M. Morin les regroupe sous trois thèmes: la planification et l'aménagement du territoire, la planification financière et l'amélioration des services. Sur le premier point, M. Morin, qui se représente avec une équipe complète aux sept postes de conseillers, promet une mise à jour et une révision du plan directeur de zonage en vue de "préserver la qualité de la vie", dit-il pour employer une expression à la mode.

Sur le plan financier, M. Morin se propose de mettre au point un plan triennal de développement, de façon à ce que le service de la dette ne puisse gruger plus de 30 pour cent du budget total et à ce que la dette obligatoire ne puisse dépasser 10 pour cent de l'évaluation imposable.

Son adversaire, M. Caron, soutient évidemment qu'il ne s'agit là que de belles promesses et reproche en particulier à M. Morin de "jouer dans le dos" des contribuables en arrêtant des décisions importantes pour l'avenir de la ville, sans consulter la population.

M. Caron, un homme d'affaires assez prospère, se présente à la mairie sans faire équipe avec aucun des candidats aux sièges de conseillers. Il se dit quand même confiant que les quelque 50,000 électeurs de Sainte-Foy le porteront au pouvoir, le 6 novembre prochain.

Le troisième candidat à la mairie, M. Hubert Sohet, un étudiant en relations industrielles, a été pour le moins discret jusqu'à maintenant. Un seul conseiller a été élu par acclamation, soit M. Paul Dutil dans Saint-Thomas. Tous les autres sièges sont contestés.

Les Communes s'attaquent à la réforme électorale

OTTAWA (PC) — Le Parlement s'apprête cette semaine aux prochaines élections générales. Les députés vont commencer par débattre un projet de loi sur les dépenses électorales, avec l'espoir qu'ils l'auront adoptée assez tôt pour que cette loi soit en vigueur aux élections du printemps.

Ils devraient ensuite s'attaquer à un projet de loi du ministre des Finances, M. Jean Chrétien, concernant l'impôt sur le revenu. Le ministre en a parlé lors de la présentation de son mini-budget la semaine dernière.

Les députés de l'Opposition auront alors une belle occasion de reprocher au gouvernement de ne rien faire pour améliorer l'économie. De son côté, le gouvernement pourra peut-être marquer des points en vue des élections.

Le gouvernement veut faire voter la loi électorale le plus tôt possible, mais le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré la semaine dernière aux Communes qu'il attachait encore plus d'importance aux mesures économiques concernant le chômage qui s'aggrave, les licenciements et l'inflation.

Il a dit que la première moitié de cette session — soit jusqu'à Noël — sera surtout consacrée aux questions économiques.

Quand le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, retenu chez lui par la maladie depuis deux semaines, reviendra aux Communes cette semaine, il négociera avec l'Opposition l'adoption rapide de certains projets de loi.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTRÉAL
TÉL. 861-2687
Modula INC.
ameublement modulaire commercial

CONSULTEZ
LES IMMEUBLES
G.C. GAGNON
INC.
COURTIER EN IMMEUBLES
industriel
commercial
investissements
évaluations
C.P. 1406,
Place Bonaventure
Montréal H5A 1H3
861-8395

NOUS ACHETONS
DES FILMS "RAYON X"
d'hôpitaux, d'industries ou lithographiques
NOUS INSTALLONS
DES RÉCUPÉRATEURS D'ARGENT PAR L'ÉLECTROLYSE DE SOLUTIONS
514-481-8191

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chedhon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Barr, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

OPINION PUBLIQUE
Yvon Dupuis

ACTUALITÉ
ON PROVOQUE
ET
ON RECUEILLE
LES OPINIONS ...
DU PUBLIC ...
DES INVITÉS ...
ET LE STYLE
DUPUIS
donnez-nous votre avis
du
lundi au vendredi
21h.30 à 0h.30
CKVL 850

mailhot en liberté

claude mailhot
une émission complète avant le souper

J.M. GRIMALDI (ENQUÊTE)

CLAUDE POIRIER (NOUVELLES)

JOSÉ LEDOUX (NOUVELLES)

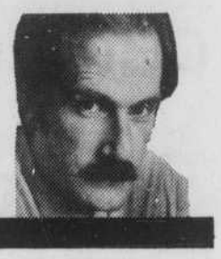
DENIS NIQUETTE (CIRCULATION)

ROGER DROLET (INSOLENCE)

québec soir
17h30 à 17h45
JACQUES ST-GERMAIN
nouvelles, météo, circulation, humour ...
dans le style percutant de mailhot
15h30 à 17h30
du lundi au vendredi
CKVL 850

Biens culturels: une loi plus sévère

patrimoine



par ALAIN DUHAMEL

La tragédie de Beauport aura vraisemblablement des suites dans les amendements attendus à la Loi des biens culturels.

En effet, dans une lettre que le ministre des Affaires culturelles adresse au propriétaire de la maison Montcalm, M. Elzéar Verreault, M. Louis O'Neill laisse entendre que la loi des Biens culturels contiendra des dispositions sévères à l'égard des destructeurs du patrimoine québécois.

"Face au comportement d'individus de votre espèce, il devient impérieux d'introduire dans la Loi des biens culturels plus d'exigences et plus de sévérité. Certains diront que l'État ne pense qu'à ajouter aux contraintes que doivent subir les citoyens. Mais que voulez-vous? La loi doit se montrer plus ferme là où le civisme fait gravement défaut".

Récemment, une maison ancienne dite de Montcalm, dans le quartier Giffard de la ville de Beauport en banlieue de Québec, a été rasée sans que l'administration municipale et le ministère des Affaires culturelles en aient été avertis. La maison dite de Montcalm est ainsi appelée parce qu'elle aurait servi de résidence et de quartier général au chef des troupes de la Nouvelle-France avant la bataille des plaines d'Abraham. Elle était située dans l'aire de protection non homologuée de la maison Edouard T. Parent, classée en 1965.

Le ministre des Affaires culturelles reconnaît dans cette lettre que les lenteurs de l'appareil bureaucratique ne lui ont pas permis d'intervenir en temps utile. "En effet, n'eut été l'une de ces lenteurs administratives que je déplore et auxquelles je m'efforce de mettre fin, cette maison aurait fait l'objet, dans un proche avenir, d'une reconnaissance officielle".

Depuis cette tragédie, le ministre des Affaires culturelles a pris les dispositions pour que l'espace qu'occupait la maison dite de Montcalm ne puisse servir à des fins qui compromettraient l'intégrité de la maison historique voisine et du quartier.

M. O'Neill s'étonne, en outre, que l'arasement ait pu survenir sans que l'administration municipale intervienne, tout au moins par la procédure d'émission d'un permis de démolition. "J'ai également demandé à cette direction (Direction générale du patrimoine) de porter à l'attention du conseil de ville de Beauport et à celle de son maire la liste des édifices situés sur le territoire de la municipalité qui se distinguent par des caractéristiques historiques ou architecturales particulières. Car il est manifeste que la conservation du patrimoine demeurera une entreprise aléatoire aussi longtemps que les conseils municipaux n'apporteront à cette question qu'une attention distraite. Or, il s'avère pour le moins étonnant, dans le cas de la maison Montcalm, que vous ayez pu mettre à exécution votre projet de destruction sans que personne n'intervienne".

●

Dans quelques jours, les fidèles qui ont l'habitude de se rendre aux cérémonies religieuses tenues dans une église propriété de l'Armée du salut seront informés des projets de cet organisme à l'égard de l'immeuble.

Située rue Drummond, au numéro 2085, l'église dont la devanture est enlaidie par une affiche lumineuse annonçant le "Salvation Army Citadel", a un aspect classique. Elle aurait été construite au début du siècle, par les architectes Sax et Archibald auxquels ont doit aussi quelques autres constructions intéressantes dans la région de Montréal. À cette époque, les architectes s'inspiraient fréquemment de l'architecture gothique dans la construction des églises. Cette église se distingue nettement par son aspect classique, inspirée de l'architecture de l'antiquité gréco-romaine.

L'Armée du salut se proposait de démolir cet immeuble pour y ériger à sa place un ensemble immobilier voué à des bureaux et au logement de personnes âgées. L'église se trouve dans l'aire de protection du Mount Stephen Club, rue Drummond, et dans l'aire de protection du Mount Royal Club, rue Sherbrooke. En juillet, l'Armée du salut a fait une demande auprès du ministère des Affaires culturelles afin d'obtenir la permission de démolir. La Commission des biens culturels s'y est opposée.

Récemment, la Commission des biens culturels a été saisie d'une nouvelle demande dans le but de modifier l'immeuble. L'Armée du salut se proposerait de conserver la facade et le portique de l'église derrière lesquels elle construirait un immeuble tout neuf.

Pour l'heure, le dossier demeure entre les mains de la Commission de biens culturels. Selon le major Carter, responsable des relations publiques de l' Armée du salut, l'organisme, dont le bureau principal se trouve à Toronto, n'ira pas de l'avant avec son projet si les fidèles s'y opposent. "Sans le consentement de la communauté, c'est impossible", nous a-t-il déclaré.

●

Le ministre des Affaires culturelles a donné avis de son intention de classer, à titre de monument historique, le moulin banal de Saint-Roch-des-Aulnaies, dans le comté de L'Islet.

Selon le ministère, ce moulin offre un double intérêt historique et esthétique. Son emplacement le protège tout naturellement: d'un côté, une rivière et un manoir seigneurial, de l'autre la route 132 et le chemin du moulin.

Le moulin banal aurait été construit entre 1832 et 1871. Il a trois étages et demi en hauteur, 60 pieds en longueur sur 40 en largeur.

●

La Société historique de Montréal accueillera, à sa réunion de lundi à la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis, les deux co-directeurs du Groupe de recherche sur la société montréalaise au XIXème siècle, de l'Université du Québec à Montréal. Il s'agit de MM. Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert qui illustreront leur conférence de nombreuses diapositives.



L'Armée du salut se proposait de démolir cette église située au 2085, rue Drummond pour faire place à un immeuble à bureaux.
(Photo Clair Beaugrand-Champagne)

affaires sociales

Une pédagogie nouvelle à l'intention des handicapés

Il existe plusieurs méthodes d'approche à l'endroit des déficients mentaux profonds pour faire en sorte qu'ils acquièrent une certaine autonomie. Et un professeur américain, M. Marc Gold, qui s'intéresse depuis fort longtemps à la recherche en ce domaine, a mis au point une pédagogie jugée inédite en ce qu'elle enseigne la fragmentation des gestes dans toute tâche de la vie quotidienne.

M. Gold séjournait la semaine dernière à Montréal et 300 éducateurs spécialisés du Québec, de l'Ontario et du Vermont ont pu se familiariser pendant trois jours aux méthodes nouvelles d'insertion sociale pour les déficients mentaux.

Le résultat le plus important du programme proposé par le spécialiste de l'Université de l'Illinois porte sur "l'analyse de la tâche" qu'il définit ainsi: l'ensemble de l'activité qui assure suffisamment de puissance disponible pour que le sujet parvienne à maîtriser la tâche.

Ainsi, si le profane ne s'en soucie guère, pour le déficient profond qui est affligé souvent d'un double handicap, physique et mental, il existe plusieurs méthodes d'enfiler un manteau. L'une consiste à introduire un bras dans la manche correspondante et à ramener le manteau de l'autre côté; une autre, à placer le vêtement sur une table en introduisant les bras dans les manches pour ensuite relever les bras en laissant retomber le manteau sur la tête, etc.

Pour une tâche particulière, enseigne le professeur Gold dont la méthode s'intitule "Try another way", la personne qui en effectue l'analyse doit prendre une décision subjective quant à la meilleure technique parmi celles qui sont proposées. Le nombre des possibilités est fonction de la créativité et de l'expérience de l'éducateur.

Il en va de même pour toute une gamme de gestes simples qui font partie de la vie quotidienne, gestes que les bienportants font machinalement mais qui deviennent de véritables obstacles pour les handicapés. Le professeur Gold a donc raffiné une technique qui est de nature à améliorer le sort des handicapés et par ricochet, celui des personnes qui s'en occupent.

Ces cours étaient organisés par l'Institut québécois en déficience mentale (recherche) et l'Association du Québec pour la déficience mentale (35 associations de parents à travers le Québec). Une subvention du Secrétariat d'état a pourvu aux frais de la traduction simultanée.

●

Congrès des ergothérapeutes — "Les ergothérapeutes jouent un rôle essentiel puisque leur objectif est de restaurer les capacités fonctionnelles des individus."

C'est ce que déclarait le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure devant les ergothérapeutes réunis en congrès la semaine dernière à Montréal.

Le ministre a rappelé le rôle important de ces professionnels de la santé dans le cadre du projet de Loi 9 qui créera un Office des handicapés. Il a souhaité que cette profession contribue auprès des employeurs à suggérer des modifications de postes de travail afin d'adapter les machines aux capacités des handicapés.

●

Chirurgie d'un jour — Le ministère des Affaires sociales doit favoriser le développement de services de chirurgie d'un jour dans les cas d'opérations mineures ne nécessitant pas l'hospitalisation du patient pour une plus longue période. Voilà l'essentiel du rapport que vient de déposer le comité d'études sur l'implantation des services ambulatoires spécialisés, présidé par le Dr E. Monaghan, directeur du département de santé communautaire du General Hospital de Montréal. Les objectifs visés par le développement des services de chirurgie d'un jour sont de maximiser l'utilisation des lits d'hôpitaux, de favoriser l'accès aux services chirurgicaux et de permettre aux patients de regagner leur domicile le plus rapidement possible.

●

Conférences prénatales — Depuis plusieurs années déjà, sous la direction du Dr Pierre Fugère, l'hôpital Saint-Luc offre aux futures mamans des séries de conférences et d'exercices prénatals. Ces conférences auront lieu cette saison les mardis 1er, 8 et 15 novembre à l'auditorium du Pavillon Edouard-Asselin, rue Sanguinet. Elles ont pour thèmes: l'accouchement conscient avec présentation de film, les différents moyens de surveillance durant la grossesse et les soins du nouveau-né à la pouponnière. Pour renseignements: 285-1525, poste 423.

●

Numéro unique d'information — Les infirmières et infirmiers du Québec peuvent maintenant téléphoner de partout à travers la province, 24 heures sur 24, pour se tenir au courant des dernières nouvelles concernant leur profession. L'Ordre des infirmières et infirmiers inaugure ce nouveau service d'information dans le but de renforcer la communication avec ses 44,000 membres. Le système fonctionne par messages enregistrés de trois minutes et leur contenu change chaque semaine, sauf en cas de circonstances spéciales, comme, par exemple, l'assemblée générale annuelle de la corporation où il se renouvellera chaque jour. Les sujets traités portent sur la protection de la jeunesse, les handicapés, la toxicomanie, la santé mentale, etc. Le numéro unique: 1-800-361-8417.

Marie Laurier

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

LONGPRÉ
MARCHAND
GOUDREAU
DOBUSH
STEWART
HEIN

DÉCORATEURS
ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

L'AUTHENTIQUE
Chat'eau
d'aujourd'hui
M. Serge Lafrance, s.d.e.
382-4710

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

en librairie
Alain
Grandbois
Visages du monde
éditions
hurtubise hmh
380 ouest
st-antoine
montréal

PRIX
DE FIN D'ANNÉE.
Austin Marina. C'est
en plein le temps
de l'acheter...
maintenant!
BRITISH LEYLAND
L'équipement standard comprend:
• Radio
• Pneus radiaux
• Puissant moteur de 1800 cm³
• Couche protectrice antirouille
• Servofreins à disque à l'avant
• Dégivreur de glace arrière
• Sièges avant inclinables
• Direction à pignon et crémaillère
A partir de
$3495.00*
Coupé 2 portes Austin Marina
Comparez les caractéristiques et le prix à ceux des autres voitures de même catégorie, et vous serez d'accord avec nous, la Austin Marina représente un des meilleurs achats de l'année. Passez faire un petit tour d'essai en Austin Marina
Sedan 4 portes Austin Marina
Cette Marina de format familial vous surprendra par sa spaciosité, sa tenue de route et son luxe. Mais ce qui va vous surprendre encore plus agréablement c'est son prix de fin d'année!
*Préparation du véhicule, transport, plaques et taxe en sus
COITEUX AUTO Ltée
5180 PAPINEAU 526-9137
MONTRÉAL
DÉCARIE MOTORS LTÉE
55 GINCE 334-9910
ST-LAURENT
CENTRE AUTO CLINIC
261 ST. JOHN'S ROAD 697-3333
POINTE-CLAIRE
LACORDAIRE AUTO Ltée
7630 LEMANS 254-3566
ST-LÉONARD
GARAGE LAVIGNE inc.
37 STE-ANNE 457-5327
STE-ANNE DE BELLEVUE
LEMENN AUTO LTÉE
3839 boul. TASCHEREAU 678-1220
ST-HUBERT
MIDLAND MOTOR SALES INC.
1934 STE-CATHERINE, OUEST 937-3543
MONTREAL
ST-LOUIS GARAGE LTÉE
356 ARTHUR-SAUVÉ 627-0861
ST-EUSTACHE
PARKLANE AUTOMOBILE INC.
9660 boul. GOUIN ouest 684-0122
PIERREFONDS
VÉZEAU AUTO INC.
509 FRANÇOIS-XAVIER 666-8832
TERREBONNE

FORMATION PROFESSIONNELLE
EN INFORMATIQUE
PAR CONTROL DATA
(Fabricant des plus puissants ordinateurs au monde)
Choix de cours intensifs
• Programmation — Cours niveau collégial — Informatique — Programme, 420.00 durée: 9 mois.
• Technicien d'ordinateur — Cours niveau collégial — Electronique — Durée: 9 mois
• Opérateur d'ordinateur — Cours professionnel niveau secondaire, durée 3 mois
• Keypunch cours professionnel niveau secondaire, durée 2 mois.
• Langage de programmation — Cobol, R.P.G. II, Fortrand, etc.
SÉANCE D'INFORMATION
SANS FRAIS NI OBLIGATION
LUNDI 24 oct. à 19h30
FILMS - DÉMONSTRATION
TEST D'APTITUDE
Ministère de l'Education permis #746747
INSTITUT CONTROL DATA
Service de formation de control data canada ltée.
2020 rue University
suite 1600
Montréal, Québec H3A 2A5
284-8484
CONTROL DATA
PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES
AVANT DE CHOISIR UN DENTRE DE FORMATION
• Regardez autour
• Comparez les différentes écoles
• Obtenez tous les renseignements
• Ne vous inscrivez pas à votre première visite.

McGill
conférences publiques sur
les sociétés pluralistes
Problèmes et solutions des sociétés multilingues et multiculturelles. Exposés présentés par des personnalités invitées.
Chaim Perelman
Université libre de Bruxelles
La philosophie du pluralisme
(The Philosophy of Pluralism)
En anglais avec service d'interprétation simultanée
Pavillon Stephen Leacock,
Auditorium 132
20h. mardi 1er novembre 1977
entrée libre (aucun billet exigé)
McGill
University

• CARTES D'AFFAIRES
• ENVELOPPES
• EN-TÊTE DE LETTRES
MARCEL PERRIER
1589, RUE SAINT-HUBERT
MONTRÉAL, QUÉBEC H2L 3Z1
TÉL. 527-9268
SPÉCIAL
PAPETERIE COMMERCIALE
EN THERMOGRAPHIE
(c'est-à-dire en relief)
UNE PRIMEUR CHEZ H. ROY LTÉE
1589, RUE SAINT-HUBERT, MONTRÉAL
Papeterie commerciale en thermographie sur papier de qualité, modèle No 12 en spécial.
CARTES D'AFFAIRES 2" × 3½" AVEC ÉTUI
250 $10.75
500 $12.87 1000 $15.17
ENVELOPPES No 10 WHITE WOVE 24-lb
250 $14.40
500 $20.84 1000 $34.79
EN-TÊTE DE LETTRES 8½" × 11" CHENEAUX 20-lb
250 $15.48
500 $19.31 1000 $27.86
(allouer 3 à 4 semaines pour la livraison)
HEURES D'AFFAIRES LUNDI, MARDI, MERCREDI 09.30 À 17.30
JEUDI, VENDREDI 09.30 À 21.00
SAMEDI 09.30 À 16.00
• OFFRE VALABLE jusqu'au 1er janvier 1978 • Commande au bureau seulement •

Deux personnes meurent au cours de manifestations hostiles à Mme Gandhi

MADRAS (d'après Reuter et AFP) — Deux personnes ont été tuées et 40 autres blessées durant un affrontement de deux heures à Madras entre la police et une foule de manifestants hostiles à Mme Indira Gandhi, qui effectue actuellement une tournée dans le sud de l'Inde.

La police avait d'abord tenté de disperser les manifestants à coups de grenades lacrymogènes, mais devant l'échec de cette tentative, elle a ouvert le feu dans le faubourg de Guindy, provoquant la mort de deux personnes.

Après les incidents de samedi à Madurai, où la voiture de l'ex-premier ministre avait été lapidée, plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées hier à Madras, à l'appel du parti régional D.M.K., pour manifester leur hostilité à Mme Gandhi dont ils ont dénoncé les "activités fascistes" durant l'état d'urgence qu'elle imposa en 1975.

C'est la première fois depuis le retour à la vie politique de l'ancien premier ministre, il y a trois mois, qu'une manifestation provoquée par sa présence entraîne mort d'homme.

Mme Gandhi a multiplié au cours des derniers mois ses tournées aux quatre coins de l'Inde, afin de s'expliquer sur les mesures autoritaires qu'elle avait imposées durant les deux années précédant sa défaite électorale de mars dernier, et critiquer le gouvernement mis en place depuis par ses opposants regroupés dans le Parti Janata (parti du peuple).

Elle a ainsi visité, avec des fortunes diverses, les Etats d'Uttar Pradesh, où se trouve sa circonscription électorale, du Bihar, où elle a critiqué les atrocités commises contre des "intouchables" et du Bengale occidental, où la police a dû utiliser des grenades lacrymogènes pour disperser ses opposants. Elle s'est rendue également à Agra, au sud de New Delhi, où elle a reçu un accueil chaleureux la veille même de son arrestation qui ne dura que 24 heures.

Enhardie par sa rapide libération, Mme Gandhi s'est ensuite rendue dans l'Etat de Goujerat, à l'extrême ouest du pays, berceau de son principal adversaire, M. Morarji Desai, actuel premier ministre, et au Cachemire, où elle a rencontré le chef du gouvernement, son vieil ami le cheikh Abdullah, également opposé à M. Desai.

A Madras, la violence de la manifestation organisée contre elle est due au fait qu'en 1975 elle avait dissous le gouvernement de l'Etat, dirigé par la D.M.K., parti local "dravidien", indépendant aussi bien du Parti du congrès que du Janata.

Les incidents de Madras ne manqueront pas de provoquer des remous aussi bien au sein du gouvernement, qui a marqué son intention de reconduire Mme Gandhi en prison dès qu'il aura réuni les charges suffisantes, qu'au sein du Parti du congrès, que Mme Gandhi essaie de reprendre en main.

Un appareil vietnamien détourné sur Singapour

SINGAPOUR (Reuter) — Quatre Vietnamiens armés cherchant à fuir leur pays ont forcé samedi un DC-3 d'Air Vietnam à se diriger vers Singapour, où, après cinq heures de négociations, ils se sont rendus aux autorités.

Leur action a coûté la vie à deux membres vietnamiens du personnel navigant. Une troisième personne, blessée, a été hospitalisée. Un communiqué officiel déclare que l'appareil, un DC-3 bimoteur à hélices, a été autorisé à se poser, car il commençait à être à court de carburant. Trente-quatre passagers se trouvaient à bord.

L'arrivée de cet appareil vietnamien à Singapour, avec deux cadavres à bord, pose un grave problème diplomatique au gouvernement de M. Lee Yuan Yew, premier ministre.

Il va maintenant devoir décider s'il convient de renvoyer les quatre hommes au Vietnam ou de leur accorder l'asile politique qu'ils demandent.

Singapour et le Vietnam n'ont pas conclu d'accord d'extradition, mais l'octroi de l'asile aux quatre hommes risquerait de nuire aux efforts déployés par Singapour pour améliorer ses relations avec Hanoi.

Aucune réaction n'a encore été enregistrée à ce sujet au Vietnam.

Israël se dit disposé à libérer Mgr Cappucci

JERUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Israël a annoncé hier qu'il était prêt à remettre en liberté l'archevêque orthodoxe grec de Jérusalem, Mgr Hilarion Cappucci, condamné il y a trois ans à 12 années de détention pour trafic d'armes au profit des Palestiniens.

Un porte-parole du gouvernement a précisé que des mesures seraient prises rapidement pour lui rendre la liberté dès qu'une demande officielle formulée par le pape aurait été reçue par le président Ephraim Katzir.

Il a souligné que le prélat ne bénéficierait pas d'une amnistie mais que la durée de sa peine serait réduite au nombre de jours qu'il aura passés en prison.

Mgr Cappacci a été condamné le 9 décembre 1974 à 12 ans de prison pour avoir introduit illégalement dans sa voiture des armes provenant du Liban et destinées aux maquisards palestiniens des territoires occupés par Israël.

Depuis, le prélat a observé un certain nombre de grèves de la faim pour protester contre sa détention.

A maintes reprises son nom a figuré sur les listes de prisonniers à libérer présentées par des auteurs de détournements d'avion.

Mgr Cappucci était mourant il y a une semaine, a déclaré le patriarche Maximos V, hier soir à Rome.

À la suite de sa grève de la faim, l'archevêque melchite a perdu 35 kgs en deux mois. Il passe 22 heures sur 24 dans une cellule de 1 mètre 50 sur 3 mètres, dont la lucarne est protégée par trois rangées de barreaux. Il n'absorbe que quelques liquides et a des syncopes de plus en plus fréquentes, a ajouté Maximos V.

Les hausses de prix, effectives en Israël depuis hier matin, ont déjà causé plusieurs perturbations dans le domaine social. Ainsi 250 facteurs et employés des PTT se sont mis en grève pour protester contre la réforme économique et la hausse des prix.

Les ingénieurs ont de leur côté déclenché un arrêt de travail, et convoqué une réunion urgente. Les ouvriers des usines de phosphates de la Mer Morte ont quant à eux observé une grève d'avertissement de quatre heures.

Le rapt Caransa: l'enquête piétine

AMSTERDAM (AFP) — Deux jours après la disparition de Maurits Caransa, la famille de l'homme d'affaires néerlandais enlevé vendredi matin a lancé un appel aux ravisseurs pour qu'ils se manifestent.

Ce message, diffusé hier par l'Agence de presse néerlandaise, confirme qu'"aucune des informations qui nous sont parvenues jusqu'à maintenant ne donne l'impression d'être sérieuse et d'émaner des véritables ravisseurs".

Il est en effet difficile, de l'avis de la police, d'accorder le moindre crédit aux exigences et demandes de rançons qui ont littéralement submergé les rédactions des journaux néerlandais. La télévision ayant branché tous ses téléphones sur des enregistreurs, il apparaît que l'auteur d'un de ces appels anonymes parlant hier avec un fort accent sud-moluquois, se réclamait à la fois de la "Fraction Armée rouge", d'un "Mouvement suicide" sud-moluquois et du "Front de libération de la Palestine".

Face à cette vague d'appels fantaisistes, les autorités gardent leur sang froid: la police d'Amsterdam, qui a affecté 40 hommes à l'affaire, demeure seule chargée de l'enquête tant qu'il n'est pas prouvé qu'il s'agit d'un enlèvement politique, indique-t-on à La Haye.

Il est évident, ajoute-t-on, que si elle était exigée par les vrais ravisseurs, la libération de détenus dépendrait de La Haye et non de la police d'Amsterdam. Celle-ci en est toujours réduite à analyser les maigres indices dont elle dispose: des traces de piétinement sur le trottoir où M. Caransa a échangé des coups avec ses ravisseurs avant d'être embarqué à bord d'une petite voiture rouge qui s'est perdue dans le brouillard nocturne et le récit fragmentaire de la seule voisine qui a observé la scène de sa fenêtre.

Marcher, c'est bon marché.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

Les Philippins iront aux urnes d'ici mai 1978

MANILLE (Reuter) — Le président Ferdinand Marcos, qui dirige les Philippines en appliquant la loi martiale depuis cinq ans, a annoncé hier qu'il organisera des élections d'ici le mois de mai 1978 pour doter le pays d'une nouvelle assemblée législative partiellement élue.

Le dernier Parlement philippin a été dissous en 1972 lorsque la loi martiale a été imposée.

Le président a annoncé ces prochaines élections à l'issue de la réunion de deux jours de son conseil législatif qui a pressé M. Marcos d'organiser le 17 décembre un référendum pour un renouvellement de son mandat.

Le président Marcos a également fait savoir que le gouvernement régional provisoire du sud des Philippines pourrait devenir un gouvernement élu et autonome. Toutefois, a-t-il souligné, il faudrait attendre la fin des troubles qui sévissent dans cette région, où les nationalistes musulmans et les troupes gouvernementales s'affrontent périodiquement depuis six ans.

Dans une résolution approuvée par le conseil législatif, le gouvernement s'est engagé à laisser la porte ouverte à des négociations en vue de régler le conflit et tenter de rétablir le cessez-le-feu. Il a indiqué toutefois qu'il continuerait sans relâche à pourchasser les insurgés qui ont repris les combats contre les forces gouvernementales.

M. Marcos a lancé un appel aux nations islamiques pour qu'elles l'aident à rouvrir les négociations, rompues en avril dernier, avec les nationalistes musulmans, tout en insistant sur le fait qu'il s'agissait d'un problème interne qui devait être réglé entre Philippins.



MAINTENANT DISPONIBLES AU QUÉBEC

9½%

Obligations à cinq ans
Intérêts versés annuellement
Minimum $1,000

Appeler à frais virés
Anne-Marie Poglitsch
(514) 866-1071

COMPAGNIE DE PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES MORGUARD DU CANADA

Suite 604
3, place Ville Marie, Montréal (Québec)
H3B 2E3

Taux sujets à changements
Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada
Inscrit à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

LA VERSION CANADIENNE ET CELLE DES AUTRES

On dit, parfois à tort, que l'herbe est plus verte chez le voisin; il en va ainsi des tarifs aériens: on croit généralement que nos tarifs sont plus élevés que ceux des autres pays. Et pourtant, les tarifs aériens canadiens sont beaucoup moins chers que les tarifs des transporteurs aériens réguliers d'Europe.

Le tableau suivant démontre que la comparaison tient toujours, qu'il s'agisse de courtes ou de longues distances.

Tarifs réguliers au Canada et aux États-Unis*

	Distance aller-retour milles	Coût aller-retour $ canadiens	Coût par mille ¢ canadiens
Denver-Phoenix	1 024	139	13,6
Montréal-Halifax	1 000	136	13,6
Washington-Grand Rapids	1 026	124	12,1
Thunder Bay-Toronto	1 130	146	12,9
Chicago-Phoenix	2 874	274	9,5
Ottawa-Saskatoon	2 954	294	10,0
New York-San Francisco	5 156	425	8,2
Frédéricton-Vancouver	5 270	464	8,8

*Les tarifs américains peuvent varier à cause de la fluctuation des taux de change.

Tarifs réguliers au Canada et en Europe*

	Distance aller-retour milles	Coût aller-retour $ canadiens	Coût par mille ¢ canadiens
Londres-Paris	430	129	30,0
Sudbury-Toronto	422	88	20,9
Rome-Londres	1 792	438	24,4
Windsor-Winnipeg	1 720	194	11,3
Paris-Nice	862	200	23,2
Edmonton-Regina	858	124	14,5

*Les tarifs européens peuvent varier à cause de la fluctuation des taux de change

Les tarifs aériens canadiens se comparent-ils aux tarifs américains?

Beaucoup de Canadiens seraient portés à croire que les tarifs au Canada sont beaucoup plus élevés; et pourtant, si on compare les tarifs réguliers canadiens en classe économique aux tarifs américains et ce, pour des trajets semblables, les tarifs américains sont à peine plus économiques que les tarifs canadiens, comme nous le démontre le tableau qui suit:

Les coûts d'exploitation des lignes aériennes au Canada et aux États-Unis.

Comment expliquer cette légère prépondérance des lignes aériennes américaines?

Il y a premièrement le coût du pétrole. Aux États-Unis, un gallon impérial de carburant coûte 43,4 cents, tandis qu'au Canada, ce même gallon coûte en moyenne 53,6 cents. Nous payons également plus cher pour les appareils, les pièces de rechange et les frais d'atterissage et d'aérogare.

De plus, les lignes aériennes canadiennes doivent affronter le climat rigoureux du Canada. Il faut adapter l'équipement au climat hivernal, dégivrer les appareils et les garer dans des hangars chauffés. Les Canadiens connaissent le prix de l'hiver!

Les tarifs promotionnels: supériorité canadienne

Malgré tous les avantages qui donnent aux transporteurs américains une légère prépondérance sur les tarifs, les transporteurs aériens réguliers du Canada dominent toutefois pour ce qui est des tarifs promotionnels et ce, dans de nombreux cas. Ces tarifs, tels les Noliprix, sous réserve de certaines conditions, permettent aux Canadiens de voyager à des conditions plus avantageuses que leurs voisins américains.

Tarifs promotionnels au Canada et aux États-Unis*

	Distance aller-retour milles	Coût aller-retour $ canadiens	Coût par mille ¢ canadiens
Denver-Phoenix	1 024	111	10,8
Montréal-Halifax	1 000	102	10,2
Washington-Grand Rapids	1 026	99	9,7
Thunder Bay-Toronto	1 130	95	8,4
Chicago-Phoenix	2 874	206	7,1
Ottawa-Saskatoon	2 954	178	6,0
New York-San Francisco	5 156	233 (mar. merc. jeudi)	4,5
		255 (lun. vend.)	5,0
		276 (sam. dim.)	5,4
Frédéricton-Vancouver	5 270	263	5,0

*Les tarifs américains peuvent varier à cause de la fluctuation des taux de change.

Malgré les coûts élevés d'exploitation, nous pouvons affirmer que les tarifs des transporteurs aériens réguliers du Canada sont parmi les plus bas au monde. Les tableaux ci-dessus en font foi.

LES PRINCIPAUX TRANSPORTEURS AÉRIENS RÉGULIERS DU CANADA

Air Canada—CP Air—Eastern Provincial Airways—Nordair Ltée—Pacific Western Airlines—Quebecair—Transair

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, lundi 31 octobre 1977



Le représentant des États-Unis à l'ONU, M. Andrew Young, a déconseillé hier aux entreprises américaines tout nouvel investissement en Afrique du Sud, tout en mettant Pretoria en garde contre la mise au point de l'arme atomique. (Téléphoto AP)

De violents combats sont signalés en Namibie

Vague d'arrestations en Afrique du Sud

PRÉTORIA (d'après Reuter et AFP) — Alors que les forces sud-africaines livraient leur combat le plus meurtrier jusqu'ici avec les guérilleros de la Namibie, les autorités de Pretoria procédaient en fin de semaine, dans un climat d'agitation, à une nouvelle série d'arrestations.

Cette nouvelle vague d'arrestations portait sur des "agitateurs" responsables, selon les autorités, de troubles sporadiques à l'intérieur des cités africaines du territoire, a annoncé samedi le major-général David Kriel, haut-commissaire adjoint responsable de la répression des émeutes.

Le général Kriel a précisé que cette nouvelle action policière de grande envergure s'est étendue sur l'ensemble de la République mais il n'a pas été en mesure de révéler le nombre exact des personnes appréhendées.

Ces arrestations, qui suivent de 10 jours le train de mesures spectaculaires de répression prises le 19 octobre par le gouvernement sud-africain à l'égard de trois publications en vue, de 18 organisations anti-apartheid et d'une cinquantaine de personnalités, sont loin, semble-t-il, d'avoir la portée internationale de ces mesures antérieures.

Il s'agit apparemment cette fois de la neutralisation à l'échelle nationale mais à un niveau local dans chaque cas particulier, de réseaux d'"agitation" chargés, selon les autorités sud-africaines, de l'exécution des plans de "subversion" élaborés par les organisations et personnes frappées par les mesures d'interdition et de détention du 19 octobre.

D'autre part, un porte-parole militaire sud-africain a déclaré que cinq soldats blancs de l'armée sud-africaine et 61 maquisards de l'Organisation populaire du Sud-Ouest africain (S.W.A.P.O.) ont trouvé la mort dans un très violent accrochage qui s'est produit vendredi et samedi matin de part et d'autre de la frontière séparant la Namibie de l'Angola.

À Londres, un porte-parole de la S.W.A.P.O., confirmant la violence de l'engagement, a estimé qu'il marquait "le début d'une importante offensive" des nationalistes.

Il a précisé que l'incident avait eu pour théâtre la région située près de la localité d'Ondangua, à 55 kilomètres de la frontière entre la Namibie et l'Angola. Il a démenti que des combats aient eu lieu aussi en territoire angolais et repoussé le chiffre des victimes avancé par Pretoria.

À New York, M. Andrew Young, représentant des États-Unis à l'ONU, a dit que l'Union soviétique pourrait être tentée de fournir des armes nucléaires aux voisins de l'Afrique du Sud au cas où celle-ci procéderait à des essais nucléaires.

Dans une interview télévisée diffusée hier, M. Young a déclaré que l'explosion d'un engin nucléaire sud-africain pousserait immédiatement des pays comme le Mozambique et l'Angola à se tourner vers les Soviétiques.

Le diplomate américain a ajouté que ces derniers seraient alors en mesure de doter les pays en question d'armes nucléaires "beaucoup plus perfectionnées que celles que l'Afrique du Sud est en mesure de fabriquer".

Par ailleurs, l'agitation dans les milieux noirs sud-africains s'est poursuivie durant le week-end. Au cours d'incidents dans la cité-dortoir de New Brighton près de Port-Elizabeth, la police a tiré et blessé un Noir alors que des manifestants lapidaient les forces de l'ordre. À Kwazakela, une cité-dortoir proche, des Noirs ont pris d'assaut la maison d'un policier noir qui s'est défendu en ouvrant le feu avec un revolver, blessant un homme.

Rhodésie: un dialogue pénible

DAR-ES-SALAAM (Reuter) — Les entretiens entre lord Carver, le commissaire-résident pour la Rhodésie désigné par Londres, et les dirigeants du "Front patriotique" de M. Joshua Nkomo et Robert Mugabe s'ouvrent aujourd'hui à Dar-Es-Salaam.

La mission de lord Carver, qui sera accompagné du général indien Prem Chand, représentant spécial des Nations unies, s'annonce difficile.

Dès leur arrivée, hier, dans la capitale tanzanienne, MM. Nkomo et Mugabe ont contesté le rôle que le plan anglo-américain, au centre des discussions d'aujourd'hui et demain, réserve au commissaire-résident.

Aux termes des propositions de Londres et Washington, lord Carver, qui disposerait du soutien d'une force de l'ONU pour le maintien de la paix, exercerait le pouvoir à Salisbury durant une période transitoire de six mois précédant des élections libres.

Les deux coprésidents du "Front patriotique" rhodésien, qui sont arrivés séparément à l'aéroport de Dar-Es-Salaam, le premier en provenance de Lusaka et le second de Tripoli, ont estimé que les pouvoirs prévus pour lord Carver étaient trop importants.

M. Mugabe a déclaré: "Nous avions élevé des objections à propos de l'organisation du pouvoir durant la période transitoire au ministre britannique des Affaires étrangères David Owen mais nous n'avons pas eu de réponse."

Comme M. Nkomo, M. Mugabe pense qu'un partage du pouvoir entre le commissaire-résident et les nationalistes noirs devrait intervenir durant la période de transition.

Interrogé sur les perspectives de ces deux journées d'entretiens avec lord Carver, M. Nkomo a répondu: "Il va d'abord falloir découvrir si nous parlons le même langage."

La France expulse huit militants du Polisario

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Les autorités françaises ont expulsé en fin de semaine huit représentants du Front Polisario en guise de représailles contre l'enlèvement de huit ressortissants français en Mauritanie.

Cette mesure d'expulsion fait suite à la disparition de six techniciens, dont une femme, en mai à Zouerate et celle, mardi dernier, de deux techniciens de la SNCF détachés auprès des chemins de fer mauritaniens.

Par ailleurs l'ambassadeur de France à Alger, M. Guy de Commines, était reçu hier par le président algérien Houari Boumediene, à qui il remettait un message du président Valery Giscard d'Estaing. La veille, le ministère français de la défense, tout en démantant formellement un départ massif de troupes d'intervention pour l'Afrique du Nord, avait admis officiellement que la force d'intervention interarmes avait été placée depuis jeudi en état d'alerte "comme cela se produit chaque fois que surgit un problème mettant en jeu les intérêts de la France ou des pays avec qui elle est liée par des accords de défense".

Le démenti du ministère de la Défense répondait aux affirmations de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique, selon lesquelles au moins 1,600 militaires français auraient quitté la France pour "une destination inconnue" mercredi dernier, à bord de 18 avions chargés d'un matériel important.

Le message du président français faisait suite à une déclaration publiée aux Nations unies par la délégation algérienne, dans laquelle celle-ci reconnaissait pour la première fois que des Français étaient entre les mains du Polisario et offrait à nouveau ses bons offices pour leur libération.

De son côté, dans sa première réaction officielle depuis la récente disparition des deux cheminots français, le Front Polisario a déclaré hier qu'il ne se laisserait pas intimider "par les menaces".

Le Front a ajouté que "l'engagement et l'alignement de la France sur les positions maroco-mauritaniennes en ce qui concerne le problème du Sahara occidental sont maintenant officiellement dévoilées... Le masque est tombé".

L'Éthiopie tient le FLSO en échec

DJIBOUTI (Reuter) — Les forces somalies n'ont pas réussi à remporter de succès décisifs dans la bataille engagée pour la prise des villes éthiopiennes de Harrar et Dire Dawa, indique-t-on de source informée à Djibouti.

Après avoir tenté vainement de conquérir de vive force Dire Dawa le 16 août dernier, les maquisards du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) aidés, selon Addis Abeba, par l'armée régulière somalienne, ont entrepris d'isoler Djidjiga, Harrar et Dire Dawa, en coupant les voies de communication.

Au milieu du mois de septembre le F.L.S.O. s'emparait de Djidjiga mais les tentatives du F.L.S.O. pour encercler Harrar et Dire Dawa en isolant les garnisons éthiopiennes n'ont pas abouti, estiment les experts militaires.

Les forces somalies sont stabilisées à environ 50 kilomètres de Harrar à l'est de la rivière Dacata, dont les deux rives sont tenues par les troupes éthiopiennes, dit-on dans des milieux informés.

Voici de quoi éveiller votre intérêt !

Dépôts à terme* dépôt minimum $1000

8¼% 1 an

8½% 2 ans

8¾% 3 ans

Certificats d'épargne fixes* dépôt minimum $500

9% 3 ans

*Intérêt payé annuellement

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Charte fédérale. Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada.



Pourquoi Montréal?

La région de Montréal, c'est spécial !

Un nouveau programme d'aide à l'industrie a été instauré par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale afin de stimuler les investissements dans la région de Montréal.

Les entreprises manufacturières à haute technologie désireuses de s'implanter, s'agrandir ou se moderniser dans cette région peuvent ainsi bénéficier de subventions.

Cette mesure vise à moderniser la structure industrielle du Québec tout en créant des emplois.

Pourquoi Montréal ?

Parce que la zone de Montréal est le moteur de l'économie québécoise. Parce qu'en aidant Montréal, c'est tout le Québec que nous aidons.

En aidant Montréal, nous aidons tout le Québec

Gouvernement du Canada — Government of Canada

Expansion Économique Régionale — Regional Economic Expansion

MARCEL LESSARD, ministre

Pour en savoir davantage sur ce programme ou sur les subventions offertes à l'industrie dans les autres régions du Québec, adressez-vous au MEER, 800, Place Victoria, bureau 4328, Montréal, Québec. H4Z 1E8

Veuillez me faire parvenir de la documentation sur vos programmes de subventions à l'industrie manufacturière. D-25-10-77

Nom

Nom de la compagnie

Adresse

Ville Code postal

théâtre du rideau vert

DÈS LE 3 NOVEMBRE

mise en scène
danièle j suissa

mireille deyglun
françoise faucher
michel dumont
lénie scoffié
yvon bouchard
marthe choquette



Gigi

de Colette

décor
alistair mac rae
costumes
françois barbeau

adaptation théâtrale
de colette
et anita loos

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Dénis

CINEMA 1 TOUS

julie christie - alan bates

Le Messager

VEN. SAM. 9:30. DIM. 5:00, 7:00
LUN. MAR. MER. JEU. 7:00



CINEMA 2 TOUS FRANCAIS

DUEL

VEN. 5:30, 9:30. SAM. 9:30. DIM. 5:00, 9:00
LUN. MAR. MER. JEU. 7:00



PLUS...

Les dimanches de ville d'Avray
Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon
Devine qui vient dîner
Abattoir 5

HORAIRE COMPLET..... 288-7102

impérial
ANCIEN CINERAMA
1430 RUE BLEURY

TOUS LES FILMS $1.50
AGE D'OR & MOINS 14 ANS $1.00

UN CHEF D'ŒUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA

POUR TOUS

On ne naît pas femme... On le devient.
- Simone de Beauvoir

un film de agnès varda

l'une chante l'autre pas

Couleur



THERESE LIOTARD • VALERIE MAIRESSE
SCENARIO ET DIALOGUES AGNES VARDA
IMAGES C VANDAMME MUSIQUE F WERTHEIMER ET ORCHIDEE DECORS F DIAGO

12.20, 2.25, 4.50,, 7.05, 9.20

Le PARISIEN 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856

4e SEMAINE TRIOMPHALE !

"Jonathan Livingston le goéland"



2e FILM

Harold et Maude

POUR TOUS

SAM & DIM. 1.00, 4.15, 7.50.
SEMAINE 6.10, 7.50.

LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON

La Dentellière

un film de CLAUDE GORETTA



POUR TOUS

Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

A 4h09 du matin le 5 septembre 1972 onze athlètes olympiques sont pris en otage. Pendant 21 heures ces hommes ont vécu terrifiés dans l'attente de leur mort.

POUR TOUS



LES 21 HEURES DE MUNICH

VF de 21 hours at Munich

UNE TRAGÉDIE AUTHENTIQUE D'UNE ANGOISSANTE ET ÉMOUVANTE INTENSITÉ DRAMATIQUE.

avec
FRANCO NERO - WILLIAM HOLDEN - SHIRLEY KNIGHT - ANTHONY QUALE
aussi: RICHARD BASEHART

AU MÊME PROGRAMME

UNE COMÉDIE ÉPOUSTOUFLANTE! DRÔLES DE ZÈBRES

st-denis 1
1594 RUE ST-DENIS 849-4211

le paradis 1
8215 RUE HOCHELAGA 354-3110

omega 1
PLAZA K-MART LONGUEUIL 463-3330

viau LAVAL
226 DES LAURENTIDES 669-3866

Le groupe La Laurentienne présente
Compagnie d'assurance

LES GRANDS EXPLORATEURS 77 78

NÉPAL

POUR TOUS

De Kâtmându à l'Annapurna

avec Louis Mahuzier
qui commente personnellement
son film-couleur

Du 1er au 6 novembre à 20:30 h
6 novembre en matinée à 14.00h.

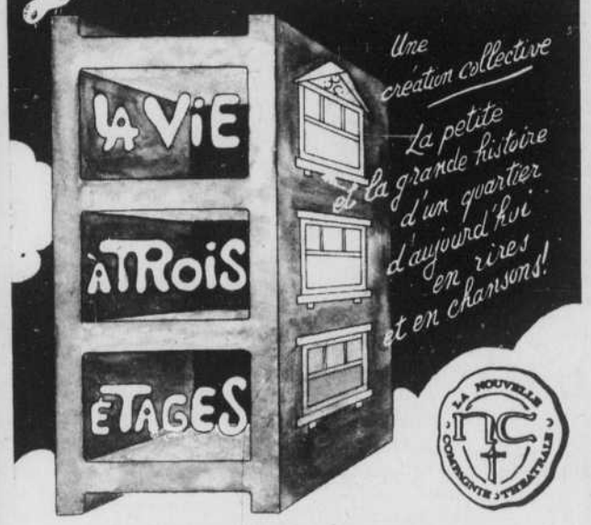


SALLE LE PLATEAU
3710, CALIXA-LAVALLÉE
Métro Sherbrooke et autobus 24 est

Billets: En vente à Explo-Mundo, 1151, Alexandre De Sève, de 9.00 h à 5.00 h. (Métro Papineau). Au Plateau de midi à 8h. à partir du 31 octobre.

RENSEIGNEMENTS: 527-0766
Une production Explo Mundo

LA MARMAILLE



Une création collective

La petite et la grande histoire d'un quartier d'aujourd'hui en rires et en chansons!

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

À PARTIR DU 15 OCTOBRE À 20h.30
RÉSERVATIONS: 253-8974

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER
4353 EST Ste-CATHERINE

ADORABLE, EXPLOSIVE, INSUPPORTABLE, elle est un vrai danger public! c'est...

Julie pot-de Colle

un film de PHILIPPE DE BROCA



POUR TOUS

Marlène JOBERT ♥ Jean-Claude BRIALY

CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

1.15-3.15-5.20-7.30-9.30

---

françoise chartrand présente
accompagné par l'ensemble Balalaïka

IVAN REBROFF



Le LUNDI 31 OCTOBRE, 20h30
Billets: $5.50, $6, $7, $7.50, $8
En vente au Montreal Trust (OVM) et chez Sauvé & Frères.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Elles sont superbes, soumises, initiées et très expérimentées...

18 ANS Adultes

Elles se prêtent à tout...



on les appelle
LES FILLES DE

Madame Claude

4e Semaine !

Le PARISIEN 2
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 5
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 2
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

CHATEAU 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103

GREENFIELD PARK 2
GREENFIELD PARK PL 671-6129

AUSSI: CARREFOUR (St-Jérôme) IMPERIAL St-Jean & MARSEILLES (Repentigny)

BEAU DOMMAGE



8 au 14 décembre
20h30

Les Productions Géant Beaupré en collaboration avec Beau Bec
Une présentation CKOI

THÉÂTRE
Le Saint-Denis
1594 St-Denis 849-4211
Berri Demontigny

Orchestre symphonique de Montréal

Concerts Préludes

Avant les concerts du Maurier, rencontre-conversation sur les oeuvres au programme, dirigée par William Stevens et ses invités.

Piano nobile de la Place des Arts — 19.15 heures. — Entrée $2.00. Casse-croûte facultatif à 18.30 heures. Commandités par La Baie.

Concerts du Maurier

1er, 2 novembre



Walter Klien

Chef d'orchestre
Max Rudolf

Soliste
Walter Klien
Pianiste

Mozart
Symphonie no 35 en ré majeur, K. 385, "Haffner"
Mozart
Concerto no 19 en fa majeur, K. 459
R. Strauss
Burleske en ré mineur
R. Strauss
Tod und Verklärung (Mort et transfiguration)

Grands Concerts



Murray Perahia

8, 9 novembre

Chef d'orchestre
Jerzy Semkow

Soliste
Murray Perahia
pianiste

Soirée Beethoven
Egmont, ouverture, opus 84
Concerto no 3 en do mineur, opus 37
Symphonie no 5 en do mineur, opus 67

Grands Concerts



Henryk Szeryng

22, 23 novembre

Chef d'orchestre
Sergiu Comissiona

Soliste
Henryk Szeryng
violoniste

Prokofiev
Symphonie classique, opus 25
Tchaikovsky
Concerto en ré majeur, opus 35
Chostakovitch
Symphonie no 1 en fa mineur, opus 10

Information générale

Participez au dîner symphonique du Château Champlain

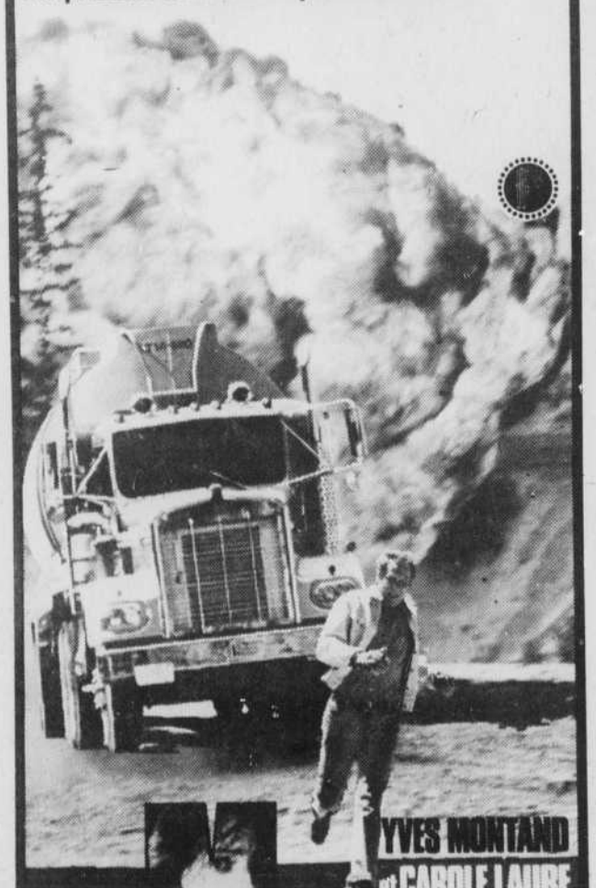
Grands Concerts **Concerts Gala** **Concerts du Maurier**	Salle Wilfrid-Pelletier Mardi et mercredi 20 h 30	Billets: $3.00 à $9.50 Si disponibles à 19 heures 100 billets à $2.50
Concerts Esso	Salle Wilfrid-Pelletier Dimanche 14 h 30	Billets: $4.00

* Première exécution à l'O.S.M.

---

les films Canafox présentent

Montand/Laure:
Une révélation extraordinaire...
Un puzzle criminel spectaculaire



YVES MONTAND et CAROLE LAURE

LA MENACE

un film de Alain Corneau produit par Richard Hellman
cascades Remy Julienne - musique Gerry Mulligan
une coproduction canado-française canafox cinémas unis montréal/daunou paris

Dès vendredi !

Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O. 866-3856

CHATEAU 2
ST-DENIS ET BELANGER 271-1107

GREENFIELD PARK 3
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 3
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

MASKA St-Hyacinthe
GALERIES de GRANBY
CARREFOUR (St-Jérôme)
BOÎTES À FILMS St-Jean
STUDIO Joliette

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m.
Place des Arts

14 ANS

CASANOVA
Un Adolescent à Venise
UN FILM DE LUIGI COMENCINI



• L'ouvrage est superbe
LE MONDE

SALLE 1
12.30 2.40 4.50 7.00 9.10

"Tout sonne juste dans cette épopée domestique. Mais plus importante, plus attachante que cette exactitude est la tendresse qui imprègne le récit." — LE MONDE

POUR TOUS

un film de RENE FERET

LA COMMUNION SOLENNELLE



SALLE 2
1.45 - 3.40 - 5.40 - 7.40 - 9.40

...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES. JEAN de BARONCELLI • LE MONDE

18 ANS Adultes



L'EMPIRE DES SENS

ou the REALM OF THE SENSES
UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français

LAISSEZ PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

SALLE 4
1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15

RENÉ MALO présente

Claude Zidi, réalisateur de

POUR TOUS

L'AILE OU LA CUISSE,
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ,
LA COURSE A L'ÉCHALOTTE,
réunit maintenant pour la première fois dans une cascade de rires...

Jean-Paul Belmondo
et
Raquel Welch



produit par CHRISTIAN FECHNER

L'Animal

dialogue de **Michel Audiard**

À L'AFFICHE !

Le PARISIEN 1
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL 1
CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

GREENFIELD PARK 1
PL. GREENFIELD PARK 671-6129

AUSSI: MASKA St-Hyacinthe, CARREFOUR St-Jérôme
BOÎTE À FILMS St-Jean, MONTENACH Beloeil, VENUS Joliette

vient de paraître

par Angèle Dagenais

aux Presses de l'Université Laval:

Marc Gagné a mis dix ans à rechercher, classer et ordonner la matière qui a servi à constituer le dossier le plus complet existant actuellement sur l'oeuvre du poète et chansonnier Gilles Vingeault. Ce volume monumental de plus de mille pages, intitulé *Gilles Vigneault: bibliographie descriptive et critique, discographie, filmographie, iconographie, chronologie* dresse ainsi un dossier complet de tout ce qui a constitué jusqu'ici la carrière de cet auteur-compositeur-interprète né à Natashquan en 1928: oeuvres manuscrites et imprimées (poèmes, chansons, contes et textes en prose, interviews, conférences, causeries, etc), récitals, disques, films, caricatures, écrits sur Gilles Vigneault. Marc Gagné décrit chaque document et, au besoin, en fait la critique. De tous les poètes du Québec, Vigneault est certainement celui qui a atteint les auditoires les plus vastes et les plus variés. Cette première bibliogrphie est un outil indispensable à l'étude de l'oeuvre de Vigneault et, par là, à celle de toute la chanson québécoise contemporaine.

aux Éditions Quinze:

Le prolifique Jacques Lamarche publie son 37ième livre en quinze ans de carrière d'écrivain avec le *Guide de correspondance commerciale française et anglaise au Québec*. Récemment il publiait chez ce même éditeur, *Confessions d'un enfant d'un demi-siècle*, dans lequel il raconte cette carrière qui englobe aussi bien essais pédagogiques que socio-économiques, romans, biographies et "fantaisies". Dans le *Guide de la correspondance commerciale*, Jacques Lamarche a conçu un manuel éminemment pratique, enrichi de nombreux spécimens de lettres commerciales pouvant convenir aux situations les plus fréquentes: accusé de réception, demande d'emploi, de crédit, lettres de références et de félicitations, etc. Ce livre s'inspire d'une méthodologie moderne et poursuit un objectif pédagogique; 164 pages, $6.60.

aux Éditions de l'Homme:

Traduit de l'américain par Claire Dupond, *La séparation du couple* du sociologue Robert S. Weiss présente une étude objective de toutes les facettes de la séparation, exempte de jugements de valeur et de morale. Établi à partir des témoignages de centaines de personnes, cet ouvrage trace des pistes à ceux qui passent à travers ce moment fort éprouvant de la vie adulte, pour faire face aux problèmes juridiques et pécuniaires; pour combattre la solitude, la persistance de l'attachement, la culpabilité, le sentiment d'échec; pour affronter les membres de la famille, les amis; se refaire une identité sociale, chercher un travail ou de nouvelles activités; assurer la sécurité émotive des enfants, apprendre à vivre son rôle de parent unique; reconstruire sa vie sexuelle et affective, etc. Ce livre est conçu pour ceux qui sont sur le point de se séparer ou qui le sont déjà, pour ceux qui veulent mieux comprendre les personnes aux prises avec les difficultés de la séparation ou qui, d'une manière générale, s'intéressent aux problèmes humains de notre temps. *La séparation du couple* par le Dr Robert S. Weiss, 408 pages, $8.

aux Éditions La Presse:

Deux Québécoises, Denise Richard-Raymond et Huguette Saint-Jules-Bélanger, professeurs de macramé de longue date, présentent dans un manuel joliment illustré par Louise Dancoste, les secrets de leur riche expérience sur le sujet. Dans la première partie, les auteurs expliquent leurs méthodes de travail, montages et présentent les différents noeuds: noeud plat, noeud feston et leurs nombreuses variantes, joséphine, mouchet, franges et finitions. La deuxième partie du volume est consacrée à la confection de modèles originaux et personnels tels jardinières, abats-jour, portières, ceintures, etc. Elles montrent également comment on peut trouver des solutions originales au recyclage d'objets divers tels que chaises, corbeilles à ouvrages, tables d'appoint etc. *Le livre du macramé* par Denise Richard-Raymond et Huguette Saint-Jules-Bélanger, 188 pages.

aux Éditions de l'Étincelle:

Surréalisme et littérature québécoise de André G. Bourassa retrace l'impact du mouvement surréaliste dans l'expression artistique québécoise. De Philippe Aubert de Gaspé à Louis Geoffroy en passant par les grands initiateurs que furent Pellan et Borduas, s'attardant à relater tout l'esprit qui entoura la rédaction du Refus global et à l'impact qui s'ensuivit dans le domaine du théâtre, du roman, de la poésie, Bourassa dresse un tableau exhaustif d'une des périodes les plus dynamiques de l'histoire du Québec. *Surréalisme et littérature québécoise* par André G. Bourassa, 380 pages, $8.95.

Pat Metheny

De la nouvelle génération des virtuoses

par Nathalie Petrowski

De passage à Montréal, samedi matin, quelques jours avant son spectacle à la Place des Arts, Pat Metheny, jeune guitariste de grand talent, protégé du vibraphoniste Gary Burton, explique calmement les nouveaux courants de jazz qui viennent d'émerger aux États-Unis et dont il fait partie intégrante. À peine âgé de 23 ans, d'apparence fragile, Metheny parle avec une incroyable pondération, donne l'impression d'avoir beaucoup voyagé intérieurement et d'avoir longuement réfléchi sur ce qu'il voulait faire dans la vie.

Né à Lee's Summit, petit bled anonyme et rural, du Missouri, Metheny a commencé à apprendre la guitare tout seul à l'âge de 14 ans, après s'être immergé pendant de nombreuses années dans l'écoute de disques de jazz, dont ceux de Gary Burton, Wes Montgomery, Jim Hall, Ornette Coleman et Miles Davis. À 19 ans, il va voir un spectacle de Burton à Witchita au Kansas, se présente au vibraphoniste et lui demande s'il peut l'accompagner pour la soirée. Déjà il manie la guitare, aussi bien la six que la douze cordes, avec une grande dextérité, mais surtout à cause de ses origines rurales et bucoliques, il arrive à communiquer dans son jeu, une douce intensité qui lui insuffle déjà son propre style.

"Avec Burton ça a marché tout de suite, d'abord parce que je connaissait son matériel par coeur et aussi parce que personnellement nous avions plus ou moins les mêmes antécédants et les mêmes affinités. Lui aussi venait d'une région rurale du Mid-West, n'était pas du tout intéressé par le rock et découvrait de nouvelles subtilités dans le jazz".

Quelques mois plus tard, Burton appelle Metheny, lui demande de venir enseigner à l'Université de Boston, puis de se joindre au groupe. En même temps que Metheny travaille considérablement avec Burton, il forme son propre groupe avec un jeune bassiste qu'il a rencontré à l'Université de Miami et avec qui il s'est lié d'amitié. Le bassiste en question, c'est évidemment Jaco Pastorius, qui, à l'époque, donne aussi des cours à l'Université.

"Avec Jaco, on a fait toutes sortes de choses, on a joué et enregistré avec Hubert Laws, Clark Terry, Paul Bley et on a passé des soirées plutôt étranges à accompagner Tom Jones, Della Resse, Pearl Bailey, Ira Sullivan. Le style de Jaco était déjà complètement défini à cette époque-là, il se voyait déjà comme le plus grand bassiste au monde. C'est comme si toute une nouvelle génération de jeunes musiciens venait de naître, une génération qui ne voulait rien savoir du rock, qui puisait son inspiration dans le jazz et dans le rythm'n blues, une génération de jeunes blancs qui avaient une approche nouvelle et fraîche et qui ne nourrissaient plus les vieux complexes à l'égard d'une musique qui avait toujours appartenue aux noirs. Cette génération porte fruit aujourd'hui avec des groupes comme Weather Report qui, à mon avis, est le groupe numéro un en ce moment. Sans dire que nourejetons tout ce qui a été fait auparavant par des musiciens comme Mingus et toute cette école, je pense que nous avons quelque chose d'autre à apporter. Ces musiciens plus âgés ont tendance aujourd'hui à être un peu déphasés, ils vont jouer dans des petits clubs minables pour le reste de leur vie, par paresse. Ils viennent tous d'un milieu culturel tellement différent du nôtre. Il y a vingt ans, je n'aurais jamais pu être accepté dans le milieu du jazz américain. À cette époque-là il fallait être noir, être junkie. Moi je ne fume pas, je ne bois pas, je veux seulement jouer le plus souvent possible".

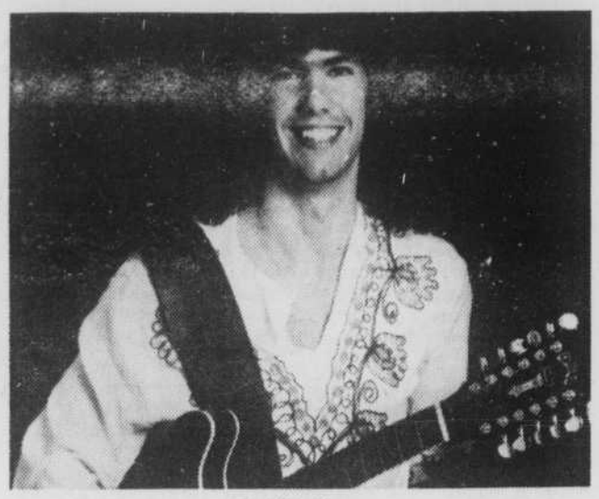
Après trois ans d'apprentissage dans le groupe de Burton, à passer pour le petit génie de la guitare, il a décidé il y a à peine six mois de voler de ses propres ailes et de former son groupe.

"J'ai eu envie d'être responsable de mes affaires, de ne plus être l'enfant prodige, la révélation sensationnelle dans le groupe de Gary Burton. Je me suis également découvert des talents de compositeur. Quand j'ai quitté le groupe, je savais eactement avec qui je voulais travailler. Les musiciens que j'ai regroupés étaient tous des gars que je connaissais depuis cinq ou six ans, avec qui j'avais joué à un moment ou à un autre. Pastorius n'est pas venu parce qu'il faisait déjà partie de Weather Report, que le style plutôt éthéré et rêveur de mon groupe ne lui convenait pas tout à fait, et évidemment parce que le salaire n'était pas des plus alléchants. On est très humbles dans nos demandes. C'est moi qui m'occupe de tout en tournée, on n'a pas de roadies, les musiciens s'occupent chacun de leurs instruments. J'aime mieux ça, on joue moins aux vedettes, notre musique s'en ressent davantage".

Metheny avec son sourire perpétuel et son air d'ange déclare volontiers qu'il n'a pas de grandes ambitions d'argent, de gloire mais qu'il veut seulement être un grand musicien.

"Je ne cherche pas à remplir les grosses arenas, j'aime mieux jouer devant six personnes dans ma chambre d'hôtel, plutôt que devant 40,000 qui font mille autres choses et qui n'écoutent rien".

L'énergie pour lui est capitale, une énergie intense et quasi-spirituelle qui rayonne sur la scène, et qui ressemble au feu intérieur dont parle quelques fois Miles Davis. "L'important c'est pas d'être vite et virtuose, c'est pas d'éblouir tout le monde avec une technique impeccable comme peuvent le faire McLaughlin, mais surtout Di Meola. L'important c'est la façon dont tu joues l'instrument, c'est le coeur et l'âme que tu y mets, c'est ce que tu dis au monde quand tu joues. Moi, je découvre que finalement, je me révèle bien plus sur la scène que dans la vie. C'est sans doute pour cela que j'aime tellement être sur scène".



Pat Metheny

La SMCQ inaugure sa saison à la veille de partir en tournée

par Gilles Potvin

À la veille de partir pour sa troisième et, de loin, sa plus importante tournée européenne alors qu'elle se produira dans quatre pays, l'Angleterre, la France, la Belgique et la République fédérale d'Allemagne, la Société de musique contemporaine du Québec inaugurait jeudi soir à la salle Pollack sa 12ième saison. Il s'agissait de son 93ième concert, ce qui signifie qu'à son retour d'Europe (le dernier concert de la tournée est à Cologne le 22 novembre) la SMCQ aura dépassé le cap de ses cent concerts.

Six compositeurs, dont trois Canadiens, étaient représentés à ce programme. Il y avait deux créations absolues, l'une étant **Images (Refractions of Time and Space)** du Montréalais Donald Steven, une commande de la SMCQ, et l'autre, **Contribution à l'étude de certains phénomènes musicaux: chaine de tierces et de quintes en cycles de Michel Gonneville**, une commande de l'excellent pianiste Louis-Philippe Pelletier.

Bien qu'essentiellement différente, la démarche de ces deux compositeurs s'apparente par le fait que ni l'un ni l'autre ne semble se soucier le moindrement de conférer à son oeuvre des possibilités expressives. Dans sa notice au programme, Gonneville sent le besoin de préciser "qu'il y a d'abord quand même la musique à entendre" et il souligne même ces trois derniers mots.

On veut bien le croire mais il reste que les quelque vingt minutes de piano qu'il nous propose, et que l'interprète a exécuté avec une conviction et une détermination admirables, n'arrivent qu'à susciter une espèce d'indifférence ou de neutralité. L'on voudrait se pâmer d'admiration ou se choquer d'indignation, mais rien à faire. Cette musique n'a pas, parmi ses mérites, celui de faire réagir nos fibres.

Il en est ainsi de **Images** de Steven pour flûte, piano et contrebasse électriques et deux percussionnistes. Malgré des titres ambitieux et parfois bizarres l'on a droit qu'à des petits morceaux aux sonorités aériennes et modulantes d'où se détache parfois une mélodie qui retient un moment l'attention parce qu'elle semble, ô surprise, être écrite en majeur. Mais l'oeuvre commence, se déroule et s'achève sans que nous en sachions plus long sur l'ame et la pensée du compositeur.

C'est tout autre chose avec **Rivages** de Serge Garant, pour baryton et petit ensemble, que le compositeur décrit comme "un environnement sonore" du très beau poème **Rivages de l'Homme** d'Alain Grandbois. Il ne faut pas plus que l'appel déchirant et désespéré du début, véritable leitmotiv que le cor dirige dans le piano, pour nous faire sursauter et réaliser d'emblée que de grandes choses vont se passer. La voix de Bruno Laplante s'intègre totalement à l'appareil instrumental et le texte se détache difficilement. Qu'à cela ne tienne, le message du compositeur s'ajoute à celui du poète et cette incantation, qui alterne entre la méditation introspective et l'explosion désespérée, prend aussitôt des proportions grandioses et humaines. Nous sommes touchés au vif par cette rencontre géniale de l'art et de l'expression.

Serge Garant a eu l'excellente idée de reprendre le **Concerto pour neuf instruments**, op. 24 d'Anton Webern, page capitale de la musique de notre siècle, dont l'audition s'impose périodiquement, ne serait-ce que pour référence. Garant a également dirigé en première audition ici **Muriendo Entonces** de l'Argentin Mariano Etkin, une oeuvre pour sept exécutants qui s'inscrit dans le sillage des oeuvres de Varèse par l'utilisation des registres les plus extrêmes des instruments.

Il y a vraiment peu à dire de **Gradual** du compositeur néo-zélandais Denis Smalley, écrite pour un exécutant appelé à jouer la clarinette, la clarinette basse et le "trombaphone", en réalité un trombone avec un embouchure de clarinette ou de saxophone (pas bête!), avec participation d'une bande. Le texte du programme indique que le compositeur s'est appliqué à "explorer un monde limité de sons brefs". Il s'agit en fait d'un petit monde et d'une petite exploration, reprenant les clichés habituels des pièces contemporaines pour un instrument. Emil Subirana a droit à toute notre admiration.

Les Éditions L'Étincelle lancent quatre titres à Paris

Quatre ouvrages publiés aux Éditions l'Étincelle ont été lancés à Paris cette semaine. Ces livres sont québécois et ils témoignent chacun à leur façon des champs de recherches qui sont en ce moment explorés ici. Jean-Yves Roy, placé dans un contexte qui lui permet de faire la synthèse des expériences américaines et européennes en psychiatrie, s'interroge sur son métier tout en parlant de l'univers des psychotiques dans un essai intitulé **Être psychiatre. Retailles**, de Madeleine Gagnon et Denise Boucher, donne un témoignage empli de vitalité et d'exhubérance sur la condition féminine. Avec **Les Vrais Propriétaires de Montréal**, qui sera diffusé en France sous le titre **La Nouvelle Conquête de l'Amérique**, Henry Aubin dresse un tableau saisissant de la présence plus que marquante des investisseurs européens à Montréal. Enfin, **Surréalisme et littérature québécoise** d'André G. Bourassa présente une étude exhaustive du mouvement surréaliste au Québec et permet de revoir l'histoire esthétique, sociale et politique du Québec.

Ce lancement des Éditions l'Etincelle s'est fait sous les auspices de la délégation générale du Québec et du Centre culturel canadien et a eu lieu dans les locaux du Centre culturel canadien. Les auteurs étaient tous présents à Paris pour l'événement et ont profité de l'occasion pour effectuer une tournée en France, en Belgique et en Suisse. Parmi les nombreuses activités au programme, soulignons outre les rencontres avec les journalistes et les séances de signature, l'organisation d'un débat à la FNAC dont le thème était **Souffrance et idéologie**, avec la participation de Jean-Yves Roy, Henri Pradal, Michel Meignant, Roger Gentis. De plus, une rencontre au Centre culturel canadien a regroupé Madeleine Gagnon, Denise Boucher, Annie Leclerc, Marie Cardinal et des auteurs des Éditions des Femmes qui aura pour thème: **Le Féminisme: son entrée et sa sortie. On ne peut pas ne pas pouvoir.**

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.05 Ouverture et horaire
9.10 The Sunrunners
9.30 Les Oraliens
9.45 Mon ami Guignol
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Laurel et Hardy ■
12.00 Sesame
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma:
"Le jugement dernier" (drame-français 1945)
4.00 Bobino
4.30 Major Plum-Pouding
5.00 Cosmos 1999
6.00 Ce soir
7.00 Daniel Boone
8.00 A cause de mon oncle
8.30 Le pont
9.00 Télé-sélection
"L'enjeu" (drame-Britannique)
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Arsène Lupin
12.05 Cinéma:
"Opération jupons" (comédie-Américain 1959)
2.15 Téléjournal

CFTM 10

8.00 Les petits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les petits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les Petits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 Diner chaud
1.30 Ciné Quiz:
"Etoile sans lumiere" (comédie-Français 1946)
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Le 10 vous informe
6.30 Parle, parle, jase, jase
7.00 Que sera sera
7.30 Les Berger
8.00 Dominique
8.30 Nouvelles Express
8.31 Indiscrétion d'une caméra
9.00 Ciné-Choix:
"Les missiles d'Octobre" (drame-Américain 1974)
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.15 Festival de comédies musicales:
"Cléopatre" (drame historique-Américain 1963)
1.00 Auto-patrouille
1.30 Brigade criminelle
2.00 Le dix vous informe

CBMT 6

9.00 The Friendly Giant
9.15 Bonjour Bon jour
9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletales
1.30 Coronation Street
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 After Four
4.30 Mr. Dressup
5.00 This Land
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In Question
8.00 The Betty White Show
8.30 Front Page Challenge
9.00 Superspecial
10.00 Newsmagazine
10.30 Man Alive
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.00 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 It's Your Move
1.00 Definition
1.30 McGowan and Co
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 The Pink Panther
4.30 Match Game '77
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Bobby Vinton
7.30 The Waltons
9.30 Soap
10.00 Gong Show
10.30 Operation Petticoat
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie
"Zardoz" (science-fiction 1974).
2.00 Sign-Off

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Théâtre, tragique et vous
14.45 En se racontant l'histoire d'ici:
"A romain, romain et demi"
15.45 Silence on rit:
"Le bal des sirènes"
16.00 Télé-Ressources
17.00 Valeurs
17.30 Les Olympiens
18.00 F5.6:
"Les sujets"
18.30 Autonomie:
"La suspension"
18.45 Ski de randonnée
19.00 Télé-Ressources
20.00 La publicité au Québec:
"Plaie ou bienfait"
20.30 Contact et il y a longtemps que je chante

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Surpiria" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "À chacun son enfer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Ave. Greene Westmount 937-2747 "Valentino" 6.10, 8.40.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1952 "Young, rich and ripe" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Hollywood she wolves" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Les naufragés du 747" 2.15, 6.00, 9.50 et "Enfer mécanique" 12.30, 4.15, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 261-2725 (Salle I) "Star Wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00 (Salle II) "Ilsa the Siberian Tigress"/"Swapping Partners" dès 10.30.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "Julie pot-de-colle" 1.15, 3.15, 5.20, 7.30, 9.30.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Une étoile est née" 12.45, 3.15, 6.00, 8.45. (Salle II) "La ligne du fleuve" 2.30, 5.55, 9.20 et "Le gaffeur" 1.00, 4.20, 7.45.
CINEMA 5: 5560 Sherbrooke O. 489-5559. "Silver streak" 7.00 et "Cousin, cousine" 7.15 et "Sorcerer" 9.15 et "Lisztomania" 9.45.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "Rage" 7.45 et "Ilsa la tigresse de Sibérie" 9.20.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 246-7395 "Looking for Mr. Good bar" 7.00, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Un nuage entre les dents" 7.30 et "Main basse sur la T.V." 9.10.
COTE-DES-NEIGES: 735-5527 (Salle I) "You light up my life" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Une étoile est née" 6.00, 8.45.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Canasnova, un adolescent à Venise" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. (Salle II) Communion solennelle" 1.45, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle III) "Les vacances de Monsieur Hulot" 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 8.00, 9.50 (Salle IV) "L'empire des sens" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "La dentelière" 7.30, 9.30 (Salle McClaren) "L'homme qui aimait les femmes" 7.30, 9.45.
ÉLYSÉE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "L'horloge de St-Paul" 7.30, 9.30, (Salle Eisenstein) "Le désert des Tartares" 7.00, 9.30.
IMPERIAL: 1430 rue Bleury. 288-7102 (Salle I): "Le messager" 7.00 et "Devine qui vient dîner" 9.00 (Salle II): "Duel" 7.00 et "Dimanche de Ville d'Avray" 9.00.
KENT: 610 Sherbrooke 0. 489-9707 "Trap on cougar mountain" 7.00, 8.55.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Damnation Alley" 1.05, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II): "I never promised you a rose garden". 1.30, 3.30, 5.25, 7.25, 9.25 (Salle III) "The Spy who loved me" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Pice of the Action" 1.25, 4.00, 6.30, 9.05. (Salle V) "Cant I do it till I need glasses" 12.55, 2.35, 4.15, 6.00, 7.40, 9.25.
MAJESTIC: 3166 Bourassa E. 381-6116 "Dimanche noir" 8.50 et "Le Gang" 7.00.
MERCIER: 4250 Ste-Catherine E. 254-6124 "Exorciste no: 2: L'Hérétique" 9.45 et "Le piège infernal" 7.50.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Two minutes warning" 9.25 et "The car" 7.40.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "Un cadavre au dessert" 7.00 et "L'aventure c'est l'aventure" 9.30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "L'animal" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. (Salle II) "Madame Claude" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30 (Salle III) "L'une chante l'autre pas" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20 (Salle IV) "Affreux, sales et méchants" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. (Salle V) "Panique" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Bobby Deerfield" 7.10, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Portrait of An Artist" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.25.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Fantastic animation festival" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Spirit of seventy sex" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30, "Red white and blue" 1.00, 4.00, 6.50, 9.30.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1189 "Watch on the Rhine" 7.15, "Network" 9.30.
SNOWDON: 6225 Décarie 842-1322 "Fantastic animation festival" 7.10, 9.20.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 (Salle I) "Les 21 hres de Munich" 2.00, 5.45, 9.25, "Drôles de zèbres" 12.15, 3.55, 7.40. (Salle II) "Dernier arrêt du train de nuit" 2.00, 5.45 9.30, "Deux grandes filles dans un pyjama" 12.20, 4.00, 7.45. (Salle III) "Vol au dessus d'un nid de coucou" 1.30, 3.50, 6.15, 8.45.
VAN HORNE: Côte-des-Neiges 731-8243 "Piece of the action" 6.30, 9.00.
VERDUN: 1381 Wellington 769-2092 "Exorciste no 2" 6.10, 10.00 et "Catherine et cie" 8.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis 389-5577 "Exorciste no 2" 6.10, 10.00 et "Piege infernal" 8.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Oh God" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "The killing of a chinese bookie" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "Le crime de M. Lange" (de Jean Renoir-France 1935) 8 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349, relâche.

sur scène

CENTAUR 453 St. -Franwois-Xavier 288-1229 (Salle II): "Cruel tears" de K. Mitchell et Humphrey and the dumptrucks du mardi au samedi: 20 h 00 dim: 19 h 00. Matinées: mercredi: 13 h 00 Samedi: 14 h 00 relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL 2332 Edouard Montpetit 343-6524 "Abriés, désabriées" de Michel Garneau, production du théâtre de la manufacture — tous les soirs 20 h 30 Relâche Dimanche lundi.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE 4253 Ste-Catherine E. 253-8974 "Zone" de Marcel Dubé 14 h 30.
PATRIOTE 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. "Les Carcasses" Semaine et Dimanche 21 h 00 Samedi 20 h 00 et 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT 1474 Ste-Catherine E. 623-1131 "Les fiancés de Rose Latulipe" création du Grand Cirque Ordinaire. Semaine et dim.: 20 h 00, samedi: 19 h 30 et 22 h 30, relâche: lundi et mardi.
POUDRIÈRE Ile Ste Hélène. 526-0821 "The Norman Conquests" de A. Ayckbourm's du mardi au vendredi 20 h 30 Samedi 18 h 00 et 21 h 30. Relâche dimanche et lundi.
SALLE DE CONCERT POLLACK 555 Sherbrooke O. 392-4501 Relâche.
SALLE WILFRID PELLETIER Yvan Rebroff 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI 1297 Papineau 523-1211. "Dernier recours de Baptiste à Catherine" de M. Lalonde, tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Pat Metheny, jazz, 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE 84 Ste-Catherine O. 861-7488. "Ti-Jésus, bonjour" de Jean Frigon — du mardi au vendredi: 20 h 00, samedi: 17 h 00 et 21 h 00, dim.: 19 h 00, relâche: lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL "Les voyagements" de M. Garneau — tous les soirs 20 h 30. Relâche Lundi.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS 100 av. des Pins 845-7278. "Une amie d'enfance" de Louis Saia. Tous les soirs 20 h 30. Relâche: lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT 4664 St-Denis, 844-1793. Relâche.

CKOI-FM et BEAUBEC PRÉSENTENT
PAT METHENY EX-GUITARISTE DE GARY BURTON ET SON GROUPE

"Ce sera un événement à ne pas manquer" Nathalie Petrowski
CE SOIR 31 OCT. 20h30 4.50-5.50-6.50
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Élysée 35 MILTON / 842-6053 SALLE RESNAIS SEM. 7.30 ; 9.30 TOUS
CRITIQUE UNANIME ! "UN FILM EXTRAORDINAIRE"
"UN FILM ETONNANT INTERPRETATIONS EXTRAORDINAIRES" "UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNEE" "UN EVENEMENT MEMORABLE!"

PHILIPPE NOIRET
un film de BERTRAND TAVERNIER
L'Horloger de Saint-Paul
SALLE EISENSTEIN

un film de VALERIO ZURLINI
LE DÉSERT DES TARTARES

Un spectacle de Michel Gélinas avec la collaboration de CFGL-FM
moustaki

1·2·3 déc.
Billets en vente Place des Arts, Sauvé Frères
Billets en vente
Place des Arts, Sauvé Frères
CIEL-MF 87 ouest, St-Charles, Longueuil
Librairie TARAFF, 40, Place du Commerce, Île des Soeurs
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112


UN GRAND SUSPENSE de JEAN-CLAUDE LORD 14 ANS
PANIQUE
Le PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

FESTIVAL de CANNES GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE

14 ANS
AFFREUX SALES ET MECHANTS
Le PARISIEN 4 | LAVAL 3
486 STE-CATHERINE O 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10
LAVAL: SUR SEMAINE 7.15, 9.20

YVON DESCHAMPS

À COMPTER du 5 OCTOBRE
M.M. 20h30 sam 17h & 20h30
billets $6.00 à $9.00
chez Sauvé Frères et CIEL-MF 87, St-Charles O. Longueuil
Supplémentaires jusqu'au 30 déc.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Malaise chez les cinéastes-artisans

par Jean-Pierre Tadros

Il s'est tenu vendredi, samedi et dimanche derniers ce que l'on pensait devoir être au départ des "États généraux du cinéma artisanal", puisque c'est sous cette appellation qu'on avait convoqué la rencontre de cette fin de semaine.

On allait cependant passer la plupart du temps à se demander s'il s'agissait bien d'État Généraux. Un premier avertissement allait être lancé vendredi soir par les responsables du Conventum. De laborieuses discussions allaient tourner autour du sujet durant la journée du samedi. Et finalement, les participants à l'assemblée plénière de dimanche allaient en venir à la conclusion qu'il ne s'agissait pas vraiment d'État généraux mais plutôt d'un "colloque sur le cinéma artisanal".

Il faut penser qu'après avoir fait ce pas, plusieurs aient été à bout de souffle, car on a tout à coup oublié de préciser qu'il s'agissait en fait du cinéma artisanal "montréalais". En effet, plusieurs des participants n'ont pas manqué, au cours des discussions, de souligner la faible participation des cinéastes artisanaux des différentes régions.

Ainsi donc, beaucoup d'énergie aura été dépensé durant ces discussions sur des problèmes d'organisation. On a ainsi reproché aux organisateurs certaines carences dans l'organisation même de cette rencontre; en même temps d'ailleurs qu'on faisait savoir qu'il n'était pas question de se faire "organiser". Car, s'il fallait tirer des conclusions de ces trois jours de débat, la première serait que les cinéastes-artisans sont déjà victimes des différentes factions qui ont vu le jour au sein de ce cinéma artisanal. D'où les tiraillements qui ont vite dominé les débats.

On ne s'étonnera donc pas que cette rencontre, qui réunissait des cinéastes-artisans et autres artisans du cinéma, ait ressemblé à toutes celles qu'ont tenues ou tenté de tenir les "professionnels" du cinéma au Québec. C'était un peu comme si l'histoire se répétait, sans imagination.

Certes, les organisateurs de ces États généraux ont peut-être succombé à cette inflation terminologique qui caractérise depuis quelque temps le milieu cinématographique dans son ensemble. On a seulement oublié de se demander si autant de monde se serait rendu à cette rencontre si elle ne portait pas, précisément, le nom ronflant d'États généraux? Car beaucoup de monde y ont finalement assisté.

Le plus surprenant aussi, c'est que dès le début les organisateurs ont bien fait savoir qu'ils ne tenaient absolument pas à l'appellation originelle. Tout comme la proposition de rédiger un mémoire, qui contiendrait les recommandations issues de ces débats et qui pourrait être envoyé aux autorités gouvernementales, ne constituait qu'une proposition de travail. Proposition qui ne pouvait de toutes façons être tenue étant donnée la tournure des débats, mais qui n'en a pas moins occasionné de longues discussions.

Mais le plus surprenant aura été la remise en cause du film tourné autour de cette rencontre. Venant de la part de cinéastes-artisans, cette remise en cause avait de quoi surprendre. Cela reflétait cependant le malaise ambiant qui s'était développé pendant les tortueuses discussions de la plupart des débats.

Malaise qui allait aussi se cristalliser autour de la présence à l'assemblée plénière de personnes dont le grand défaut était d'appartenir à des organismes gouvernementaux; en l'occurrence, l'Office national du film et la Direction générale du cinéma du ministère des Communications du Québec. Or ces personnes allaient vite indiquer qu'elles étaient là à titre tout à fait privé et ne représentaient absolument pas les organismes concernés. Elles allaient finalement quitter la salle pour que les discussions autour de leur présence ne s'éternisent pas.

Le malaise est donc là, énorme. On est quand même arrivé, au cours de ces trois jours, à mettre en commun des expériences. Et puis, il y a eu malgré tout un groupe de travail qui aura été finalement formé. Il a pour mandat de faire la cueillette des informations sur le cinéma artisanal au Québec et de dégager un consensus minimal parmi les différents groupes impliqués dans ce cinéma. Cinéma qui voudrait sortir des modes de fonctionnement traditionnels mais dont les dissensions nous rappellent étrangement les querelles "traditionnelles" du milieu cinématographique.

De nouvelles rencontres sont prévues pour février. Une fois que ce groupe de travail aura complété ses recherches. D'ici là, le cinéma artisanal survivra.



théâtre

"Des Voyagements" pleins d'agrément

par Adrien Gruslin

Entre la création originale de février 1975 et l'actuelle reprise, *Les Voyagements* sont demeurés intacts. Dans ces circonstances, le critique est amené à refaire substantiellement les mêmes commentaires. A quoi bon modifier l'écriture de la pièce, la mise en scène du spectacle, le jeu des acteurs ou encore l'appréciation du critique quand les choix de départ s'étaient avérés excellents et qu'ils continuent de l'être? Au théâtre de Quat'sous pour le mois de novembre et depuis déjà quelques jours, le texte de Michel Garneau permet, aujourd'hui comme en 1975 à la Maison des Arts La Sauvegarde, de passer un très bon moment de théâtre.

Les Voyagements s'effectuent dans le temps, dans la mémoire, l'imagination et la parlure du poète. Ils exposent le traditionnel "connais-toi, toi-même" vu comme un mouvement, une partance, une allance sans arrivée, un perpétuel déménagement à la recherche de son identité.

Ni fable, ni anecdote ne viennent embarrasser la parole de l'auteur d'*Abriés, Désabriées;* uniquement des mouvements, des cheminements physiques et intérieurs à partir d'une phrase: "J'sais pas qui chus". La quête est faite ici en humour et au rythme des partances imaginaires. L'être cherche toujours un ailleurs qu'il fixe forcément au-delà de quelque chose. Mais arrivé là, l'ailleurs devient l'ici, un ici souhaité mais rapidement devenu insatisfaisant. Et il repart vers ailleurs. La roue tourne, elle passe et repasse, sans cesse...

L'originalité de la présentation saute aux yeux dès l'ouverture lorsque les comédiens enfourchent leur monture de voyage: quatre exercycles (ces bicyclettes fixes servant au conditionnement physique en salle). Les quatre voyageurs passent les trois-quarts du temps à pédaler sur ces moyens de transport qui n'en sont pas. Ils vont tantôt énergiquement, tantôt de façon décontractée, tantôt le coeur en fête. L'énergie et la conviction de leur jeu d'aller-retour, d'ici et d'ailleurs les transporte et transporte le public avec eux.

Les masques accompagnent étroitement les déplacements. On voyage pour se trouver, en chemin on laisse tomber les masques, l'aventure comporte des difficultés, on a beau en ôter, il en reste toujours. Et l'exercycle est cloué au plancher, ce que les puissances évocatrices et imaginaires n'arrivent jamais à faire oublier.

L'auteur de *Quatre à Quatre* a construit un quatuor de qualité. L'équipe des *Voyagements* se montre capable de la perfection de jeu qu'il nécessite. Aucun problème sur la scène du Quat'-sous, les acteurs Vincent Bilodeau, Marcel Gauthier, Véronique Le Flaguais et Jacques L'Heureux ont du plaisir à jouer et le communiquent à leur public. Bilodeau et L'Heureux remplacent adéquatement les Michel Côté et Marc Messier de la création de 1975. Le spectacle possède un égal fignolement. Seul le rythme apparaît sporadiquement un peu plus lent.



Marcel Gauthier, Véronique Le Flaguais (première rangée), Vincent Bilodeau et Jacques L'Heureux sont les interprètes de la pièce "Les Voyagements" de Michel Garneau, présentée au Quat'sous durant tout le mois de novembre.

la boîte à échos

Le "lundi du conservatoire" a inscrit à son programme de ce soir des pièces musicales pour percussion, saxophone, basson, clarinette et violon. À cette occasion, les étudiants du conservatoire vont interpréter des oeuvres de compositeurs tels que Pitfield, Bach, Saint-Saens, Charpentier, Thcaikovsky et Poulenc. Il faut noter que durant la saison 1977-78 le prix d'entrée sera désormais d'un dollar par personne. Cette nouvelle tarification permettra de défrayer en partie les coûts de production des "Lundis du conservatoire". Le spectacle débuté à 20 h 30 à la salle Octave-Crémazie du Grand théâtre.

●

Une exposition se tient au Centre culturel canadien de Paris à l'occasion du 25ème anniversaire de "Radio-Canada-C.B.C." (Canadian Broadcasting Corporation). L'exposition, visant à faire connaître au public français le fonctionnement de Radio-Canada, occupe trois étages du Centre. Chaque niveau est consacré à un secteur des activités de la radio télévision canadienne: les "dramatiques" et la musique, la jeunesse et les variétés, et les émissions d'informations, affaires publiques et sports. Au cours de l'exposition dont l'objectif est de donner une idée "d'une journée à Radio Canada", des extraits des diverses émissions seront diffusés. L'exposition est ouverte jusqu'au 4 décembre prochain.

●

L'émission pour enfants intitulée *Nic et Pic* que réalise Hélène Roberge pour Radio-Canada a été primée récemment par l'Institut de la Radio-Télévision pour l'enfant qui tenait sa deuxième biennale à Montréal. C'est Robert Roy, chef des émissions Jeunesse à Radio-Canada qui présidait le Comité d'organisation de la biennale. Rappelons que cet institut regroupe tous les organismes créateurs d'émissions pour enfants au Canada. *Nic et Pic* qui s'est attribué les honneurs de la meilleure émission de la catégorie d'âge préscolaire tient l'antenne à Radio-Canada depuis 1972. Traduite par le réseau anglais de Radio-Canada et achetée par plusieurs pays, cette série d'émissions compte parmi celles qui suscitent le plus d'intérêt sur le marché international.

●

Une exposition des toiles récentes de *Michelle Rémillard* se tient présentement jusqu'au 20 novembre à la Galerie Frédéric à Saint-Lambert (1170, rue Victoria). Tout en puisant son inspiration dans la nature, cette artiste apporte à la réalisation de ses oeuvres la technique et la poésie de l'art oriental, que ce soit l'encre japonaise (sumi-e) ou l'arrangement floral japonais (ikebana), disciplines qu'elle a étudiées durant de nombreuses années et qu'elle enseigne de même que la peinture et le dessin.

●

L'émission *Femme d'aujourd'hui*, demain à 13 h 30 présentera une "Rencontre avec Bernard Clavel", prix Goncourt 1968 avec son roman Les fruits de l'hiver. Cette émission spéciale a été réalisée par Lucile Paradis. La recherche et l'entrevue sont assumées par Denise Bombardier.

●

Mercredi, la *Cinémathèque québécoise* présentera la première d'une série de trois séances consacrées au court métrage indépendant au Canada. Cette projection qui débutera à 21 h 30 sera suivie de deux autres les 9 et 16 novembre à la même heure. Il s'agit d'une sélection de courts métrages qui a été établie sous la responsabilité de Ian Birnie, responsable du cinéma à la Art Gallery of Ontario. De l'animation au documentaire en passant par le cinéma non-narratif, ces films proviennent de toutes les régions du Canada. La première des trois séances présentera donc *Pensée/Thought* de Darcia Labrosse; *Revisited* de Joyce Borenstein; *Je suis moi* du groupe Québec-Love; *The Bridal Shower* de Sandy Wilson; *Le Scrapeur* de Bruno Carrière; *Canadian Pacific* et *Fracture* de David Rimmer et *Surreal* de Kim Cross. Les projections de la Cinémathèque ont lieu à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 rue Saint-Denis.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 octobre, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ENSEIGNES TEMP-O-PERM LTEE/TERM-O-PERM SIGNS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18e jour d'octobre 1977, sous le numéro 2823085. Ce 24e jour d'octobre, 1977. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUEBEC
DEMANDE DE
PERMIS SPECIAL

Prenez avis que Gérard Labrie, 1110 Lestrat, Hauterive, s'adressera à la C.T.Q. pour obtenir l'émission d'un permis spécial se lisant: TRANSPORT RESTREINT, LONGUE DISTANCE, ROUTE RESTREINTE SUR 172 ET 138. Contrat de Jonquière à Sept-Iles et à tous les endroits situés entre Chute aux Outardes et Sept-Iles; pour le transport et la livraison aux dépositaires et aux camelots, pour fin de distribution gratuite du journal LE NORDIC et des panphlets s'y rattachant, pour le compte de LES EDITIONS LE FRANCOIS INC. de Sept-Iles. Tout intéressé peut porter objection à la dite requête, dans les cinq jours de la date de la dernière parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boulevard Charest, Québec G1K 7W5.

ROULEAU CARRIER ET ASS.
avocats du requérant.

Première publication 31 octobre 1977.
deuxième publication 1 novembre 1977.
troisième publication 2 novembre 1977.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500-02-012665-779

LES PLACEMENTS V.I.A. INC., corps politique et incorporé ayant son siège social au 625, Président Kennedy, suite 1603, Montréal, district de Montréal.

demanderesse

vs

ANDRÉ RACINE, autrefois domicilié et résidant au 128 Elmslie, à Ville La Salle, district de Montréal, mais maintenant d'adresse inconnue.

défendeur

IL EST ENJOINT à M. André Racine, à l'intention de qui une copie de l'avis de cession de créance a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTRÉAL, le 20 octobre 1977.

Richard J. McCONOMY
Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 octobre 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Industries Inter Fonds Ltée/Inter Fonds Industries Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 27 jour d'octobre 1977 sous le numéro 2825347. Ce 27 jour d'octobre, 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Pierre Desjardins, 65, 22ième Avenue, Vimont Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Maryse Desrochers, 1845 Albert Murphy app. 7, Chomedy, le permis no. M-502312 D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10 c. entrepreneur. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis. CHOUINARD & ROY, procureurs, 1259 rue Berri, Suite 425, Montréal.

1ère parution: 31 octobre 1977
2ième parution: 1 novembre 1977
3ième parution: 2 novembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500
12-072-727-773

DAME JULIENNE LABBÉ

requérant(e),

-vs-

DENIS FONTAINE

intimé(e).

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e), Denis Fontaine, est par les présentes requis(e) de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le (la) requérant(e) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divroce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

LAVAL, le 20 octobre 1977.
(S) A. BEAULIEU
Registraire

Saint-Aubin, Londei, Charbonneau & Lacroix,
a/s Me Johanne Canning-Lacroix, avocate,
3509 boul. de la Concorde,
Suite 207,
Duvernay, Laval, P.Q.
DOM. ÉLU: 31 ouest, St-Jacques,
a/s Linteau & Linteau, H.C.S.

PRENEZ AVIS que Léo Paul Desmarais, détenteur des permis M-502382 D-001 à D-012, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but de transférer tous les titres et privilèges qu'il détient dans lesdits permis à Léo Paul Desmarais Inc., dans laquelle compagnie monsieur Léo Paul Desmarais détient 99.5% des actions.
Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.
1ière publication: 31 octobre 1977
2ième publication: 1 novembre 1977
3ième publication: 2 novembre 1977

CORBEIL & DUFRESNE
465, rue St-Jean,
Suite 605,
Montréal, Qué.
H2Y 2R6

Cour de Bien Être Social
Valleyfield

No. 500-43-000-859-76

Avis A: M. Jacques Clermont

Veuillez être avisé qu'une requête en adoption de Caroline Clermont est fixée pour audition le 30 novembre, 1977 à 9:30 à la Cour de Bien Etre Social, Valleyfield. Défaut par vous de comparaître et contester ladite requête ou être présent à l'audition de la cause, résultera dans un jugement par défaut de la requête en adoption.

Mtre. Simon Richter
Procureur des Requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-072 694-771

DAME ELDA FONTAINE, opératrice, résidant et domiciliée au 5531 est, Henri Bourassa, app. 15, Montréal-Nord, district de Montréal;

Requérante

-vs-

PIERRE ANTOINE CAZIMY, présentement d'adresse inconnue;

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 18 octobre 1977
(S) H. ARONOVITCH
Juge de la Cour Supérieure

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-072-994-779

YVES RAYMOND

Requérant

-vs-

JEANINA BIELECKA

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée JEANINA BIELECKA est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 25 octobre 1977
(S) A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO. 500-12-073059-770

SERGE ALLARD, journalier domicilié et résidant au numéro 4167 de la rue St-Denis, appartement 11 dans les cité et district de Montréal.

Requérant

-vs-

ROSEMARY MAGNAN, autrefois domicilié et résidant dans les cité et district de Montréal, et aujourd'hui d'adresse inconnue.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ROSEMARY MAGNAN, est de par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 25 octobre 1977
RENALD CHASSE
REGISTRAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-05-022041-774

Avis est donné par le soussigné qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par Monsieur Jean Karam et son épouse Dame Françoise Halpin, tous deux domiciliés dans les Cité et District de Montréal, au numéro 3165 de la rue Linton, appartement numéro quatre, sera présentée à la Cour Supérieure du District de Montréal, Division de Pratique, chambre 2.16 du Nouveau Palais de Justice, à Montréal, le dix-sept novembre mil neuf cent soixante-dix-sept, à neuf heures trente de l'avant-midi (9.30 a.m.), le tout en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette province et de ceux auxquels il se rapporte.

LAVIOLETTE ET VEZINA, notaires
Procureurs des Requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02 -0

CANFARGE LTD, un corps politique et constitué, dûment incorporé selon la loi, et ayant sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 3701 rue Jarry est,

demandeur,

-versus-

ANDRÉ GERVAIS, de la Cité de St-Léonard, District de Montréal, et présentement résidant au 9163A rue Saguenay,

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur André Gervais est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au bureau de la Cour Provinciale de Montréal.

MONTRÉAL, ce 25e jour d'octobre 1977.

RENALD CHASSÉ,
Protonotaire de la
Cour Supérieure.

Mes GAMEROFF, FENSTER, KANDESTIN,
KUGLER & KAY, avocats,
suite 2204,
800 Place Victoria,
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 12-07 648-771

DAME JOHANNE DUBOIS, sans emploi, résidant et domiciliée en les ville et district de Montréal;

Requérante

-vs-

MARTIAL BOULIANE, présentement d'adresse inconnue;

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 26 octobre 1977
(S) H. ARONOVITCH
Juge de la Cour Supérieure

Me Micheline Sasseville-Jarry
4906 est, boul. Gouin
Montréal-Nord, P.Q.
Tél: 326-6400

La présente est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no. 2818753 La Banque Canadienne Impériale de Commerce a rétrocédé et transféré de nouveau à Satinesse Inc., 9494 Boul. St. Laurent, Suite 702, Montréal, Québdc, Vendeur En Gros de Doublure, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 14ième jour de mai 1976 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no. 2696854.

Fait ce 24ième jour d'octobre 1977.

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE
DE COMMERCE

COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que le Bureau des Tarifs du Québec Inc. a été autorisée par décision MCR-4070 TF de modifier ses taux d'expédition d'anodes de cuivre de Murdochville à Montréal de 0.60 à 0.66 40.000 lbs. Modification exécutoire le 1er novembre 1977. Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 5 jours de la 3ième parution de cet avis. CHOUINARD & ROY, procureurs, 1259 Berri, Montréal.

1ère publication: 31 octobre 1977
2ième publication: 1 novembre 1977
3ième publication: 2 novembre 1977

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le (s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
MORENCY, Jean-Claude "L'AUBERGE MORENCY LIMITEE"	3872, St-Charles, Pierrefonds	4 Restaurants - 1 Bar + autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la piece conformement a l'article 75 de la loi - 1 Receptions
TREMBLAY, Adrien & Robert Tremblay & Alain Tremblay (Suite à une vente)	2520, Leclaire, Montreal	1 Epicerie
BOIVIN, Florian (Suite à une vente)	6070, Darlington, Montreal	1 Epicerie
TANGUAY, Louisette & Daniel Leveille (Suite à une vente)	1963 Est, Ontario, Montreal	1 Epicerie
DAIGLE, Yvon "ASSOCIATION ATHLETIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE" (Changement de titulaire)	4000 Est, Beaubien, Montreal	2 Bars dans amphi-theatre
MURO, Carmine "RESTAURANT DE NAPLES INC."	815 Beaubien, Montreal	1 Bar avec danse
MURO, Carmine "RESTAURANT DE NAPLES INC."	6501 St-Hubert, Montreal	1 Brasserie
SANGOWICZ, Alexander (Suite à une vente)	64 est, Prince Arthur, Montréal	1 Restaurant - 1 Bar -
KERKHOVEN, Joseph LES ENTREPRISES DE TERMINUS MACY LTEE (Suite à une vente)	505 est, Maisonneuve Montreal	1 Restaurant - 1 Bar -
GUILBAULT, Jean Claude (Suite à une vente)	932 est, Rachel Montréal	1 Epicerie
COUSINEAU, Denis "MARCHÉ PROVIDERO INC.	8700 Langelier, St-Leonard	1 Epicerie
Trudel Claude (Suite à une vente)	1018 est, Ontario Montreal	1 Epicerie
LEBLANC, Edouard	5890, 2e Avenue, (Rosemont) Montreal	1 Epicerie

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Case postale 200, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCP-77-19240	GPE-77-19225
le mardi 15 novembre 1977	le mardi 13 décembre 1977
AUTOMATISATION DU RÉSEAU DE POSTES ET CENTRALES DANS LES RÉGIONS MAURICIE ET LAURENTIDES (INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE MATÉRIEL DE COMMANDE)	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE LIAISON HERTZIENNE POINT A POINT, À PLUSIEURS VOIES ENTRE VIGNAN ET BRYSON (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
Garantie de soumission: $5,000	Garantie de soumission: $80,000
Principale place d'affaires au Québec	Principale place d'affaires au Canada

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU Nº 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA COUR MUNICIPALE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que l'Hôtel de Ville et la Cour municipale seront fermés toute la journée le mardi 1er novembre 1977.

Marc Boyer, C.R.
Le greffier de la Ville

Hôtel de Ville,
Montréal, le 31 octobre 1977.

CARRIÈRES PROFESSIONS ET AFFAIRES

Traducteur-rédacteur

qui veut travailler en publicité

On demande un traducteur (homme ou femme) de fort calibre pour travailler au service de création d'une grande agence de publicité.

Le traducteur fera, non pas de la traduction littérale, mais de l'adaptation de l'anglais au français en tenant compte des caractéristiques du marché québécois. Graduellement, on l'initiera aux techniques de la création originale pour la télévision, la radio, les journaux et les affiches. Ce poste débouche sur une carrière enrichissante en publicité.

À la base, le candidat doit posséder une bonne connaissance écrite et parlée des deux langues, mais exceller en rédaction française.

Nous exigeons une scolarité universitaire et au moins cinq années d'expérience en traduction.

Ce poste est important et bien rémunéré dès le départ. Les défis à relever sont nombreux dans le milieu publicitaire.

Veuillez préciser, dans votre curriculum, vos années d'études et les emplois occupés dans l'ordre chronologique.

DOSSIER 2770
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

---

pavillon du parc inc.

Le Pavillon du Parc est un CENTRE D'ACCUEIL desservant une clientèle en Déficience mentale et en Mésadaptation sociale.

Recherche

CHEF D'UNITÉ EN RÉADAPTATION

— Secteur Déficience mentale

FONCTIONS:
Coordonner et contrôler les activités relatives à la vie en groupe des bénéficiaires de son (ses) unité(s) dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur réadaptation.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine relatif à la fonction ou toute expérience jugée équivalente.

LIEU DE TRAVAIL: Aylmer, Qué.

SERVICE: De jour.

STATUT: Temps complet.

TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 novembre 1977 au:

Pavillon du Parc
Bureau du personnel
253 boul. St-Jospeh
Hull, Qué.
J8Y 3X5

Le Personnel Vendeur est Notre Actif Le Plus Precieux

Revenu annuel des plus élevés selon l'expérience et la compétence, commissions généreuses

Vous êtes un vendeur ou une vendeuse qui a fait ses preuves mais vous voulez faire encore mieux. Vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons pour un poste exceptionnel dans la région.

Nous sommes, depuis 58 ans, une manufacture très réputée de produits chimiques. Si notre croissance a été si rapide, c'est que nos vendeurs et vendeuses gagnent plus de $22,000 la première année et leur revenu s'accroît considérablement à la deuxième et la troisième années. Une formation spéciale n'est pas requise. Nous offrons une formation complète et des avantages sociaux très généreux.

ENTREVUES À MONTRÉAL

Appeler Fern Laniel, lundi et mardi, 31 octobre et 1er novembre, après 9 h.

514-631-4022

Si on ne peut appeler, écrire à Fern Laniel

NATIONAL CHEMSEARCH OF CANADA, LTD.
245 Orenda Road Bramalea, Ontario

AVOCAT

Étude légale recherche un avocat avec expérience en droit fiscal et corporatif (minimum 3 ans). Le candidat sera couramment bilingue. Salaire en fonction de l'expérience. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

LE DEVOIR
Dossier # 2780
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

RELATIONNISTES

Les personnes que nous recherchons ont une expérience dans le domaine des agences de personnel comme relationnistes. Elles sont bilingues et aiment les contacts avec le public. Si vous possédez ces qualifications nous vous invitons à communiquer avec nous.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Ce poste est offert à la candidate qui a de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine juridique et a déjà supervisé du personnel. L'entreprise est un organisme para-gouvernemental. Elle offre un salaire des plus avantageux et des bénéfices marginaux intéressants. Un curriculum vitae est nécessaire.

ACHETEUR

Une compagnie qui prend de l'essor cherche une personne dynamique ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les achats et étant parfaitement bilingue. Ce poste pourrait être un défi à relever pour un homme ou une femme ayant de l'ambition.

GÉRANT DE BUREAU

Responsable de l'aménagement des locaux (installation téléphones - électricité, réparations).

Le candidat devra pouvoir communiquer aisément avec le personnel cadre et clérical et pourra s'exprimer aussi bien en anglais qu'en français.

Il devra manifester beaucoup de débrouillardise et de jugement.

Salaire selon expérience et compétence.

Si vous avez les qualifications requises pour l'un de ces postes, veuillez communiquer avec nous à:

282-1008
ACCÉLÉRATION PERSONNEL
Complexe Desjardins

PSYCHOLOGUE

Nous sommes à la recherche d'un(e) psychologue clinicien(ienne) pour travail à plein temps au sein d'une équipe psychiatrique communautaire desservant la population anglophone de notre secteur pour notre centre de traitement gériatrique actif.

EXPÉRIENCE:
- en comportement béhavioural;
- minimum d'un an d'expérience.

QUALIFICATIONS:
- Membre en règle de la CPPQ;
- Doctorat de préférence.

Pour de plus amples informations, communiquer avec:

Dr. E. Gutbrodt
Directrice du département de psychiatrie
761-6131, poste 246

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE
HOSPITALIER DOUGLAS
6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

ANALYSTE DE SYSTÈMES

Nous sommes présentement à la recherche d'un analyste de systèmes informatiques pour s'occuper de l'élaboration et de la mise à jour de nos systèmes intégrés de gestion.

Au début, la personne choisie sera responsable de la mise à jour des programmes d'application existant afin de se familiariser avec les systèmes de gestion de la Compagnie.

Ce poste très intéressant requiert les services d'une personne qui a de l'initiative et qui aime le travail d'équipe. Le matériel suivant est utilisé: IBM 370/135, 360/30, DOS, VS, POWER.

Les personnes doivent détenir un diplôme universitaire ou avoir l'expérience équivalente dans le domaine des affaires et avoir de préférence 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de l'informatique de gestion.

Si vous êtes à la recherche d'une carrière offrant un défi et d'excellents avantages sociaux, et si vous croyez avoir les qualifications requises, veuillez écrire ou laisser un curriculum vitae détaillé **spécifiant le salaire désiré, à:**

BP Canada

Bureau d'embauche
1245 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec H3G 1G7

Commission Scolaire St-Jérôme
Offre d'emploi

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS

Deuxième concours CPF-77-2

Nature du travail:
L'emploi de conseiller pédagogique en français est un emploi de professionnel qui comporte des fonctions de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignements (écoles et services) et d'animation pédagogique auprès des instituteurs et des autres professionnels relativement à sa discipline.

Qualifications requises :
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

Traitement:
Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction:
Immédiatement.

Prière de faire parvenir curriculum vitae avant le 4 novembre, 1977 à:

Mme Madeleine L. Perreault
COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME
1010 rue Labelle
Saint-Jérôme, J7Z 5N6

LES ARTISANS COOPVIE

ACTUAIRE

Recherchons un actuaire possédant quelques années d'expérience dans le domaine des rentes collectives pour prendre la direction d'un service en pleine expansion.

ASA de préférence
Avantages sociaux exceptionnels
Salaire selon l'expérience et la compétence

Faites parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Les Artisans Coopvie
333 est, rue Saint-Antoine
Montréal, Qué. H2X 1R9

TECHNICIENS

HONEYWELL Limitée, une société d'avant-garde d'envergure internationale est présentement à la recherche du personnel suivant pour combler des postes-clé au sein de son organisation d'entretien technique. Les postes suivants sont permanents et offrent d'excellentes perspectives d'avenir.

TECHNICIEN - Entretien Instrumentation industrielle

Notre titulaire possède une connaissance approfondie de l'électronique et a déjà acquis une certaine expérience en réparation d'instrumentation industrielle. De plus, il est disposé à effectuer de fréquents déplacements.

ENTRETIEN Équipement Scientifique

La personne que nous recherchons possède une experience antérieure en entretien d'équipement médical et/ou scientifique et a une connaissance approfondie de l'électronique. Ce poste comporte certains déplacements.

ENTRETIEN Équipement HVAC

Le candidat choisi sera un diplômé récent d'école technique en électronique et aura acquis de l'expérience dans l'entretien d'équipement HVAC. Ce poste est disponible à Montréal.

REPRÉSENTANT Contrats d'entretien

Nous recherchons un représentant possédant déjà une expérience solide en ventes, de préférence dans le domaine technique, pour représenter auprès des propriétaires d'édifices nos contrats de systèmes de contrôle et d'équipement mécanique.

Tous ces postes offrent une rémunération très intéressante ainsi qu'un éventail complet d'avantages sociaux. Auto fournie par la compagnie. Notre société accorde à tous ses employés un défi proportionnel à leurs qualifications et à leurs aspirations futures. Pour une entrevue confidentielle veuillez téléphoner à:

M.C. LeBlanc
HONEYWELL LIMITÉE
6277 rue St-Jacques
Montréal, Québec H4B 1T9
Téléphone: 484-3501, poste 200

TECHNICIEN (NE) EN ALIMENTATION

Contrôle de la qualité

Les Laboratoires Abbott, Limitée offrent une excellente occasion de carrière à un(e) candidat(e) ambitieux(se) qui est prêt(e) à prendre la responsabilité administrative de l'aspect contrôle de la qualité de ses produits nutritionnels.

Ce défi unique, bien qu'il émane de Montréal, nécessitera de fréquentes tournées à notre maison de manufacture en Ontario.

Le dossier idéal de carrière cumulera un degré universitaire en technologie nutritionnelle ou en microbiologie avec une expérience pertinente de 2 à 3 ans dans l'industrie alimentaire orientée préférablement vers les produits laitiers.

Le salaire sera défini selon l'expérience et les qualifications du (de la) candidat(e, choisi(e). De plus, nous offrons un éventail complet d'avantages sociaux. Les candidatures seront traitées en stricte confidence et doivent être adressées à:

Diane LeBlanc
Responsable, Secteur Emploi

Laboratoires Abbott, Limitée

C.P. 6150 • Montréal, Québec, H3C 3K6

SPÉCIALISTE EN LOGICIEL

Les Laboratoires Abbott Limitée, important manufacturier de produits pharmaceutiques et hospitaliers, ont présentement un poste de défi exceptionnel pour un(e) candidat(e) avec expérience dans le domaine IBM 370 DOS/VS.

Cette position, comme membre de notre équipe d'informatique, est structurée afin de permettre au titulaire de se développer au sein de l'organisation à la suite d'une orientation graduelle à différents niveaux de complexité en technologie d'informatique.

Un programme de formation et une orientation professionnelle seront pourvus à chaque étape et offriront les opportunités d'avancement et de satisfaction personnelle.

Le salaire sera directement proportionnel aux qualifications et à l'expérience du (de la) candidat (e). Nous offrons un éventail complet d'avantages sociaux, des conditions de travail supérieures dans une compagnie qui reconnaît et récompense les accomplissements.

Pour une attention particulière, vous êtes prié de faire parvenir votre curriculum vitae, à titre confidentiel, à:

Diane LeBlanc
Responsable, secteur emploi

Laboratoires Abbott, Limitée

C.P. 6150 • Montréal, Québec, H3C 3K6

Les nettoyeurs et les manoeuvres de la CTCUM face au vote: l'offre ou la demande?

Demande du syndicat

COMMISSION DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL — Demande du 20 octobre 1977

NETTOYEUR ET MANOEUVRE

COUT ANNUEL MOYEN ET COUT A L'HEURE DE TRAVAIL
DU 12 JUILLET 1977 AU 11 JUILLET 1979
(A L'EXCLUSION DU TEMPS SUPPLEMENTAIRE
ET DU TRAVAIL LES JOURS FERIES)
SUIVANT LES DEMANDES DU 20 OCTOBRE 1977

(Basé sur une augmentation du coût de la vie de 1.5% par trimestre (6.14% par année) de juin 1977 à juin 1979)

		Du 12/07/77 au 11/07/78	Du 12/07/78 au 11/07/79
Taux de base moyen durant l'année - Nettoyeur et Manoeuvre		$6.27½	$7.12
Salaire de base			
Heures travaillées à l'exclusion du temps supplémentaire	1 552 heures	$ 9 738.80	$11 050.24
Allocation de temps pour pause-café et lavage	141 "	884.78	1 003.92
Maladie	120 "	753.00	854.40
Congés personnels et congés sociaux	29 "	181.97	206.48
Jours fériés chômés	60 "	376.50	427.20
Vacances	186 "	1 167.15	1 324.32
Total - Salaire de base	2 088 heures	$13 102.20	$14 866.56
Avantages reflétés dans le salaire (excepté le temps supplémentaire et le travail des jours fériés)			
Paiement forfaitaire pour indexation avant intégration au salaire de base		$ 146.16	$ 167.04
Jours fériés (les jours de congé)	44 heures	276.10	313.28
Prime du dimanche		98.91	112.23
Prime de nuit		131.31	131.31
Total - Avantages reflétés dans le salaire		$ 652.48	$ 723.86
Salaire à l'exclusion du temps supplémentaire et du travail les jours fériés		$13 754.68	$15 590.42
Avantages additionnels au salaire			
Caisses de retraite		$ 1 566.24	$ 1 777.15
Banque de jours en maladie		-	-
Assurance-vie		157.95	175.50
Assurance-santé (plan familial)		29.16	29.16
Assurance-maladie du Québec		206.32	233.86
Vêtements et uniformes		112.39	112.39
Assuranche-chômage		241.16	241.16
Compensation en sus de la loi des accidents du travail		-	1.85
Transport gratuit		192.00	192.00
Total - Avantages additionnels au salaire		$ 2 505.22	$ 2 763.07
Coût annuel moyen du nettoyeur et manoeuvre pour 1 552 heures de travail		$16 259.90	$18 353.49
Coût à l'heure de travail		$10.48	$11.83
Pourcentage du coût à l'heure de travail par rapport aux taux de base		167.0%	166.2%

J.-Jacques Bouvrette, c.a.
Ce 26 octobre 1977

Les documents reproduits ci-après représentent, à gauche, l'évaluation de la demande syndicale présentée à la CTCUM le 20 octobre dernier et à droite, l'évaluation de la proposition de la CTCUM remise au conciliateur du gouvernement du Québec le 28 octobre.

Les membres du Syndicat du transport de Montréal (employés de services d'entretien — CSN) seront appelés à court terme à se prononcer sur cette proposition de la CTCUM.

La demande syndicale signifie:

119 heures (3 semaines de 40 heures) de productivité en moins pour un salaire de base supérieur.

Une difference de $1,593.45, soit 11% de plus qui s'ajoutent aux deux augmentations annuelles de 6%.

Un employé dont la productivité est réduite de 119 heures coûtera $1,922.71 de plus.

NOTE:

À la proposition de la CTCUM s'ajoute un boni de vie chère qui assure une protection du pouvoir d'achat si l'augmentation du coût de la vie est supérieure à 6% à la fin de chacune des deux années de la convention collective.

Proposition de la CTCUM

COMMISSION DE TRANSPORT
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

NETTOYEUR ET MANOEUVRE

COUT ANNUEL MOYEN ET COUT A L'HEURE DE TRAVAIL
DU 12 JUILLET 1977 AU 11 JUILLET 1979
(A L'EXCLUSION DU TEMPS SUPPLEMENTAIRE
ET DU TRAVAIL LES JOURS FERIES)
SUIVANT L'OFFRE DU 28 OCTOBRE 1977 (1)

(Base: Exercice financier terminé le 31/12/76)

		Du 12/07/77 au 11/07/78	Du 12/07/78 au 11/07/79
Salaire - Nettoyeur et Manoeuvre		$6.11	$6.48
Salaire de base			
Heures travaillées à l'exclusion du temps supplémentaire	1 671 heures	$10 209.81	$10 828.08
Allocation de temps pour pause-café et lavage	111 "	678.21	719.28
Maladie et congés sociaux	125 "	763.75	810.00
Jours fériés chômés	52 "	317.72	336.96
Vacances	129 "	788.19	835.92
Total - Salaire de base	2 088 heures	$12 757.68	$13 530.24
Avantages reflétés dans le salaire (excepté le temps supplémentaire et le travail des jours fériés)			
Jours fériés (les jours de congé)	36 heures	$ 219.96	$ 233.28
Prime du dimanche		96.31	102.14
Prime de nuit		131.31	131.31
Total - Avantages reflétés dans le salaire		$ 447.58	$ 466.73
Salaire à l'exclusion du temps supplémentaire et du travail les jours fériés		$13 205.26	$13 996.97
Avantages additionnels au salaire			
Caisses de retraite		$ 1 525.06	$ 1 617.41
Banque de jours en maladie (5 heures en moins)		(30.55)	(32.40)
Assurance-vie		76.05	78.98
Assurance-santé (plan familial)		29.16	29.16
Assurance-maladie du Québec		198.08	209.95
Vêtements et uniformes		97.55	97.55
Assurance-chômage		241.16	241.16
Compensation en sus de la loi des accidents de travail		-	-
Transport gratuit		192.00	192.00
Total - Avantages additionnels au salaire		$ 2 328.51	$ 2 433.81
Coût annuel moyen de nettoyeur et manoeuvre pour 1 671 heures de travail		$15 533.77	$16 430.78
Coût à l'heure de travail		$9.30	$9.83
Pourcentage du coût à l'heure de travail par rapport aux taux de base		152.2%	151.7%

(1) En plus de l'augmentation des taux de salaire de 6% pour la 1ère année et de 6% pour la 2ème année, cette offre comporte le droit à 4 semaines de vacances au 5ème anniversaire au lieu d'au 12ème anniversaire à compter du 1er janvier 1978.

J.-Jacques Bouvrette, c.a.
Ce 28 octobre 1977

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 21 et 22

AVIS

à tous nos clients

Veuillez prendre note qu'à compter de maintenant, notre service d'annonces classées est assuré par :
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

465-2145

LE DEVOIR

7-11-77

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT: Grand duplex 7½ de luxe, entrée séparée, près de l'Université de Montréal et centre-ville redécoré $500.00 par mois. 738-6958. 1-11-77

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
322-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
22-11-77

APPARTEMENTS A LOUER

CHAUFFÉ, 4½ fermé, libre, ménage fait, face au Métro Pie IX, tapis, réfrigérateur, près du stade olympique, poêle, eau chaude. $300.00. 256-3519. 2-11-77

TERRASSE OUTREMONT: 3½ à sous-louer, vue splendide sur la montagne, silencieux, 24e étage service complet d'un appartement moderne $300.00 1er décembre ou avant si nécessaire 270-2669. 9-11-77

Appartement 4½, Notre-Dame-de-Grâce de luxe, $270.00. Libre le 1er décembre. Téléphone 484-0568. 2-11-77

Brossard, appartement 2 1/2 meublé $155.00 par mois pas de bail. Tout frais payé: 671-6133. 3-11-77

APPARTEMENTS A LOUER

Rosemont 29e avenue idéal pour personne seule ou couple 3 pièces moderne. Possession novembre. Information 341-4081 après 7 heures. Visite sur rendez-vous 374-0651 de 9 heures à midi. 2-11-77

SECTEUR DOLLARD-DES-ORMEAUX
Boni spécial avant-Noël. Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux magnifiques Jardins Mirasol.
Nouveau appartements de 1-2-3- chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.
APPELEZ
620-3333
1-11-77

Longueuil 4½ propre, électricité, chauffage et toutes taxes payées, tapis mur à mur, autobus 71 CTUM direct ou métro, $200.00. Téléphone 674-7784, 670-5285. 17-11-77

PRÈS de l'Université de Montréal 5624 Gatineau, beau 3½, balcon, 1er mois gratuit $230. par mois. M. Martin 731-6316 4-11-77

PIERREFONDS
Boni spécial avant-Noël. Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux matnifiques jardins Mirasol.
Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.
APPELER
620-3333
1-11-77

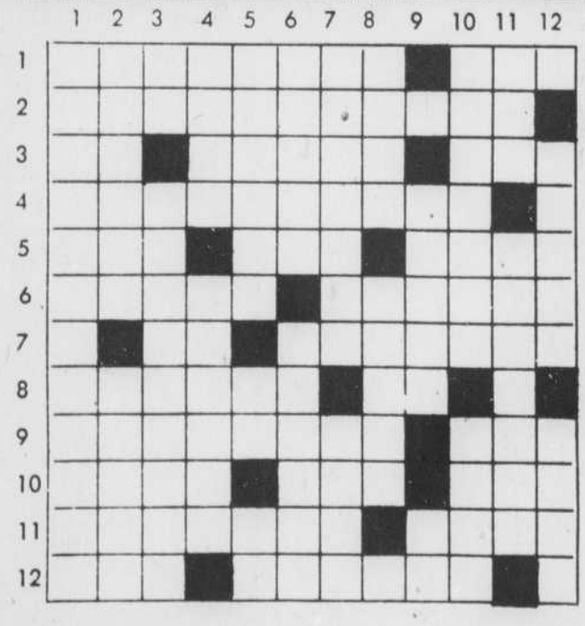
Longueuil 1½ et 2½ meublés, électricité, chauffage et toutes taxes payées. Autobus 71 là CTUM direct au métro. $145.00 et $165.00. Téléphone 674-7784, 670-5285. 17-11-77

SOUS-LOUER 2½ pièces semi-meublées stationnement libre 1er décembre au 1er mai Jardins Mérici Québec, appelez: 683-9451. 3-11-77

WEST ISLAND
Boni spécial avant-Noël. Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux **magnifiques Jardins Mirasol.**
Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.
APPELER
620-3333
1-11-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Des Pyrénées. - Grosse verrue qui se produit sur le corps du cheval.
2—Qui servent à épurer.
3—Route rurale. — Faite de vive voix. — Revers.
4—Qui pense que tout va mal.
5—Pluie. — Propre. — Souci.
6—Étoffe légère. — Crustacé.
7—Fer. — Journal.
8—Tromper. — En les.
9—Mettrons à sec. — Recueil de bons mots.
10—Sa capitale est Téhéran. — Portion d'un tout partagé entre plusieurs. — Poisson d'eau douce.
11—Compère-loriot. — Qui a une saveur rude et désagréable.
12—Venue au monde. — Cercle pigmenté qui entoure le mamelon du sein.

Verticalement

1—Accomplissement (péjor.).
2—Peu plier blanc. — Lingot de forme allongée.
3—Ruisselet. — Opération qui a pour but l'introduction dans le sol de sulfure de carbone.
4—Dieu de l'amour. — Ladrerie.
5—Ouverture du nez. — Erbium. — Adverbe de lieu.
6—Met le tain d'une glace. — Toucher légèrement en passant.
7—Silex tertiaire retouché par les forces naturelles. — Marque.
8—Dis qu'une chose n'est pas vraie. — Point cardinal. —
9—Sas. — Aluminium.
10—Relatif à une fédération. — A de l'affection pour.
11—Préfixe égalitaire. — La plus occidentale des îles Britanniques.
12—Lieu destiné à des manifestations sportives. — Change l'air.

Solution d'hier



APPARTEMENTS À LOUER

Maître Joliette 211, 3½ chauffé meublé ou non. Téléphone 521-6955. 1-11-77

Ville Mont-Royal chauffé poêle, frigidaire 2 chambres de bains $250.00 par mois. Appelez à 277-5300. 3-11-77

Nouveaux Bordeaux bas triplex sous-louer chauffage eau chaude compris. 6½, propre avec terrain clôturé plus garage; $450.00 par mois. 11459 de Poutrincourt, Montréal. 337-2734. 2-11-77

Pour une période de 4 mois Alcôve électricité, chauffage et garage compris. Situé au coin des rues Atwater et Maisonneuve. $275.00. Contacter après 6 heures 935-4740. 2-11-77

Outremont, 4½ chauffé équipé libre le 1er décembre $220.00. Téléphone 273-9208 ou 272-2650. 2-11-77

Secrétaire bibliothèque en chêne, verre dans le plomb avec tiffany, penderie, récamier, divan, causeuse, porte-chapeau, vitrine, curio, divers. 659-3883. 8-11-77

Boulevard St-Joseph Est 1½, chauffé, meublé ou non. Téléphone 523-5137. 1-11-77

Outremont; rue Willowdale, 3½ pièces, tout service. 738-2028. 1-11-77

Centre-ville, Penthouse à louer, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, grande terrasse, appeler: 843-8510 après 5 PM. 3-11-77

LAVAL
APPARTEMENTS
1 MOIS GRATUIT
Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et refrigérateur.
355 Avenue Ampère
Laval des Rapides
Appelez:
663-4534
1-11-77

APPARTEMENTS MEUBLÉS À LOUER

LAVAL
APPARTEMENTS MEUBLÉS
1 MOIS GRATUIT
Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et refrigérateur.
355 Avenue Ampère
Laval des Rapides
663-4534
1-11-77

MEUBLÉS
Boni spécial avant-Noël. Profitez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, aux magnifiques Jardins Mirasol.
Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur et cuisinière.
APPELER
620-3337
1-11-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00 grand sofa et fauteuils $189.00 sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext.. 274-5519 J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobilers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

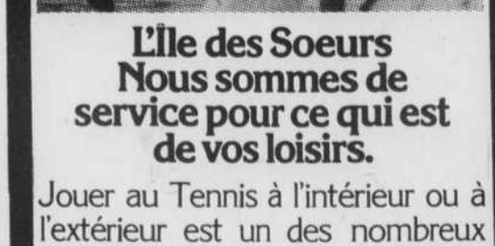
APPARTEMENTS A LOUER

LES DAUPHINS
3535 PAPINEAU
Profitez de la ville tout en utilisant les espaces verts...
IMMEUBLE DE PRESTIGE
- Près du magnifique Parc Lafontaine
- Près centre sportif, tennis, natation, loisirs, etc.
- Près hôpital Notre-Dame

APPARTEMENTS LUXUEUX de 1½ à 5½ pièces
- Service de sécurité et de conciergerie - 24 h.
- Immense et luxueuse piscine au 27e étage, sauna.
- Magasins de service sur place
- Intérieur au cachet original, ambiance calme
- À l'épreuve du feu, insonorisé.

Bureau de location: mardi à samedi 15h à 20h
522-1777
1-11-77

APPARTEMENTS A LOUER



L'Île des Soeurs
Nous sommes de service pour ce qui est de vos loisirs.

Jouer au Tennis à l'intérieur ou à l'extérieur est un des nombreux attraits de la vie à l'Île des Soeurs. Choix de maisons à un ou plusieurs étages. Appartements studio à partir de $177; 1 ch. à partir de $233; 2 ch. à partir de $257; 3 ch. à partir de $293. Stationnement compris. Maisons-ville à 3 et 4 ch. aussi disponibles. Venez visiter.

LES ANIMAUX BIEN DRESSÉS SONT BIENVENUS

EMMÉNAGEZ DÈS MAINTENANT À L'ÎLE DES SOEURS. VOTRE BAIL NE COMMENCERA QUE LE 1er JANVIER, 1978. TÉL. 769-8511.

De Montréal, empruntez la sortie Île des Soeurs avant le poste de péage du pont Champlain. Suivez les enseignes jusqu'au bureau de location. Semaine: midi à 20h. Fin de semaine: 10h à 18h.
1-11-77

l'Île des Soeurs
La vie en campagne - à quelques minutes de la ville.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761, J.N.O.

ANTIQUITÉS

SECRÉTAIRE bibliothèque en chêne, verre dans le plomb, avec Tiffany, penderie, récamier, divan, causeuse, porte-chapeau vitrine "Curuo", divers. 659-3883. 8-11-77

Meubles canadiens en pin, table à plateaux basculants Baie St-Paul, fauteuil à la capucine, table réfectoire Frères des Écoles Chrétiennes 8 pieds 10 tiroirs, armoires, buffet 2-corps bleu-vert coffre bleu, buffet, évier-sec couleur rouge, et autres. 659-2651. 14-11-77

AUTOS À VENDRE

Volkswagen 1972, bonne mécanique $500.00 entre 8.00 heures et 9.00 heures 259-4345 2-11-77

PEUGEOT 504, sedan, 1973, automatique, toit ouvrant, 32,000 milles, économisée, $2,600. Très bonne condition. Tél.: 489-1017. 1-11-77

ANIMAUX À VENDRE

CHIOT
Serra Da Estrela
Le fameux chien de garde portugais.
Écrire à Jose Gunha, ave Liberdade, 202-40-E, Lisbonne 2, Portugal.
1-11-77

BUREAUX À LOUER

VIEUX-MONTRÉAL: 2500 p.c. ou plus $3 à $4.00 le pied carré. Chauffé. 861-0080 14-11-77

Ahunstic St-Laurent et Henri-Bourassa 750 pieds carré moderne tapis mur à mur chauffé occupation immédiate entre 9am et 5 pm. 334-9182. 7-11-77

Professionnel, 3201 Henri-Bourassa Est, édifice moderne en béton, espace pour un ou deux bureaux, grande salle d'attente climatisée, complètement séparée. Le tout sera aménagé selon les besoins du locataire. Prix intéressants. Après 6 heures. 622-0402 — 663-4029. 1-11-77

Très raisonnable 2009 Lasalle, Ontario est, 843-8055, soir 738-7852. 6-11-77

CENTRE-VILLE
Bureaux attrayants, près du métro. Étages complets au choix. Sous-locations à prix coupés.
G.C. Gagnon: F.B.I. 861-8395.
GAGNON INC. *courtier*
27-10-77

MÉTROPOLITAIN ET CHRISTOPHE COLOMB
Bureau moderne subdivisé à compter de $115.00 par mois. Ou espaces vastes aménagés selon vos besoins. 725-5255. 1100 est, blvd Crémazie.
2-11-77

CHALETS À LOUER

MONT ORFORD: Auberge Cheribourg, chalets à 2 ou 3 chambres avec foyer, bois de foyer et literie fournis. 5 minutes des pistes de skis alpin, ski de fond, patinoire privée. Saison ou mois: Inf. 655-7555 10-11-77

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueurx Bavarois, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Saison — semaine — fin de semaine. Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

Lac Simon: La Conception - bord du lac; 40,000 pieds carrés; 6 pièces ½; électricité: $17,000.00. Tél.: 389-5001 après 17 heures. 1-11-77

St-Sauveur, 56 Alarie, face au Mont-Habitant, chalet chauffé, foyer, loge 6 personnes, tout fourni, déblaiement de neige compris, saison hiver, aubaine $2,000. 331-1389. 1-227-5278 1-11-77

Mont-Rolland: chalet suisse 262 Deschambault sous-sol, 4 pièces, literie, vaisselle, laveuse, sécheuse, foyer, chauffé, éclairé, famille seulement. Saison $1,800.00. 322-2073. 14-11-77

Chalets à louer Lac Écho (près Lesage) 1er décembre 1er avril. 3 personnes $250.00 par mois. Téléphone 342-1624 ou 739-4637. 1-11-77

CHAMBRES À LOUER

OUTREMONT, accès aux salon et cuisine, à louer ou en échange de travaux ménagers. 271-3158 2-11-77

COMMERCES À VENDRE

Salon de coiffure dans Notre-Dame-de-Grâce bonne clientèle établie depuis 15 ans. 352-4527. 2-11-77

RESTAURANT Français à vendre. Près du carré St-Louis emplacement d'avenir. C A en hausse constante, licence complète, idéal pour professionnel ou artiste intéressé: Inf.: Michel 845-0035 1-10-77

ÉDIFICE Commercial, secteur nord, revenu $65,000. J.C. Martel, 849-4553 ou 271-7413, Sherbrooke Trust Courtier. 1-11-77

COMMERCE À LOUER

Westmount Avenue Greene, 1,000 pi. carrés. Excellente vitrine pour étalage, tapis mur à mur, entrée pour marchandise par en arrière, stationnement. 932-7990 — Soir 935-1919. 4-11-77

COURS PRIVÉS

Cours de rattrapage au niveau primaire et secondaire. 738-8159. 4-11-77

DIVERS

VOITURES À ENTREPOSER: Garage chauffé du 1er novembre jusqu'au 30 avril $90.00. 342-5115. 6-11-77

ÉQUITATION

GÉRARD FONTAINE, maître d'équitation de renom, est maintenant directeur du Manège St-Marc sur Richelieu. Faites de l'équitation cet automne. Inscrivez-vous pour une série de cours: $110. pour 15 cours. Pour rens.: Marcelle ou Guy Messier, 534-3384. 14-11-77

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

DACTYLO exécutive électrique IBM bleue, 1 an d'usage. 845-5119. 5-11-77

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

Très belle boutique à vendre centre-ville cause de séparation. Tél.: 288-0120. 3-11-77

Deux planchers, 4000 pi. ca. chacun, béton armé, chauffé, air climatisé, bureaux déjà aménagés, stationnement ext. - 35 places; $1500.00/-mois/étage. 8790 ave du Parc, tél.: A. Drolet, 337-1030 3-11-77

Québec-Sillery - Location de bureaux avec Service de secrétariat et de photocopies, à proximité des Plaines d'Abraham. Vieille maison redécorée. Idéal pour professionnel.
418 - 831-3139 418 - 831-5826
1-11-77

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

Québec-Sillery
Location de bureaux avec Service de secrétariat et de photocopies, à proximité des Plaines d'Abraham. Vieille maison redécorée. Idéal pour professionnel.
418-831-3139, 418-831-5826
1 novembre 1977

FERMES À PARTAGER

PARTAGERIONS occupation notre ferme, toute meublée, près Victoriaville; 2 fins semaine sur 3, avec personnes tranquilles, soigneuses. Calme, détente, ski. Tél.: 681-4545 1-11-77

LOGEMENTS À LOUER

LONGUEUIL 4½ chauffé stationnement occupation immédiate $185.00. 1 mois gratuit. 674-9822. 8-11-77

VILLERAY: Aubaine semi sous-sol 3½, $80.00, 1er décembre, 727-5786 après 6 heures 1-11-77

OUTREMONT: sur la montagne, maison moderne, détachée très éclairée, 8 pièces, 2½ salles de bains, foyer naturel. Jardin paysagé. Vente privée. 77 Beloeil. 342-3618. 2-11-77

BOISBRIAND, grand 5½ pièces chauffées, près autoroute des Laurentides et autoroute 640. 435-5418 1-11-77

OUTREMONT: Place Plantagenet, luxueux bas de duplex (5½ ou 6½) 1er décembre ou 1er janvier. Magnifique jardin à l'avant, 2 salles de bains, garage. 489-4810 soir. 2-11-77

Agnès logement 4½, 5½, $151 à $161, près le 1er novembre. Tél: 669-9646. 1-11-77

STE-ROSE, grand 4½, neuf, tout confort. Domaine Champs fleuris, 2635 Boul. des Oiseaux, 625-3661. 1-11-77

PRÈS GALERIES D'ANJOU 7351 Joseph Renaud, réfrigérateur, cuisinière, tout payé, tapis mur à mur, grand balcon, piscine; nouveaux, modernes 4½, $220. 3½, $200. Tél.: 353-1074 ou 256-6690. 5-11-77

5360 LOUIS COLLIN. Situation exceptionnelle, face au campus de l'Université de Montréal. Haut duplex. Peinture et planchers refaits. 4 chambres à coucher. Chauffé. Stationnement. Tél.: 747-6521 poste 249. Soir et fin de semaine 738-1464 2-11-77

ST-BRUNO: grand 5½ chauffé, eau chaude, semi-meublé, très propre, $210.00 par mois, libre le 1er décembre, 283-3916, 653-5474. (McKeighan). 13-11-77

Tétrauville 4 pièces neuves 1 mois gratis 351-0970, 354-7687 moderne, écoles, autobus, la rue Mousseau $215.00 par mois. 2-11-77

C.D.N. Plantagenet Grand 6½, poêle, réfrigérateur, tapis, garage 653-2974. 1-11-77.

A sous-louer rue de la Montagne, grand 3 1/2, vue magnifique, piscine, sauna et portier. $305.00 mensuel. Tél.: 842-3649. 3-11-77

BOIS-BRIAND: cottage 7 pièces, $295.00. Achat possible, petit comptant, 731-6129. 3-11-77

LOGEMENTS À LOUER

St-Léonard près de PI-IX haut de duplex, grand 5½ très propre, grande cour clôturée stationnement chauffé libre le 1er novembre, $260.00. 326-2971. 2-11-77

ST-BRUNO: grand 5½ chauffé, eau chaude, semi-meublé, très propre, $210.00 par mois, libre le 1er décembre, 283-3916, 653-5474. (McKeighan). 13-11-77

MAISONS A LOUER

VILLE MONT ROYAL — Joli cottage, 3 chambres à coucher — salon avec cheminée — salle à manger séparée — jolie cuisine — salle de jeu — grand jardin. $550. par mois. Pour de plus amples détails, veuillez appeler **Mme Lola Aucoin, 342-9300 ou FRANK. A. NORMAN & CIE LTÉE, 731-6817.**
31-11-77

OUTREMONT 9 pièces 4 chambres à coucher chauffée garage double rue Courcelette construction 1970. $675.00 par mois. Téléphone 271-7329. 2-11-77

Ville St-Laurent (section ouest), 8 pièces, foyer naturel, près autobus et école, jour: 695-7676 — soir 334-8067. 1-11-77

PIERREFONDS 8 pièces sous-sol fini: libre le 1er novembre. 678-0364 soir 678-7325. 1-11-77

MAISONS A VENDRE

Maison neuve toute meublée, tapis mur à mur, 5 pièces, St-Cuthbert, 60 milles de Montréal, accès facile près d'un lac, à proximité de pertes de motoneiges et de ski de fond. Prix: 19,400. tél.: après 4 heures, 1-836-2181. 5-11-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACAPULCO demande directeur régional, franchise exclusive (Canada), location condominium, $50/semaine pour toute la famille, secteur protégé, investissement $2,500. Écrire à dossier 462, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9
6-11-77

OFFRES D'EMPLOIS

Recherche d'une personne avec expérience pour la garde d'enfants qui résident à la maison, nourriture et logement compris. Claude 341-4887. 1-11-77

Concession de vestiaire disponible pour personne d'expérience bilingue dans société de restauration, pour renseignement, Mlle Rubin 284-1104. 1-11-77

Cuisinier d'expérience pour club privé, cuisine FRANÇAISE EMPLOI STABLE ET AVANTAGE SOCIAUX INTÉRESSANTS. TÉLÉPHONEZ AU CHEF - 613-236-0687. 4-11-77

Travail de couture à la maison, expérience dans les robes d'enfants nécessaire, machine à coudre industrielle. Téléphone 327-2222. 8-11-77

Opératrice demandée, expérimentée dans les robes d'enfants. Si intéressé: se rendre au 5945 Boulevard Couture à St-Léonard du lundi au jeudi 8-11-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
1 an ou plus d'expérience, sténo, bilingue, étude, située Place du Canada. **878-9381.**
8-11-77

Analyste des Transports.
1- Un poste des plus intéressant est disponible au service central des transport de Domtar Limitée à Montréal.
2- Les principales fonctions comprennent, la tenue d'étude sur les transports ainsi que l'analyse et la négociation des tarifs de fret.
3- Nous sommes à la recherche d'une personne compétente qui possède au moins 4 années d'expérience commerce acquise, de préférence auprès d'une entreprise ferroviére et de comionage canadienne et internationale. Le titulaire doit pouvoir converser en anglais.
4- Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec; 282-5401 Services d'emplois Domtar Limitée. Dossier # C7-158
1-11-77

Centre Marie-Vincent
840 Côte-Vertu,
St-Laurent, H4L 1Y4
Internat de rééducation pour fillettes de 5 à 12 ans demande un commis senior à la comptabilité.
Responsable des tâches reliées aux encaissements, aux déboursés et à la création de l'ensemble des rapports financiers dans un contexte budgétaire.
Exigences: études post-secondaires en comptabilité, dactylographie, 3 à 5 ans d'expérience.
Rémunération selon les normes du ministère des Affaires sociales.
Note: pour un remplacement temporaire.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 11 novembre, au Directeur des Services administratifs.
1-11-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20 et 22

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire de direction spécialement compétente qui possède la sténo et une dactylo rapide et précise. La candidate doit être parfaitement bilingue et capable de composer sa propre correspondance.
Le travail est intéressant et diversifié. Bureau privé et avantages sociaux excellents. Le salaire sera en fonction des qualifications et de l'expérience.
Envoyez votre curriculum vitae en indiquant le salaire exigé à:

Dossier A-105
C.P. 117
Brossard, Qué.

1-11-77

FORMULES D'AFFAIRES MOORE
MOORE BUSINESS FORMS

RÉCEPTIONISTE/DACTYLO

Nous requérons les services d'une personne bilingue, avec expérience pour travailler dans un bureau de vente situé à Ville St. Laurent.
Bonne dactylo française et anglaise.
Responsable, pouvant prendre initiatives personnelles.
Bonne apparence.
Possibilité d'avancement.
Salaire selon expérience.
Pour rendez-vous contacter

Karin Little ou Gina Valiquette
332-4400

1-11-77

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pour participer à l'organisation d'un congrès international tenu à l'Université de Montréal.
Emploi d'une durée de 1½ à 2 ans débutant le 1er janvier 1978

Qualifications:
Dec-Secrétariat
Sténo-dactylo bilingue
Minimum de 5 ans d'expérience
Sens d'initiative très développé
Bonne connaissance de la ville de Montréal

Salaire:
$250.00 par semaine ou plus suivant les qualifications.

Communiquer curriculum vitae à:

Monsieur Gilles Beaudet
U.A.I.
B.P. 130
Succursale Côte des Neiges
Montréal H3S 2S5

3-11-77

COUVREUR D'AMIANTE

Poste permanent

Nous sommes présentement à la recherche d'un couvreur d'amiante compétent et qualifié pour travailler à l'isolement de tuyauterie et réservoirs à nos intallations de fabrication chimique à Ville LaSalle.

Monsanto offre un programme d'avantages comprenant assurances-vie, assurances-maladie et régime de rentes entièrement défrayé par la compagnie.

Veuillez postuler au:
Surintendant du personnel
Usine de LaSalle

Monsanto
425 St. Patrick,
Ville LaSalle, Quebec H8N 2H3

1-11-77

TOURBEC
SECRÉTAIRE AU BUREAU DE MONTRÉAL.

Fonctions:
La personne choisie qui relèvera du coordinateur, devra effectuer le travail général de secrétariat et plus particulièrement les tâches suivantes:
— Établir les communications téléphoniques des agents du bureau et du coordinateur;
— Dactylographier les listes de passagers pour le bureau de réservations et transmettre les communications écrites pour les agents du bureau.
— Tenir a jour les dossiers spécifiques relevant du coordinateur et des agents d'informations.
— Participer aux réunions du bureau régional.
— Remplacer la réceptioniste, téléphoniste à l'heure du dîner.
— Accomplir tout autres travail connexé qui pourrait lui être confié.

Exigences:
— Sténographie et dactylographie.
— 3 années d'expérience.
— Excellente connaissance du français écrit et parlé.
— Sens poussé de l'organisation, tact, entregent.

Salaire:
— Connaissance de la langue anglaise.
— Expérience du domaine touristique.

Salaire:
— Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction:
— Immédiatement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 4 novembre à:

TOURBEC
Coordonnateur
347 est, rue St-Paul,
Montréal. H2Y 1H3

2 novembre, 77

OFFRES D'EMPLOIS

ÉCHANTILLONNEUSE demandée avec expérience dans le linge d'enfants, bon salaire, bonne condition de travail. 5945 Boulevard Couture, St-Léonard. 1-11-77

Téléphoniste à temps partiel soir 6.00 heures à 10.00 heures, idéal pour personne d'un certain âge. 849-5650. 5-11-77

Coiffeur, coiffeuse demandé avec expérience (3 ans) avec ou sans clientèle, très bon salaire. 721-6442. 2-11-77

PERSONNELS DES VENTES DEMANDÉS: Nous sommes à la recherche des représentants des ventes, aucune expérience antérieure requise. Les candidats doivent être bilingue et posséder une voiture, carrière exceptionnelle pour la personne recherchée. Rémunération au-dessus de la moyenne, gratifications, plan d'assurance. Pour rendez-vous veuillez communiquer M.R. Malett à 659-9693. 3-11-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

D'expérience pour travail en droit corporatif, parfaite bilingue, de 9h. à 5h. **281-1766.**

14-11-77

HORLOGER ET QUALIFIÉE

Service Seiko 630A. Cathcart 866-3876. Près du carré Phillips. Écrire ou téléphonez:
M. Gabard
630A Cathcart,
Montréal, Québec.
H3B 1L9
866-3876

7-11-77

SECRÉTAIRE LÉGALE

Le chef du contentieux d'une importante entreprise recherche une secrétaire, sténo-dactylo bilingue. Devra posséder 5 ans d'expérience et plus dans le domaine et sera capable d'assumer des responsabilités. Ambiance et travail intéressants. Salaire avantageux. **Communiquez avec Yolande Legault à 878-2691.**

3-1-77

OFFRES D'EMPLOIS

VENTE-SERVICE: Compagnie Internationale d'équipements de bureaux située à Montréal à une ouverture pour candidats âgés de 22 ans et moins. Qualifications: Bilingue, apparence impeccable, aptitude en mécanique, enthousiasmé. Pendant une courte période de formation un salaire vous est assuré. Pour rendez-vous téléphonez à 342-0370. 1-11-77

SECRÉTAIRE de direction. Le directeur du conseil de direction d'une importante société située à Côte-des-Neiges est à la recherche d'une secrétaire bilingue avec expérience et intéressée à assumer des responsabilités. Salaire intéressant. Communiquez avec Yolande Legault à 878-2691 3-11-77

SECRÉTAIRE exécutive. Bureau de conseillers en administration situé Place Victoria, recherche secrétaire parfaitement bilingue pouvant assumer des responsabilités. Doit avoir 5 ans d'expérience et plus. Salaire intéressant. Communiquez avec Yolande Legault à 878-2691 3-11-77

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Sherbrooke: 565-7598 J.N.O. 8-10-77

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TRADUCTEUR ou TRADUCTRICE. L'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières et l'institut canadien des valeurs mobilières, recherchent un traducteur pour leurs services de traduction à Montréal.
Fonction: Le candidat sera chargé de traduire de l'anglais au français, sous la surveillance d'un réviseur des textes portant sur la finance, l'économie et les opérations boursières, domaine dans lesquels il pourra se spécialiser.
Exigences: Le candidat que nous recherchons doit avoir 1 an d'expérience et être titulaire d'un diplôme en traduction ou membre de la S.T.Q. ou peut justifier d'une expérience équivalente. Rémunération: entre $13,000. et $16,000 suivant les qualifications. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae dans l'adresse suivante:

ACCOVAN, Service de Traduction
1080 Cote du Beaver Hall, Bureau 1110
Montréal (Québec) H2Z 1S8

1-11-77

DIPLÔMÉS de CÉGEP

Si vous êtes bilingue, récemment diplômé en commerce, comptabilité ou finance, et aimeriez faire carrière en comptabilité avec la plus importante compagnie de fiducie au Canada, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Laura Varano
Adjointe au personnel

Trust Royal

630 ouest, boul. Dorchester,
6e étage
Montréal, Québec H3B 1S6

1-11-77

VENDEURS À COMMISSION

Le service de la vente aux clients résidentiels est à la recherche de personnes réfléchies et dynamiques désirant un revenue plus élevé que la moyenne.
Des territoires bien établis dans la région métropolitaine sont offerts.
Les candidats choisis recevront une commission de base sur les ventes réalisées et des gains additionnels provenant de programmes d'encouragement pour la vente de services et d'équipement.
Avant l'affectation à un territoire, les candidats doivent suivre un programme d'orientation et de formation.
Nous prions les personnes répondant aux exigences suivantes:
— dossier indiquant succès dans la vente.
— solides antécédants dans les affaires.
— propre moyen de transport.

d'adresser leur curriculum vitae à
Administrateur - Personnel

TEXACO
TEXACO CANADA LTÉE LTD.

1-11-77

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

PRÊTS & HYPOTHÈQUES: Bas intérêts 1ère et 2ème. $5,000, $25,000.00 et plus. Jour-soir. Mlle R. Laberge, courtier. 486-1106. 15-11-77

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour 1ère et 2e hypothèques. Prêt pour achat ou expansion de commerce et entreprise. Service rapide et confidentiel. Immeubles Vidéo, courtier 342-5233. 1-3-78

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

EST-CE QUE TU SERAIS disposé à donner, et ce de façon régulière, 3 heures de ton temps par semaine ou plus, selon ta disponibilité, pour faire de la lecture sur bandes magnétiques ou sur cassettes, pour un étudiante handicapée visuelle, inscrite à la maîtrise en Éducation. C'est une question d'accessibilité à l'information et aux connaissances. Si tu te demandes parfois, avec raison, ce qu'est la solidarité, je te dirai qu'elle peut prendre cette forme. Si tu es d'accord, alors communique au 526-8677. 2-11-77

TENUE DE LIVRES

L.B.S. Service de bureau tenue de livre comptable préparation des états financiers périodiques et rapports d'impôts. Téléphone 844-4438. 1-11-77 8-11-77

TERRES À VENDRE

TERRE: St-Roch L'Achigan, 90 arpents dont 3 arpents de façade. On demande seulement $55,000. MLS. **Michel Trudeau, 354-2950, 581-8426.**
DES ROSIERS,
Le Maître Courtier

1-11-77

Montréal Trust
ST-MARC
Très belle terre 90 arpents dont 30 arpents boisés avec grange 30 x 42, prix: $72,000 Pour information: **Fabienne Boulanger 467-1120, 467-1578.** 1-11-77

TERRAINS À VENDRE

Boisbriand, terre 10 arpents app. - zonage résidentiel. Prix demandé $1,000.00 l'arpent. Denyse Dubois, 625-6977. Immeubles Supérieurs. 31-11-77

CANTONS DE L'EST, Sutton. Splendide terrain boisé avec ruisseau, 3 acres ou plus. 679-3320. 2-11-77

LAC CARRÉ, 134 acres, lac privé, champ, forêts, vues, 9 milles Mont Tremblant Côté Nord. $325.00 l'acre. Téléphonez: 343-7793 ou 486-5856 7-11-77

CANTONS DE L'EST, Sutton. Splendide terrain boisé avec ruisseau, 3 âcres ou plus. 679-3320. 2-11-77

A LAVAL, terrain 300 x 356, (106,950 pi.ca.) commercial, industriel, 725-2421. 3-11-77

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél.:525-6872 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À LOUER

BROSSARD: 3 minutes du Pont Champlain maison de ville Condominium 2,300 pi.ca. 3 chambres à coucher, salon avec foyer, 4 salles de toilette, tennis, piscine, garage, chauffé, autobus à la porte pour centre-ville. 845-5119 672-2603 5-11-77

PROPRIÉTÉS A REVENUS À VENDRE

RIVE-SUD. J'ai 2-12 logements, classe 32. Chauffage électrique payé par locataire. Rapporte $26,280. Très bien localisé. EXCLUSIF. **Andrée Narbonne, 655-1375, 467-9274. (10-36-03).**
LE PERMANENT COURTIER

1-11-77

Natinvest Ltée
801 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q. H2L 1K8
BROSSARD
2 x 15 logements, classe 32 pour fins d'impôt personnel, subside fédéral, chauffage électrique, payé par locataires, près Mail Champlain. Exclusif - **Ferdinand Berner: 671-8414. Natinvest Courtier - 527-9856.**

MONTRÉAL NORD: Duplex 2x4½ pièces, très grands, plus garage, prix raisonnable. MLS. **Carmen Desjardins, 354-2950, 581-9055.**
RUE ORLÉANS: Triplex 2x7, 1x6, idéal pour se loger à bon compte, $22,800. Revenu $3,030. MLS. **Pierre Venne, 354-2950, 589-5309.**
DES ROSIERS

1-11-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

BROSSARD, 2x15 logements, classe 32 pour fins d'impôt personnel, subside fédéral, chauffage électrique payé par locataires, près Mail Champlain. Exclusif — Ferdinand Berner: 671-8414 Nativest Courtier 527-9856. 1-11-77

SILLERY QUÉBEC
RUE NOURY
Maison de 2 étages, 9 pièces, 5 chambres, salon avec foyer, salle à manger, cuisine avec dînette, bibliothèque, 2 et demi salles de bain, salle de jeu fini, garage, terrain boisé de 9,775 pieds carré.
Tél.: 1-418-651-2631

1-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Tétreaultville: triplex luxueux, neuf, rue Mousseau. 351-0970 — 354-7687. 2-11-77

St-Lambert: Spatieux cottage, salon, salle à manger, salle familiale, foyer, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains. Près métro, autobus cégep, écoles primaires et secondaires, construction récente 672-9960 6-11-77

OUTREMONT: maison située sur rue tranquille, près des parcs, belle boiserie, foyer 4 chambres, petit jardin, garage $69,500. E. Brodeur 342-3548 et R. Trudeau 735-3668, Bur. 334-0700.

VILLE MONT-ROYAL
Magnifique bungalow détaché, salon avec foyer, salle à dîner, 4 chambres, 2½ salles de bain, garage, grand terrain paysagé, aucune offres raisonnable ne sera refusée, faut vendre.
Pierre Petrucci
342-1039
Trust Général Courtier
739-3265 1-11-77

Trust Royal Courtier

Construite sur un arpent. Magnifique propriété aux lignes modernes, foyer ouvert jusqu'au toit. Immenses pièces, cuisine française "tecca" entièrement équippée. Boiseries. Garage double.
Thérèse Desmarais: 467-6461 - 467-9362.

St-Rémi: Attention professsionnel ! cottage/brique, 13 pièces avec bureau de médecin, laboratoire, local pour pharmacie.
MLS, Raymond Sauvé, 427-2438, 691-5955.

1-11-77

Trust Royal Courtier

CONDOMINIUM: 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, occupation immédiate. Peut être louer.
A. Richard Ramos 761-3369, 487-9560.

POINTE-CLAIRE SUD: $43,000 sous-sol fini, 2 étages, garages. Occupation immédiate. Excellentes conditions. MLS. **Marcella Daigle 695-0640, 684-5297.**

LACHINE: Pierre stucco, 2 étages, 3 chambres à coucher, foyer, garage, fenêtres aluminium, cuisine de rêve, maison idéale. Financement intéressant. MLS. **Ernie Coughlin 695-0640, 695-5810.**

1-11-77

Trust Royal Courtier

DUVERNAY EST: Bungalow briqué à pierre, 5 pièces, tapis mur à mur, salle jeux et chambre au sous-sol, $37,500. **Mme Joan D'Aoust 661-6660, 669-0746.**
Très beau cottage, détaché de pierre des champs, 7 pièces, salles de bain, sous-sol aménagé. MLS. **Lise P. Chagnon 337-5170, 342-0335.**
ROSEMONT: Terrasse Maisonneuve, luxueuse résidence de 7 pièces, chauffage électrique, salle de séjour avec foyer au niveau de la cuisine, salon 26 x 13, construction supérieure. **Mlle Caroll Gilbert, 354-0360, 274-4667.**
NOUVEAU ROSEMONT: Près Hôpital Santa Cabrini, luxueux duplex, bachelor, garage 2 voitures, occupation immédiate. **Jeannine Bergeron 354-0360, 353-6765.**
NDG, Nombreux choix de duplex et cottage de $32.000 à $59,000. Pour plus de détails: **Marie Desforges 484-2465, 487-3400.**

PROPRIÉTÉS À VENDRE

WESTMOUNT: Localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour deux autos, grand sundeck patio, jardin paysagé avec terrain libre à côté superficie totale environ 12,000 pieds carrés. Le tout pour $165,000. Appelez 488-7256 ou 937-1494 1/11/77

OUTREMONT
Magnifique cottage brique détaché 8 pièces, 4 chambres, foyer, sous-sol fini luxueux. Propriété excellente condition.
Yvonne Lebainc 733-8713
739-3265 Trust Général
Courtier

1-11-77

BROSSARD
Nouvelle inscription. "Modèle Santa Cruse de Saratoga". Avec 2 salles de bain & powder room. Grande salle à manger. Salle de jeux avec foyer magnifique. Garage double. Très propre. **Information: Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.** 1-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANDIAC
Piscine creusée en plus avec ce bungalow très propre. 3 chambres. Salle manger. Sous-sol très bien fini avec foyer. 2 salles de bain. Prix très raisonnable. **Information: Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.**

1-11-77

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER
NOUVEAU-BORDEAUX
Ayez vos résidences de ville et de campagne à la même adresse avec ce magnifique style Hollywood, 36' de long et piscine, 8 pièces, split-level planifié par contracteur pour son propre usage. Matériaux de grande qualité, garage niveau de la rue. $89,500. **Mme G. Tremblay: 935-8541 ou rés: 937-6597.**
ADJACENT À
VILLE MONT-ROYAL
Joli cottage de 3 chambres à coucher. Aussi à louer à $550. mois. **Astrid Jacobson: 737-9187 ou 342-9671.**

1-11-77

Trust Royal Courtier

OUTREMONT: Maison détachée, luxueuse et spacieuse, salle de jeu, garage, demande $105,000. **Mrs. R. Springer 735-2681, 737-5141.**

WESTMOUNT: Cottage, 4 chambres à coucher, salle de jeu finie au sous-sol, jardin, bonne condition. **Paula Mark 737-8894, 487-9560.**

HAMPSTEAD: $149,000. Prix réaliste. Charmant cottage, "den" au premier plancher, foyer, 4 chambres à coucher, chambre de bonne, salle de jeu, garage double. **Barbara Kitman 937-6448, 487-9560.**

CDN: Luxueux duplex en pierre, 7-8 pièces, appartement 3½ au sous-sol. 1½ salle de bain garage double. Jardin. **Nancy Newton 487-3400, 481-1800.**

CDN: Duplex 5½, 5½ bien situé, garage. Grand jardin. **MLS. Julia Daniels 937-0167, 489-5321.**

CÔTE ST-LUC: Kildare duplex. Désireux de vendre. Excellente condition. Bon revenu. **Dorothy Feight 488-2993, 487-9560.**

N.D.G.: Duplex semi-détaché, 5½, 6½, entrée séparée. 2 garages, foyer, finition en chêne, fenêtres aluminium. **Andy Schaapman 489-1771, 487-9560.**

EASTERN NDG: 5½, 6½. 2 fournaises, garages. Libre. Année 50. **MLS. Gloria Gauthier 488-4922, 487-3400.**

ST LAURENT: Cottage détaché, 3 chambres à coucher, salon-salle à manger. **MLS. $40,000. Mrs. L. Aved. 735-2681, 738-8284.**

LONGUEUIL: Bungalow brique, quartier résidentiel. Près autobus, écoles, centre d'achat. Charme particulier. 3 chambres à coucher. Sous-sol fini. Magnifique terrain. Piscine creusée. Prix intéressant. **Claudya Kutowsky 651-5064, 651-4900.**

1-11-77

le bridge

Où donc est la bonne technique ?

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Ouest
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ A D 10
♥ 6 3
♦ A V 10 3
♣ 8 7 5 3

OUEST
♠ —
♥ R V 9 8 5
♦ R D 9 6 4
♣ R V 9

EST
♠ 8 7 3
♥ 10 7 4 2
♦ 8 7 5 2
♣ 10 4

SUD
♠ R V 9 6 5 4 2
♥ A D
♦ —
♣ A D 6 2

Les enchères:

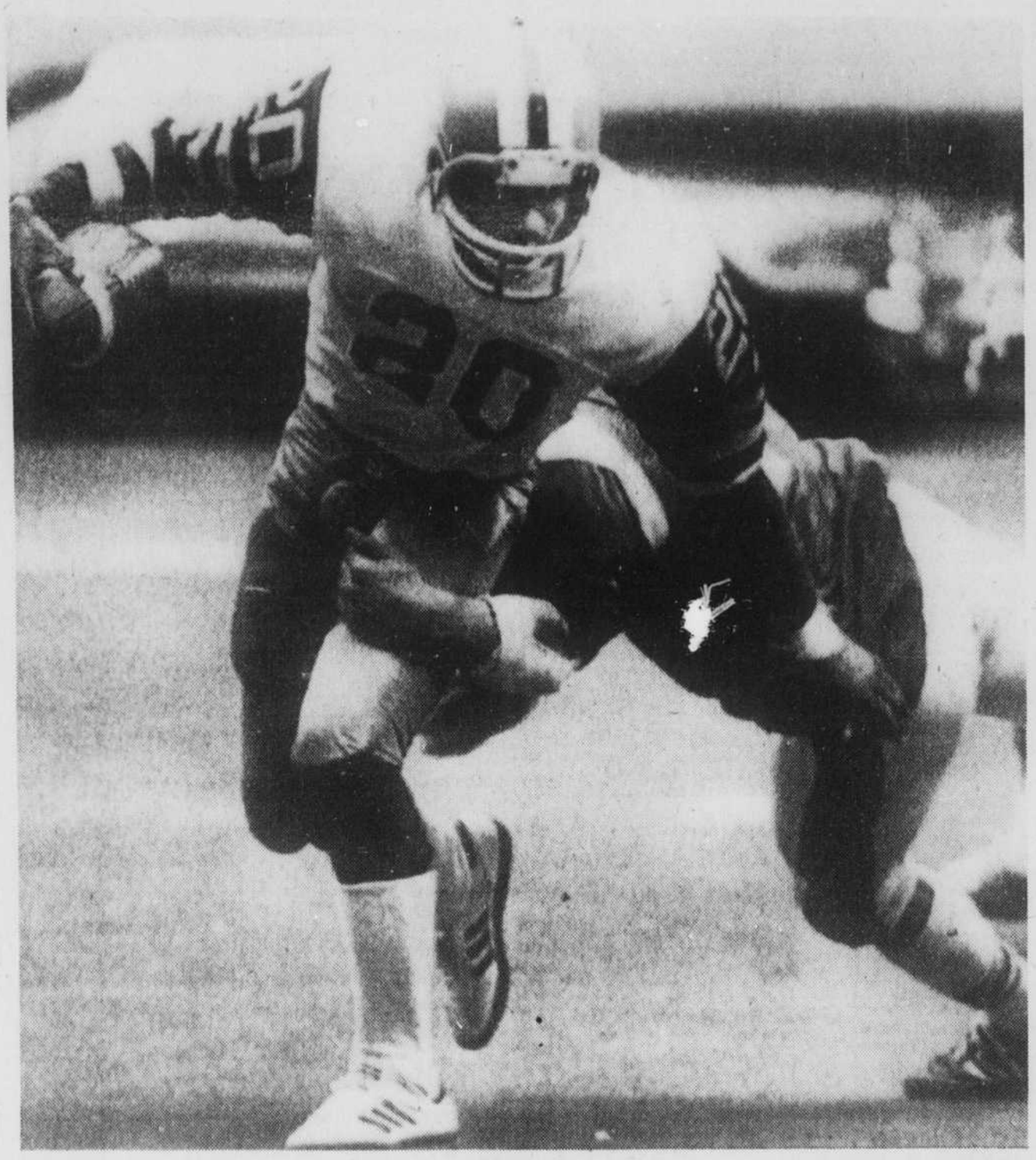
Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♥	passe	passe	2 ♥
3 ♦	contre	3 ♥	3 ♠
passe	6 ♠	passe	passe

L'entame: le Roi de carreau.

Le jeu de la carte pour le déclarant serait encore son ingéniosité de trouver dans la répartition de son jeu la technique qui lui permettra de rapporter le nombre de levées nécessaires à l'exécution de son contrat. Il va sans dire que cette habilité est inversement proportionnelle au nombre de points que les mains contiennent.

La donne ci-dessus, après des enchères fort remplies d'optimisme, laissa le déclarant avec la responsabilité de soutirer 12 levées de ses 26 cartes avec un nombre minimum de 27 francs points. En plus, son adversaire de gauche avait ouvert les enchères; il était donc la ligne Maginot qu'il fallait franchir. L'entame du Roi de carreau et la prise de connaissance du mort firent voir au déclarant toute l'ampleur des problèmes. Son jeu présentait bel et bien 1 coeur et 2 ou 3 trèfles perdants. Son imagination fonctionnant de son mieux établissait deux lignes de conduite. Ou bien Ouest n'avait que 2 trèfles, dont le Roi en tête et le jeu de l'As suivi d'un autre petit affranchirait 3 trèfles de sa main et alors sur l'As de carreau l'écart de la Dame de coeur s'imposait; ou encore Ouest pouvait posséder 3 trèfles et aucun atout, ce qui expliquerait son ardeur dans ses enchères. Afin de se prémunir contre cette répartition possible de 3 trèfles chez Ouest, le déclarant employa une technique splendide qui triompha de ce hasard. Sur l'As de carreau du Mort, il écarta un premier trèfle. Le Valet de carreau fut joué immédiatement et un deuxième trèfle fut sacrifié. Ouest prit la main et pour protéger son jeu il ne vit rien de mieux que de jouer un troisième carreau. Le levée fut gagnée par le Mort sur laquelle la Dame de trèfle fut défaussée.

L'ingéniosité de Sud réussissait à son comble; le quatrième trèfle, si minime soit-il, servira à défausser la Dame de coeur perdante du déclarant. Le moment se présentait donc pour le jeu du trèfle. L'As qui se présentait seul dans la main du déclarant fut joué, la main alla au mort par le jeu d'un premier atout. Un trèfle fut coupé et un deuxième atout plaça la main au mort pour qu'il joue son troisième trèfle que le déclarant coupa emportant du même coup le Roi du joueur Ouest et établissant le 8 du Mort. Nord possédait encore un atout pour rentrer en main et continuer la magie de ce jeu. Sur le 8 de trèfle la Dame de coeur fut éliminée, et le déclarant ne possédait plus aucune perdante. Une seule était passée aux adversaires et par une belle manipulation le chelem était accompli.



Le demi Jimmy Edwards a gagné 113 verges au sol samedi contre les Alouettes, mais il n'a pu échapper au secondeur Chuck Zapiec durant cette course au troisième quart. (Photo CP)

Alouettes 18, Tiger-Cats 11

Wade joue les grands quarts

Le quart Sonny Wade a la réputation de pouvoir déceler à la ligne de mêlée la tactique utilisée par la défensive rivale. Les Tiger-Cats de Hamilton avoueront humblement que cette réputation n'est pas surfaite. Avec 45 secondes à faire dans le match, depuis la ligne de mêlée, a changé le jeu arrêté au caucus et a lancé une passe à Bob Gaddis dont la course de 89 verges a produit un touché assurant aux Alouettes une victoire de 18-11 sur les Tiger-Cats, désormais écartés des séries éliminatoires.

Hamilton avait pourtant créé l'égalité à la suite d'un placement de 40 verges de Nick Jambrosic à 6:17 du dernier quart, précédé d'un échappé du demi John O'Leary à la ligne de 40 des Alouettes. Mais Wade, à sa propre ligne de 21, a aperçu Gaddis qu'il a atteint avec une passe précise, sa 20ème de la rencontre en 28 tentatives.

"Nous avions arrêté un autre jeu au caucus, a expliqué Gaddis, dont c'était seulement la troisième passe complétée cette saison. Mais à la ligne de mêlée, Wade a vu une ouverture au centre et il a modifié le jeu en conséquence. Un de leurs demis de coin a tenté de me frapper mais il m'a raté. J'ai pu alors me dégager pour recevoir la passe."

Wade a également lancé une passe de touché de 10 verges au demi Horace Belton, qui en était à son second match dans la Ligue canadienne après avoir été retranché de l'alignement des Oilers de Houston. Le botteur de précision Don Sweet a complété la marque des Alouettes avec deux transformations, un placement de 47 verges et un simple de 48 verges à la suite d'une tentative de placement ratée.

Les Alouettes, 11-5, étaient déjà assurés du premier rang dans la section Est. Ils devront maintenant patienter jusqu'au 19 novembre alors qu'ils affronteront en finale le vainqueur du match opposant les Rough Riders d'Ottawa aux Argonauts de Toronto. Les Alouettes ont en effet terminé leur calendrier cependant que Toronto, Ottawa et Hamilton ont encore un match à disputer.

Le demi Jimmy Edwards a lancé une passe de touché à Kerry Smith, qui a marqué l'unique majeur des Tiger-Cats. Jambrosic a réussi la transformation. Il a également réussi un simple de 49 verges sur une tentative de placement.

Edwards a pour sa part conservé de bonnes chances de remporter le titre de meilleur demi alors qu'il a porté ses gains au sol à 1,424 verges cette saison grâce à une performance de 113 verges contre les Alouettes. Il a porté le ballon à 15 reprises.

Les Tiger-Cats ont pris les devants 1-0 à leur première série de jeux, mais les Alouettes ont répliqué immédiatement avec le touché de Belton. Les Alouettes, il est vrai, ont bénéficié d'une pénalité infligée à Steve Gelley qui a été sanctionné pour obstruction dans la zone des buts du Hamilton.

Les Alouettes ont ajouté un placement de Sweet à 4:20 du deuxième quart. Les Tiger-Cats ont ensuite réduit la marge à 10-8 à la mi-temps grâce à une passe de neuf verges d'Edwards à Smith à 10:17. John Martini avait permis aux Tiger-Cats de reprendre possession du ballon en interceptant une passe de Marc Jackson à la ligne de 39 des Alouettes. Jackson a dirigé l'attaque des Alouettes durant trois séries de jeux au deuxième quart.

Sweet a ajouté un point à la fiche des Alouettes à 7:33 au troisième quart. Un placement de Jambrosic au dernier quart a cependant remis tout le match en question et redonné espoir aux Tiger-Cats. La passe de Wade à Gaddis devait toutefois sonner le glas au Hamilton, à la joie des 46,620 spectateurs, réunis samedi au stade olympique. Les Alouettes ont du reste attiré 476,201 spectateurs cette saison, ce qui représente une moyenne de 59, 525 personnes par match.

Les Alouettes ont accumulé un total de 431 verges, dont 315 grâce au jeu aérien de Sonny Wade. Les Tiger-Cats ont été limités pour leur part à 251 verges.

Wade a subi deux interceptions et Jackson une. Jimmy Jones a complété 11 de ses 19 passes pour des gains de 129 verges et une interception. Il a toutefois été plaqué à 10 reprises derrière sa ligne de mêlée.

"Nous tentons le blitz aussi souvent que possible, a expliqué l'entraîneur des Alouettes Marv Levy. Nous avons obtenu beaucoup de succès aujourd'hui même si nous n'avons pas utilisé le blitz plus souvent que d'habitude.

"Nous savions que la partie serait difficile, a-t-il ajouté. Nous avions gagné un match et ils avaient remporté une victoire. Et nous avions obtenu la nôtre grâce à quatre interceptions au dernier quart."

Belton a complété six passes pour des gains de 43 verges tandis que Lawrie Sjolrood en a capté quatre pour Hamilton.

L'ailier Brock Aynsley a subi une blessure à un genou et la direction des Alouettes craint qu'il ne puisse revenir au jeu cette saison. Quoi qu'il en soit, Aynsley doit subir des examens qui indiqueront la gravité de sa blessure.

Premier quart

HAMILTON — Simple de Jambrosic, 49 vgs 1:47
MONTRÉAL — Touché de Belton, passe de Wade, 10 vgs, transformation de Sweet 5:29

Deuxième quart

MONTRÉAL — Placement de Sweet, 47 vgs 4:20
HAMILTON — Touché de Smith, passe de Edwards, 9 vgs, transformation de Jambrosic 10:17

Troisième quart

MONTRÉAL — Simple de Sweet, 48 vgs 7:33

Quatrième quart

HAMILTON — Placement de Jambrosic, 40 vgs 6:17
MONTRÉAL — Touché de Gaddis, passe de Wade, 89 vgs, transformation de Sweet 14:15

Hamilton	1	7	0	3	—11
Montréal	7	3	1	7	—18

Ottawa dispose des Argos, 14-4

OTTAWA (CP) — Les Rough Riders d'Ottawa ont défait les Argonauts de Toronto 14-4 hier et sont passés seuls au deuxième rang de la section Est de la LCF. Les Riders ont également acquis l'avantage de disputer sur leur terrain le match de demi-finale qui les opposera aux Argonauts le 13 novembre prochain.

Le match a été un duel entre les botteurs de précisions avant que le quart Tom Clements, lancé dans la mêlée, ne réussisse une passe de touché de 22 verges à l'ailier éloigné Jeff Avery au début du dernier quart.

Les défensives des deux formations ont imposé leur loi tout au long de la rencontre et les 31,365 spectateurs réunis au parc Landsdowne n'ont pas eu l'occasion de manifester bien souvent.

Les Riders ont maintenant 14 points au classement, deux de plus que les Argos, qui ont glissé au troisième rang. Les deux formations ont encore un match à disputer mais même en cas d'égalité, le match de demi-finale sera présenté à Ottawa puisque les Riders ont remporté deux des trois parties jouées cette saison contre Toronto.

Gerry Organ a réussi des placements de 24 et 34 verges, ainsi qu'un simple de 15 verges à la suite d'un placement raté. Il a également réussi une transformation. Zenon Andrusyshyn a marqué les quatre points des Argos avec un placement de 29 verges et un simple.

L'instructeur-chef des Riders George Brancato, a surpris les Argonauts en confiant la direction de l'équipe au quart Conredge Holloway. Il a toutefois été remplacé par Clements au début du deuxième quart, même s'il est revenu au jeu au troisième quart.

Les trois quarts-arrières employés durant le match ont tous éprouvé beaucoup de difficultés à diriger leur attaques. Mike Nelms, à son second match dans l'uniforme des Riders, a intercepté deux passes de Chuck Ealey, dont une a été suivie par un placement d'Organ.

La victoire a cependant été couteuse pour les Riders. En effet le secondeur intérieur Ken Moore a subi une fracture de la cheville, puis son successeur Tim Berryman s'est foulé une cheville.

Edmonton accède aux éliminatoires

EDMONTON (CP) — Un placement de 48 verges du meilleur pointeur de la LCF, Dave Cutler, avec seulement 27 secondes à faire dans le match, a procuré aux Eskimos d'Edmonton une victoire de 23-21 contre les Stampeders de Calgary, hier. Par cette victoire, les Eskimos se sont assuré une place dans les séries éliminatoires. Ils possèdent un dossier de neuf gains contre six revers. Les Eskimos ont du reste encore une chance mathématique de devancer les Blue Bombers de Winnipeg et les Lions de la Colombie-Britannique au sommet de la section Ouest.

Les Stampeders auraient pu créer l'égalité sur le dernier jeu du match mais le placement de Cyril McFall, d'une distance de 43 verges, a raté les buts. McFall a du reste réussi quatre placements.

Cutler avait précédemment réussi des placements de 29 et 11 verges en plus de transformer les touchés de Tom Towns et du quart Bruce Lemmerman. Cutler a inscrit 11 points au cours de la rencontre, et il a porté son total cette saison à 176, abaissant l'ancienne marque de 169 qu'il détenait.

Towns a marqué un touché très important au troisième quart alors qu'il a recouvré un échappé pour aussitôt filer avec le ballon sur une distance de 74 verges. Lemmerman a compté à la suite d'un plongeon d'une verge.

Le quart-arrière John Hufnagel a également plongé dans la zone des buts depuis la ligne d'une verge au dernier quart pour l'unique majeur des Stampeders.

D'autre part, à Régina, une solide défensive et un peu de chance ont permis aux Roughriders de la Saskatchewan de vaincre les Lions de la Colombie-Britannique 38-28, hier, devant 22,173 spectateurs. Les Riders devaient remporter cette victoire pour conserver leurs minces chances de participer aux séries éliminatoires.

Pour ce faire, ils ont limité des Lions à seulement deux placements en trois quarts de jeu. Les meneurs de la section Ouest de la LCF ont cependant remonté la pente jusqu'à ce qu'un échappé recouvré par Ken McEachern dans la zone des buts ne mette fin au débat. Une interception du secondeur Cleveland Vann devait par la suite assurer définitivement la victoire aux Riders.

Regina a marqué deux touchés à la suite de retours de bottés de dégagement. Paul Williams a d'abord ramené un botté sur une distance de 77 verges, puis Joey Walters l'a imité sur une distance de 50 verges. Walters a également compté un majeur à la suite d'une passe de 35 verges du quart Éric Guthrie. Bob Macoritti a transformé les quatre touchés des Riders et a ajouté des placements de 29, 24 et 36 verges. Il a également réussi un simple de 47 verges.

Les Lions ont aussi connu de bons moments. Ainsi Les Bright a retourné un botté de dégagement sur une distance de 108 verges, et le quart Gary Keithley a lancé des passes de touché de 16 et 15 verges à Jim Young et Al Charuk respectivement. Lui Passaglisa a obtenu une transformation et un simple de 65 verges, ainsi que des placements de 24 et 37 verges.

Les Lions conservent toujours le premier rang avec 20 points mais la tête du classement sera l'enjeu lorsqu'ils seront opposés le week-end prochain aux Blue Bombers de Winnipeg.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

Voir autres annonces classées, en pages 20 et 21

PROPRIÉTÉS À VENDRE

SECTEUR Nord-Ouest, 14 logements, revenu: $45,000. J.C. Martel 849-4553 ou 271-7413. Sherbrooke Trust Courtier. 1-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT: bungalow 3 chambres sous-sol fini, garage, jardin, résidentiel. $39,500.00 pas d'agent. 672-7922. 1-11-77

Montréal Trust

Le pays du Richelieu vous attire? J'ai pour vous une maison ou une ferme dans sa lumineuse campagne ou dans des villages qui portent nom: St-Marc, St-Antoine, Calixa Lavallée, St-Ours, Verchères,... **Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456.**

CALIXA-LAVALLÉE: Maison de 90 ans à l'entrée de village, centenaire, bon terrain, plusieurs petits bâtiments, 20 minutes de Montréal. $18,500. **Huguette St-Germain 467-1120, 584-3456.**

ST-HYACINTHE-LE-CONFESSEUR: La plus pittoresque et la plus séduisante propriété de campagne, 30 minutes de Montréal, 8 arpents en hauteur sur le Yamaska, splendide bois aux essences variées, 85 arpents, $50,000. **Yvan Boulanger 467-1120, 584-3456.**

ST-HILAIRE: Propriété de grand luxe, 380 pieds de façade sur le Richelieu, terrain 61,496 pieds carrés, paysagé, maison de construction exceptionnelle, 18 pièces, piscine intérieur chauffée 24 x 36, 6 salles de bain, 2 foyers, très nombreux extras, à voir. **Yvan Boulanger 467-1120, 584-3456.**

ST-BASILE: Occupation immédiate, bungalow de construction supérieure, grandes pièces, terrain 60 x 165, piscine creusée. **Normand Théberge 467-1120, 653-7107.**

BELOEIL: Vous serez séduits par cette spacieuse propriété tout confort, 10 pièces très agréables, située dans secteur exclusif, non loin rivière Richelieu, terrain paysagé 1 arpent. Prix sacrifié: $78,000. **Fabienne Boulanger 467-1120, 467-1578.**

1-11-77

Trust Royal Courtier

STE-THÉRÈSE-EN-HAUT: Banlieue boisée. Maison canadienne 9 pièces, salle à manger, foyer naturel, garage double au niveau, 13,000 p.c., hypothèque existante à 6¾%. **Adrien Rouleau, 430-5225, 621-6100.**

ST-LOUIS DE TERREBONNE: Bungalow brique et alcan, 5 pièces, 3 chambres, salle jeux, tapis mur à mur, construction 1974 très propre. **Mme Joan D'Aoust 661-6660, 669-0746.**

CHOMEDEY RENAUD: Magnifique bungalow du constructeur, 8 pièces, salle à diner, 4 chambres, 2 salles bain, wet bar, foyer, chambre froide, chauffage électrique, terrain paysage, impeccable et bien décore **MLS. Françoise Dionne 661-6660, 669-3293.**

ANJOU: Duplex semi détaché, fenêtres nouvelles, corniches aluminium, très propre, demandons $55,000. **J.C. Goyer 354-0360, 351-7695.**

MONTRÉAL CENTRE: Rue des Erables, triplex, 3 x 7½ pièces, électricité refait, occupation possible de deux logements. **L-Philippe Dupuis 337-5170, 277-3343.**

OUTREMONT: Duplex de brique détaché. Grandement réduit. 6/6 grandes pièces ensoleillées. Belles boiseries naturelles. **M.L.S. $79,000. Claudette Limoges, 932-1112, 481-5907.**
Une des meilleures maisons de ville dans le secteur à prix raisonnable. **Claude Couture 337-5170, 748-9960.**

2-11-77

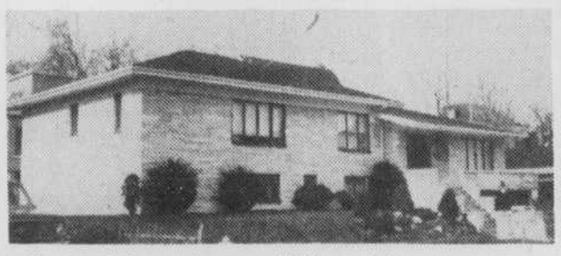
PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANDIAC
Parc Laurier - Si vous désirez un très grand bungalow avec 4 chambres, salle familiale avec foyer, salle à manger, salle de lavage, 2 salles de bain, le tout au rez-de-chaussée plus sous-sol fini; appelez-moi. Nous voulons vendre vite. En plus un terrain magnifique. **Information: Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.** 1-11-77



LAPRAIRIE, cottage 12 pièces très grand terrain construction supérieure, piscine inté., sauna, système climatisation, etc. Toute offre sera considérée. **Imm. La Québécoise Excl. 323-8863.**
1-11-77

SILLEREY, P.Q.



Parc privé, vaste propriété, extérieure en pierre de marbre, 12 pièces sur 3 niveaux, salles de bain luxueuses, garage double, décoration de bon goût, impeccable. Pour détails, appelez Fernande Létourneau 687-0543.
ANTOINE MORIN & ASSOCIÉS INC.
6 Jardins Merici, Suite 115, Québec.
(418) 688-8814
7-11-77

CAP-ROUGE, P.Q.



Rue tranquille longeant le Golf de Cap-Rouge. Spacieux bungalow de construction supérieure. Dix pièces, luxueuses salles de bain, grand terrain bien aménagé avec piscine chauffée douche et toilette extérieures, libre pour occupation immédiate. Thérèse Fortin, 658-8535. Monique Lessard, 651-0832.
ANTOINE MORIN & ASSOCIÉS INC.
6, Jardins Merici, Suite 115, Québec
(418) 688-8814
7-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Cottage semi-détaché 4 chambres, près université, occupation rapide.
Lyette L'Allier
731-5354
Trust Général - courtier
739-3265 1-11-77

ATTENTION PROFESSIONNELS
Pie IX coin Bellechasse luxueux triplex détaché sous-sol fini, garage, terrain paysage 78' x 108' rez de chaussé et sous-sol libres à l'acheteur, faut vendre, faites offre.
Pierre Petrucci 342-1039, 739-3265
Trust Général du Canada
1-11-77

ST-LAMBERT
PRÉVILLE - Très joli bungalow tout briques. 8 pièces. Salon avec foyer. Salle à dîner. Sous-sol fini. Maison impeccable. Prix demandé $56,400.00 discutable.
Information: Lisette Courtemanche 671-8560 ou 672-0321.
A.E. LePage, courtier.
1-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT: duplex avec magnifique jardin, complètement renové en 1973, salon 26' de long avec foyer naturel, chambre des maîtres exceptionnelle. Très jolie cuisine, salle de séjour masardée, 3 garages et stationnement, M.L.S.E. Brodeur, 342-3548 et R. Trudeau 733-3368. DesRosiers le Maître Courtier 1-11-77

OUTREMONT
Duplex magnifique, chemin Ste-Catherine, 1 x 6, 1 x 7, sous-sol fini. Entrée séparée. Près Ste-Justine et Université de Montréal.
Inf: Guy Martineau
737-8163
IMMEUBLES TREMBLAY INC.
courtier
735-5588
3-11-77

MAISON MODÈLE 1977 BUNGALOW
Au prix spécial pour occupation immédiate, foyer, 2 salles de bains, grande salle de séjour, garage attaché, finition de grand choix. Terrain 7,500 pi. ca. sur un cul de sac. **481-1725** ou **661-8952.**
2-11-77

ST-BRUNO
ATTENTION ! Amateur de tennis. Très beau bungalow 1,600 p.c. avec 4 chambres au rez-de-chaussée. Foyer dans grand salon. Situé sur immense terrain avec grand court de tennis entouré d'arbres. Prix réduit pour vente rapide dans les 50 milles.
Information: Richard Hinch
672-4170 ou 672-0321
A.E. LePage - courtier
1-11-77

Trust Royal Courtier

1470 Depatie, une rue calme. Cottage 7 pièces absolument impeccable bien orienté et dégagé. Terrain 50 x 100, arbres variés. **André B. Thomas 866-9641 (b) ou 731-6307 (r).**
1-11-77

Trust Royal Courtier

Au 370 Richelieu Nord, entre la rivière et la montagne, cottage à la française, typique de la région, datant 1886 modernisé, grand terrain avec jardin potager, serre et remise. Dans environnement exceptionnel. **André B. Thomas 866-9641 (b) ou 731-6307 (r).**
7-11-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT: résidence exceptionnelle, pierre de granit, terrain 23,000 pi. car., construction de qualité unique, 13 pièces, 4 salles de bains, powder room, salon lambrisse noyer, pièce de séjour et fumoir au rez-de-chaussée, salle de jeux et salle de billard avec foyer en pierre, cave à vin, climatisation centrale, garage pour 3 voitures, offert pour la 1ère fois. E. Brodeur 342-3548 et R. Trudeau 733-3668, Bur. 334-0700. 1-11-77

SECTEUR ouest, 36 logements-revenu= $85,000. J.C. Martel, 849-4553 ou 271-7413 Sherbrooke Trust Courtier. 1-11-77

BOUCHERVILLE: bungalow, 6 pièces, 2 salles de bains, salle de séjour avec foyer, terrain 10,000 pi.ca. Prix à discuter. Tél: 655-8575 après 6 p.m. 9-11-77

CARTIERVILLE: propriété prestigieuse, terrain 24,000 p.c., piscine, 7 chambres, 12 pièces. S. Tremblay 334-2771 et M. Nagy 331-1577, bureau: 334-0700, Desrosiers, le Maître Courtier 1-11-77

Maison de pierre bi-centenaire à vendre à l'Epiphanie près de la rivière l'Achigan avec 11 arpents de terre. Offre considéré à partir de $46,000.00. Pour information 589-4686-839-2436. 14-11-77

Montréal Trust
ST-LAMBERT
Cottage de grand luxe, 12 pièces, secteur champêtre. Boiseries magnifiques, cuisine de rêve. **Communiquez avec Huguette L. Godin 672-6450 ou 672-1839.**
1-11-77

ST-LAMBERT
Cottage. 4 chambres. 2 salles de bain complètes plus powder room. Salle familiale avec foyer. Salle de lavage au rez-de-chaussée. Terrain 10,000 p.c. Situé dans un beau croissant. Décoration superbe. **Information: Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321. A.E. LePage, courtier.**
1-11-77

ST-LAMBERT
Parc Union - Bungalow avec sous-sol fini. Foyer. Salle à manger. 4 ou 5 chambres. Location de choix. Prix demandé $55,900. 00. Nouvelle plomberie. Bon achat.
Information: Pauline Matte
672-6458 ou 672-0321
A.E. LePage, courtier
1-11-77

OUTREMONT
Duplex détaché, 2 x 7½, sous-sol fini, garage double, fenêtres Rusco, près Collège Stanislas.
Cottage luxueux, 4 chambres, sous-sol fini, garage double, grand jardin.
Triplex, 3 x 6½, balcons neufs, fenêtres aluminium, idéal pour achat en commun.
Paul Desserres 277-4603
Trust général, courtier
1-11-77

Marcher, c'est bon marché.
Participaction
Marchez dès aujourd'hui

Deuxième revers à domicile en deux jours !

Les Sabres défoncent un Canadien méconnaissable...

"Ce serait tout de même formidable d'assister à une série finale entre les Sabres et le Canadien. Je ne sais pas si nous pourrons y parvenir, mais le Canadien y sera sûrement".

Voilà les commentaires de l'ailier droit René Robert, qui a marqué deux buts hier soir et a conduit Buffalo à une victoire surprenante de 4-0 contre le Canadien devant 16,118 spectateurs au Forum.

Il s'agissait de la deuxième défaite consécutive du Canadien devant ses propres partisans. Il fallait remonter en janvier 1975 pour retrouver un pareil événement. Le 18, le Canadien avait perdu 5-3 devant Toronto et s'était incliné 6-3 le lendemain contre les Kings de Los Angeles.

Mais Robert ne s'en fait pas pour autant, il sait que le Canadien a une équipe à surmonter de telles difficultés.

"Les Canadiens ont trop de talent pour se laisser influencer par deux défaites consécutives. Ils remonteront la pente et très vite. Ils représentent toujours l'équipe à vaincre. Nous avons marqué quelques buts chanceux et les Canadiens n'ont pu profiter des chances qu'ils ont obtenues", de poursuivre Robert.

Un qui était moins content, on le devine, c'est Scotty Bowman, le gérant du Canadien: "Il y a eu 98 mises au jeu dans ce match, fulminait-il, dont 49 dans leur fond de territoire. Nous avions réussi à créer ces occasions-là, les forcer à travailler chez eux. Leur gardien en a aussi créé, et l'arbitre aussi.

"Ils se promenaient librement sur la patinoire, quand venait leur changement de ligne. Ils prenaient tout leur temps, comme s'ils avaient voulu se moquer de nous. Ce match a duré deux heures et 45 minutes, tellement ils ont pris leur temps. Ce n'est pas les punitions (il n'y en a eu que sept) qui ont ralenti la partie".

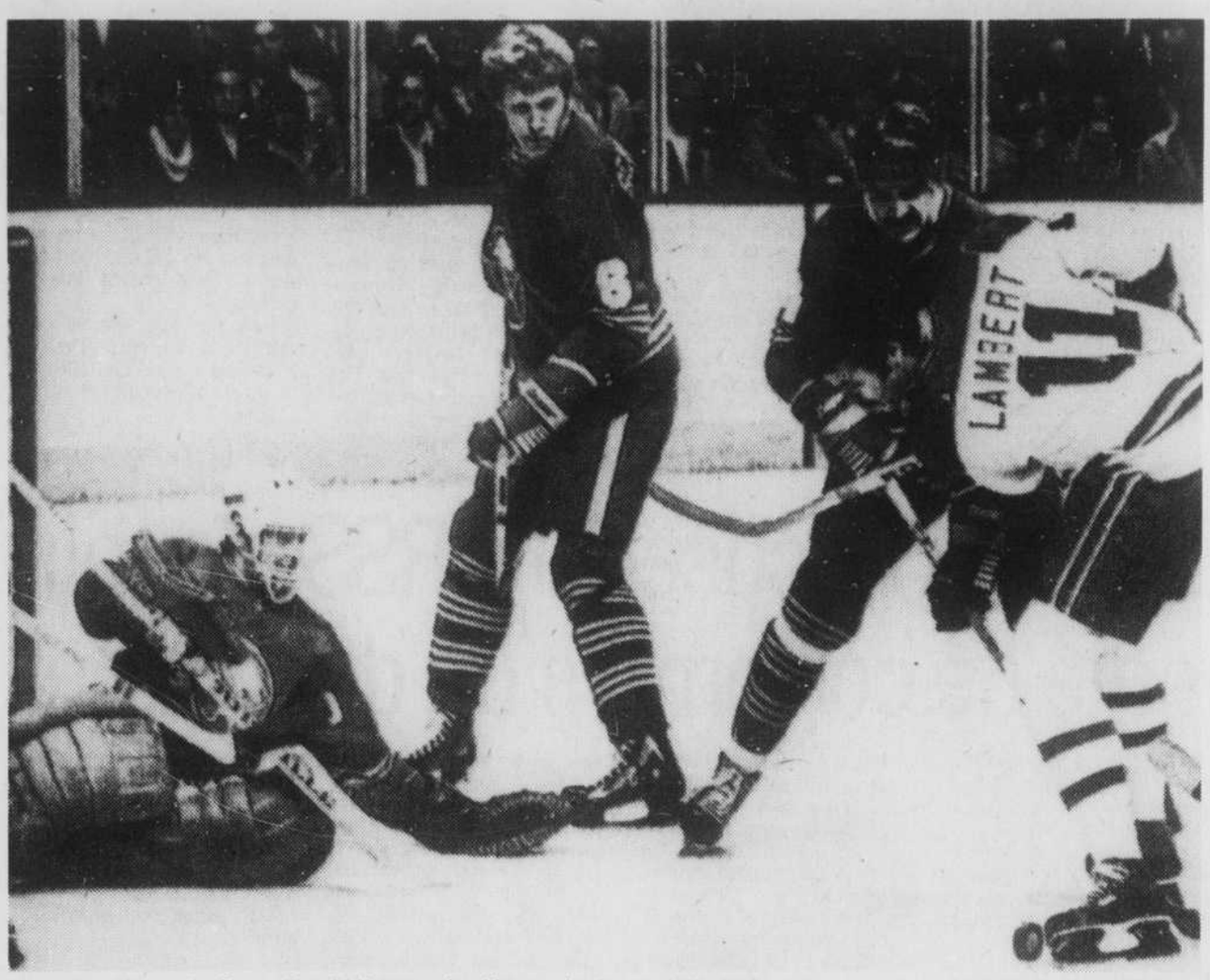
Non bien sûr Scotty! Mais après? Il ne faut pas oublier une éblouissante performance du jeune vétéran gardien Don Edwards. 34 arrêts contre le Canadien ne sont pas une mince affaire. Surtout contre les francs-tireurs, Scotty...

Ceux-ci semblaient avoir perdu leur rythme, hier ils semblaient vouloir rater la rondelle, s'empêtrer, s'enliser.

Mais Marcel Pronovost, l'instructeur des Sabres, voit dans ce blanchissage l'oeuvre de ses hommes et non la relative faiblesse du Canadien: "Edwards a joué dans sept de nos huit matchs, et il joue comme ça depuis le début de la saison. Et quand on parle de défensive, contre le Canadien surtout, il faut pouvoir leur ôter constamment la rondelle. Il ne faut pas leur donner de chances, car on sait que cette équipe ne nous en donnera aucune. Évidemment, surtout sur la route, on doit pouvoir compter sur un gardien efficace", conclut modestement un Pronovost exultant.

"Pas beaucoup d'équipes pourront se vanter d'avoir mérité deux points au classement dans cet amphithéâtre, a poursuivi Pronovost. C'est ce que nous voulions et nous l'avons obtenu. Pour vaincre le Canadien, il ne faut jamais se faire prendre à trois dans leur territoire. Nous les avons surveillés de près et nous avons coupé plusieurs de leurs longues passes. Quand l'échec-avant fonctionne aussi bien, beaucoup d'équipes, même le Canadien, paraîtront très mal".

Edwards pourra se vanter d'avoir été le premier gardien depuis Bernard Parent, le 2 novembre 1974, à avoir blanchi le Canadien au Forum. Les Flyers de Philadelphie avaient alors triomphé 3-0. Il faut bien dire également que les hommes de Bowman n'ont pas joué comme ils en sont capables. Leur jeu manquait de cohésion et beaucoup de passes ont été manquées. Ils ont également raté de belles chances devant les filets.



Yvon Lambert, du Canadien (11) tente de déprendre la rondelle figée entre ses patins, alors que les Sabres de Buffalo resserrent leur dispositif défensif. Le gardien Don Edwards et ses auxiliaires ont fourni un travail titanesque hier soir, neutralisant complètement le Canadien et l'emportant 4-0. (Téléphoto CP)

sommaires

Ligue Nationale

Sabres 4, Canadien 0

1ère période

1—BUFFALO, Seiling (1) McAdam, Savard 16:06
Pénalités-Montréal banc 6:18, Robert Buf 11:00.

2ème période

2—BUFFALO: Robert (3) Martin, Perreault 10:40
3—BUFFALO: McAdam (1) 17:42
4—BUFFALO: Robert (4) Martin, Stanfield 19:52
Pénalités — Savard Mtl, Robert Buf 6:17, McAdam Buf 15:30, Gainey Mtl 18:30.

3ème période

Aucun but.
Pénalité: Savard Buf 3:42.

Tirs aux buts

Buffalo: ..... 7 12 10—29
Montréal: ..... 12 11 11—34
Gardiens: Edwards, Buffalo; Larocque, Montréal.
Assistance: 16:118

Kings 5, Rangers 3

1ère période

1—LOS ANGELES: Carr (2) Murphy 7:16
2—LOS ANGELES: Schultz (1) Hicke, Venasky 7:59
Pénalités: Maloney NYR 0:43, Carr LA 6:08, Murdoch LA 13:22, Sargent LA 19:07

2ème période

3—LOS ANGELES: Stemkowski (1) Murdoch, Wilson 6:08
4—RANGERS: Hickey (6) Esposito, Vadnais 14:01
5—RANGERS: Hickey (7) Esposito, Maloney 14:22
6—LOS ANGELES: Murphy (4) Goring, Dionne 18:11
Pénalité: Tkaczuk NYR 16:05.

3ème période

7—RANGERS: Vadnais (2) Hickey, Vickers 8:51
8—LOS ANGELES: Wilson (1) Stemkowski, Dionne 19:35
Pénalités: Kozak LA 7:48, Hickey NYR 12:01.

Tirs au but

Los Angeles ..... 15 17 8 -40
Rangers ..... 18 11 9—38
Gardiens: Simmons, Los Angeles; Davidson, NY Rangers.
Assistance: 17,500.

Black Hawks 6, Barons 1

1ère période

1—CHICAGO: Rota (2) Savard 2:20
2—CLEVELAND: Gardner (4) Crombeen, Hampton 10:41
3—CHICAGO: Boldirev (1) Magnuson 17:18
Pénalités — Regier Cle, Smith Cle, Bulley Chi 2:43, Regier Cle 6:28, Davis Cle 11:30, Murdoch Cle, Plante Chi 14:12, Murray Chi 18:02.

2ème période

4—CHICAGO: Rota (3) Savard, Bordeleau 11:19
Pénalités — Magnuson Chi 7:14, Nulvey Chi 14:20, Bulley Chi 17.08.

3ème période

5—CHICAGO: Koroll (1) Wilson, Mikita 11:19
6—CHICAGO: Bulley (2) Nulvey 14:01
7—CHICAGO: Plante (4) Murray, Savard 17:12
Pénalités — Plante Chi 7:38, Hampton Cle 11:15; Regier Cle, Marks Chi 7:43, Smith Cle 18:51.

Tirs au but

Cleveland: ..... 7 9 4—20
Chicago ..... 16 8 14—38
Gardiens — Meloche, Cleveland; Esposito, Chicago.
Assistance: 10,505.

Association Mondiale

Nordiques 5, Aeros 4

1ère période

1—HOUSTON: Gray (3) Larway 1:52
2—QUEBEC: Tardif (5) J. Bernier 10:27
3—QUEBEC: Drissoll (1) S. Bernier, Tardif 15:37
4—QUEBEC: Fitchner (2) Dubé, P. Bordeleau 19:55
Pénalités — Hale Hou 12:05, Schella Hou 15:05, West Hou 16:43.

2ème période

5—QUEBEC: Tardif (6) Cloutier, Tremblay 12:11
6—HOUSTON: Drake (4) Lund, Larway 13:19
Pénalité: Tremblay 8:28, Larway 8:28

3ème période

7—HOUSTON: Lacroix (2) 3:04
8—HOUSTON: Gray (5) Larway, Campbell 7.27
9—QUEBEC: Tremblay (1) Guite, J. Bernier 14:18
Pénalité-Guité Q 4:49.

Tirs au but

Houston ..... 7 11 13—31
Québec ..... 21 10 14—45
Gardiens — Rutledge, Houston; Québec, Brodeur.
Assistance: 8,440.

Jets 5, Oilers 2

1ère période

1—EDMONTON: Chipperfield (3) Hamilton, Flett 13:08
Pénalités — Langevin Edm 6:04, Inkpen Edm 8:57, Clackson Wpg 12:17, Busniuk Edm 13:31, Chippenfield Edm, Labraaten Wpg 17:01.

2ème période

2—WINNIPEG: Sjoberg (3) V. Nilson 11:34
3—WINNIPEG: Hedberg (5) U. Nilsson, Long 18:12
Pénalités — Bisniuk Edm, Lesuk Wpg 0:56, Clackson Wpg 7:18, Lesuk Wpg 19:30.

3ème période

4—EDMONTON: Chipperfield (4) Ferguson, Hamilton 0:58
5—WINNIPEG: Hull (11) Hedberg, Dunn 13:22
6—WINNIPEG: Hull (12) U. Nilsson, Green 17:01
7—WINNIPEG: Lindston (2) U. Nilsson, Labraaten 19:32
Pénalité — Deadmarsh Edm 15:00

Tirs au but

Edmonton: ..... 10 9 6—25
Winnipeg: ..... 8 10 14—32
Gardiens-Broderick, Edmonton: Daley, Winnipeg.
Assistance: 9,070.

football

Ligue Canadienne

Samedi
Montréal 18, Hamilton 11

Hier
Ottawa 14, Toronto 4
Saskatchewan 38, C.-Britannique 28
Edmonton 23, Calgary 21

Samedi
Calgary à Toronto
Winnipeg à Vancouver

Dimanche
Ottawa à Hamilton
Saskatchewan à Edmonton

Ligue Nationale

Hier
Cleveland 44, Kansas City 7
Dallas 37, Detroit 0
Seattle 56, Buffalo 17
San Francisco 20, Tampa Bay 10
N.-Orléans 27, Los Angeles 26
Chicago 26, Green Bay 0
Washington 23, Philadelphie 17
N.-Angleterre 24, Jets NY 13
Minnesota 14, Atlanta 7
San Diego 14, Miami 13
Cincinnati 13, Houston 10
Oakland 24, Denver 14
Baltimore 31, Pittsburgh 21

Ce soir
Giants NY à St. Louis

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	16	11	5	0	311	245	22
OTTAWA	15	7	8	0	353	330	14
TORONTO	15	6	9	0	254	266	12
HAMILTON	15	5	10	0	248	369	10

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	15	10	5	0	348	295	20
WINNIPEG	15	9	6	0	351	315	18
EDMONTON	15	9	6	0	374	320	18
SASKATCHEWAN	15	8	7	0	330	351	16
CALGARY	15	3	12	0	241	320	6

hockey

Ligue Nationale

Vendredi
Colorado 8, Washington 1
Chicago 4, Cleveland 2

Samedi
Los Angeles 5, Montréal 3
Atlanta 4, Rangers NY 3
Boston 5, Pittsburgh 3
Islanders NY 4, Buffalo 2
Minnesota 7, Washington 4
Philadelphie 7, St-Louis 3
Toronto 7, Detroit 4
Colorado 6, Vancouver 2

Hier
Buffalo 4, Montréal 0
Los Angeles 5, Rangers 3
Chicago 6, Cleveland 1

Association Mondiale

Vendredi
Edmonton 3, Birmingham 2
Winnipeg 3, Cincinnati 2

Samedi
Indianapolis 6, Birmingham 2
N.-Angleterre 7, Houston 2

Hier
Québec 5, Houston 4
Winnipeg 5, Edmonton 2

Ligue Majeure du Québec

Vendredi
Montréal 7, Chicoutimi 4
Québec 8, Laval 4
T.-Rivières 7, Shawinigan 5

Hier
Laval 6, Verdun 2
Trois-Rivières 4, Montréal 4
Québec 4, Shawinigan 3
Cornwall 7, Hull 3
Sherbrooke 7, Chicoutimi 2

Ce soir
Sherbrooke à Laval

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	10	6	2	2	37	22	14
LOS ANGELES	9	4	3	2	23	20	10
DETROIT	8	3	3	2	24	25	8
PITTSBURGH	9	3	5	1	24	39	7
WASHINGTON	7	2	5	0	19	32	4

Section Charles Adams

BUFFALO	8	5	2	1	35	22	11
TORONTO	7	4	1	2	31	22	10
BOSTON	9	3	3	3	25	25	9
CLEVELAND	9	4	5	0	22	29	8

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	8	5	2	1	44	20	11
ISLANDERS NY	9	4	2	3	26	19	11
ATLANTA	8	3	2	3	23	23	9
RANGERS NY	10	4	5	1	34	37	9

Section Connie Smythe

CHICAGO	9	4	2	3	22	18	11
COLORADO	8	3	2	3	37	26	9
VANCOUVER	8	3	3	2	25	28	8
MINNESOTA	9	2	7	0	25	39	4
ST-LOUIS	9	0	8	1	15	41	1

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	9	7	2	0	49	27	14
N.-ANGLETERRE	8	6	1	1	37	18	13
INDIANAPOLIS	8	4	2	2	29	33	10
QUÉBEC	8	4	3	1	33	32	9
HOUSTON	7	3	4	0	28	33	6
EDMONTON	7	2	5	0	24	36	4
BIRMINGHAM	7	1	6	0	23	40	2
CINCINNATI	6	1	5	0	22	26	2

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	18	12	5	1	111	68	25
MONTRÉAL	16	9	5	2	78	72	20
VERDUN	18	8	9	1	116	93	17
LAVAL	17	8	9	0	103	100	16
HULL	18	7	10	1	93	107	15

Section Dilio

TROIS-RIVIERES	18	14	3	1	108	66	29
SHERBROOKE	17	10	7	0	108	103	20
CHICOUTIMI	18	8	9	1	98	98	17
QUÉBEC	18	7	10	1	79	89	15
SHAWINIGAN	18	1	17	0	70	158	2

... et amoindri par les Kings

Les Kings de Los Angeles ont mis un terme à l'invincibilité du Canadien au Forum de Montréal, samedi soir, en lui infligeant, après lui avoir concédé une avance de 3-1, un revers de 5-3.

Il s'agissait pour le Tricolore d'une première défaite en 38 matches à domicile, soit depuis le 30 octobre 1976, date à laquelle il s'était incliné 4-3 devant les Bruins de Boston.

Des buts de Gene Carr et Vic Venasky, à 68 secondes d'intervalle en troisième période, ont procuré aux Kings une avance de 4-3. Marcel Dionne a ensuite scellé l'issue de la rencontre en projetant le disque dans un filet abandonné par le gardien Ken Dryden en faveur d'un sixième attaquant.

Les autres buts des vainqueurs ont été réussis par Ernie Hickie et Glenn Goldup tandis que Guy Lafleur a marqué en période initiale les trois buts du Canadien, les 249ème, 250ème et 251ème de sa carrière dans la Ligue nationale.

Dans les autres matches disputés samedi, les Flames d'Atlanta ont triomphé des Rangers de New York 4-3, les Bruins de Boston ont battu les Penguins de Pittsburgh 5-3, les Islanders de New York ont surclassé les Sabres de Buffalo 4-2, les North Stars du Minnesota ont eu raison des Capitals de Washington 7-4, les Flyers de Philadelphie ont défait les Blues de St. Louis 7-3, les Maple Leafs de Toronto ont vaincu les Red Wings de Detroit 7-4 et les Rockies du Colorado ont battu les Canucks de Vancouver 6-2.

La recrue Harold Phillipoff a réussi le but décisif pour Atlanta, dont les autres marqueurs ont été Rich Mulhern, John Gould et Ken Houston. Ron Duguay, Phil Esposito et Carol Vadnais ont répliqué pour New York. Il s'agissait en outre pour Phillipoff d'un premier filet dans la LNH.

Le but victorieux de la rencontre Boston-Pittsburgh, par ailleurs, était le premier des Bruins avec avantage numérique cette saison. Il a été l'oeuvre de Bobby Schmautz. Mike Milbury, Jean Ratelle, Peter McNab et Wayne Cashman ont également marqué pour Boston tandis que Harland Mohahan, Rick Kehoe et Jean Pronovost ont touché la cible pour Pittsburgh.

La recrue Michel Bossy a contribué à la victoire des Islanders en réalisant son cinquième but en neuf matches. Les Islanders ont pris les devants, avec des buts de Jean-Paul Parisé et Clark Gillies, avant que Don Luce ne riposte pour Baffalo. Après le but de Bossy, Danny Gare a de nouveau réduit la marge pour les Sabres mais Bryan Trottier a répliqué pour New York.

Sept joueurs différents ont marqué pour le Minnesota, soit Ken-Erik Anderson, Per-Olov Brasard, Harvey Bennett, Dean Talafous, Ron Zanussi, Pierre Jarry et Brad Maxwell. Guy Charron, avec deux buts, ainsi que Walt McKechnie et Robert Sirois ont riposté pour Washington.

Reggie Leach a mené l'attaque des Flyers contre St. Louis avec ses sixième et septième buts de la campagne. Rick MacLeish, Don Saleski, Bob Dailey, Bill Barber et Bob Kelly ont obtenu les autres buts des vainqueurs.

Les filets des Blues ont été réussis par Gary Unger, avec deux, et Larry Patey. St. Louis n'a pas encore gagné cette saison.

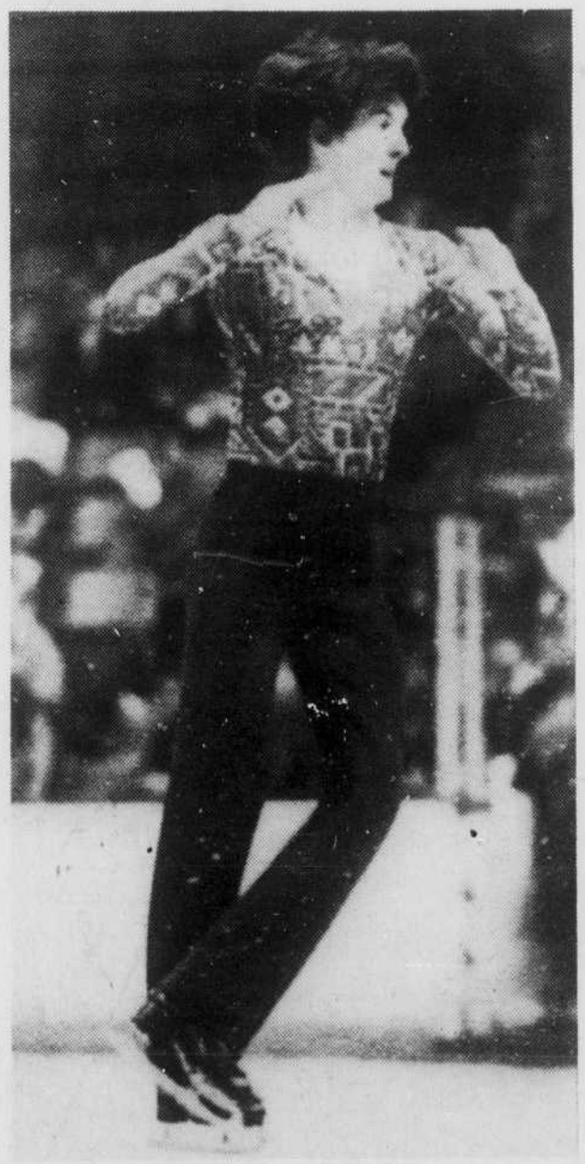
Lanny McDonald a enfilé trois buts pour Toronto, les autres filets des Maple Leafs allant à Borje Salming, Jack Valiquette, Dave Williams et Darryl Sittler, et les buts des Red Wings à Dan Maloney, Al Cameron, Bob Ritchie et Dennis Polonich.

Wilf Paiement et Paul Garner se sont signalés pour les Rockies avec deux buts chacun. Leurs coéquipiers Ron Delorme et Gary Croteau ont également marqué tandis que Ron Sedlbauer et Jere Gillis ont obtenu les filets des Canucks.

Son entraîneur crie à l'injustice

Gymnastique: Delesalle 2 fois quatrième

OVIEDO, Espagne (d'après CP) — Le Canadien Philip Delesalle a terminé quatrième, hier soir, lors des finales en barres parallèles et barre fixe du championnat mondial de gymnastique, pendant que son entraîneur, John Herb, égrenait un chapelet d'injures à l'endroit des juges.



Le Britannique Robin Cousins a remporté le titre masculin des compétitions Skate Canada 77, tandis que l'Américaine Linda Fratianne a mérité la médaille d'or chez les dames. (Téléphoto CP)

Les trois premières places en barre fixe ont été adjugées aux Soviétiques Nikolai Andrianov, Vladimir Markelov et Alexander Tkatchev, qui ont tous obtenu 19.60 points contre les 19.10 de Delesalle.

Aux barres parallèles le champion du monde Andrianov l'a emporté avec 19.20, Tkachev a pris le deuxième rang avec 19.15 et le champion des Jeux olympiques de 1972, le Japonais Sawao Kato, a pris la troisième place, pendant que Delesalle suivait avec 19.05.

"C'est incroyable, fulminait Herb. Personne ne pourra me faire avaler une injustice pareille: le juge japonais a donné 9.5 à Philip aux parallèles et 9.7 à Kato." L'injustice à laquelle Herb faisait allusion réside évidemment dans la démonstration pour le moins chancelante de l'ex-champion olympique.

"L'arbitrage ici est aussi sale que les rues d'Oviedo," dont les éboueurs sont en grève... marmonnait Herb.

Pour sa part, le gymnaste canadien ne semblait pas trop ennuyé par l'injustice dont son entraîneur le proclamait victime. "Il n'appartient pas aux athlètes de commenter les jugements des arbitres," a-t-il déclaré.

Delesalle s'était qualifié pour les finales de deux des six épreuves au programme. Les résultats préliminaires l'avaient même qualifié pour le cheval d'arçon, mais les hasards du classement lui ont retiré le droit de participer à cette finale.

Au classement général, le Canadien a tout de même pris le huitième rang, pendant que Andrianov domine encore cette année. Aucune gymnaste canadienne ne participait à cette compétition.

●

Près de 400 coureurs ont participé samedi après-midi au premier cross-country organisé par la Commission sportive Montréal-Concordia sur le Mont-Royal. Par un temps superbe, les amateurs de jogging ont pu apprécier les joies de ce sport de plein air, que de nombreux spectateurs un peu étonnés ont ainsi découvert.

Regroupés dans huit catégories, les participants ont prouvé que l'on peut faire du cross-country dans n'importe quel espace vert. La Commission Montréal-Concordia, satisfaite de la réussite atteinte samedi, renouvellera l'expérience l'automne prochain.

●

La Ligue nationale de hockey a annoncé samedi qu'une série de matchs hors-concours devant opposer deux équipes soviétiques à des formations de la LNH a été annulée. M. John Ziegler, président de la Ligue, a fait savoir, de son bureau de New York, que l'on a dû abandonner le projet de tournoi après que les efforts des équipes de la LNH de modifier leur calendrier pour satisfaire les exigences des Soviétiques aient échoué.

●

HOUSTON (d'après Reuter) — L'ancien champion du monde des poids lourds, l'Américain Joe Louis, 63 ans, a été transféré samedi d'un hôpital de Las Vegas à l'hôpital méthodiste de Houston, pour être confié aux soins du célèbre chirurgien du coeur, le Dr Michael Debakey. Joe Louis, selon un porte-parole de l'institution, souffre d'une faiblesse de l'aorte.

●

CARACAS (Reuter) — L'Argentin Guillermo Vilas a battu samedi le Roumain Ilie Nastase, 6-2 et 6-2, en finale du tournoi de tennis Carte blanche. Le tournoi, dont les deux premiers tours ont été gagnés par Vilas le mois dernier en Argentine, est doté de $50,000, et le vainqueur de chaque tour remporté $9,000.

●

LANDOVER, Maryland (AFP) — Le cavalier Ian Millar est devenu le premier Canadien à remporter une victoire au Concours de saut international olympique de Washington, samedi. Millar, monté sur Brother Sam, l'a emporté sur un barrage de neuf concurrents.

●

LANDOVER (AFP) — Le Québécois Jean-Guy Mathers a pris le deuxième rang samedi soir dans le parcours de vitesse du CISO de Washington, derrière l'Allemand Willibert Mehlkopf. Mathers, un homme d'affaires de Saint-Eustache, a devancé l'Américain Michael Matz.

●

SAN JUAN DE PORTO RICO (AFP) — Billie Jean King, ex-championne du monde de tennis, a prouvé encore une fois qu'elle n'a pas perdu la forme en remportant samedi un troisième tournoi consécutif. Mme King a battu sa compatriote Janet Newberry par 6-1 et 6-3.

Mme King, qui a réussi son retour cette année après plusieurs interventions chirurgicales à un genou, a enlevé le premier prix de $14,000, et s'est qualifiée pour plusieurs finales à venir.

en librairie

Pierre Vadeboncoeur
L'autorité du peuple
Préface de François Ricard

éditions hurtubise hmh
8O Cnet St-Antoine Montréal

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

Le Centre ÉPIC vous propose une visite d'information, guidée et gratuite, tous les lundis soir, à 8 heures.
Lionel THÉORÊT
Directeur général
Centre de médecine préventive et d'activités physiques
5055 est, rue St-Zotique,
Montréal, Québec H1T 1N6
Tél.: 374-1480
Un organisme à but non lucratif.
ÉPIC

Armes: Carter sondera Moscou

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis soumettront avant longtemps à l'Union soviétique des propositions pour limiter le commerce international des armes conventionnelles, a indiqué le président Jimmy Carter dans une interview à des journalistes américains, publiée samedi.

M. Carter avait annoncé au mois de mai dernier que les Etats-Unis comptaient restreindre unilatéralement leurs ventes d'armes à l'étranger, considérant le danger que la diffusion de celles-ci représente pour la sécurité internationale.

Le président a reconnu devant les journalistes que dans ce domaine les Etats-Unis étaient les plus grands coupables actuellement. Les Soviétiques viennent peut-être après, alors que les Français les Britanniques et les Belges participent à un certain degré à ces ventes d'armes, a-t-il ajouté.

Nous sentons tous que cela doit être réduit, affirme encore M. Carter. La manière d'y parvenir est un autre problème, bien sûr, une question à laquelle il sera très difficile de répondre, conclut-il.

Pologne: un sommet Gierek-Wyszynski

VARSOVIE, 29 cotobre (Reuter) — Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de l'Église catholique polonaise, a rencontré officiellement pour la première fois samedi M. Edward Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié, annoncé un communiqué diffusé par l'agence polonaise PAP.

Les deux hommes ont procédé à un échange de vues "sur les questions les plus importantes de la nation et de l'Église, qui revêtent une grande importance pour l'unité des .Polonais dans leur tâche de forger le bien-être de la Pologne", déclare le communiqué.

De source gouvernementale, on précise que l'entretien s'est déroulé au Sejm, (Parlement) et a duré deux heures environ. De même source, on pense que les deux hommes ont eu un entretien "à caractère général" sur les relations entre l'Église et l'État, sans entrer dans le détail des revendications de l'Église portant sur une plus grande liberté d'action.

De source religieuse, on précise que la rencontre procède d'un désir mutuel de dialogue et qu'elle a été préparée de longue date.

C'est la première fois, autant qu'on le sache, que le cardinal Wyszynski rencontre depuis plus de 10 ans un dirigeant communiste. Il avait rencontré officieusement à plusieurs reprises M. Wladyslaw Gomulka jusqu'en 1966, date à laquelle les relations entre l'Église et l'État se sont détériorées.

En 1971, il s'était entretenu avec le chef du gouvernement, M. Piotr Jaroszewicz.

De source gouvernementale, on fait remarquer que M. Gierek se rendra à partir du 28 novembre en visite à Rome, déplacement au cours duquel il rencontrera la pape Paul VI.

Les observateurs estiment que la publicité accordée à la rencontre de samedi indique que les autorités polonaises cherchent à montrer qu'elles dialoguent avec l'Église.

Les milieux autorisés polonais et la presse officielle s'efforcent depuis un certain temps de donner l'impression que les divergences entre l'Église et l'État font l'objet de discussions et que l'atmosphère de confrontation prévalant il y a quelques années n'est maintenant plus de mise.

Mais en Pologne beaucoup de catholiques sont convaincus que les dirigeants communistes ne recherchent le contact avec la hiérarchie catholique qu'en temps de crise.

Les USA accusent l'URSS d'avoir tenté de corrompre un diplomate

MOSCOU (Reuter) — Les États-Unis ont vivement protesté auprès de l'Union soviétique contre ce qui a été, selon eux, une tentative de chantage pour obliger un diplomate américain à travailler pour les services secrets soviétiques.

Un porte-parole de l'ambassade des États-Unis à Moscou a déclaré samedi qu'une note a été remise au ministère soviétique des Affaires étrangères le 19 octobre pour déplorer cet incident qui intéresse un délégué américain à la conférence inter-gouvernementale de Tbilissi. La note déclare que l'incident n'est pas fait pour améliorer les relations entre les deux pays.

Selon la note de l'ambassade, un homme déclarant appartenir au K.G.B. s'était introduit dans la chambre d'hôtel du diplomate, M. Constantin Warvariv, tôt dans la matinée du 16 octobre.

M. Warvariv est un haut-fonctionnaire américain de l'Unesco, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Il est d'origine ukrainienne.

L'homme, qui a dit s'appeler "Ivan Ivanovitch" a montré à M. Warvariv une lettre dans laquelle le diplomate américain était accusé d'avoir été un collaborateur nazi pendant la dernière guerre. Il a menacé de rendre cette lettre publique si M. Warvariv refusait de lui fournir des informations sur des diplomates attachés à diverses ambassades américaines.

M. Warvariv, poursuit la note de l'ambassade, a tout de suite constaté que la lettre était un faux et a "repoussé cette grossière tentative de chantage", malgré l'intervention d'un deuxième personnage venu rejoindre le prétendu "Ivan Ivanovitch" dans la chambre d'hôtel.

L'affaire ne s'est pas arrêtée là, puisque le 26 octobre, un membre de l'ambassade américaine a été convoqué au ministère soviétique des Affaires étrangères, où on lui a remis une note qui reprenait les accusations formulées contre M. Warvariv dans la lettre.

En outre, les accusations contre M. Warvariv sont également reprises dans une dépêche de l'agence de presse Novosti publiée vendredi soir. Selon cette dépêche, qui n'a pas été rendue publique à Moscou mais a été remise aux correspondants étrangers, le procureur général soviétique Roman Rudenko a ordonné que des poursuites soient entamées contre M. Warvariv pour "participation à des crimes nazis".

Démenti sur Mme Tito

BELGRADE (Reuter) — Un dirigeant du Parti communiste yougoslave a démenti les informations selon lesquelles une commission spéciale aurait été chargée d'interroger Mme Jovanka Tito, épouse du chef de l'Etat, sur ses tentatives d'intervention dans les décisions à caractère politique.

M. Branko Mikulic, membre de la présidence du Parti communiste, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'aucune commission, de quelque type que ce soit, n'avait été créée à cette fin.

Appel de Sakharov

MOSCOU (Reuter) — Un groupe de dissidents soviétiques, dont l'académicien Andrei Sakharov et l'ex-général Piotr Grigorenko, ont adressé hier au Soviet suprême un appel en faveur d'une amnistie des prisonniers politiques à l'occasion du 60e anniversaire de la Révolution d'octobre.

Les dissidents y demandent que le Soviet suprême étende les mesures d'amnistie prévues en principe pour l'anniversaire de la Révolution, le 7 novembre, aux "prisonniers politiques, aux exilés et aux personnes retenues dans des hôpitaux psychiatriques pour des motifs politiques".

"L'immense majorité des prisonniers politiques soviétiques, dit l'appel, devraient plutôt être qualifiés de prisonniers d'opinion car ils n'ont jamais combattu le système social soviétique mais ont simplement tenté d'obtenir le respect des droits les plus élémentaires de l'individu".

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
SESSION HIVER 1978

DEMAIN DERNIER JOUR
POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION

Les programmes suivants sont offerts aux étudiants à temps plein et à temps partiel.

Baccalauréat en administration des affaires		Certificat en administration (général)	282-4937
Général	282-6953	Certificat en évaluation foncière	282-4939
Sciences immobilières	282-6992	Certificat en gestion du personnel et relation de travail	282-4937
Relations de travail	282-6953	Certificat en gestion administrative (Scolaire, santé, policière)	282-4939
Enseignement secondaire	282-6992	Certificat en économique	282-6952
Baccalauréat en sciences comptables	282-4694	Certificat en sciences comptables	282-4694
Baccalauréat en économique	282-6952		
Baccalauréat en urbanisme	282-7894		

Conditions d'admission
Structure d'accueil: Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.
Adultes: posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Demande d'admission aux programmes
Par écrit ou en personne avant **le 1er novembre 1977** pour la session débutant en janvier 1978.

Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Pour plus de renseignements au sujet de chacun des programmes, téléphonez aux numéros de téléphone indiqués plus haut.

Université du Québec à Montréal

Simpsons

En ville, FAirview, Les Galeries d'Anjou et Le Carrefour Laval

ens. de ski mt-tremblant
49.99
Ensemble nylon rebelle à l'eau et au vent avec confortable et légère bourre polyester pour dames. Lavable à la machine. Veste à glissière nylon. Surpantalon genre salopette avec revers-tempête. Rouge/roi/blanc, marine/vert irlandais/blanc ou bleu ciel/marine/blanc. Tailles 8 à 14.

ens. de ski "White Stag"
69.99
Ensemble en nylon rebelle à l'eau et au vent avec chaude et légère bourre polyester pour hommes. Lavable à la machine. Veste à glissière nylon avec col droit. Surpantalon avec côtés extensibles. Détails de surpiqûres de ton contrastant. Marine/bleu vif/bleu, bleu vif/rouge/blanc ou rouge/marine/blanc. Tailles 36 à 44.

ens. pour ski alpin (A)
139.99 installation des fixations comprise
Skis: Fabriqués en Yougoslavie, de marque "Elan Olympic" avec couches de fibre de verre, bois laminé et centre mousse. Rouge/marine. 140 à 170 cm.
Chaussures: Fabriquées en Italie, de "Garmont" avec extérieur plastique thermique, doublure nylon "spanco". Pointures pour hommes, 6 à 12; pointures pour dames, 4 à 10.
Bâtons: Tiges "Colins" en aluminium ¾", 44" à 54".
Fixations: "Tyrollia Sr. Standard".

ens. pour ski alpin (B)
$199 installation des fixations comprise
Skis: De fabrication française, de marque "Dynastar Free Rider" avec deux couches de fibre de verre, centre bois laminé recouvert fibre torsion. Blanc/bleu/vert. 160 à 180 cm.
Chaussures: Fabriquées en Italie de "Garmont" avec extérieur "poly-plast" et polyuréthane. Coussinage "Air-Flex", doublure "spanco". Gris/rouge. Pointures pour hommes, 6 à 12, pointures pour dames, 4 à 10.
Bâtons: Tiges "Colins aluminium ¾", 44" à 54".
Fixations: "Salomon 202"

Tous les magasins Simpsons de la région de Montréal sont des dépositaires autorisés des produits Salomon.

ens. pour ski de fond (C)
69.99 Installation des fixations comprise
Skis "Norvik Step 100" laminés bois fabriqués en Yougoslavie. Dessus plastique A.B.S., base polyuréthane sans fartage, côtés époxy. Marine/vert/blanc. 160 à 215 cm.
Chaussures "Igloo" en cuir doublées peluche, avec laçage rapide. Pointures pour hommes, 6 à 12; pour dames, 4 à 10.
Bâtons en bambou "Tonkin" avec dragonnes réglables. 120 à 155 cm.
Fixations "Ski Tur" en métal "anodized" à dégagement facile, plaques aux talons.

ens. pour ski de fond (D)
84.99 installations des fixations comprise
Skis "Norvik Glass 200" avec 2 couches de fibre de verre et laminé bois, fabriqués en Yougoslavie. Dessus plastique A.B.S., base polyyréthane, côtés époxy. Rouge/noir/blanc. 175 à 215 cm.
Chaussures "Igloo" en cuir d'excellente qualité, avec doublure peluche, laçage à oeillets. Pointures pour hommes, 6 à 12; pour dames, 4 à 10.
Bâtons et fixations "Rottafella Fenix" à cerceaux ronds pour faciliter le mouvement du pied. Côtés rigides. Semelles polyuréthane et plaques aux talons.

Pour commander: les skis: commander selon votre grandeur. **Les bâtons:** garder le bras droit au côté, avec le bras courbé parallèle au plancher, mesurer de la paume jusqu'au plancher. **Les chaussures:** commander pointure ordinaire.

Pour commander:
Les skis: lever le bras; mesurer du poignet au plancher.
Les bâtons: mesurer de l'épaule au plancher.
Les chaussures: commander la pointure ordinaire (sauf pour les pointures 8½ à 10 pour dames; commander une pointure plus petite que l'ordinaire).

Rayon 758 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.